E-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 229 — 42 PAGES — MARDI 20 DÉCEMBRE 1977

Le sort
la sidérurgie
se joue
Bruxelles

LIRE PAGE 35

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

…e «plan de paix» de M. Begin

…la mystique …la politique

ce que M. Begin a laissé
Washington de ses inten-
uant à un règlement final
crise au Proche-Orient,
…ires et partisans du « geste
…ue » du président Sadate
…t trouver, comme à l'ordi-
…e qui vient conforter leurs
Pourtant, d'emblée, l'es-
apparait à l'évidence : le
…r ministre israélien a
le 18 decembre 1977 la
…e commode des certitudes
…iques et, en quelque sorte,
…nes, pour s'aventurer dans
…mins sinueux de la poli-
terre de compromis.
déclarations prudemment
…s et délibérément incom-
de M. Begin auraient, dans
…che de l'an de ses prédé-
…s, passé pour timides à
Sur les lèvres de l'avocat
…né du Grand Israël et de
…ne qui considérait il n'y a
longtemps « la Judée et la
…ie » (Cisjordanie) comme
…ovinces « libérées » inalié-
de l'Etat juif, elles mar-
un véritable revirement.
et déjà, on sait que la
…ation n'est pas engagée
l'impasse que la totale
…sigeance du chef du Likoud
…it rendre inéluctable avant
…ême pendant la visite de
…date à Jérusalem.
…ffet, sur le problème capi-
…e l'avenir des territoires
…s, M. Begin accepte l'auto-
…rnement (« self rule ») et
…nt ni l'autodétermination
…i pourrait conduire à un
palestinien — ni même, il
…issé entendre clairement, ce
ultérieur. Il prévoit — blas-
…e à l'égard de sa propre
…ne — une consultation des
…tions au scrutin secret, se
…tant de « croire » que « ceux
…'attitude est complètement
…ve et destructrice ne seront
…lus ». D'ores et déjà, le
…nt Sadate s'efforce de
…ncre l'O.L.P. qu'elle peut
…t « prendre le train en
…e » en s'associant à la
…ation.
…tefois, M. Begin s'est bien
de préciser sa pensée sur
…spects fondamentaux du
…ent. Il n'a pas parlé du
dans lequel l'armée israé-
pourrait se retirer de
…danie. De même, il n'a pas
…tement mentionné le re-
…au référendum qui permet-
…ux Palestiniens de se doter
Etat. Sur Jérusalem, dont
…firme le caractère « indi-
… », il a parlé en termes
…ns de l'autogouvernement
…eprésentants des autorités
…uses ; ce qui pourrait être
…che d'une internationalisa-
…es Lieux saints. Il n'a pas
…tat d'un droit des Pales-
… de la diaspora à s'installer
…sjordanie, et a seulement
faire accepter le maintien
…lonies de peuplement juives.
…lé aux « Arabes de Judée
Samarie » un droit bien
…que à s'installer où bon
…emble en Israël.
silences calculés et le flou
…que de ce « plan » n'em-
…nt pas les Etats-Unis d'y
…ne « bonne base de négo-
…s ». Le fait que le Golan
pas été mentionné ne peut
…roitre, en revanche, une
syrienne qui s'est encore
…te dimanche par de grandes
…estations d'hostilité à la
…itulation » du président
…. Au sein de l'O.L.P., dont
a été artificiellement res-
à Tripoli autour d'un
de principe de la politique
…enne, tout indique qu'un
…lébat va opposer à nouveau
…nt du refus aux « modérés ».
…ne si, comme le croient ses
…aires, M. Sadate ne cherche
donner une « façade glo-
… à une paix séparée avec
les propos de M. Begin
lui permettre de faire état
ouverture de la part de ses
…aires. Pouvait-on attendre
…tage au début de négocia-
qui seront ardues, et, sans
longues ? « Il peut tou-
y avoir une révision », a
propos du destin de la Cis-
…nie, le premier ministre
…en. Les nombreux exemples
…'histoire a donnés de ses
…oyantes accélérations per-
…nt du moins d'espérer que
petite phrase prélude enfin
paix.

• Washington souligne la « nouvelle souplesse » d'Israël
• M. Sadate tente de fléchir l'hostilité de l'O.L.P.

Tandis que reprennent, ce lundi matin 19 décembre, les travaux de la conférence du Caire, des contacts ont lieu afin de fixer la date exacte de la visite de M. Begin en Egypte. Selon la presse égyptienne, celle-ci pourrait intervenir dès jeudi et aurait lieu vraisemblablement à Ismailia. Dans l'attente de cette « visite de travail », *les autorités du Caire observent un silence prudent sur le contenu du plan révélé par M. Begin à Washington.*

A Washington, la Maison Blanche estime que la démarche de M. Begin révèle « une nouvelle souplesse de la part d'Israël », *mais que* « d'autres initiatives seront nécessaires de la part de toutes les parties concernées ».

Dans le monde arabe, les réactions demeurent réservées. En Jordanie, le ministre de l'information, M. Adnan Abou Audeh, a estimé que les propositions de M. Begin évoquaient « davantage une tentative d'organisation et de réglementation de l'occupation par Israël des territoires occupés qu'une volonté de mettre fin à cette occupation ».

Le plan de M. Begin est généralement considéré comme « inacceptable en l'état » *dans les milieux palestiniens de Beyrouth, mais ainsi que nous l'indique notre correspondant dans la capitale libanaise, les propositions israéliennes laissent les responsables palestiniens perplexes, car elles semblent maintenir suffisamment de portes ouvertes pour servir de base de négociations. Pour sa part, M. Sadate mène d'actifs pourparlers avec l'O.L.P. pour la convaincre d'abandonner son intransigeance.*

De notre correspondant

Washington. — Après avoir reçu dimanche M. Kissinger et l'ancien président Ford, puis gagné New-York, où il s'entretient ce lundi 19 décembre avec M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, M. Begin quitte les Etats-Unis ce même jour pour Londres. Mais cette visite ne met pas fin à la série des « sommets » sur le Proche-Orient. Le premier ministre israélien rencontrera une seconde fois M. Sadate, comme il l'a confirmé lui-même, à la fin de la semaine en cours ou au début de la suivante, en Egypte. Enfin, si tout se passe bien, c'est-à-dire si un accord est conclu, M. Begin suggère un nouveau « sommet » à Washington, entre MM. Carter, Sadate et lui-même, afin, a-t-il dit, qu'« *un président chrétien, un dirigeant musulman et un premier ministre juif annoncent au monde entier : Pax vobiscum* ».

On n'en est pas encore là, et, en attendant, M. Sadate, devra se prononcer sur le « *plan Begin* », dont le premier ministre a décrit pour la première fois les grandes lignes au cours de l'émission traditionnelle de la C.B.S., « Face the Nation », dimanche matin. Il s'agit d'abord de l'autonomie, de l'« *autogouvernement* » (self rule) pour les Arabes de Palestine. Ceux-ci « *auront la possibilité de conduire leurs propres affaires, par l'intermédiaire de leurs propres représentants élus* ». Comme on lui demandait si les électeurs pourront choisir M. Arafat, M. Begin a répondu : « *Le vote sera secret... mais je crois que ceux dont l'attitude est complètement négative, destructrice, ne seront pas élus. Je ne crois d'ailleurs pas qu'ils seront candidats.* » Aux uns donc, les Palestiniens arabes, l'autonomie et l'auto-gouvernement ; aux autres, les Palestiniens juifs, la sécurité. M. Begin n'a pas précisé par quels moyens cette sécurité sera assurée, mais il ne fait guère de doute qu'une présence militaire israélienne sera maintenue en Cisjordanie. En tout cas, « *ces deux dispositions sont absolument vitales* ».

Le second point nouveau est la liberté d'établissement pour les Juifs, mais aussi pour les Arabes, à l'intérieur de la Palestine. Interrogé au sujet du sort des colonies juives de Cisjordanie, M. Begin a répondu : « *Je n'ai pas à les encourager. Les Juifs ont parfaitement le droit de s'installer en Judée et en Samarie et les Arabes de Judée et de Samarie auront le droit de s'installer en Israël. Il y aura une juste symétrie. Tout le monde pourra s'installer où il voudra, ce sera le libre mouvement.* »

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

Les accusations du Polisario

Paris précise que les avions français peuvent intervenir en Mauritanie pour la « sécurité de nos ressortissants »

Le ministère de la défense refusait, ce lundi matin 19 décembre, de démentir ou de confirmer les informations en provenance d'Alger, selon lesquelles des avions Jaguar et Breguet-Atlantique de l'armée de l'air française auraient infligé de lourdes pertes à une colonne du Polisario. Commentant ce raid annoncé par le Front, l'agence algérienne A.P.S. estime que Paris a ainsi « jeté le masque » sur les raisons réelles de son engagement en Mauritanie.

Dans une déclaration, diffusée ce lundi, le Quai d'Orsay « rappelle que comme cela a été annoncé depuis plusieurs semaines, nos éléments aériens sont susceptibles de concourir à la sécurité de nos ressortissants en Mauritanie lorqu'ils sont mis en danger, et à la demande du gouvernement mauritanien ».

A Nouakchott, les autorités ont démenti, dans la nuit de dimanche à lundi, toute intervention d'appareils français et attribuent la responsabilité de l'attaque de la colonne sahraouie à l'aviation mauritanienne. Trente soldats mauritaniens, selon Nouakchott, ont par ailleurs trouvé la mort dimanche au cours de deux nouveaux accrochages avec le Polisario qui a eu quatre-vingt-deux tués.

Quels sont les desseins réels du gouvernement français ? C'est la question que l'on peut se poser après le refus du ministère de la défense de démentir les informations publiées dimanche soir à Alger selon lesquelles la force d'intervention aérienne française basée à Dakar aurait mitraillé et bombardé une colonne du Polisario, causant de lourdes pertes dans les rangs sahraouis. L'unité du Front avait attaqué le 12 décembre un train minéralier qui se trouvait à une centaine de kilomètres de Zouérate (*le Monde* du 14 décembre). Elle regagnait ses bases arrière lorsqu'elle aurait été prise pour cible (le jeudi 15 décembre, affirme le Polisario), par des avions d'appui tactique au sol Jaguar et des Breguet-Atlantic qui auraient utilisé des bombes au phosphore et au napalm. Cette opération, estime l'agence Algérie Presse Service, qui retient la date du 15 décembre, révèle la vraie nature de la politique française, puisqu'elle se serait déroulée le lendemain de l'annonce par le Polisario de la prochaine libération des otages.

Les autorités françaises ayant affirmé avec force depuis des semaines qu'elles poursuivaient un but strictement humanitaire et celui-ci étant atteint, l'attaque dirigée contre une colonne du Front serait difficilement justifiable et cadrerait mal avec la politique de neutralité réaffirmée par M. Giscard d'Estaing.

La discrétion observée par le ministère français de la défense, qui s'est contenté ce lundi matin de faire observer qu'il n'y avait ni à Dakar ni en Mauritanie le nombre d'avions français avancé par le Polisario, donne quelque crédit aux accusations lancées par le Front.

Cependant, et c'est un point important, selon certaines informations recueillies à Paris, elle se serait déroulée les 12 et 13 décembre et non le 15 comme l'affirme le Front.

Il n'en reste pas moins que l'on disposait dès le 10 décembre — donc de toute façon avant le lancement du raid aérien — d'informations laissant prévoir une issue heureuse de l'affaire des otages, informations qui circulaient non seulement à Alger et à Paris mais également à New-York, dans les couloirs des Nations unies. Pourquoi dans ces conditions une opération « coup de poing » qui aurait causé la mort de nombreux prisonniers mauritaniens du Front ? Ne prenait-on pas ainsi le risque de voir ajourner une nouvelle fois la libération des Français capturés par le Polisario ? Et si ce risque était accepté, n'était-ce pas parce que la France a décidé d'accorder un soutien de plus en plus ferme au régime du président Ould Daddah ?

DANIEL JUNQUA.

(Lire nos informations page 4.)

Un entretien avec le délégué du Koweït à Caracas

Pour maintenir la cohésion de l'OPEP, la décision sur le prix du pétrole pourrait être retardée

Les treize pays membres de l'OPEP se réunissent le 20 décembre, à Caracas, avec à leur ordre du jour le prix du pétrole. L'unanimité est loin d'être réalisée. Le cheikh Yamani vient de répéter qu'il s'opposerait à une hausse des prix et le ministre irakien aurait décidé de ne pas diriger la délégation de son pays pour protester contre « *la collusion* » des ministres favorables à un gel des prix. Le Venezuela, pays hôte, qui a tenté, ces dernières semaines, une mission de conciliation, a rappelé que « *l'unité de l'OPEP est ce qu'il y a de plus important* ». Le président Perez interviendra personnellement dans les négociations.

Pour éviter une nouvelle scission, le ministre koweïtien du pétrole, M. Abdul Mouttaleb Al Kazami, suggère, dans une interview au *Monde*, que la question des prix du pétrole soit purement et simplement écartée de l'ordre du jour de la conférence (lire page 36).

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Jacques Ruffié

Médecin, professeur au Collège de France, âgé de cinquante-six ans, Jacques Ruffié a conduit ses travaux de chercheur à la faculté de médecine de Toulouse avant de fonder le centre d'hématologie du C.N.R.S., à Toulouse également. C'est en 1972 qu'il obtient la chaire d'anthropologie physique au Collège de France. Egalement directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, Jacques Ruffié a étendu de plus en plus son champ d'observation et livré en 1976 dans un livre important « De la biologie à la culture » (Fayard) ses réflexions sur l'évolution de la société.

I. — L'histoire naturelle de nos libertés

« Jacques Ruffié, la société est remise en question de façon permanente. N'est-il pas temps de faire la part de ce qui justifie cette contestation et de ce qui ne pourrait sans dommage être rejeté par ceux qui veulent vivre ensemble ?

— Les premiers animaux vivaient en solitaires ; beaucoup d'espèces ont conservé ce statut primitif. Le solitaire doit faire face lui-même à toutes les exigences de la vie : quête de nourriture, aménagement de l'espace, protection, reproduction. Dans ces groupes, la loi demeure « chacun pour soi et Dieu pour tous ». Même rassemblés en foule, les solitaires n'ont entre eux que des rapports épisodiques (au moment de l'accouplement par exemple). Avec le perfectionnement du système nerveux et le développement du psychisme qui l'accompagne, les individus de certaines espèces se rassemblent en société. Ils se divisent en catégories spécialisées dans une activité préférentielle (récolte, ponte, etc.). Ils présentent entre eux de nombreux rapports et échangent continuellement des messages. Leur activité est coordonnée. Ici, c'est la loi de la coopération qui prévaut.

» Les premières sociétés durent apparaitre il y a longtemps, sans doute chez certains insectes de la fin du primaire. La socialisation constitue un progrès considérable. Libéré de nombreuses tâches assurées par les autres, pouvant désormais se consacrer à une activité dominante, l'animal social présente, pour cette activité, un rendement bien plus élevé que le solitaire. Les ouvrières de la ruche sont des travailleuses infatigables, la reine bat des records de ponte difficiles à imaginer en dehors du groupe qui la sert, la nourrit, la protège.

» Chaque membre de la société profite de l'activité des autres. Il ne dispose pas des seules informations qu'il pourrait recueillir lui-même, mais de celles de tous. Dès qu'une ouvrière a repéré des fleurs à butiner, sa découverte est communiquée à l'ensemble de la ruche par la « danse » qui constitue le « langage des abeilles ». La société tout entière en profite. Le babouin percevant un danger pousse un cri d'effroi qui met la troupe en alerte. Chaque individu ne dispose pas seulement de ses propres yeux ou de ses seules oreilles ; grâce à l'échange d'informations, il dispose de ceux de tous les autres.

Propos recueillis par
PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

La guerre des boutons

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale vient de proposer qu'en matière de dissuasion nucléaire la décision d'appuyer sur le bouton fatidique ne soit plus confiée au bout du seul doigt du chef de l'Etat, mais à un collège d'hommes politiques responsables.

Voilà une proposition tout à fait intéressante, bien que, en cas d'urgence, on puisse se demander si le collège de responsables ne sera pas obligé de voter comme un seul homme pour avoir quelque chance d'appuyer sur notre bouton national avant que d'éventuels adversaires aient appuyé sur le leur, collégialement ou non.

Cela dit, reconnaissons que, pour ce qui est des populations civiles, la qualité du destin auquel elles sont promises en cas de conflit atomique en serait bouleversée, puisqu'elles auraient désormais l'assurance d'avoir été vitrifiées à la suite d'un vote démocratique.

BERNARD CHAPUIS.

DE CHATEAUROUX A ORLÉANS

Semaines de musique contemporaine

En lettres d'or sur le fronton : Liberté, Égalité, Fraternité... Grâce à l'attitude particulièrement compréhensive de la municipalité, l'ancien hôtel de ville de Châteauroux est devenu, depuis le 15 octobre, *conservatoire municipal : trois* cent cinquante inscrits, quatorze *disciplines, dont une au moins sort* de l'ordinaire, la vielle à roue. Un artisan en fabrique encore en ville, le conservatoire en a acquis deux, et les élèves commencent à travailler.

Une autre particularité de ce conservatoire, c'est qu'il a été créé à l'instigation de la délégation des Jeunesse musicales qui, depuis plusieurs années, réalise un travail exemplaire rayonnant dans toute la région : outre les dix concerts de l'hiver à Châteauroux, elle organise les Fêtes musicales de Nohant *pendant* la belle saison et, *pour* faire bonne mesure, des journées *de musique contemporaine.* Xénakis était venu il y a deux ans, puis Boulez avec l'Ensemble Intercontemporain, on attendait Messiaen... Fatigué, il s'est fait excuser.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 26.)

idées

L'histoire naturelle de nos libertés

(Suite de la première page.)

» Sur le plan de la sélection naturelle, la société constitue un avantage évident par rapport au statut de solitaire. C'est pour cela que la sélection l'a retenue.

— *Mais la société conduit obligatoirement à des contraintes, pour les individus qui la composent, et ces contraintes sont plus pesantes à mesure que cette société se diversifie.*

— Une société implique une spécialisation de ses membres, une hiérarchie, des moyens de communication. L'animal social ne fait pas ce qu'il veut, mais obéit à certaines « règles », suit certains comportements, parfois très complexes. Dans les sociétés les plus anciennes, ces comportements sont innés. Ils correspondent à une programme génétique qui se déroule, toujours identique à lui-même, dès que le stimulus qui le déclenche apparaît. Ces comportements sont inscrits dans le patrimoine héréditaire, au même titre qu'un organe ou une fonction. Ils ont été, comme eux, retenus par la sélection naturelle parce qu'ils étaient avantageux.

» Dans ce type social, la liberté de choix est faible ou nulle. Mis dans la même situation, tous les individus réagiront de la même manière. Aucune place n'est laissée à la fantaisie. L'individu soumis à des comportements innés (autrefois appelés instinct) n'a pas de conscience individuelle : il ne saurait être tenu pour responsable de ce qu'il fait. Ses actions ne méritent ni réprimandes ni félicitations. Il suit des règles, mais n'a pas d'éthique. Il n'existe pas de morale du termite. En outre, aucune expérience ne saurait l'enrichir. L'abeille qui construit sa ruche ignore tout du but poursuivi. Elle obéit à un programme ancestral, auquel elle ne peut rien changer. Ce type de société est fixé de manière définitive. Toute remise en cause risque d'entraîner la disparition du groupe.

De l'inné à l'acquis

» Avec l'apparition des oiseaux, et surtout celle des mammifères, le système nerveux subit un développement considérable. L'animal devient conscient et éducable. Les comportements innés vont régresser pour faire une place grandissante aux comportements acquis. Ce changement, qui est observé tout au long de l'évolution des vertébrés supérieurs, culmine chez l'homme. Il aura un profond retentissement sur les structures sociales. Désormais, l'animal social n'est plus prisonnier de l'A.D.N., il n'obéit plus à un programme rigide : il a conscience de ce qu'il fait et peut améliorer, et parfois modifier de fond en comble, ses comportements, pour mieux les adapter à une situation nouvelle. Il entrevoit le but qu'il poursuit et agira logiquement.

— *En passant de la « nature » à la « culture », quels vous paraissent être les progrès les plus prometteurs ?*

— Les comportements acquis ne sont pas transmis par l'hérédité ni invariables au fil des générations. Ils sont enseignés par l'exemple et l'éducation et améliorables par l'apprentissage de l'expérience. L'ensemble des comportements acquis constitue la culture. La société du type culturel offre un progrès certain par rapport à la société du type organique, car elle est infiniment plus souple et plus efficace.

» A un changement de conditions de milieu, la société organique ne peut apporter qu'une réponse génétique. Si son patrimoine héréditaire ne renferme pas les facteurs nécessaires à une nouvelle adaptation, elle a toute chance de disparaître. Au contraire, la société culturelle est capable d'adaptation rapide. Face à de nouvelles contraintes, il suffit que l'un de ses membres invente une solution pour qu'elle soit enseignée très vite à tout le groupe. Dans un environnement en perpétuelle modification, l'avantage de ce système est évident. Il est le seul à pouvoir donner une solution quasi immédiate à des contraintes nouvelles. Contrairement à la société organique définitivement figée, la société culturelle est en perpétuel devenir.

» Il y a des centaines de millions d'années que l'organisation des termites n'a pas été modifiée. La France a connu cinq Constitutions en moins d'un demi-siècle. La signification et la destinée de l'individu ne sont pas les mêmes dans les deux types sociaux. Dans le groupe organique, l'individu naît avec un programme génétique qui le guidera toute sa vie. Il n'a rien à apprendre, et accomplit les mêmes gestes de la naissance à la mort. C'est un individu sans individualité.

» Son histoire est identique à celle de tous les autres membres de sa caste. L'individu de la société culturelle apprendra durant toute son existence. Ses comportements et son statut social pourront être sans cesse modifiés. Nous changeons tous d'indice et même de qualification durant notre vie professionnelle, avant d'aspirer à la retraite. A tout moment, l'animal culturel peut adapter son activité à ses goûts et à ses possibilités. Notre société est parcourue à tout instant, et dans tous sens, par des gens qui changent de place. L'individu constitue une individualité. L'avantage sélectif de la société culturelle ne saurait être mis en doute : mais il ne faut pas mésestimer ses faiblesses.

» La société organique est rigide, mais d'une grande solidité. Obéissant à un programme génétique, elle bénéficie de l'invariance de l'A.D.N. Aucun coup d'Etat ne menace la reine des abeilles, dont le statut n'a pas changé depuis un temps immémorial. Mais elle n'obtient cette stabilité qu'en renonçant à tout progrès. Libérée du carcan de l'information génétique, la société culturelle est prête à toutes les adaptations, à tous les perfectionnements, mais aussi à toutes les aventures. Aucune de nos inventions n'est inscrite dans nos chromosomes. Si un conflit atomique généralisé détruisait tous les hommes, à l'exception de quelques tribus du centre de l'Australie, l'humanité retournerait brutalement au paléolithique. Tout serait à recommencer. Une civilisation meurt plus facilement qu'une espèce.

» L'humanité constitue la société du type culturel le plus achevé. Les conditions de l'épanouissement de l'être humain tiennent à sa nature sociale : elles s'appellent conscience, liberté, responsabilité. Ses comportements innés sont modestes : l'homme doit tout apprendre. Son royaume est l'école. Il n'agit que lorsqu'il est convaincu qu'il doit le faire. Ses actions sont motivées. L'araignée qui tisse sa toile ignore les raisons de son travail. L'agriculteur sait pourquoi il sème son champ et ce qu'il peut en attendre. En l'absence de motivation consciente, aucun instinct, aucune force impitoyable ne le pousserait à semer : il mourrait de faim. C'est un danger qui ne menace pas l'abeille. L'éducation et la connaissance doivent, chez l'homme, passer au premier plan.

Notre plus grande richesse

— *L'évolution de la société serait sans doute plus aisée si l'éducation pouvait couler les individus dans le même moule, comme on essaie de le faire dans certains régimes ?*

— L'éducation est d'abord faite de nos expériences ; ce sont elles qui enrichissent notre personnalité. Aussi, tout homme présente une valeur unique ; l'histoire d'une vie ne se répète jamais. La mort, même du plus humble, est une perte irréparable. Ce polymorphisme culturel constitue peut-être la caractéristique la plus originale de l'humanité et fait que, devant une situation donnée, personne ne réagira exactement de la même façon. Il représente sans doute notre grande richesse. Mais ce polym phisme ne peut s'exercer que d la liberté. Tout système unifor sant appauvrit.

» L'homme conscient doit libre de décider, selon ses go ses ambitions, ses tendances. seule limite à notre liberté la liberté des autres. La pers nalité ne peut s'épanouir dans la tolérance. Contrainte répression tournent le dos à condition humaine. Elles ra nent l'homme au stade du gramme imposé. Conscient libre, l'homme est aussi un responsable, envers lui-même envers les autres. La responsab est la sanction de l'éthique.

» C'est pourquoi la démocr libérale et pluraliste est le gime qui répond le mieux aspirations fondamentales sociétés humaines. A leur nive toute dictature, que ce soit de l'A.D.N., d'un parti politi ou du prolétariat (ce qui revi au même), est contraire aux d nées de l'évolution. Elle va l'encontre de la vocation mé de l'homme et supprime ce fait sa valeur. Elle remet cause la lente ascension de conscience qui mit des milli d'années pour accéder au pal humain, c'est-à-dire à la liber Elle le ramène au stade de l'a malité. Certaines dictatures duré, mais aucune n'a bien fi Elles ont toujours constitué recul. »

Propos recueillis pa
PIERRE DROUIN.

Prochain article :

LA CRISE DE LA DÉMOCRATIE

ENTRETIENS AVEC...

Depuis deux mois, le Monde a publié dans la série des « Grilles du temps » des interviews de :

Henri Mendras, par Alain Giraudo (13-14 septembre) ; Georges Friedmann, par Pierre Drouin (20-21 septembre) ; Jean-Jacques Salomon, par Pierre Drouin (27-28 septembre) ; Roger Garaudy, par Bertrand Poirot-Delpech (4-5 octobre) ; Pierre Bourdieu, par Pierre Viansson-Ponté (11-12 octobre) ; Marshall Mac Luhan, par Jacqueline Grapin (18-19 octobre) ; Morris Janowitz, par Léo Palacio (25 octobre) ; Jean-Baptiste Pontalis, par Roland Jaccard (3-4 novembre); Jacques Ellul, par Gilbert Comte (8-9 novembre) ; Jacques Delors, par Pierre Viansson-Ponté (15-16 novembre) ; Jean Elleinstein, par Pierre Viansson-Ponté (22-23 novembre) ; Henri Laborit, par Pierre Drouin (29-30 novembre); Etienne Baulieu, par Marina Mollof (6-7 décembre) ; Cornélius Castoriadis, par E. A. El Maleh (13-14 décembre).

La fuite et l'inquiétude

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

Au cours des derniers mois, plusieurs médecins se sont, à nouveau, publiquement demandé s'il convient d'informer un malade de la gravité de son état, même si celui-ci est condamné à brève échéance. Pour importante que soit cette question, on ne saurait oublier qu'elle n'est qu'un cas extrême d'un problème infiniment plus vaste : devons-nous fuir coûte que coûte l'inquiétude qui nous étreint quand nous songeons à la mort, au néant, à l'infini ou devons-nous accepter cette inquiétude ? Quel est le prix que nous pouvons accepter de payer pour échapper à l'anxiété existentielle ? Quels avantages pouvons-nous, au contraire, escompter d'une lucidité souvent angoissante ? Ces questions ne sont pas théoriques. Des réponses qui leur seront données dépend sans doute, dans une large mesure, l'orientation future de notre civilisation.

Un grand nombre d'hommes ressentent intensément ces hésitations déchirantes entre deux besoins aussi impérieux que contradictoires : accepter l'ordre existant des choses en cherchant simplement les explications susceptibles de situer leur vie actuelle et leur devenir dans ce cadre donné ; rejeter les schémas préétablis et les dogmes pour comprendre l'univers et acquérir ainsi les moyens de le domestiquer peu à peu.

Ces deux aspirations peuvent, toutes deux, *déboucher* sur l'action. Cependant, on ne saurait confondre une recherche qui vise — et permet — d'agir sur l'univers et un *prosélytisme qui, pour être* parfois exalté et donner lieu à des actes de bravoure, n'en est pas moins fondamentalement imprégné de résignation devant un univers créé par des dieux. Les pyramides ou les cathédrales témoignent certes de formidables efforts humains, mais ceux-ci n'ont en rien contribué à renforcer l'emprise de l'homme sur l'univers.

L'histoire elle-même apparaît profondément marquée par une oscillation continue entre ces deux exigences. D'un monde clos, entièrement expliqué par une mythologie omnisciente mais soumise à la fatalité et aux caprices des dieux... à un univers infini, angoissant, mais dont l'homme découvre progressivement les lois et peut dès lors le contrôler toujours davantage. Ainsi se poursuit depuis plusieurs millénaires le dialogue entre un Orient mystique et un Occident pénétré d'une inquiétude conquérante et d'autant plus avide de certitudes qu'il les détruit inexorablement. Quand l'Occident s'orientalise, quand il renonce au doute et s'enfonce dans les certitudes comme au Moyen Age, il traverse alors de longues périodes de stagnation.

Jamais peut-être la tension entre ces deux exigences contradictoires n'a été aussi exacerbée qu'au sein du monde industrialisé, aujourd'hui. L'essor de la pensée scientifique, s'il découle dans une large mesure d'une remise en question généralisée, avive à son tour l'inquiétude. La soif de certitudes est alors d'autant plus intense que cette inquiétude est corrosive et déicide.

La fuite...

En observant un jeu sans y participer, on est souvent amusé par le sérieux avec lequel chaque joueur se consacre à son rôle, cherche par exemple un succès dont l'observateur sait bien qu'il n'aura aucune suite. Il est vrai que ce sérieux est une condition nécessaire à la poursuite du jeu.

Un voyageur venu d'une autre planète pour contempler la vie sur terre aurait, sans doute, un sentiment comparable. Il ne manquerait pas de s'étonner en voyant tant d'individus se livrer avec le plus grand sérieux à des activités qu'eux-mêmes jugeraient absurdes et vaines s'ils les considéraient non dans le cadre social dans lequel elles s'insèrent mais en ayant à l'esprit leur mort prochaine. De même ne comprendrait-il pas les soudaines explosions d'énergie qui s'emparent parfois de certaines gens pour acclamer ou suivre quelques dictateurs.

Plus étrange encore lui paraîtrait le souci si fréquent de se distraire « pour passer le temps ». Peut-être demandera-t-il s'il n'y a pas quelques occupations qui correspondent mieux à la fragilité de notre situation sur terre ? De nombreux interlocuteurs lui répondront qu'une existence vouée à brève échéance au néant ne peut de toute façon avoir de sens, quel que soit l'usage qu'on en fait, et qu'il ne s'agit que de vivre le plus agréablement possible, en oubliant autant que faire se peut la mort prochaine.

Tolstoï a admirablement décrit, dans son récit *la Mort d'Ivan Ilitch*, l'effroi d'un homme à l'agonie qui prend soudain conscience de la vanité, de l'inutilité de sa vie. Mais la vie d'Ivan Illich aurait-elle été préférable s'il avait ressenti ce sentiment de vanité non à sa dernière heure mais tout au long de son existence ? Ne vaut-il pas mieux, tout compte fait, repousser à nos derniers instants ce désespoir et essayer de vivre « en attendant » comme si nous étions éternels ? Imagine-t-on ce qu'il adviendrait de notre société si chacun s'interrogeait en permanence sur ses raisons de vivre ? Voit-on, par exemple, le conducteur du métro arrêter celui-ci entre deux stations parce qu'il ne comprendrait plus ce qui justifie son activité dans une perspective existentielle plus large que celle de recevoir son salaire à la fin du mois ?

On comprend alors la lutte pathétique que livrent tant d'individus pour multiplier les parades afin d'étouffer l'inquiétude qui est malgré tout en eux, afin de défendre contre un doute tenace des certitudes toujours vacillantes, afin de colmater toutes les ouvertures, toutes les interrogations par lesquelles pourrait s'infiltrer l'angoisse. Il est significatif que même ceux qui s'aventurent le plus loin dans l'inquiétude doivent pour être compris ou seulement entendus réintroduire quelques certitudes consolantes. Descartes prône le doute mais concède l'existence de Dieu. De même, Chestov remarque fort pertinemment qu'un auteur aussi inquiétant que Dostoïevski s'est cru obligé d'opposer aux interrogations angoissantes d'Ivan Karamazov les discours angéliques d'Aliocha. Là était peut-être la condition pour que sa lucidité soit supportable non seulement pour ses lecteurs mais pour lui-même.

Les conventions sociales, les idéologies, les religions jouent à cet égard un rôle éminemment utile en nous offrant un cadre de vie en quelque sorte « préfabriqué » dans lequel nous n'avons plus qu'à couler notre vie sans avoir à nous interroger sur le meilleur usage que nous pouvons en faire. Ces certitudes permettent de rejeter dans l'au-delà et de confier à quelque tribunal céleste un « jugement dernier », qui, autrement, nous assaillerait durant toute notre vie et devant lequel nous aurions nous-mêmes à décider des critères du jugement et de la sentence.

...et l'inquiétude

Il est pourtant des individus qui n'acceptent pas, qui ne peuvent accepter, bien malgré eux, cette quiétude. Ces « hommes souterrains », comme les appelle Dostoïevski, ont rencontré la mort et ils sont comme imbibés de ce sentiment tout au long de leur vie (1). Cette angoisse qu'Ivan Illich ne ressent qu'à la veille de sa mort, eux l'endurent toute leur vie. A ceux-là, les conventions sociales paraissent ridicules et vaines et ils ne peuvent étouffer leur inquiétude en adhérant à quelques systèmes de penser globalisant. Certains de ces hommes se laissent aller au désespoir ou se renferment sur eux-mêmes. D'autres acceptent, en titubant parfois, de porter ce fardeau. Ils prennent alors sur eux l'angoisse des hommes. C'est eux qui fixent les nouvelles règles sociales en bousculant les anciennes. C'est eux aussi qui créent les nouvelles religions. La raison d'être que la plupart des hommes recherchent dans les conventions et les dogmes ambiants, eux la trouvent en proposant à l'humanité des voies nouvelles. Ce courage existentiel rare leur donne une puissance considérable sur les autres hommes. Ils sont les consolateurs de l'humanité ou ses bourreaux. Ils sont ses guides ou ses tyrans. Jésus fut de ces hommes-là. Hitler et Staline aussi.

Il serait tout à fait vain de prétendre comparer le bonheur de l'homme en quête de certitudes et celui de l'homme qui ne se lasse pas d'interroger l'univers. En revanche, chacun de nous doit se demander s'il accepte de laisser ces « hommes souterrains » décider toujours de son sort.

Jusqu'à ce siècle, à l'Inquisition et aux Croisades dévastatrices, on pouvait opposer l'extraordinaire puissance consolatrice du christianisme. A la fin du siècle dernier, Dostoïevski pouvait encore mettre en présence dans sa *Légende du Grand Inquisiteur* un Jésus apportant aux hommes l'inquiétude et un Grand Inquisiteur prétendant les consoler en leur offrant des certitudes et des dogmes. Aujourd'hui, qu'y a-t-il à opposer aux camps de concentration, aux pays détruits, aux peuples décimés par nos religions modernes ? Comment douter que le message des prophètes du vingtième siècle — Lénine, Staline, Hitler, Mao Tse-toung — ne valait pas ce prix-là ? Le Grand Inquisiteur pouvait encore croire qu'une humanité aveuglée serait heureuse. Mais nous, le pouvons-nous ? Est-il encore possible d'ignorer les résultats sinistres de cette quête fiévreuse de certitudes qui s'empare parfois de certains hommes, de sociétés entières ?

Par ailleurs, est-on sûr que cet acharnement pour s'accrocher à des certitudes, cet « équilibre » illusoire que le moindre relâchement peut détruire soient toujours plus heureux qu'une lucidité tonique ? La tranquillité assurée à ce prix n'est-elle pas en définitive, infiniment plus pénible qu'une inquiétude assumée ?

Du reste, la propagation de la méthode scientifique rend ces certitudes de plus en plus aléatoires. Elle ne nie pas l'existence de Dieu ou l'immortalité, mais elle rend impossible l'affirmation péremptoire de ces hypothèses.

Aussi longtemps que l'homme se sentait — et était — totalement impuissant face à son environnement, il lui était nécessaire d'imaginer des explications cohérentes pour se situer dans un univers incompréhensible. Au fur et à mesure qu'il acquiert de nouveaux moyens d'action qui lui permettent de modifier cet environnement, il s'agit de moins en moins pour lui de *s'adapter* à l'univers, mais bien de chercher à *adapter* progressivement celui-ci. Aujourd'hui, l'humanité, échappant à la fatalité, doit donc apprendre à tracer elle-même sa voie en renonçant à amadouer l'univers par des invocations ou des offrandes qu'il dédaigne, pour mieux le dompter.

(*) Maître de conférence à l'Institut politique de Paris.

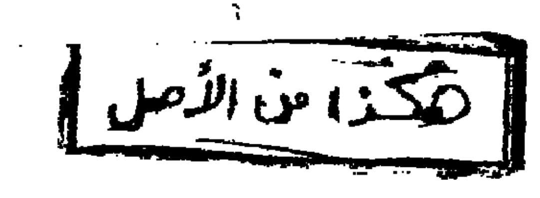
(1) Dostoïevski : *Ecrits du souterrain.*

UNE RÉPONSE D'HENRI LABORIT

A la lettre d'Henri Nouyrit (le Monde du 13 décembre), le docteur Henri Laborit réplique :

Je voudrais me faire pardonner par M. Henri Nouyrit en lui disant que je ne suis pas très éloigné de la conception qu'il nous rappelle, celle de Steiner. En effet, j'ai proposé, dans un livre aujourd'hui épuisé : *l'Agressivité détournée* (coll. « 10/18 » Union principale d'édition), de remplacer « Liberté, Egalité, Fraternité » par « Conscience, Connaissance, Imagination ». Conscience de nos déterminismes ; connaissance progressive et jamais finie des lois qui les gouvernent ; imagination permettant de découvrir les moyens d'utiliser ces lois pour faire autre chose que ce que nous faisons. Cette trilogie est pour le moins réalisable, parfaitement et exclusivement humaine, et n'est pas susceptible d'être détournée comme la précédente au profit du maintien d'un système archaïque de dominance.

RECTIFICATIF. — Dans l'article d'Henri Fesquet « Les héritiers de l'avenir », publié page 2 dans *le Monde* du 17 décembre, il fallait lire : « *le déjà « cuit », comme disait Lévi-Strauss* », et non le déjà « *écrit* ».



LE PLAN ISRAÉLI

nouvelle souplesse d'Israël

M. Ben Elissar, le seul

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE PLAN ISRAÉLIEN DE RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

Deux personnalités cisjordaniennes modérées, MM. Hikmet Masri et Elias Freij, ont rejeté, ce lundi matin 19 décembre, s projets de M. Begin concernant l'avenir de la Cisjordanie. . Hikmet El Masri (ancien président du Parlement jordanien ami personnel du président Sadate) et le maire de Bethléem, . Elias Freij, ont en effet affirmé qu'il n'y avait « rien de bien ouveau » dans ces propositions, déjà avancées par les gouvernements israéliens précédents.

« On ne saurait considérer comme une réponse valable à nitiative du président Sadate un plan qui permettrait à l'armée raélienne de demeurer sur le Jourdain, à l'implantation juive se poursuivre sur notre terre et qui, en outre, passe sous lence le problème de Jérusalem », a déclaré M. Hikmet El asri. Il a souligné qu'il ne pouvait aller plus loin dans ses éclarations. « Tout ce que j'ai à dire, a-t-il ajouté, je l'exprimerai rectement au président Sadate, dont j'approuve fondamentalent les efforts en vue de la paix. »

De son côté, M. Elias Freij a noté qu'il voulait « espérer que texte publié par la presse était incomplet. Car il n'est pas possible que le chef du gouvernement israélien, au moment où il t invité en Egypte par le président Sadate, se borne a de telles opositions ». L'éditorialiste du journal arabe « Al Kuds », araissant à Jérusalem-Est, reprend les mêmes idées. « Il est impossible, écrit-il, que nous attendions vingt ans encore notre droit à l'autodétermination. Il est impossible que les Arabes acceptent le maintien d'une présence militaire israélienne en Cisjordanie et à Gaza, qui ne serait rien d'autre que la poursuite de l'occupation. »

● A ALGER, M. Abou Ayad, membre du comité exécutif de l'O.L.P., qui représente la tendance dure au sein du Fath, a accusé samedi le président Sadate de « préparer un plan de liquidation de la cause palestinienne à partir de la conférence du Caire ». « La résistance palestinienne, a-t-il dit, combattra toutes les solutions de capitulation qui visent la liquidation du peuple palestinien et sa révolution. » « El Moudjahid » estime, pour sa part, que le président Sadate prépare un accord séparé avec Israël et qu'une « course contre la montre » est engagée dans ce but au Caire. L'agence gouvernementale A.P.S. dénonce, de son côté, « l'irréalisme politique du régime de M. Sadate et son obstination à faire cavalier seul ».

● A DAMAS, plus d'un demi-million de personnes ont manifesté dimanche pour dénoncer la politique du président égyptien à l'égard d'Israël. Des mots d'ordre hostiles ont été lancés à l'adresse de M. Sadate et de sa « politique de capitulation » : « Traitre, tu nous a vendus pour une poignée de dollars », pouvait-on notamment entendre. Prenant la parole, au nom du Baas, le premier ministre syrien, M. Abdel Rahman Khleifaoui, a déclaré que « le destin de toute la nation arabe ne pouvait être choisi par un chef qui a jeté les armes et préfère la capitulation ». Le ministre des affaires étrangères, M. Abdel Kalim Khaddam. Le ministre des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, a déclaré, enfin, que la Syrie ne se joindra en aucun cas à la réunion du Caire ni « à une conférence, où qu'elle se tienne, venant après la visite en Israël du président Sadate ».

● A AMMAN, en l'absence du roi Hussein, qui effectue un voyage d'information en Arabie Saoudite et dans les pays du Golfe, la presse jordanienne juge inacceptables les grandes lignes du plan de paix esquissées par M. Begin. « Ce que le premier ministre israélien considère comme des concessions israéliennes en Cisjordanie et à Gaza », écrit le quotidien « Al Destour », « est toujours en dessous du niveau de concessions acceptables aux Palestiniens et aux Arabes ». Israël désire créer « une entité semblable à Berlin-Ouest, entourée par les forces militaires israéliennes et refuse de restituer la Jérusalem arabe ». « Al Akhbar » écrit pour sa part qu'Israël s'efforce de « figer les réalités de la zone arabe qui l'entoure pour les vingt années à venir. Il tente également d'empêcher toute présence militaire arabe dans les territoires d'où il entend se replier ». — A.F.P., Reuter.)

La « nouvelle souplesse » d'Israël

(Suite de la première page.)

Le premier ministre israélien a nfirmé que ce point figure dans s propositions, mais il ne semble is, selon les milieux informés, ie cette liberté d'établissement ra accordée aux Arabes vivant tuellement hors du territoire de Palestine. Le problème des fugiés reste donc apparemment l'état.

A propos de Jérusalem enfin, . Begin a confirmé qu'il s'opposait à toute division de la ville, ais il a ajouté : « Nous aurons ut-être une proposition concernant l'auto-gouvernement des représentants religieux des Lieux ints. (...) Cela viendra dans les égociations. Nous examinerons nt arrangement. Ce qui est sûr, est qu'il y aura d'abord un accès mplètement libre pour toujours ux Lieux saints. Ensuite, nous ermettrons aux représentants regieux de gérer les affaires de hacun des Lieux saints, d'une anière autonome. »

Ces propositions sont-elles à rendre ou à laisser, ou bien sontlles une base de départ susceptible d'être assouplie au cours de i négociation ? M. Begin n'a pas xclu la seconde hypothèse, et 'ailleurs le vague de ses formutions laisse espérer une certaine ouplesse. Par exemple, le premier inistre n'a pas écarté l'expression « homeland » (foyer) employée ar M. Carter. Tout en préférant terme « autogouvernement », il y a vu qu'une nuance de vocabulaire. Il n'a pas rejeté non plus mot « autodétermination ».

De même, la question des liens ui pourraient être établis entre s « Palestiniens arabes autouvernés » et la Jordanie voisine lui a malheureusement pas été sée. On ignore donc jusqu'où la souveraineté de cette entité nt les contours juridiques tout itant que géographiques restent définir. Pourtant, est-ce un sard ou un oubli délibéré ? . Begin n'a pas réaffirmé l'oppoion qu'il exprimait régulièreent dans les déclarations de ce nre à l'idée d'un « Etat palesnien ».

Une « nouvelle souplesse »

C'est très probablement sur tous s points que les dirigeants amécains ont questionné leur hôte cours des deux séances de égociation « au sommet », chacune de deux heures, qu'ils ont les vendredi et samedi, entreupées de plusieurs entretiens et hanges de messages avec Le ire. Pour le moment, la réaction néricaine reflète un encouragement calculé. Une déclaration e par M. Cyrus Vance aux urnalistes après le deuxième et rnier entretien indique que le président « a apprécié l'approche constructive du premier ministre et exprimé sa conviction que MM. Begin et Sadate font ensemble des pas importants sur la voie d'une paix juste et globale ». De l'avis des Etats-Unis, ajoute le texte, « la compréhension et les qualités d'homme d'Etat dont fait preuve le premier ministre sont une contribution notable au processus de paix ».

Dans l'entourage du président, on précise un peu cette déclaration en notant que les discussions ont été « constructives et encourageantes », que M. Begin a fait preuve d'une « nouvelle souplesse » et que ses propositions sont « un pas vers une solution d'ensemble ». Toutefois, ajoute-t-on, des « pas supplémentaires seront nécessaires à l'évidence ».

Autrement dit, les dirigeants américains ne veulent surtout pas décourager le chef du gouvernement de Jérusalem, dont on admet qu'il a fait un effort méritoire pour s'écarter des thèses annexionnistes et bibliques qu'il défendait jusqu'à présent. Mais il n'est pas question d'avaliser en bloc ses propositions, qui devront d'abord, pour aboutir, recevoir l'accord du président égyptien. M. Begin s'est même gardé, dans son entretien télévisé, de forcer la note sur ce point. Comme on lui demandait si M. Carter lui avait dit de reconsidérer certains éléments de son plan, le premier ministre a répondu par la négative, tout en ajoutant : « M. Carter considère ces propositions comme une bonne base de négociation. (...) S'il dit que c'est une bonne base, cela veut dire qu'il y a quelque soutien (...), mais naturellement l'aval américain ne pouvait être complet. »

Américains et Israéliens semblent d'accord en tout cas sur la procédure à suivre. M. Begin a réaffirmé qu'il ne prendrait pas l'initiative d'un règlement séparé, mais qu'il serait « prêt à considérer » une éventuelle proposition égyptienne d'accord bilatéral préalable auquel les autres pays se joindraient par la suite. « Tout comme, a-t-il rappelé, l'Egypte a signé la première, en 1949, les accords d'armistice, suivie sept mois plus tard par la Syrie. » Du côté américain, on pense que le point faible dans le très disparate « front du refus » est la Jordanie, dont l'entrée en lice pourrait entrainer plus tard celle de la Syrie. Comme, d'autre part, il n'y a pas de dissension avec Jérusalem sur la mise à l'écart de l'O.L.P., Washington soutiendra probablement l'approche de M. Begin en faveur d'une solution « à la rhodésienne », c'est-à-dire d'un arrangement avec les Arabes modérés vivant en Cisjordanie et à Gaza, avec l'aval du roi Hussein. Mais cette stratégie exige évidemment que tout l'effort soit concentré sur la question palestinienne, et que les concessions de Jérusalem sur ce point aillent à la limite du possible.

MICHEL TATU.

LES SIX POINTS DU PLAN BEGIN

Voici les six points des propoions de paix que le premier inistre israélien, M. Menahem gin, a révélés dimanche 18 démbre à la télévision amériine :

1) Autogouvernement (self le) et autonomie pour la Judée la Samarie ;

2) Suffrage universel et élecons dans cette zone ;

3) Possibilité de revoir cet rangement, qui n'est pas défitif ;

4) L'autogouvernement et l'aunomie sont des dénominations ie M. Begin préfère à « patrie » omeland), mais qui, dit-il, sont nonymes d'« autodéterminaon » ;

5) Droits réciproques d'installation pour les communautés de uplement, juives en zone arabe arabes en zone juive ;

6) Pas de partition de Jérusam, mais autogouvernement des torités religieuses sur chacun s Lieux Saints.

M. Begin a par ailleurs indiqué 'il n'a pas demandé aux Etatsnis de signer avec Israël « un cord de sécurité mutuelle » qui arantirait le maintien de la paix 1 Proche-Orient. Il s'est déclaré alement hostile à l'idée de garanties internationales » et la mise en place dans les zones émilitarisées de stations de surillance électroniques soviétiies.

A LA SYNAGOGUE DU CAIRE

Une foule joyeuse a lancé du riz et des fleurs aux délégués israéliens

Le Caire. — La délégation israélienne à la conférence du Caire ainsi que les dizaines de journalistes israéliens ont eu droit, dimanche 18 décembre, à un accueil sans précédent de la part de la population d'Alexandrie.

Les habitants, qui s'étaient rassemblés par milliers sur le trajet des Israéliens, ont scandé : « Vive l'Egypte, vive Israël ! » et : « Vive Begin, shalom ! salam ! » C'est la première fois depuis l'arrivée de la délégation israélienne en Egypte que la foule égyptienne acclame le nom de Begin et celui de l'Etat d'Israël. Au siège du gouvernorat de la ville, tous les fonctionnaires ont vivement acclamé les Israéliens. Le chef de la délégation, M. Ben Elissar, a émis l'espoir qu'Alexandrie sera jumelée un jour avec une ville israélienne.

Auparavant, samedi soir, la délégation israélienne avait reçu une ovation chaleureuse de la part d'un millier de Cairotes qui l'attendaient devant la grande synagogue de la rue Adly, en plein centre de la ville, et lui lancèrent des fleurs et du riz, symbole de succès. Les spectateurs poussaient des cris de joie en faisant le V de la victoire. Quelques journalistes israéliens, originaires de pays arabes, pleuraient d'émotion.

« La synagogue du Caire n'a jamais vu un nombre aussi grand d'athées », remarquait l'un d'entre eux en parlant de ses confrères qui, faute d'institutions juives en Egypte, n'ont pu rencontrer qu'à la synagogue les membres de la minuscule communauté juive du Caire.

Au cours de la cérémonie religieuse, l'officiant a fait, en arabe, l'éloge du président Sadate et de sa « politique de paix ». Le chef de la délégation israélienne a exprimé l'espoir de revenir un jour « en simple visiteur ».

Lorsque les trois membres de la délégation israélienne ont regagné leur voiture, une foule enthousiaste de plus de deux mille personnes scandait : « Shalom », « Bienvenue à nos hôtes », « Vive Sadate, héros de la paix » et lançait des injures contre le président Kadhafi tandis que des femmes envoyaient des baisers aux visiteurs venus de Jérusalem.

Cette allégresse générale tient à la conviction que, avec la paix, les maux de l'Egypte vont disparaître. « Maintenant, je pourrai me marier car, après la paix, je gagnerai davantage », nous dit un jeune homme. Un gardien du musée du Caire, à qui l'on fait remarquer le mauvais éclairage des salles, rétorque : « Maintenant, avec la paix, le musée sera rénové, totalement. »

Plusieurs journalistes israéliens ont été interviewés par leurs confrères locaux. Certains de leurs articles, accompagnés de leur photo, ont été publiés dans la presse égyptienne. Le quotidien Al Ahram et les hebdomadaires Rose-el-Youssef et October leur ont donné la parole à la fin de la semaine.

Les autorités égyptiennes continuent à faire protéger leurs hôtes et ont même renforcé les mesures de sécurité autour de l'hôtel Mena House, où ils résident. Les Israéliens flânent toutefois librement, seuls ou en groupe, dans la capitale égyptienne. Dans quelques cas seulement, ils sont accompagnés d'un garde du corps.

AMNON KAPELIOUK.

UN POÈME DANS « AL AHRAM »

M. Ben Elissar, vous n'êtes pas le seul intelligent...

Le Caire (U.P.I.). — Le quotidien Al Ahram a publié, dimanche 18 décembre, sous la signature de Salah Jahine, un poème adressé à M. Eliahon Ben Elissar, chef de la délégation israélienne à la conférence du Caire.

En voici un extrait :

« M. Eliahon Ben Elissar,
Vos yeux brillent de mille idées,
Les choses semblent se dérouler comme vous le souhaitez,
Mais ne perdez jamais de vue
Que vous n'êtes pas le seul intelligent,
Que vous n'êtes pas le seul patriote
Qui se bat pour son pays
Pour les enfants de son pays
Pour la verdure, les fleurs, les oiseaux,
Pour les broderies des rideaux aux fenêtres,
Pour le rose des toiles de Renoir
Et pour tout ce qui figure dans le vocabulaire du poète...
Maintenant montrez-nous votre sourire
A dire vrai votre sourire est charmeur
Mais s'il a pour but de cacher vos intentions
Nous vous dirons : désolés, non, non et non, M. Ben Elissar
Vous n'êtes pas le seul intelligent. »

Surprise et désappointement chez les éléments les plus nationalistes du Likoud

De notre correspondant

Jérusalem. — Ni la presse ni les milieux politiques israéliens n'avaient encore réagi ce lundi 19 décembre en fin de matinée aux « idées concrètes » que le chef du gouvernement, M. Begin, vient de rendre publiques. Les concepts d'autonomie interne et d'autodétermination pour les Arabes palestiniens sont tellement neufs dans la bouche d'une personnalité comme M. Begin que le grand public israélien n'est pas encore revenu de sa stupeur.

On peut s'attendre, dans les jours qui viennent, à de nombreuses réactions de plus en plus méfiantes, pour ne pas dire hostiles, de la part des éléments les plus nationalistes du mouvement Herout, élément dominant du Likoud, le parti de M. Begin. Les instances du mouvement devaient se réunir d'urgence pour étudier les dernières déclarations du premier ministre. Mme Géoula Cohen, député du Likoud, n'a pas caché son désappointement : « Begin a évoqué d'un seul jet les dominations turque, britannique, jordanienne et israélienne sur la Judée-Samarie. Même en rêve, je n'aurais jamais imaginé que de tels propos puissent sortir de sa bouche. » (1)

Au mouvement Goush Emounim (bloc de la foi) on continue de faire confiance aux promesses du premier ministre concernant le maintien et le développement des implantations juives en Judée-Samarie (Cisjordanie). Le secrétaire général du mouvement, M. Gerchon Chafat, n'a pas caché ses appréhensions quant à la perspective d'un retrait quasi total du Sinaï.

M. Begin sera-t-il « le de Gaulle d'Israël » ? Même au sein du parti travailliste, certains éléments, qui craignent que les propositions du premier ministre ne servent de base à la création d'un Etat palestinien, envisagent de déposer une motion de censure. Rappelons que plus de 90 % des membres de la Knesset se sont prononcés contre la création d'un Etat palestinien entre Israël et la Jordanie. On attendait une réaction autorisée des principales formations politiques au cours de la séance de la Knesset de lundi après-midi.

(Intérim.)

(1) « Les Arabes de Palestine, a dit M. Begin, selon l'agence Associater Press, ont vécu sous l'autorité turque, britannique, jordanienne et israélienne. Quand bien même cette dernière aura été la plus bienveillante, les militaires doivent défendre la population et non la gouverner. »

LE PRÉSIDENT SADATE DISSOUT LE CONSEIL ÉGYPTIEN DE LA PAIX « INSTRUMENT DE MOSCOU »

Le Caire (A.F.P.). — Le président Sadate a ordonné la dissolution du Conseil égyptien de la paix et a accusé le président de ce conseil, M. Khaled Mohieddine (sans toutefois le nommer), qui est également le chef du parti de la gauche en Egypte, de fournir des renseignements aux dirigeants soviétiques.

Le chef de l'Etat égyptien a annoncé sa décision dans une interview publiée dimanche par l'hebdomadaire cairote October. Il a dénoncé l'attitude du Conseil égyptien de la paix « qui, a-t-il dit, est devenu un instrument de Moscou ». Il a ajouté : « L'Egypte a démasqué les auteurs de la parodie du Conseil mondial de la paix, qui répètent les propos de Moscou, et qui lui fournissent les éléments grâce auxquels l'U.R.S.S. calomnie l'Egypte et son peuple. »

[A la suite des émeutes de janvier dernier en Egypte, le président Sadate avait attaqué sévèrement les communistes et la gauche égyptienne, les accusant d'avoir organisé ces manifestations. Depuis le voyage de M. Sadate à Jérusalem, le Conseil égyptien de la paix et le parti de la gauche ont été pratiquement réduits au silence, les journaux ayant reçu des instructions strictes pour ne pas diffuser leurs communiqués ou prises de position.]

● M. Philip Habib, sous-secrétaire d'Etat américain chargé des négociations au Proche-Orient, qui a été hospitalisé vendredi 16 décembre à l'hôpital militaire Walter-Reed à Washington, à la suite d'une crise cardiaque, demeurait dans un état critique dimanche, mais sans aggravation, selon un communiqué de l'hôpital.

● M. Jean Herly a quitté, dimanche 18 décembre, Israël où il était ambassadeur de France depuis quatre ans. Il a été salué à son départ par MM. Yaacov David, chef adjoint du protocole, et Minervi, directeur d'Europe au ministère des affaires étrangères. M. Herly doit être prochainement nommé ambassadeur à Rabat et remplacé en Israël par M. Marc Bonnefous.

PROCHE-ORIENT

LES PERSPECTIVES DE RÈGLEMENT

Le président Sadate s'efforce d'obtenir le ralliement, à « certaines conditions », de l'O.L.P.

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Jamais sans doute les échanges n'ont été aussi intenses entre le gouvernement égyptien et l'O.L.P. que depuis le *« gel »* de leurs relations. Malgré l'expulsion de quelques représentants de M. Arafat à la fin du mois dernier, les bureaux de la centrale des fedayin bourdonnent d'activité. Les responsables palestiniens, qui s'abstiennent de faire des déclarations à la presse, conformément aux vœux de la direction à Beyrouth, sont en contact permanent avec les plus hautes autorités égyptiennes. Certains d'entre eux font la navette entre Le Caire et Beyrouth porteurs de messages *ultra-confidentiels* que l'on préfère de part et d'autre ne pas consigner par écrit.

Des indiscrétions et divers indices permettent de penser que ces échanges ont pris la forme d'une négociation, dont l'ultime objectif est d'intégrer l'O.L.P. dans la *« stratégie de la paix »* du président Sadate. Ce dernier, on le remarque, s'est bien gardé jusqu'à présent de prendre à partie nommément M. Yasser Arafat, et, tout en dénonçant l'irresponsabilité de l'O.L.P., il ne l'a pas encore éliminée de l'échiquier politique, comme en témoignent ses récentes déclarations. N'a-t-il pas affirmé, samedi 17 décembre, qu'il donnerait à la centrale des fedayin une *« nouvelle chance »* pour se réhabiliter (*le Monde* daté 18-19 décembre).

Prendre le train en marche

On fait remarquer, de même, que le Congrès national palestinien (Parlement) n'a pas été convoqué pour ratifier l'accord en six points conclu par les diverses organisations de fedayin en marge du récent « sommet » de Tripoli. Cette nouvelle plate-forme établie sous la pression du Front du refus, lequel rejette expressément tout compromis négocier avec Israël, demeure donc à l'état de projet, et pourrait être écartée à tout moment au bénéfice d'une ligne de conduite plus conciliante. On retient ici à ce propos la déclaration, le 17 décembre, de M. Farouk Kaddoumi, le chef de la diplomatie palestinienne, pour qui l'O.L.P. a adopté une attitude *« positive »* toutes les fois que *« l'opinion publique internationale lui demandait de faire preuve d'une volonté de paix »*.

Bref, vues du Caire les relations égypto-palestiniennes n'apparaissent pas irrémédiablement compromises. On parle même d'un éventuel ralliement de l'O.L.P. à la politique du Raïs *« à certaines conditions »*. Celles-ci, telles qu'elles nous ont été exposées, ne sont pas draconiennes. *« Si l'accord Sadate-Begin devait conduire à la création en Cisjordanie et à Gaza d'un Etat souverain*, nous a déclaré l'un de nos interlocuteurs, *les Palestiniens applaudiraient des deux mains, et revendiqueraient leur place à la conférence de la paix à Genève. »* Le choix du mot *« souverain »*, de préférence à celui d' *« indépendant »*, signifierait que l'on n'exclut pas des liens fédéraux ou confédéraux que le nouvel Etat établirait *« en toute liberté »* avec le royaume de Jordanie.

Certains membres de l'O.L.P. songeraient à prendre les devants en diffusant une déclaration — dont le projet nous a été communiqué — qui légitimerait sans tarder l'intégration de la centrale des fedayin dans le processus de paix en cours. Le passage le plus significatif de ce texte est libellé comme suit : *« L'O.L.P. s'engage à œuvrer en faveur d'un règlement pacifique sur la base de la déclaration conjointe américano-soviétique du 1er octobre 1977, laquelle prévoit, pour le peuple palestinien, l'exercice de son droit à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat aux côtés de celui de l'Etat d'Israël. Les deux Etats s'engageraient à vivre en paix. »*

Il va de soi que l'adoption d'un tel texte provoquerait l'éclatement de l'O.L.P. et même une confrontation, peut-être sanglante, entre les « radicaux » et les « modérés » au sein du front palestinien. Les partisans de la conciliation, soutient-on ici, sont majoritaires au sein du mouvement et sont représentées essentiellement par l'organisation du Fath, qui en dernier ressort *« prendrait le train en marche »*, laissant derrière elle les partisans de la « fermeté » ou ceux du Front du refus.

Le Fath, dont le chef est M. Yasser Arafat, bénéficie de la sympathie active de l'Arabie Saoudite. Celle-ci soutient tout à la fois les efforts du président Sadate en faveur d'un règlement rapide, et les aspirations palestiniennes concernant la création d'un Etat souverain. Les dirigeants saoudiens souhaitent que cet Etat soit fondé sous l'égide, ou pour le moins, avec l'assentiment du Fath, qui a su gagner la confiance des masses grâce à la lutte armée qu'il mène depuis 1965. Ryad serait d'autant plus favorable à M. Arafat que celui-ci aurait rompu définitivement avec l' *« aile marxiste »* de l'O.L.P.

Pour justifier une éventuelle rupture avec leurs partenaires intransigeants, les *« modérés »* font état des *« occasions perdues »* qui, au fil des années, ont plongé la centrale des fedayin dans l'impuissance. *« Si nous avions suivi les conseils du président Sadate, qui prônait dès 1972, la création d'un gouvernement palestinien en exil*, disent-ils, *nous ne serions pas aujourd'hui dans cette situation critique. »* Un tel gouvernement, constitué sur la base d'un programme acceptable par Israël et les Etats-Unis, aurait été présent à toutes les négociations, ajoutent-ils. Si l'O.L.P. n'était pas en mesure d'adopter telle quelle la résolution 242, en raison de ses imperfections, soutiennent-ils encore, elle aurait pu au moins revendiquer sa place à la conférence de Genève en acceptant auparavant comme base de sa participation, la déclaration conjointe soviéto-américaine du 1er octobre, cette déclaration constituant une version améliorée de la résolution 242.

Tout en admettant que l'actuelle conférence de la paix au Caire avait été convoquée dans des conditions préjudiciables à l'O.L.P., les modérés font valoir que les absents ayant toujours tort, il aurait mieux valu se faire représenter à la réunion d'une manière ou d'une autre.

Contrairement à ce que nous rapportait un proche collaborateur de M. Yasser Arafat (*le Monde* du 1er décembre), le président de l'O.L.P. avait bien reçu une invitation à participer de plein droit à la conférence du Caire. La lettre, datée du 26 novembre, et dont nous avons pu prendre connaissance est analogue à celle qui avait été adressée à la Syrie, à la Jordanie et à Israël. En remettant la missive à M. Dajjani, membre du conseil exécutif de l'O.L.P., le ministre égyptien des affaires étrangères par intérim, M. Boutros-Ghali l'avait assuré que l'opposition probable de M. Begin serait contournée.

Bien que fortement tenté par l'invitation, M. Arafat — nous a-t-on assuré ici — s'est réfugié dans un commode refus, de crainte de s'attirer les foudres des extrémistes de son mouvement, et surtout de la Syrie, dont les troupes de choc *au Liban auraient été capables de* lancer une offensive *foudroyante* contre le mouvement palestinien.

Le président Sadate se rend compte que la position de M. Arafat n'est pas *« enviable »*, nous a dit une personnalité proche de la présidence. Mais il estime que le dirigeant palestinien n'est pas irrémédiablement paralysé par ses *« tuteurs »* syriens. Le chef de l'O.L.P., suggère-t-on dans d'autres milieux, a encore la faculté de quitter le Liban, de s'installer dans des capitales arabes de son choix et de lever l'étendard de la révolte *« contre les Syriens et leurs alliés »*.

Un bain de sang au Liban ?

La quasi-totalité des dirigeants du Fath, surtout ceux résidant en Arabie Saoudite, au Koweït et dans d'autres pays du Golfe — qui, fait-on remarquer, se sont abstenus de condamner *« la stratégie de la paix »* de M. Sadate — ne manqueraient pas de se rallier immédiatement à leur chef. C'est à ce prix que M. Arafat pourrait assurer à l'O.L.P., ou plutôt à son aile modérée, un siège à la conférence de Genève.

Quant on objecte qu'un tel scénario risque fort de déboucher sur un bain de sang au Liban, on répond que le président syrien Assad ne commettrait pas la *« folie »* de croiser le fer avec les fedayin, alors que son armée est enlisée au Liban et qu'il est menacé tout à la fois par les milices maronites de MM. Gemayel et Chamoun et par l'armée d'Israël.

Que M. Arafat se rallie ou non au président Sadate, ce dernier, assure-t-on, dans les milieux officiels, est décidé à aller de l'avant. S'il parvient à s'entendre avec M. Begin lors de leur prochaine rencontre, la conférence du Caire se poursuivrait au niveau des ministres des affaires étrangères. Après l'élaboration d'un accord plus précis, la conférence de Genève, élargie aux autres belligérants arabes serait convoquée si ces derniers refusaient de se faire représenter. M. Sadate soumettrait le résultat de son initiative à un « sommet » arabe. Dans le cas où le verdict de ses pairs serait négatif, le chef de l'Etat égyptien n'hésiterait pas alors à conclure une paix séparée avec Israël.

Cependant, nous a déclaré une personnalité proche du président, il est douteux que nous en arrivions-là, car le projet de règlement auquel nous tenons serait acceptable par la plupart des pays arabes, l'Arabie Saoudite en tête.

C'est pourquoi le *« plan Begin »* tel qu'il a été exposé à la télévision américaine par le premier ministre israélien ne soulève pas ici un enthousiasme excessif.

Cependant les officiels égyptiens se gardent bien d'émettre un jugement définitif. Ils font valoir, peut-être à juste titre, que M. Begin n'a pas révélé l'ensemble de son projet, afin de laisser au président Sadate la satisfaction d'annoncer lui-même des concessions israéliennes plus substantielles.

ÉRIC ROULEAU.

FRANCOPHONIE

LORS DE SA CONFÉRENCE GÉNÉRALE A ABIDJAN

L'Agence de coopération culturelle et technique s'est engagée dans la voie de la rigueur

De notre envoyé spécial

Abidjan. — La cinquième conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique, qui s'est achevée le samedi 17 décembre, constituait l'occasion pour certains pays, au premier rang desquels la France, d'avancer un ensemble de propositions en vue de réformer les structures et de réorienter les activités de cette organisation internationale (1). Celle-ci est, en effet, l'objet de critiques : on peut citer, parmi les principales, la dilution des responsabilités au sein d'une direction de type collégial ; l'augmentation croissante des frais de fonctionnement au détriment des fonds consacrés aux programmes ; l'éparpillement et le trop grand nombre d'actions de type ponctuel, souvent inachevées faute de crédits.

Mais la volonté réformatrice manifestée avec vigueur par la délégation française, que dirigeait M. Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, s'est heurtée, sans doute en partie pour des raisons de forme et de ton, à une sorte de résistance passive et à la volonté d'un grand nombre de membres de ne pas remettre en cause trop brusquement les solutions mises en place antérieurement à la suite de compromis souvent délicats.

La continuité l'a donc emporté sur le changement, même si certaines des idées avancées ont fait leur chemin dans les esprits. C'est ainsi qu'a été repoussée une motion présentée par le Sénégal, le Liban et la Tunisie, visant à placer l'Agence sous la présidence d'un chef d'Etat. Les auteurs de cette proposition, appuyée par Paris, voulaient ainsi donner au secrétaire général une caution morale et politique de nature à renforcer son crédit et son autorité. Ce texte, vivement combattu par le Canada et plusieurs pays africains tels le Bénin, le Burundi et le Tchad, a obtenu douze voix, dix pays votant contre et trois s'abstenant. Il a été repoussé, la majorité exigée des neuf dixièmes n'étant pas atteinte.

La réforme du secrétariat, à laquelle la France était particulièrement attachée, a été quant à elle reportée à des travaux ultérieurs. Paris avait demandé initialement la suppression des quatre postes d'adjoints pour recommander la nomination de deux directeurs. Cette position a été assouplie, la délégation française ne plaidant plus que pour une augmentation sensible des pouvoirs du secrétaire général au détriment de l'esprit collégial qui prédomine actuellement. Ces concessions n'ont pas été suivies d'effets mais la commission des chefs de délégations a décidé de confier à un groupe de travail, sous la responsabilité du secrétariat, le soin d'étudier une éventuelle réforme des statuts de l'Agence sur ce point et de faire des propositions au conseil d'administration.

De nombreux problèmes restent donc en suspens. Ils seront de nouveau débattus lors de la prochaine conférence qui se tiendra vraisemblablement à Beyrouth, la candidature posée par la délégation libanaise ayant reçu un accueil favorable.

Le bilan des travaux d'Abidjan est cependant fort loin d'être négatif. Tout d'abord la conférence a envisagé avec faveur l'idée d'un élargissement de l'Agence en direction de certains pays africains lusophones : Guinée-Bissau, Cap-Vert, Sao-Tome et Principe. Le secrétariat général a été chargé d'entamer des pourparlers en ce sens. Cette ouverture pourrait préluder à un autre pas en direction cette fois-ci de pays arabophones.

La limitation des frais de fonctionnement

D'autre part, il a été décidé de faire un effort pour améliorer la gestion de l'organisation en réduisant notablement les frais de fonctionnement. Ces dépenses ne devront donc pas dépasser en 1978 17 millions de francs et 19 millions en 1979. En deux ans, sur un budget global de 120 millions de francs, l'économie ainsi réalisée par rapport aux prévisions antérieures sera de 9 millions de francs. Cette somme permettra d'étoffer des programmes d'aide à l'édition et à la production dans les pays africains de documents pédagogiques. Elle sera également consacrée en partie à des actions spécifiques jugées exemplaires : assistance aux Comores dans le domaine de l'enseignement, aide au Liban en matière de radio-télévision notamment.

Les économies que devra réaliser la direction de l'Agence impliquent un rigoureux effort de rationalisation, voire d'austérité. Les hauts cadres de l'organisation devront donner l'exemple, leurs salaires étant bloqués pour deux ans.

La délégation française, qui était particulièrement désastreuse de vir l'Agence s'engager dans la voie de la rigueur, a donc obtenu sur tous ces points satisfaction. Il n'en a pas été de même au niveau des programmes au sujet desquels elle a émis une *« réserve générale »*. La France estime, en effet, que les actions prévues par l'Agence, trop nombreuses, ne répondent pas dans bien des cas à la mission que l'organisation qui doit être, selon elle, d'ordre essentiellement culturel. *« Pour prendre un exemple parmi d'autres*, nous a dit M. Ligot, *l'Agecoop n'a pas pour vocation la construction de parcs à bestiaux. Elle ne doit pas s'engager dans des opérations qui relèvent d'autres institutions. Ce qui nous réunit, c'est la francophonie. Notre coopération doit se situer sur ce terrain. L'Agence n'est pas une banque de développement. »*

Là se trouve en fait le principal débat. La plupart des pays africains se refusent de séparer les problèmes culturels des questions de développement. La précédente conférence, réunie à l'île Maurice, a d'ailleurs consacré l'action en faveur du développement, notamment, en direction du monde rural comme l'un de ses axes principaux. Le Canada qui se fait le champion de cette conception avait alors proposé la création d'un fonds spécial alimenté par des contributions volontaires. Ce dernier a recueilli depuis environ 1 million de dollars, Ottawa ayant versé les trois quarts de cette somme et le Québec 50 000 dollars. Le fonds a été autorisé à commencer ses opérations sur la base d'une liste de projets urgents, sous la responsabilité d'un directeur canadien, M. Simon Venne, récemment nommé par M. Dandicko, le secrétaire de l'Agence. L'entrée en activité de ce fonds spécial marque une étape importante dans la vie de l'agence. Elle constitue aussi un succès pour les Canadiens, qui souhaitent voir l'Agecoop se développer afin de devenir la grande organisation dont la francophonie, disent-ils, a besoin, si elle veut relever les défis de notre temps et assurer sa survie en tant que communauté culturelle originale et influente.

DANIEL JUNQUA.

(1) Après l'acceptation à l'unanimité des candidatures des Comores, de Djibouti, du Zaïre et du Nouveau Brunswick et l'annonce du départ de Madagascar, l'Agence compte vingt-six Etats membres, deux Etats associés (le Cameroun et le Laos) et deux « gouvernement participants » (Le Québec et le Nouveau Brunswick). Le Vietnam (qui est membre à part entière) et le Laos n'étaient pas représentés à Abidjan.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario accuse l'aviation française d'avoir bombardé au napalm une de ses colonnes

Le « ministère sahraoui de la défense » a annoncé dimanche 18 décembre, dans un communiqué publié à Alger, que deux escadrilles de douze avions Jaguar chacune, accompagnées de quatre Breguet-Atlantic, avaient *« mitraillé et bombardé au phosphore et au napalm »*, le 15 décembre, une unité sahraouie qui regagnait ses bases après avoir attaqué le train minéralier Zouérate - Nouadhibou. Plusieurs dizaines de combattants auraient été tués, ainsi que quarante-neuf des soixante prisonniers qui avaient été faits au cours d'une attaque du train. Reprenant cette information, sous le titre *« L'impérialisme français jette le masque »*, l'agence officielle Algérie Presse-Service (A.P.S.) relève que cette attaque est intervenue *« après l'annonce de la libération imminente des huit prisonniers français »* et *« au moment où Giscard d'Estaing accusait, devant les caméras de la télévision française le P.C.F. de faire « de la politique avec des otages ». Dorénavant, a poursuivi l'agence, tout le monde saura qu'une tentative de recolonisation de l'Afrique du Nord-Ouest est bel et bien entamée selon les vieilles méthodes de la politique de la canonnière »*.

Dans une conférence de presse tenue à Alger, M. Omar Hadrani, membre du comité central du Front Polisario, a souligné que l'armée de libération sahraouie avait subi les plus fortes pertes qu'elle ait connues depuis le début des hostilités au cours d'une seule attaque, plus de cinquante maquisards ayant été tués et cinquante Land-Rover détruites. En conclusion, nous rapporte notre correspondant Paul Balta, M. Hadrani a lancé un appel à la communauté internationale et dénoncé le fait qu'*« après avoir été chassé de sa terre par les forces marocaines et mauritaniennes, le peuple sahraoui est aujourd'hui victime d'une troisième armée appartenant cette fois à une grande puissance »*.

Cette conférence de presse, souligne notre correspondant, a eu lieu le jour même où le Polisario annonçait que les huit prisonniers français étaient acheminés vers le lieu de leur libération. Ils se trouvent probablement dans la région de Tindouf, où des journalistes doivent se rendre mardi à l'aube, sans doute pour les rencontrer. Les huit Français devraient ensuite gagner Alger pour être remis vendredi à M. Kurt Waldheim.

● A RABAT, notre correspondant Louis Gravier nous signale que la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants est intervenue auprès du gouvernement marocain pour qu'il demande à M. Waldheim de renoncer à se rendre à Alger. Elle estime que, si ce déplacement était confirmé, le secrétaire général de l'ONU se prêterait à *« une opération de propagande gratuite mise au point par l'Algérie »*, et incompatible avec la neutralité qui doit être celle du premier responsable des Nations unies. La commission considère que la remise des otages doit être faite à des organismes humanitaires tels que la Croix-Rouge internationale. Des journaux de toutes tendances ont approuvé cette position.

● A NOUAKCHOTT, le président Ould Daddah a téléphoné samedi à M. Giscard d'Estaing pour lui exprimer sa satisfaction de la libération prochaine des Français détenus par le Polisario. Le directeur général de la Société nationale industrielle et minière (S.N.I.M.) a accueilli, pour sa part, « avec soulagement », la décision du Front, tout en regrettant que les employés mauritaniens de la S.N.I.M., également capturés, ne bénéficient pas d'une mesure similaire. « *Je me demande*, a-t-il dit, *pourquoi M. Marchais se permet de dissocier, dans le cadre de ses démarches pour obtenir la libération des otages, les travailleurs français des travailleurs mauritaniens.* » Il a enfin annoncé que la S.N.I.M. avait à nouveau perdu deux conducteurs de train le 12 décembre, lors de l'attaque d'un convoi, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Zouérate. L'un d'entre eux aurait été tué, et l'autre enlevé.

M. Bourges : l'armée doit être prête à assurer la protection des intérêts et des ressortissants français hors du sol national

M. Yvon Bourges estime que l'armée doit être prête à assurer hors du territoire national la protection des intérêts et des ressortissants français *« s'ils se trouvent gravement menacés »*.

Parlant samedi après-midi 17 décembre à l'Ecole supérieure de réserve et du service d'état-major, des missions et du « rayonnement » de la France, le ministre de la défense a souligné que le rôle de l'armée n'était pas seulement, en temps de paix, *« d'assurer à la fois la liberté de décision et d'action des pouvoirs publics, la protection des systèmes d'armement nucléaire, la couverture générale du territoire, la surveillance permanente de ses approches aériennes et maritimes »*.

« Ce qu'un pays comme la France attend de ses forces armées, a ajouté M. Bourges, *n'est pas séparable du rôle qu'il entend jouer dans le monde. Il n'est pas déraisonnable de penser qu'une action puisse s'avérer nécessaire, soit à la demande d'Etats amis liés à la France par des conventions particulières ou bien des Nations unies, soit, afin d'assurer, hors du territoire national, la protection, s'ils se trouvent gravement menacés, de nos intérêts ou de nos compatriotes. »*

« A cet égard, a indiqué le ministre, *il faut réfléchir au fait que, devenue l'une des premières puissances industrielles et commerciales, la France doit être attentive aux conditions dans lesquelles ses approvisionnements sont assurés. C'est en considérant ces éventualités que l'on peut parler de nos capacités militaires comme directement liées à l'action extérieure du pays, comme soutenant notre politique étrangères, confortant notre diplomatie. »*

[L'évocation des missions extérieures confiées, le cas échéant, aux armées françaises n'est pas nouvelle et M. Bourges reprend, à cette occasion, les termes des directives — en date du 16 décembre 1967, 18 mars, 7 août et 22 novembre 1968 — de son prédécesseur, M. Pierre Messmer, au ministère de la défense, ainsi que le Livre blanc sur la défense de 1972 et le préambule de la loi de programmation militaire approuvée par le Parlement en 1976.]

Djibouti

QUATRE MINISTRES AFARS DÉMISSIONNENT A LA SUITE DU CHEF DU GOUVERNEMENT

Le bilan de l'attentat à la grenade, commis le 15 décembre contre le « Palmier en zinc », à Djibouti, s'élève à cinq morts, trois des trente et un blessés ayant succombé. D'autre part, quatre nouveaux ministres ont adressé, samedi 17 décembre, leur démission à M. Hassan Gouled, président de la République et chef du gouvernement djiboutien, en l'accusant de « pratiquer une politique tribale ».

Ces démissions interviennent quelques heures après celle de M. Ahmed Dini, premier ministre. Les quatre ministres sont MM. Ahmed Youssouf Houmed, Hamad Abdallah Hamad, Ali Mahamad Houmed et Ahmed Hassan Ahmed, respectivement ministres de la santé publique et des affaires sociales, de la jeunesse et des sports, des régies industrielles et de la défense.

Comme M. Dini, ces quatre ministres sont membres de l'ethnie Afar. Deux autres ministres appartenant à cette ethnie font encore partie du gouvernement, qui comprenait au total seize membres. Il s'agit de M. Abdallah Mohamed Kamil et Ismaïl Ali Youssouf, ministre des affaires étrangères et ministre de la justice et des affaires pénitentiaires. M. Kamil est absent de Djibouti.

On ignorait encore, ce lundi, si M. Hassan Gouled avait accepté ces démissions. Le porte-parole de la présidence de la République s'est contenté d'indiquer que le président s'accordait un « temps de réflexion ».

Le gouvernement éthiopien a, pour sa part, démenti, samedi, l'accusation selon laquelle l'Ethiopie aurait inspiré l'attentat contre le « Palmier en zinc ». — (A.F.P.)

Ethiopie

● DE NOMBREUX RENFORTS ETHIOPIENS ont été acheminés par mer à Massaouah, principal port d'Erythrée assiégé depuis une semaine par les maquisards du Front populaire de libération (F.P.L.E.), indiquait-on dimanche 18 décembre dans les milieux diplomatiques d'Addis - Abeba. L'Ethiopie — par l'intermédiaire de son ambassadeur à Londres — a démenti que plusieurs quartiers de Massaouah aient déjà été pris par les les Erythréens. Par ailleurs, l'autre front de libération, le F.L.E., manifestement inquiet des derniers succès du F.P.L.E., a lancé plusieurs offensives dans les secteurs qu'il contrôle, notamment autour de Barentu et au sud d'Asmara. Dans un communiqué diffusé à Paris, il annonce avoir pris le 13 décembre la ville d'Adi-Kayel, près de la frontière du Tigré, ainsi que le village de Marara.



هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

A L'ONU

Une assemblée extraordinaire examinera [e]n 1980 les progrès réalisés sur la voie [d]'un nouvel ordre économique international

De notre correspondant

[Na]tions unies (New-York). — La [seco]nde commission de l'Assemblée [des] Nations unies a approuvé, sans [vote,] un projet de recommandation [pré]voyant la convocation d'une ses[sion] extraordinaire de l'Assemblée à [un n]iveau élevé en 1980. Il s'agira [d'éva]luer les progrès réalisés par les [diver]ses instances de l'ONU sur la [voie] de l'instauration du nouvel ordre [écon]omique et de prendre des [mesu]res appropriées pour promou[voir] le développement et la coopéra[tion,] notamment par l'adoption d'une [nouv]elle stratégie durant les [anné]es 80.

[La] commission a décidé, d'autre [part,] de créer un comité plénier qui [se] réunira entre les sessions de [l'Ass]emblée jusqu'à la session extra[ordin]aire de 1980. Ce comité surveil[lera] l'application des décisions et [acco]rds relatifs à l'instauration du [nouv]el ordre économique, obtenu lors [des] négociations menées au sein de [l'ON]U. Il devra, le cas échéant, servir [de t]ribune pour faciliter et accélérer [le] règlement des questions en [susp]ens.

[La] création de ce comité a fait [l'obje]t de longues tractations entre [les] « 77 » et les pays industrialisés. [Les] « 77 » tenaient à la mise en [plac]e de ce comité pour trois rai[sons] : 1) Pour que le dialogue Nord-[Sud] se poursuive dans une enceinte [polit]ique et pas seulement dans des [ence]intes techniques ; 2) Pour que [tous] les pays du tiers-monde, et pas [seul]ement quelques-uns d'entre eux, [com]me ce fut le cas dans le dialogue [Nord]-Sud à Paris, puissent participer [aux] négociations ; 3) Pour qu'il serve de cour d'appel au dialogue Nord-Sud.

Les pays industrialisés estimaient que ce comité ferait double emploi avec l'ECOSOC (Conseil économique et social) et ne voulaient pas, en tout cas, qu'on lui assigne la tâche, lors de sa création, de procéder a un inventaire des problèmes à discuter.

Finalement une solution de compromis a pu être élaborée et le mandat du comité est équilibré dans la mesure où il servira surtout de mécanisme pour débloquer les discussions lorsqu'elles s'enliseront et pour rattacher à l'ONU les divers forums où elles se dérouleront. Ainsi le comité sera une enceinte où l'on fera le point, mais où l'on ne négociera pas véritablement, comme à l'ECOSOC.

Les « 77 » et les pays industrialisés n'ont pu s'entendre, en revanche, pour définir « une stratégie pour le développement durant les années 80 » Les divergences profondes qui les opposent sur le plan politique n'ont pu être comblées. Les pays industrialisés ont insisté sur l'importance du « développement qualitatif » et sur la « bonne utilisation » de l'aide fournie aux pays en voie de développement. Ces derniers ont rétorqué qu'ils n'avaient pas à adopter les modèles que les pays industrialisés veulent leur imposer et que la stratégie du développement devait porter principalement sur les transformations structurelles des relations économiques internationales.

LOUIS WIZNITZER.

ASIE

Inde

Mme Gandhi s'est retirée de l'organe de direction du Congrès

Mme Indira Gandhi a démissionné dimanche 18 décembre du comité directeur du Parti du Congrès, en raison de divergences de vues avec le président de cette formation, M. Brahmananda Reddy. La décision de l'ancien premier ministre, qui, pour le moment, reste en principe membre du parti, pourrait être suivie d'une scission au sein du Congrès, la seconde depuis 1969 ; les partisans de Mme Gandhi envisagent de créer un nouveau parti, le Congrès socialiste indien. La réputation de la fille de Nehru risque cependant d'être définitivement ternie par les conclusions de l'enquête en cours sur ses activités pendant l'état d'urgence.

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — Chaque jour le public se presse autour de Patiala House, ancienne résidence princière de la capitale où ont lieu les audiences de la commission enquêtant sur les abus commis à la fin du régime de Mme Gandhi. Les séances sont retransmises simultanément par haut-parleurs à la foule massée à l'extérieur du bâtiment, et leurs compte rendus publiés intégralement par les journaux. Présidée depuis le 20 juin par un ancien président de la Cour suprême, M. J. C. Shah, personnalité dont tous ses pairs s'accordent à reconnaître l'intégrité, la sérénité, ainsi que le sens de l'humour, cette commission doit déterminer dans quelles conditions fut proclamé l'état d'urgence, et quels excès furent commis pendant sa période d'application du 26 juin 1975 au 17 mars 1977, après la défaite électorale du parti du Congrès. Une autre commission étudie, depuis le 16 décembre, comment furent créées les diverses sociétés animées par le fils cadet de l'ancien premier ministre, M. Sanjay Gandhi, sociétés qui sont aujourd'hui plus ou moins en cessation d'activité.

Enfin, un magistrat passe en revue les abus de pouvoir ou les opérations douteuses d'un ancien chef du gouvernement de l'Etat de l'Haryana, puis ministre de la défense du gouvernement central sous l'état d'urgence, M. Bansi Lal, ami intime de M. Sanjay Gandhi. Mais, ce sont de loin les travaux de la commission Shah qui retiennent le plus l'attention. Devant l'importance du nombre de plaintes dont elle est saisie — quarante-huit mille — et des dépositions, elle ne fera connaître ses conclusions qu'en juin 1978.

Nombreux sont ceux qui comprennent mal que les principaux responsables du régime qui mit en prison exactement 35 069 personnes sous l'état d'urgence, n'aient pas été punis. Aucune des personnalités mises en cause début octobre dans deux affaires secondaires par le ministre de l'intérieur, M. Charan Singh, n'a été maintenue en détention. C'est notamment le cas de Mme Gandhi. Ces arrestations précipitées ne paraissaient pas s'appuyer sur des dossiers bien convaincants et elles reflétaient plutôt, de l'avis général, la vivacité des sentiments du ministre.

D'une tout autre ampleur sont les confirmations, précisions ou révélations apportées par la commission Shah au point que Mme Gandhi, fidèle à son personnage, a choisi de la boycotter.

Depuis neuf mois, l'Inde est passée d'une période d'autoritarisme confinant à l'état policier à un régime démocratique qui a rétabli les libertés et l'indépendance de la justice. Devant le grand et salutaire déballage auquel donne lieu chaque jour les auditions de Patiala House, Mme Gandhi, se posant en martyr persécuté, fait la sourde oreille et affirme qu'il s'agit d'une opération essentiellement destinées à lui nuire politiquement. Elle a invité les membres du Congrès et de son entourage à refuser également de témoigner devant la commission. Plus que jamais divisé entre partisans et adversaires de Mme Gandhi, l'ancien parti gouvernemental est au bord de la rupture.

Les arrestations arbitraires

Des multiples témoignages d'anciens ministres, responsables politiques, fonctionnaires, policiers ou simples citoyens, le moins qu'on puisse dire, est que la fille de Nehru ne sort pas grandie. Ainsi a-t-on eu confirmation que l'ancien chef de gouvernement avait décidé seule de la proclamation de l'état d'urgence, sans même en aviser les ministres de l'intérieur et de la justice, sans requérir auparavant, comme le prévoit la loi fondamentale du pays, l'approbation du conseil des ministres, et qu'elle avait forcé la main au président qui exprimait des réserves constitutionnelles pour lui faire signer en toute hâte l'acte de proclamation.

Les mêmes témoignages, y compris ceux des responsables de la sécurité intérieure, prouvent que la situation intérieure invoquée pour instaurer l'état d'urgence n'avait rien d'exceptionnel, et que le gouvernement ne manquait pas de moyens pour y parer Rien, sinon les propres angoisses de Mme Gandhi qui, depuis le jugement la condamnant pour fraude électorale, voyait sa souveraineté battue en brèche et, se croyant victime d'un complot, n'avait plus confiance qu'en une poignée de personnes, ne semblait justifier l'incarcération de tous les responsables de l'opposition (maintenant au pouvoir). Ces arrestations, est-il précisé, furent faites dans les conditions les plus illégales et arbitraires, notamment sans mandats d'arrêt en bonne et due forme.

Des pouvoirs exorbitants et incontrôlés

D'autre part, les dépositions montrent que, sous l'état d'urgence, toutes les procédures traditionnelles de décision et d'exécution laissant place à de larges consultations étaient totalement abandonnées, au profit de « circuits courts » conférant au secrétaire particulier du premier ministre, M. R.K. Dhawan, et à M. Sanjay Gandhi des pouvoirs exorbitants et incontrôlés exposant ceux qui refusaient de s'exécuter à la prison. Ainsi a-t-on eu confirmation du fait que le fils de l'ancien premier ministre fut le « chef suprême » de l'opération d'« assainissement » conduite dans la Vieille-Delhi sous l'état d'urgence et au cours de laquelle cent cinquante mille cinq cents habitations légère ou même en « dur » furent rasées et leurs habitants transférés manu militari en vingt-quatre heures à la périphérie de l'agglomération, parfois dans des zones marécageuses. M. Sanjay Gandhi voulait ainsi, notamment, supprimer les poches de misère proches de quartiers touristiques.

Selon un témoin, Mme Gandhi aurait jugé à l'époque ce programme « excellent et digne d'être appliqué avec plus de vigueur ». Par la suite, la commission aura à connaître des excès non moins graves commis, également sous la direction de M. Sanjay Gandhi, pendant la « campagne de stérilisation » massive, laquelle a, reconnaît-on maintenant, porté un coup au programme indien de contrôle des naissances.

GERARD VIRATELLE.

REPRISE A PARIS DES NÉGOCIATIONS AMÉRICANO-VIETNAMIENNES

La troisième session des négociations américano-vietnamiennes s'est ouverte ce lundi 19 décembre, à 10 heures, à Paris, dans les locaux de l'ambassade de la République socialiste du Vietnam. Cette rencontre fait suite à celles qui ont eu lieu en mai et juin derniers dans la capitale française. Cette session avait été retardée de quelques jours pour des « raisons techniques » à la demande de Hanoï.

C'est M. Phan Hien, vice-ministre des affaires étrangères, qui préside la délégation vietnamienne ; M. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Extrême-Orient et du Pacifique, dirige la délégation américaine.

Les Etats-Unis demandent au Vietnam des renseignements, les plus précis possible, sur les quelque deux mille quatre cents soldats américains disparus pendant la guerre. Pour leur part, les Vietnamiens veulent une participation américaine à la reconstruction de leur pays, comme le prévoyaient les accords de Paris en 1973. Cenpendant, le Congrès américain a interdit tout aide directe aux pays indochinois.

AMÉRIQUES

Argentine

LES MONTONEROS DÉMENTENT AVOIR ENLEVÉ LES DEUX RELIGIEUSES FRANÇAISES

M. Miguel Bonasso, porte-parole des Montoneros (péronistes de gauche) a démenti, dimanche 18 décembre à Mexico, toute participation de cette organisation clandestine à l'enlèvement, les 8 et 10 décembre dernier a Buenos-Aires, de deux religieuses françaises, sœur Alicia (Mme Alice Domon) et sœur Léonie (Mme Renée Duquet). M. Bonasso a qualifié de « manœuvre grossière de la dictature militaire », un communiqué du gouvernement argentin mettant en cause les Montoneros dans cette affaire. Un autre représentant de cette organisation a fait, dimanche à Paris, une déclaration identique à l'A.F.P.

Le bureau de Buenos-Aires de l'A.F.P. avait reçu samedi un « communiqué » des Montoneros, dans lequel ceux-ci revendiquaient l'enlèvement des deux religieuses, et qui était accompagné d'une photographie de celles-ci posant devant l'insigne de l'organisation ainsi que d'une lettre manuscrite de sœur Alicia adressée au R.P. Guyot.

Mgr Guyot, cardinal-archevêque de Toulouse, a déclaré dimanche : « Je connais sœur Alicia, mais je n'ai pas reçu de lettre d'elle depuis très longtemps. (...) Je suis obligé d'émettre des doutes sur l'authenticité de cette lettre manuscrite. » D'une façon générale, les documents parvenus au bureau de l'A.F.P. de Buenos-Aires sont considérés, à l'exception des photographies, avec beaucoup de scepticisme par les personnalités, diplomatiques et religieuses, qui suivent cette affaire.

ASIE

LA CORÉE DU NORD AU SUD

III. — Chat échaudé...

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Après avoir visité, au début de l'été, la Corée du Nord, André Fontaine s'est rendu récemment dans celle du Sud. Dans ses deux premiers articles (« le Monde » des 17 et 18-19 décembre), il a évoqué contrastes et points de ressemblance et décrit le boom économique du Sud. Il en vient maintenant à la persistance de la tension entre les deux régimes hostiles.

Panmunjom. — A peine est-on sorti de Séoul, en direction du nord, que c'est déjà presque le front : il n'y a pas 50 kilomètres de la capitale au 38e parallèle. Campements, panneaux, convois militaires, se font de plus en plus nombreux. Les fossés antichars succèdent aux barrages de béton et aux chevaux de frise. On ne compte pas les postes de contrôle routier. Le contraste est total avec le Nord où les préparatifs guerriers sont totalement invisibles.

A Panmunjom même, dans la moitié sud de la zone dite de défense commune, mais désormais partagée en deux, tout est aux mains des Américains, signataires principaux, au nom des Nations unies, des accords d'armistice. Un serpent leur sert d'emblème : « *Don't tread on me* » — Ne me marchez pas dessus. — de devise. Les trente-cinq soldats, véritables armoires à glace, qu'ils sont autorisés à y maintenir appartiennent tous à la Military Police : campés dans une rigidité de commande, avec leurs casques ripolinés, leurs mentonnières et leurs lunettes de soleil, ils ont, vus de l'autre côté, une allure franchement patibulaire. Les Coréens du Nord, tout fluets et souriants dans leurs uniformes à la russe, semblent, face à ces Goliaths, autant d'innocents Davids. Quant à ceux du Sud, habillés comme leurs protecteurs, ils sont trop empressés pour ne pas paraître à leur service.

A y regarder d'un peu plus près cependant, ces M.P. n'ont pas l'air si méchant. L'un d'eux, aux joues d'un rouge adolescent, nous confiera qu'il s'est engagé dans l'armée par patriotisme et qu'il est bien déçu d'y trouver tant de gens qui ne songent qu'à gagner des dollars. Il n'y a pas trace d'arrogance ni d'agressivité dans la manière dont il justifie, en projetant un film, la présence américaine en ces lieux.

Parmi les curiosités nord-coréennes que l'on montre à la jumelle aux étrangers de passage, se trouve le Propaganda Village, bâti à peu de distance de la ligne de démarcation, pour faire pendant à un village entretenu à grand frais par les sudistes dans la zone démilitarisée. A croire les observateurs du Sud, on n'y voit jamais « *ni enfants, ni fumées, ni chiens, ni lessive* ». D'où ils déduisent que le village n'existe que pour la frime et qu'il n'est habité que par des équipes d'entretien. Lorsque nous avons visité Panmunjom du côté nord, on a négligé de nous le montrer, et même de nous en parler.

On nous conduit jusqu'au « *pont du non-retour* », que des dizaines de milliers de prisonniers des deux camps empruntèrent, au moment de l'armistice, pour rentrer chez eux : avant qu'ils s'y engagent on leur disait bien qu'ils ne pourraient plus revenir sur leur choix. D'où son nom. A deux pas de là, le peuplier dont l'émondage provoqua, l'an dernier, l'incident au cours duquel deux officiers américains furent tués. Leurs successeurs sont formels : le commandement des Nations unies avait informé la commission d'armistice de son intention d'élaguer cet arbre, dont les branches gênaient l'observation, et les Nord-Coréens n'avaient fait aucune objection. Nul doute, donc, pour les Américains, que l'incident a été voulu. Mais de qui l'initiative venait-elle ? « *Nous n'avons que des théories* ». La plus communément retenue veut que l'affaire ait échappé à ceux qui l'avaient montée. Depuis lors, heureusement, le climat s'est considérablement détendu. L'an dernier encore, nous dit un familier des lieux, on sentait sourdre la haine. Plus rien de tel aujourd'hui

De Panmunjom, un hélicoptère sud-coréen nous conduit jusqu'à l'entrée d'un tunnel découvert en 1975, juste assez large pour qu'une jeep puisse y rouler. Il était destiné, selon toute vraisemblance, à permettre aux Nord-Coréens de faire passer, ni vu ni connu, des soldats et même du matériel léger au Sud. La technique des tunnels est familière aux communistes asiatiques. Elle a été abondamment utilisée par les nordistes pendant la guerre de 1950, comme par les Vietnamiens. Mao, a exhorté ses compatriotes à « creuser des souterrains ». Dans le cas présent, la pente des eaux et la direction dans laquelle ont été placées les mines destinées au percement empêchent de prendre au sérieux la thèse de Pyongyang selon laquelle ce sont les gens du Sud qui ont creusé le tunnel.

Deux autres galeries ont été découvertes, dont l'une grâce au témoignage d'un transfuge nordiste ayant participé à la construction ; mais on admet généralement qu'il y en a d'autres. Inutile de dire que Séoul fait grand cas de leur existence.

Pour les dirigeants sudistes, les tunnels, dont la construction a eu lieu en un moment où des conversations officielles étaient engagées entre Pyongyang et Séoul, sont la preuve par neuf que Kim Il-sung n'est pas sincère lorsqu'il parle de réunification pacifique. En réalité, disent-ils, le « grand leader » n'a aucunement renoncé à l'usage de la force. *Les Informations coréennes*, publiées en français à Pyongyang, n'écrivaient-elles pas tout récemment encore : « *L'éminente stratégie avancée par le grand leader, le camarade Kim Il-sung, grand penseur et théoricien (...), consiste à jeter, d'une part, la base révolutionnaire puissante dans la moitié nord de la patrie... et à promouvoir la révolution dans le Sud grâce aux efforts de ses masses populaires (...)* » ?

La crainte de Séoul, c'est que, avec l'appui de commandos infiltrés, Pyongyang ne parvienne à créer des troubles dans certaines villes, et n'en prenne prétexte pour lancer ses troupes à l'assaut du régime sudiste. En fait, la dernière incursion de commando venu du Nord remonte à neuf ans. Mais le président Park n'est évidemment pas près d'oublier l'attentat dirigé contre lui, le 15 août 1974, et qui coûta la vie à son épouse. A en croire le chef de l'Etat et ses collaborateurs, l'armée nordiste serait sur le pied de guerre depuis quelque dix-huit mois et en mesure d'attaquer à n'importe quel moment.

Deux armées sur le pied de guerre

Au siège — spacieux — de la C.I.A. sud-coréenne, on déplore la sérénité avec laquelle les Américains soutiennent que les préparatifs militaires du Nord, sont essentiellement défensifs. Leur argument principal étant le faible rayon d'action des 250 bombardiers dont disposeraient les forces de Kim Il-sung, on réplique que ces appareils ont éé transférés en camions de la région de Sinuiju, près de la frontière chinoise, où ils se trouvaient antérieurement, dans une presqu'île proche du 38e parallèle, d'où ils pourraient aisément lancer des raids contre Séoul. On assure aussi que les nordistes maintiennent en permanence depuis dix-huit mois 650 000 hommes sous les drapeaux.

Nous serions bien en peine de porter un jugement sur ces affirmations. Notons tout de même qu'une des bizarreries que le visiteur étranger ne peut manquer de relever en Corée du Nord est qu'on y rencontre si peu de mâles.

La véritable obsession qu'éprouvent tant de Sud-Coréens envers la possibilité d'une attaque venue du Nord est surprenante à première vue, compte tenu de l'importance respective des populations — 15 millions au Nord, 35 millions au Sud — et de la présence américaine aux côtés des forces du président Park, alors qu'il n'y a pas de troupes étrangères au Nord. Mais il est vrai que le Sud souffre d'un double handicap stratégique. D'une part, Séoul est beaucoup trop près du 38e parallèle, ce qui est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles M. Park a laissé prévoir la création, à 100 kilomètres plus au sud, d'une capitale administrative, réplique coréenne de Washington ou de Brasilia. D'autre part, personne n'est en mesure de dire ce qui se passerait au cas où, après avoir repoussé une invasion nordiste, les troupes sudistes parviendraient à porter la guerre sur le territoire de l'agresseur. Pour tout dire en deux mots, d'un côté il y a un « sanctuaire », de l'autre on est le dos à la mer.

Chat échaudé craint l'eau froide. Personne au Sud n'a oublié la soudaine offensive du 25 juin 1950, qui conduisit en quarante-huit heures à l'occupation de la capitale par les troupes communistes. Mais on oublie plus facilement les facteurs qui ont pesé sur le déclenchement de l'invasion : déclaration d'Acheson, secrétaire d'Etat, selon laquelle la Corée du Sud ne faisait pas partie du périmètre défensif des Etats-Unis — lesquels avaient évacué la Corée en 1949, — multiples proclamations du président sud-coréen, Syngman Rhee, annonçant que ses troupes allaient libérer le Nord, décision du même Syngman Rhee de se maintenir au pouvoir bien que, quelques jours avant le début des hostilités, il ait perdu les élections législatives, caractère monolithique d'un bloc communiste dont la Chine faisait alors partie.

Les circonstances présentes ne sont guère comparables. Les Etats-Unis ont des troupes sur place et, s'ils parlent de retirer progressivement leurs forces terrestres, ils répètent à chaque instant qu'ils maintiendront aviateurs et marins et qu'ils sont engagés à protéger la Corée du Sud. Le régime, qui s'appuie sur une économie en pleine expansion, est assez musclé pour ne pas risquer de perdre les élections de l'an prochain. Il se garde bien de parler d'attaquer le Nord, ce qu'il ne pourrait d'ailleurs faire sans la permission des Etats-Unis, sous le commandement opérationnel desquels ses troupes sont placées. A vrai dire il donne plutôt l'impression d'avoir fait son deuil de la réunification.

En 1950, on était en pleine guerre froide, et il est exclu que Kim Il-sung ait pu agir sans le feu vert de Staline. On imagine mal M. Brejnev en faire autant. Quant à la Chine, son conflit avec l'U.R.S.S. lui fait voir d'un mauvais œil tout ce qui pourrait entraîner une nouvelle tension en Extrême-Orient. Aussi bien, lorsque Kim Il-sung est venu à Pékin après la chute de Saigon, s'est-il vu nettement décourager de courir des risques par ses interlocuteurs chinois. Tous ces arguments, joints au fait que la Corée du Nord serait bien folle d'exposer à la destruction rapide les innombrables usines, palais, immeubles d'habitation qu'au prix d'un effort énorme, et sans aide extérieure, elle a édifiés, rendent bien impr[...] bable qu'elle songe à une te[...] aventure.

Les Sud-Coréens sont les pr[...] miers à affirmer que plus [...] temps passera, plus il sera dif[...] cile aux nordistes de se mesur[...] avec eux, quand ce ne ser[...] qu'en raison du décalage crois[...] sant des capacités industriell[...] Mais c'est pour cette raiso[...] disent-ils, que la période actue[...] est particulièrement critiqu[...] Pyongyang ne pouvant pas main[...] tenir bien longtemps sous l[...] drapeaux des centaines de mi[...] liers de soldats qui seraient pl[...] utiles dans la production. Ain[...] s'explique que les sudistes fasse[...] eux-mêmes un tel effort mil[...] taire et qu'ils ne reculent deva[...] aucun moyen, y compris la co[...] ruption, pour persuader les Am[...] ricains de ne pas retirer leu[...] troupes.

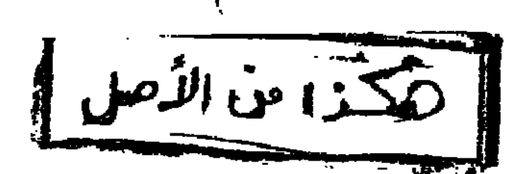
L'armée met en ligne, en tem[...] de paix, 600 000 hommes, pl[...] 25 000 aviateurs et 20 000 mari[...] et tout le monde subit un entra[...] nement préparatoire ou de réser[...] intensif. Elle dispose de quelq[...] 1 000 chars et 300 chasseu[...] contre le double au Nord, et [...] 100 bombardiers contre 250. [...] Corée du Sud dépend largemen[...] pour son équipement, des fou[...] nitures américaines : les Etat[...] Unis ont contraint le préside[...] Park, il y a quelque temps, [...] renoncer à acheter des fusées [...] la France. Mais de plus en pl[...] d'armes sont produites dans [...] usines locales, notamment d[...] pièces d'artillerie lourde. Sort[...] ront-elles un jour également d[...] armes nucléaires ? Le préside[...] Park a évoqué cette éventuali[...] dans une interview au *Wa[...] hington Post* en 1975. Tel un[...] versitaire, par ailleurs, plut[...] réservé à l'égard du régime, [...] eu ce mot effroyable, comm[...] nous lui faisions remarquer qu'[...] était plus difficile d'employer d[...] telles armes contre des compa[...] triotes que contre un autre peu[...] ple : « *Pour nous, ce ne son[...] plus des compatriotes...* »

Il est difficile de se laisse[...] porter par la passion aussi loi[...] de la vérité. Trente ans de sépa[...] ration absolue n'ont pas suffi [...] enlever au peuple coréen so[...] identité nationale et sa profond[...] homogénéité.

Prochain article :

UNE MÊME PATRIE





LOIN DES CAPITALES

Philippines : les Kalingas ne veulent pas mourir pour un barrage

A l'horizon, les montagnes se rejoignent en une gorge étroite, cône immense où semblent converger les lignes de la vallée. De part et d'autre, des rizières en terrasses escaladent les pentes, ondoyant au gré des sinuosités du relief. A perte de vue, dans un moutonnement bleuté, elles reflètent le ciel comme les marches de verre d'un escalier de Titan. Du sommet des monts couronnés de pins et où pointent les soleils des tournesols, s'étirent en longues taches brunes les terres préparées pour les cultures sur brûlis. Au creux de la vallée, serpente une rivière aux eaux turbulentes.

C'est ici, au confluent des rivières Pazil et Chico, non loin de la petite ville de Lubuagan, dans un des paysages les plus étonnants sculptés par l'homme, *que doit être construit « Chico IV »*, le plus grand des quatre barrages qui bientôt transformeront la vallée en une succession de lacs artificiels. Le projet est l'un des plus importants d'Asie. D'un *coût de 1 milliard de dollars*, il permettra d'alimenter en électricité la majeure partie de Luçon, l'île principale de l'archipel philippin.

A Tomniangan, près d'un des rares ponts qui enjambent *la Chico, sont* situées les *installations* des équipes d'ingénieurs de la National Power Corporation, maître d'œuvre du projet. La présence aux alentours de deux bataillons d'infanterie en armes témoigne que l'entreprise *soulève* quelques problèmes. En fait, la construction des barrages condamne à la dispersion et, à terme, à la disparition, une ethnie : les Igorots, environ un demi-million de personnes qui habitent cette région depuis près de deux millénaires et y ont développé une culture originale basée sur l'autarcie et des croyances animistes. Les Igorots se divisent en quatre grandes tribus : Bantoc, Kalinga, Ifugao et Benguet. Les deux premières sont directement touchées par le projet gouvernemental, représentant environ cent mille personnes.

La province des Montagnes, au nord de Luçon, est l'une des plus reculées de l'archipel, très peu touchée par les influences étrangères, espagnole puis américaine, qu'ont connues les Philippines au cours des siècles. Même les prêtres espagnols renoncèrent rapidement à convertir les *« infidèles Igorots »*, qui, repliés dans leurs montagnes, opposaient une résistance farouche. Ils sont encore aujourd'hui peu christianisés. Après la colonisation américaine en 1898, les contacts avec l'extérieur ont été plus fréquents, mais les tribus continuent pour la plupart à vivre selon des coutumes ancestrales.

Le troc et l'autarcie

DANS le village où nous arrivons, aux environs de la bourgade de Tingiayan, à une vingtaine de kilomètres de Lubuagan, c'est bientôt l'heure du repas. La plupart des hommes sont dans les rizières. Certains, âgés, vêtus d'un simple tissu torsadé passant entre les jambes, aiguisent des *machettes* sur des pierres.

Les femmes ont des tâches importantes dans la communauté. Elles travaillent aussi dans les rizières, transportant des charges énormes sur leur tête, *rétablissant* l'équilibre de légers mouvements des bras pour passer sur les étroits murets d'irrigation. Certaines sont, dit-on, dotées d'un pouvoir surnaturel de guérisseuses. Dans les maisons où l'air pénètre de toutes parts entre les lamelles de bois de pin ou les nattes, elles sont comme l'homme l'hôte des *« palanos »* (fêtes) que provoque la venue d'un étranger. On y boit force *basi*, sorte de vin obtenu à partir de la canne à sucre.

Les jeunes filles, qui ont parfois le visage peinturluré de rouge, vivent dans des maisons séparées de celles des parents, généralement avec les veuves du village. Les jeunes garçons habitent également en communauté dans des maisons, appelées *« oboq ». La plupart des jeunes sont vêtus* à l'occidentale. De plus en plus, certains tendent à quitter les villages pour travailler à la ville.

Les Kalingas, surtout ceux des villages reculés, *connaissent mal* l'utilisation de l'argent. S'ils en ont, ils le dépensent immédiatement. Le troc est encore très répandu, pour obtenir du sel notamment. Mais les villages vivent pratiquement en autarcie. Du riz au café, ils produisent tout. L'essentiel de la vie étant concentré sur les terrasses : sans instruments mécaniques, les Kalingas creusent la roche, amassent la terre, irriguent et cultivent dans un *effort* millénaire. Les *rizières sont* privées, mais le système d'irrigation et l'eau sont communautaires. Ils font deux récoltes par an.

A la machette contre l'envahisseur

CHAQUE village est lié aux voisins par des « pactes de paix » *(bodang)*. Ceux-ci réglementent l'utilisation de l'eau. Ils permettent surtout aux membres des communautés signataires de se déplacer librement. Le petit village d'Ableg a, nous dit-on, cinquante-six pactes avec des communautés même très éloignées. Cette institution s'est développée à la fin du siècle dernier avec l'accroissement des contacts entre communautés le long de la route stratégique construite par les Espagnols entre Abra et la vallée de la Chico à travers la Cordillera Central. Les pactes, dont un ancien du village est le garant, comportent des clauses précises en cas de litige. Mais le plus souvent un incident grave — le meurtre d'un membre d'un village par l'habitant d'un autre — se solde par une expédition punitive dans le village du meurtrier. Car l'âme de la victime sera *« errante »* jusqu'au jour où l'on rapportera la tête de celui-ci — ou d'un de ses proches. Six mois avant notre passage, un *« règlement »* de ce type avait eu lieu dans le village voisin. La désignation du *« vengeur »* donne lieu à de grandes cérémonies au cours desquelles on égorge des animaux. Coupeurs de têtes entre tribus, les Kalingas sont, en revanche, très paisibles à l'intérieur de leur communauté.

Animistes, les Kalingas croient que l'esprit des morts continue à vivre. *« Le café pousse sur leur tombe, signe que la vie se poursuit »*, nous dit le chef du village. *« Si nous quittons la terre de nos ancêtres pour la livrer aux eaux du barrage, qui s'occupera de leurs âmes ? Déracinées, elles mourront ensevelies par les flots. »*

Sans être la seule, c'est l'une des raisons pour laquelle les Kalingas se battent aujourd'hui contre les autorités qui veulent les chasser de leur montagne. Le projet date de 1974. Normalement, la construction aurait dû commencer l'année dernière. Mais la résistance des tribus a différé les travaux. A plusieurs occasions, les équipes d'ingénieurs ont dû reculer devant des indigènes, armés de lances et de flèches. Près de *Bantoc*, ce *sont les femmes qui, à la machette*, complètement nues — conformément à la tradition, — ont repoussé les envahisseurs en l'absence des hommes. Si bien que l'entreprise allemande *chargée de l'étude du projet a déclaré forfait* et plié bagages en octobre 1976.

Le gouvernement a donc confié l'opération à la National Power Corporation. En même temps, *changeant* de priorité, il concentrait son effort sur le barrage numéro quatre, près de Lubuagan, renonçant momentanément à Chico-II, dans une région où habitent des Bantocs réputés particulièrement belliqueux. Les Kalingas semblaient surtout aux autorités moins unis. Bien que onze villages doivent être détruits et dix mille personnes déplacées, le gouvernement pensait qu'avec deux bataillons l'affaire serait rapidement réglée. Le harcèlement des camps de la National Power Corporation, la succession d'incidents — meurtres de soldats isolés dans la jungle, — témoignent que les Kalingas ne sont pas si faciles que cela.

Rivalités tribales

« *SI nous n'avions pas été trompés...* » nous dit le chef de village, laissant sa phrase en suspens. Au départ, les Kalingas ont été près d'accepter de partir. Lorsque la Panamin (Presidential Assistance on National Minorities) vint dans la région en octobre 1975, elle fit naître un grand espoir. Comme le Bureau des affaires indiennes aux *Etats-Unis, la* Panamin a pour mission de sauvegarder les minorités tribales, nombreuses aux Philippines. Sa *« politique »* a consisté jusqu'à présent à créer des *« réserves »*. En grande pompe, les chefs de tribus ont été invités à Manille. Dans leurs costumes traditionnels ils ont été logés dans les hôtels de luxe de la capitale, transportés en Mercedes climatisées. *On leur a fait beaucoup* de promesses. De retour dans leurs montagnes, ils ont élevé des statues de bronze au président Marcos. Ils savent aujourd'hui qu'elles seront emportées par les eaux, comme *leurs villages et* leurs rizières. Les Kalingas ont vite compris que rien ne serait préservé de leur culture, que rien n'avait même été prévu pour leur logement — *c'est*, paraît-il, l'une des raisons pour *lesquelles* les Allemands ont renoncé au projet. Ils sont en fait destinés à descendre vers la plaine, ce qu'ils craignent par dessus tout, car y sévit la malaria. Quant à l'indemnisation pour leurs rizières en terrasses, elle est minime : évidemment, la propriété de ces terres n'a jamais été enregistrée ; en droit, elles appartiennent à l'Etat...

Les autorités ont surtout essayé de diviser les tribus pour imposer leur volonté. Elles ont notamment armé les membres des communautés qui ont fait allégeance, faisant renaître les rivalités tribales. Officiellement, cette opération a pour but de *« protéger »* les villages contre les opérations de la New People's Army (N.P.A., maquisards se réclamant du maoïsme), dont les campements se trouvent dans les montagnes, plus à l'est. Celles-ci tente, assurément, de tirer parti du mécontentement des indigènes pour étendre ses opérations de guérilla.

En novembre 1976, en effet, une partie des chefs de village opposés au projet s'étaient rendus à nouveau à Manille pour parlementer. A leur retour, la plupart ont été arrêtés. Pour être *libérés, ils doivent non seulement s'engager* à respecter les directives du gouvernement, mais aussi à ne parler à aucun étranger ou journaliste philippin. Depuis cet incident, une centaine de jeunes Kalingas dont les chefs de village sont en prison ont quitté la région : ils se sont rendus de l'autre côté des montagnes pour s'entraîner dans les camps de la N.P.A.

Un nouveau Mindanao ?

L*E gouvernement ne tient visiblement pas* à ce que cette *situation s'ébruite*. Ceux qui parlent aux étrangers savent qu'ils seront dénoncés. *Les* missionnaires qui *ont* pris parti *pour les Kalingas sont en butte* à une *surveillance* étroite, parfois arrêtés comme une anthropologue philippine, Mme Mariflor G. Parpan.

Le silence dont les autorités veulent recouvrir *cette affaire s'explique :* la Banque mondiale qui, au départ, devait financer l'opération, est aujourd'hui hésitante. Du côté américain, on laisse entendre qu'elle serait prête à renoncer si aucune solution *satisfaisante n'était* trouvée.

Les Kalingas sont décidés à résister à n'importe quel prix. Même s'il faut se battre aux côtés de la N.P.A. dont, au *demeurant*, les *objectifs* révolutionnaires leur sont pour le moins étrangers. Selon les missionnaires qui *sont dans* la région depuis des années, et dont les autorités, après les avoir emprisonnés, cherchent, vainement, aujourd'hui à faire d'eux leur intermédiaire auprès des Kalingas, il est actuellement impossible de reprendre les négociations. L'emprisonnement des chefs de village a apparemment créé une situation de *non-retour* dans l'esprit des indigènes.

Du côté gouvernemental, le projet est d'une importance capitale : les Philippines doivent payer un milliard de dollars pour des achats de pétrole. *D'autre part*, un quart de *Luçon seulement* dispose d'électricité. Les Japonais qui au nord de l'île construisent un port et comptent y implanter des aciéries hésitent à investir davantage s'ils ne sont pas *assurés d'obtenir de l'énergie*.

Les études prospectives sont désormais pratiquement terminées pour Chico-IV. Mais la tension demeure aiguë dans les villages : les pactes de paix sont brisés entre ceux qui ont fait allégeance aux autorités et ceux qui s'y opposent. Au premier coup de pioche, la reprise des luttes tribales, l'action et les tentatives d'encadrement des Kalingas par la N.P.A. pourraient faire de la province des Montagnes un nouveau lieu de conflit aux Philippines. *« Ils veulent le plus grand barrage d'Asie au mépris des droits des habitants : ils n'obtiendront qu'un nouveau Mindanao »* (île où s'est développée depuis des années la rébellion musulmane), nous dit un jeune Kalinga.

PHILIPPE PONS.

EUROPE

Portugal

Le jeu de bascule pratiqué par M. Soares a été à l'origine de sa chute

L'amiral José Pinheiro de Azevedo, ancien premier ministre, a été élu, samedi 17 décembre, président du parti démocrate-chrétien au cours d'un congrès extraordinaire de cette formation, qui se situe nettement à droite de l'échiquier politique. M. Pinheiro de Azevedo avait obtenu environ 14 % des voix à l'élection présidentielle de juin 1976.

Le président Ramalho Eanes poursuit ses consultations en vue de trouver une solution à la crise gouvernementale. Notre envoyé spécial à Lisbonne analyse ici les causes de la chute du cabinet minoritaire socialiste de M. Mario Soares qui, pour rester au pouvoir, avait dû pratiquer un délicat jeu de bascule.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — La crise était-elle inévitable ? Cette question est fréquemment posée dans la capitale portugaise tandis que le négociations entre les partis atteignent leur vitesse de croisière. Si l'on imagine pouvoir s'entendre demain, pourquoi n'avoir pas tenté d'y parvenir hier ? Les deux partis situés à droite du P.S. avaient-ils des raisons fondamentales de censurer M. Soares ?

Selon M. Freitas do Amaral, président du Centre démocratique et social (C.D.S.), *« l'identité de vues est à peu près complète entre le C.D.S., le parti social-démocrate et le P.S. sur le destin du Portugal : la vocation européenne, l'entrée dans la C.E.E., la participation à l'OTAN et la défense du monde atlantique.*

» La politique économique et sociale ? Ailleurs, en Europe, la démocratie chrétienne à laquelle nous appartenons et les partis socialistes se séparent sur un point : les nationalisations. Ici la question ne se pose pas. Le P.S. dit : ce qui a été fait est fait, mais rien de plus. Et nous, nous disons... : ce qui a été fait est fait ; nous n'exigeons aucune dénationalisation sauf pour les cas marginaux prévus par la Constitution. Ce que nous voulons, c'est une réelle possibilité de concurrence entre les secteurs public et privé. Nous souhaitons notamment que des sociétés financières d'investissement privées puissent se créer à côté des établissements nationalisés.

» Ce que nous n'acceptons pas, c'est que le débat politique se crispe sur le problème de la réforme agraire et des nationalisations. Notre seul préalable, c'est la nécessité de juste indemnisation pour les anciens propriétaires. Pour le reste, nous disons, cela existe, à vous de démontrer que c'est profitable pour le pays ; et si dans trois ans la preuve n'est pas faite, et bien ! il faudra réformer tout cela. Ce que nous disons est compatible avec le programme du P.S. — et peut-être même avec celui du P.C. ! » conclut M. Freitas do Amaral.

Les négociations avec le Fonds monétaire international, sur lesquelles M. Soares a choisi de croiser le fer ? Le président du C.D.S. nous répond : *« Nous ne sommes pas hostiles au principe de telles négociations et nous pensons qu'il faudra accepter à court terme des mesures d'austérité. Ce que nous reprochons au gouvernement, c'est de ne pas avoir su montrer au peuple comment ces restrictions pouvaient déboucher sur un progrès économique à moyen terme. »*

Deux modérés

L'écart ne paraît pas tellement énorme entre le programme du C.D.S., tel que le présente le très modéré M. Freitas do Amaral et le programme du P.S. appliqué par le non moins modéré M. Soares.

Au Parti social-démocrate (P.S.D.), M. Sousa Franco, interrogé par notre correspondant à Lisbonne, déclare : *« Il faut définir avec exactitude les objectifs économiques et politiques de la société portugaise jusqu'en 1980 et mettre fin à la pratique antérieure du gouvernement, qui faisait alterner les mesures marxistes (tel le plan à moyen terme désormais retiré) et les mesures sociales-démocrates, voire libérales, comme le code des investissements étrangers. »*

Le P.S.D. représente les secteurs de la société qui ont le moins bien accepté les conséquences économiques et sociales de la « révolution » des œillets : le patronat, pour qui l'initiative privée est désormais remplacée par le secteur public ; les propriétaires fonciers, pour qui, même modifiée par M. Antonio Barreto, la réforme agraire est inacceptable ; les notables du Nord, pour qui M. Soares et peut-être le président de la République lui-même protègent les communistes. Le dialogue sur le fond entre ce parti et le P.S. était donc nécessairement difficile.

Au parti communiste, on s'est longtemps interrogé sur la marche à suivre. La décision de censurer le gouvernement de M. Soares n'a été prise que dans les quelques heures qui ont précédé le vote. L'été dernier, après l'adoption de la loi Barreto et de plusieurs textes qu'ils désignaient sous l'appellation de *« contre-révolution législative »*, les communistes avaient souhaité faire un coup d'éclat en appelant à des élections anticipées. La manœuvre était tombée à plat.

Néanmoins, dans l'Alentejo, les syndicats favorables au P.C.P. ont pratiquement réussi à bloquer la restitution des terres aux anciens propriétaires. Réaliste, le P.C.P. ne pouvait pas ne pas en tenir compte. Il pouvait aussi se dire que le gouvernement suivant serait, à peu près nécessairement, plus conservateur que l'actuel. Le P.C.P. pouvait-il d'ailleurs, apparaître comme le seul soutien du P.S. ? Le militant de base l'aurait-il compris ?

Dès son arrivée au pouvoir, M. Soares a été contraint, en raison du caractère minoritaire de son gouvernement, de pratiquer un difficile jeu de bascule. Les chiffres cités par le premier ministre lui-même, lors du débat sur la motion de confiance, en témoignent. Sur cent vingt-deux textes examinés par le Parlement, cent huit, tant d'origine gouvernementale que parlementaire, ont été adoptés. Seulement treize d'entre eux l'ont été par le seul P.S. Cinquante ont été adoptés à l'unanimité ; vingt-sept — dont les plus importants, comme la réforme agraire, — ont été votés avec l'appoint des seules voix du C.D.S. et du P.S.D. ou de l'un de ces deux partis.

Les capacités de manœuvre du chef du gouvernement auront compté pour beaucoup dans ce qu'il faut bien appeler un succès : près de dix-sept mois de gouvernement minoritaire. L'appui du P.S.D. à la réforme agraire a été obtenu moyennant un *gentleman's agreement* par lequel le P.S. acceptait de consulter plus spécialement cette formation. Cet accord a eu, entre autres effets, celui de torpiller le rapprochement entre le P.S.D. et le C.D.S. Puis, M. Soares a paru oublier ses promesses de consultation... Dix-huit mois de telles pratiques avaient évidemment exaspéré les bénéficiaires successifs de ce que M. Freitas do Amaral a appelé devant nous les *« alternances amoureuses du P.S. »*. Là est, sans doute, l'origine de la crise de confiance qui a abouti au vote de la motion de censure le 8 décembre.

JEAN-PIERRE CLERC.

Union soviétique

M. Brejnev appelle à nouveau au renforcement de la « discipline du travail »

De notre correspondant

Moscou. — Devant le comité central, réuni la semaine dernière, M. Brejnev avait prononcé un sévère réquisitoire contre les « insuffisances » relevées dans l'économie. Cette impression, que donnait le bref communiqué publié à l'issue du plénum (*le Monde* du 15 décembre), est confirmée par la lecture de la *Pravda*. Le quotidien du parti n'a pas publié le texte intégral du *« grand discours »* de M. Brejnev, mais son éditorial dominical en constitue ouvertement une paraphrase.

Des quelques citations de M. Brejnev, qui fête ce lundi 19 décembre son soixante et onzième anniversaire, il ressort que le secrétaire général du P.C. a, d'une part, exigé un respect plus strict des décisions du XXVe congrès et des dispositions du dixième plan quinquennal et, d'autre part, lancé un nouvel appel au renforcement de la *« discipline du travail »*. Sans doute l'éditorial de la *Pravda* s'ouvre-t-il sur une énumération des succès économiques enregistrés, mais, à lire la partie critique de l'article, on se demande comment des résultats aussi brillants ont pu être obtenus avec des méthodes aussi contestables.

« L'art de la planification et de la direction de l'économie »

« Choisir des secteurs concrets où, avec des dépenses minimes, on pourra obtenir rapidement un effet maximum, c'est l'art de la planification et de la direction de l'économie en général », a déclaré M. Brejnev devant le comité central. Cette phrase pourrait passer pour un lieu commun si elle ne définissait exactement le problème de l'économie soviétique. Le secrétaire général a constaté *« des défauts et des goulets d'étranglement : dispersion des moyens, retard dans la mise en service des entreprises nouvelles, augmentation du stock des constructions inachevées, infractions à la discipline du plan tolérées par certains dirigeants... »*.

Il a avancé quelques propositions qui ne sont pas nouvelles. M. Brejnev lui-même les a évoquées depuis le vingt-cinquième congrès (février-mars 1976) aussi souvent qu'il en avait l'occasion. Mais sans doute le fait d'avoir été discutées à un plénum du comité central donne-t-il à ces propositions une plus grande force :

— Utilisation rationnelle des ressources économiques (richesses naturelles, matières premières, énergie, métal) ;

— Augmentation et, surtout, meilleure utilisation de la production agricole ; développement de l'élevage et des industries connexes.

— Concentration des moyens destinés à la construction dans quelques chantiers prioritaires ; la dispersion actuelle conduit à une immobilisation croissante de capitaux. Le volume de la construction inachevée représentait en 1965 69 % des investissements de ce secteur et 80 % l'année dernière.

— Utilisation optimale des équipements : se servir d'abord des capacités de production existantes avant de songer à construire de nouvelles usines.

La réalisation de ce programme suppose *« l'ordre et la discipline dans toutes les sphères de l'activité économique. Il est nécessaire de conserver et d'affermir l'élan des travailleurs et le rythme de l'émulation jubilaire* (manifestée à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre). *Travailler aujourd'hui mieux qu'hier et mieux demain qu'aujourd'hui, tel est le mot d'ordre ; et mieux, cela signifie : qualité, efficacité, productivité »*.

Toutes les organisations du parti, les syndicats et le mouvement de la jeunesse communiste, comme la presse et les moyens d'information, sont invités à participer à cette *« bataille de l'efficacité »*, en créant une *« ambiance qui engendre une aspiration à travailler mieux »* et l'intolérance à l'égard de ceux qui violent la discipline.

DANIEL VERNET.

Espagne

UNE PARTIE DES SYNDICATS AUTOGESTIONNAIRES REJOIGNENT L'U.G.T.

Madrid (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — Une partie des adhérents de l'Union syndicale ouvrière (U.S.O., socialiste autogestionnaire) ont décidé dimanche 18 décembre d'adhérer à l'Union générale des travailleurs (U.G.T., proche du Parti socialiste ouvrier espagnol de M. Felipe Gonzalez). L'U.G.T. rassemblerait désormais, selon ses dirigeants, près de deux millions de syndiqués. M. José Maria Zufiaure, leader de la branche de l'USO qui vient de fusionner avec l'U.G.T., avait été exclu de ce syndicat avec ses partisans au cours d'un congrès tenu le 2 octobre dernier.

M. Zufiaure a affirmé que son groupe réunissait 215 000 syndiqués sur les 300 000 que comptait l'USO.

M. Manuel Zaguirre, secrétaire général de l'USO « maintenue », a rappelé de son côté que son syndicat désirait garder ses distances vis-à-vis des partis.

Au Pays basque, un commando composé de jeunes gens a ouvert le feu à la mitraillette dimanche et lancé des grenades contre le poste de police gardant la centrale nucléaire en construction à Lemoniz, à 20 kilomètres de Bilbao. Selon la police, un des assaillants a été grièvement blessé et se trouve hospitalisé.

D'autre part, l'organisation séparatiste basque ETA a revendiqué dimanche l'assassinat vendredi à Irun de M. Julio Martinez Ezquerro, conseiller municipal (*le Monde* daté 18-19 décembre).

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● L'ANGOLA a réceptionné officiellement vendredi deux navires de guerre fournis par l'U.R.S.S., a annoncé, samedi 17 décembre, l'Agence angolaise de presse (ANGOP). Il s'agit d'une vedette lance-torpilles et d'un navire de débarquement. — (*A.F.P.*)

Iran

● LE TRIBUNAL MILITAIRE SPECIAL, siégeant dimanche 18 décembre à Téhéran en appel, a confirmé la peine de mort prononcée contre l'ex-général Ahmad Moqarebi, condamné il y a quinze jours pour espionnage au profit d'une puissance étrangère, a-t-on appris à Téhéran (*le Monde* du 16 décembre).

L'ex-général Moqarebi, âgé de cinquante-six ans, directeur adjoint de la section « plan et logistique » de l'état-major suprême iranien jusqu'à son arrestation en septembre, sera exécuté s'il ne bénéficie pas de la grâce impériale. Le procureur a accusé le général d'avoir agi par *« engagement idéologique »*. Il a rappelé que dans les années 40 l'ancien général Moqarebi avait été emprisonné sept mois pour avoir eu des contacts avec des dirigeants communistes et avec un officier soviétique. — (*A.F.P.*).

Philippines

● UN REFERENDUM a eu lieu le dimanche 18 décembre aux Philippines. Les électeurs étaient invités à dire *« s'ils désiraient que M. Marcos reste en fonction à titre de chef de l'Etta et de premier ministre »*. Il s'agissait de la sixième consultation de ce genre depuis que M. Marcos est au pouvoir. Les consignes de boycottage lancées par l'opposition ont été peu suivies. Selon les résultats connus lundi, il y a eu en moyenne 90 % de « oui ». — (*A.F.P., Reuter.*)

Suisse

● QUELQUE MILLE PERSONNES ont participé, samedi 17 décembre, à une manifestation organisée dans le centre de Berne, pour protester contre un projet de création d'une police fédérale helvétique de sécurité. Ce projet avait été adopté la veille par le Conseil national (Chambre basse du Parlement helvétique) par 130 voix contre 19. — (*A.F.P.*)

Tanzanie

● POUR LA PREMIERE FOIS depuis la révolution de 1964, on a voté dimanche 18 décembre à Zanzibar et à Pemba. Les habitants de ces îles, qui font partie de la Tanzanie, avaient à choisir parmi vingt candidats, tous désignés par le parti unique au pouvoir, les dix députés qui les représenteront à l'Assemblée nationale de Dar-Es-Salam. — (*Reuter.*)

Yougoslavie

● M. SANTIAGO CARRILLO, secrétaire général du P.C. espagnol, a été reçu longuement par le maréchal Tito, samedi 17 décembre, à Brdo, dans les Alpes slovenes, pour un *« entretien cordial et amical prolongé »*, suivi d'un déjeuner. M. Carrillo fait en Yougoslavie *« un court séjour de détente »*. — (*A.F.P.*)

Pologne

Le remplacement du ministre de l'agriculture sanctionne les difficultés persistantes dans ce secteur

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Comme l'an dernier à pareille époque, le premier ministre polonais, M. Jaroszewicz, a mis à profit la session de clôture du SEJM (Diète) pour remanier son équipe gouvernementale.

Moins importants qu'en 1976, les changements n'en touchent pas moins des secteurs-clés. Dans un cas au moins, celui du ministère de l'agriculture, on peut affirmer que le remplacement de son titulaire est la conséquence de difficultés persistantes depuis plusieurs années dans ce secteur.

Les modifications annoncées par M. Jaroszewicz sont les suivantes : M. Kazimierz Olszewski, l'un des dix vice-premiers ministres, chargé depuis trois ans des relations avec le COMECON, est relevé de ses fonctions. Il se verrait offrir un *« poste important »* dans le service diplomatique. M. Tadeusz Bejm quitte le ministère des transports, qu'il occupait depuis seulement vingt mois. Il serait nommé vice-président de la Chambre suprême de contrôle, à la tête de laquelle se trouve le général Moczar.

Ancien premier secrétaire de la voïvodie de Gdansk, de 1971 à 1975, M. Bejm passe pour avoir la confiance de M. Gierek, le chef du parti. Il est remplacé aux transports par M. Mieczyslaw Zajfryd, qui retrouve le poste qu'il avait occupé de 1969 à mai 1976. Depuis lors, il était représentant permanent adjoint auprès du COMECON. Ce changement d'affectation, ainsi que celui de M. Olszewski, amène à penser que des problèmes ont peut-être surgi ces derniers mois dans les relations économiques avec Moscou.

D'importants achats à l'étranger

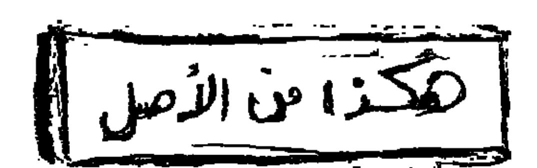
Le changement le plus significatif est le limogeage de M. Barcikowski. Son successeur à l'agriculture est M. Léon Klonica, ancien premier secrétaire de la voïvodie d'Olsztyn, dans le nord du pays et, depuis le mois d'octobre, président de l'union syndicale des cercles agricoles. Enfin, M. Stanislaw Mach devient ministre de l'industrie légère, poste vacant depuis la mort accidentelle de Tadeusz Kunicki, cet été ; M. Eugeniusz Grochal est nommé ministre sans portefeuille. Il présiderait prochainement le comité des prix qui va être créé.

Le départ de M. Barcikowski a été justifié par sa désignation comme futur premier secrétaire de l'organisation du parti à Cracovie. Il s'agit d'une consolation, non dépourvue d'embûches pour un homme qui a déjà été secrétaire du comité central et qui siège toujours au bureau politique comme suppléant. M. Barcikowski paie sans aucun doute les conséquences désastreuses de quatre mauvaises récoltes successives, qui ont perturbé sérieusement l'approvisionnement et obligé le gouvernement à d'importants achats de fourrage et de céréales à l'étranger. Cette année encore, en raison des conditions climatiques très défavorables, les résultats ne sont guère brillants. La situation est particulièrement grave dans l'élevage : le cheptel de porcins, par exemple, se situe toujours à un niveau inférieur de 1,8 million de têtes à celui de 1974.

Les carences de l'agriculture sont du reste ouvertement reconnues par les responsables. Ceux-ci mettent cependant des espoirs dans la transformation graduelle de la structure des propriétés agricoles que devrait favoriser, selon eux, la décision prise au mois d'octobre d'octroyer à tous les paysans individuels une retraite. Cette réforme, qui entrera en vigueur à partir de 1980, se fondera, pour fixer l'assiette de la pension, sur les livraisons des agriculteurs à l'Etat au cours des cinq dernières années.

La nécessité d'offrir des compensations à la population pour les déficiences du ravitaillement s'est traduite dans le plan 1978 (adopté le samedi 17 décembre par la Diète), qui réserve une part plus grande que prévu à la consommation : 76 % du revenu national y seront consacrés, contre 68 % en 1975 et 71 % cette année. Les quatre priorités qui ont été dégagées rendent compte de ces préoccupations. Il s'agit d'améliorer l'approvisionnement du marché et la production de l'industrie alimentaire, d'accélérer le rythme de la construction de logements, enfin, d'augmenter les exportations. La conférence nationale du parti, qui se réunira au début de l'année prochaine, permettra de mieux juger des véritables possibilités de l'économie polonaise.

M. L.



EUROPE

Roumanie

Le P.C. établit une nouvelle hiérarchie ans ses amitiés avec les pays socialistes

De notre correspondant en Europe centrale

Bucarest. — Le parti communiste oumain a établi à l'occasion de sa écente conférence nationale '-9 décembre) de nouvelles hiérarhies dans ses amitiés avec les pays ocialistes. Le rapport de M. Ceauescu a mis en relief un certain *ombre de changements intervenus* ans cet ordre de préférences epuis le onzième congrès du P.C.R. *n novembre 1974. Ces modifications* rennent tout leur sens dans la esure où le discours du secrétaire énéral a été déclaré « document rogrammatique » du parti.

Les accents nouveaux introduits ar M. Ceausescu sont les suivants : nportance croissante des relations e parti et d'Etat avec la Yougoavie, baisse de faveur très nette de Albanie ,extension de la coopéraon avec la Pologne au détriment e celle avec la Hongrie et la Tchéoslovaquie, circonspection à l'égard es *nouveaux régimes marxistes*-ninistes au Cambodge et en ngola.

L'Union soviétique se situe, comme se doit, en tête de tous les pays ocialistes dans la liste établie par . Ceausescu. Cette première place utefois n'a pas été particulièrement ulignée par le chef du parti rouain.

Tout se passe comme si le secréire général du P.C.R. tenait à nserver avec Moscou une certaine stance .Leurs rapports actuels pparaissent fondés davantage sur « tradition » et la nécessité de *l'amitié et du bon voisinage* », le sur une véritable sympathie. En mparaison, « *la bonne amitié, la lidarité et la collaboration* » qui aractérisent, selon M. Ceausescu s relations avec la Chine n'en sement *que plus chaleureuses.*

Refroidissement avec l'Albanie

Autre détail significatif dans le ême ordre d'idée : M. Ceausescu a à aucun moment parlé du pacte Varsovie, sinon indirectement ur demander « *la liquidation des ocs militaires opposés* ».

L'apparition de la Yougoslavie au uxième rang des préférences rou*ines est plus une confirmation* 'une surprise. Dans les relations re pays, la Yougoslavie n'avait citée au Congrès de 1974 après les Etats membres du cte de Varsovie. Mais pour ce qui est des relations entre partis, la *Ligue des communistes* de Yougoslavie figurait déjà à la deuxième place dans la longue liste des cent trente-six délégations *présentes.*

Avec l'Albanie, en revanche, les relations paraissent s'être sérieuse*ment dégradées : alors qu'en 1974* ce pays avait été nommé immédiatement après les Etats membres du *pacte de Varsovie, et la Yougoslavie,* il *rétrograde* aujourd'hui à la dernière place.

Ce recul spectaculaire s'explique facilement par le fait que Bucarest, en tant que capitale cherchant à s'intégrer au mouvement des nonalignés, n'appuie guère les attaques de Tirana *contre* la théorie des trois mondes.

Les relations avec la Pologne ont connu ces dernières années un « *essor considérable* », alors que celles avec la Hongrie, tout en ayant un « courts ascendants » sont toujours troublées en arrièreplan par la querelle latente sur la Transylvanie.

Ces nuances se traduisent, à l'intérieur du groupe des pays du pacte de Varsovie, par une nouvelle « cote d'amour » : Bulgarie Pologne, Hongrie, R.D.A., Tchécoslovaquie. En *1974, l'ordre était sensiblement différent* : Bulgarie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, R.D.A.

Deux silences de M. Ceausescu ont été particulièrement notés : ils concernent le Cambodge et l'Angola, jugés sans doute moins en fonction de leurs proclamations marxistesléninistes que de leur orientation en matière internationale et de l'intensité des relations bilatérales.

L'oubli de l'Angola paraît plus caractéristique, au moment surtout où le M.P.L.A. se transformait officiellement *en parti marxiste-léniniste.* Les relations avec Luanda souffrent d'un vieux contentieux, les dirigeants *roumains ayant entretenu pendant la* guerre de libération des relations non seulement avec le M.P.L.A., mais aussi avec ses *rivaux* du F.N.L.A. (représenté au congrès de 1974 et cité protocolairement avant le M.P.L.A.) et *de l'Unita*. D'autre part, l'intervention soviéto-cubaine dans ce pays témoigne certainement aux yeux de M. Ceausescu de la lutte, vivement critiquée dans son rapport pour un nouveau partage du monde. Les dirigeants de Luanda sont sans doute jugés, sinon responsables, du *moins* en partie complices de cette politique.

MANUEL LUCBERT.

Chypre

.e fils du président Kyprianou a été libéré

De notre correspondant

Nicosie. — La libération du s-lieutenant *Achille* Kyrianou, du président de la République, 'aube du dimanche 18 décem- (*le Monde* du 17 décembre), évité de graves événements. ravisseurs ont reçu la prosse de n'être pas inquiétés et pouvoir quitter l'île à leur gré. s avaient mis leur menaces à cution, le gouvernement avait isagé « *une intervention de garde nationale en vue de la tralisation définitive des acti- s illégales* », c'est-à-dire, en d'autres termes, celles de l'organisation clandestine EOKA-B.

Le général Komninos, commandant la garde nationale, a déclaré que « *si l'enlèvement n'avait pas abouti à cette conclusion heureuse, la garde nationale aurait exécuté les instructions du gouvernement d'une manière telle qu'un acte semblabe ne puisse plus jamais être renouvelé dans l'avenir* ».

Cet aboutissement heureux de l'affaire, dû principalement à la détermination du président Kyprianou et de son gouvernement de ne pas céder aux exigences des ravisseurs (une amnistie générale), mais aussi à la condamnation unanime de l'enlèvement, tant à Chypre qu'en Grèce, a écarté, du moins pour le moment, la menace de troubles graves que, selon des indications concordantes, les ravisseurs avaient l'intention de provoquer dans l'île.

Le fermeté et la détermination du président Kyprianou, qui était prêt « *à sacrifier son fils, si nécessaire, mais pas la patrie* », ont trouvé un large écho parmi les Chypriotes grecs. Le prestige et la popularité de M. Kyprianou se trouvent sans aucun doute renforcés. Il a gagné des appuis *même dans* les *milieux qui* jusqu'à présent le combattaient avec fanatisme.

DIMITRI ANDREOU.

R.D.A.

DEUX DISSIDENTS, Hans ressler et Diethard Grau, qui vaient signé, en 1976, une étition réclamant l'application ntégrale des droits de l'homme n R.D.A., viennent d'être rrêtés par la police, a-t-on ppris, *samedi* 17 décembre, à erlin-*Ouest. Une ouvrière de* ngt-quatre ans, Helga Krumm, également été appréhendée. lui est reproché d'avoir emandé à trois reprises aux utorités l'autorisation d'émier et d'avoir adressé à un urnal ouest-allemand une ttre critiquant le régime et s conditions de vie en Alleagne de l'Est. — *(A.F.P.)*

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Adoption de douze projets concernant la coopération entre la C.E.E. et les pays méditerranéens

Samedi 17 décembre, sous la présidence de M. FRANCESCHI (P.S.), l'Assemblée nationale a adopté douze projets de loi autorisant la ratification d'accords de coopération entre la Communauté économique européenne et les pays méditerranéens.

Pour M. BILLOTTE (R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires étrangères, « *c'était un devoir pour l'Europe de mener une politique méditerranéenne ambitieuse et cohérente* ». Comme les accords conclus avec le Maroc et la Tunisie, l'accord entre la C.E.E. et l'Algérie, a-t-il précisé, comporte trois aspects : un aspect financier, un aspect commercial et un aspect touchant à la main-d'œuvre. Evoquant le vote négatif du Sénat sur le projet concernant l'Algérie (« *Les sénateurs ont voulu protester contre la prise d'otages par le Polisario et avertir solenellement l'Algérie* »), il a relevé l'évolution favorable de cette affaire.

M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a insisté sur le fait que ces accords concernaient non pas les rapports particuliers de la France avec chacun de ces pays, mais les relations de ceux-ci avec la Communauté européenne. M. MONTDARGENT (P.C.) a affirmé que le gouvernement, « *en laissant se développer une campagne anti-algérienne, sabotait systématiquement les possibilités de coopération avec ce pays* ».

Pour M. SÉNÈS (P.S.), le vote du Sénat exprimait surtout « *la défiance profonde de la majorité envers l'Algérie* ». C'est pourquoi, explique-t-il, les sénateurs socialistes ont voté contre la proposition de rejet. Bien que du point de vue de la coopération, son groupe considère que l'accord peut être profitable aux deux parties contractantes, il exprime son inquiétude quant à ses répercussions sur les intérêts des agriculteurs et des viticulteurs français. Aussi s'est-il abstenu dans tous les votes qui ont porté sur les conventions liant la C.E.E. aux pays à production méditerranéenne. M. CLAUDIUS-PETIT (réf.) a indiqué, pour sa part, que son groupe voterait la ratification d'accords « *indispensables à la paix dans le bassin méditerranéen* ».

Ont ensuite été successivement adoptés :

— Les accords entre la C.E.E. et l'Egypte, la Jordanie, le Liban et la Syrie ;

— Les protocoles financiers conclus entre la C.E.E., la Turquie, la Grèce et Malte. M. DENIAU a fait observer qu'il s'agissait « *d'une bonne préparation à l'éventuelle adhésion de la Grèce à la Communauté* » ;

— Les accords entre la C.E.E., Israël et le Portugal. En ce qui concerne ce dernier pays, M. Deniau a précisé que la Communauté avait contribué efficacement à la résolution des difficiles problèmes du développement que rencontrait le Portugal. Quant à l'accord avec Israël, « *le seul fait de signer un tel protocole financier*, a-t-il observé, *est un fait politique. La Communauté témoigne par là son souci d'établir de bons rapports avec l'ensemble des pays de cette région du monde* ».

Textes divers

L'Assemblée a ensuite adopté définitivement un projet autorisant l'approbation de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. La commission des affaires étrangères ayant conclu à l'ajournement du texte, M. Deniau reconnaissant que son application se traduirait par des difficultés pour certaines branches professionnelles, a indiqué que le gouvernement avait pris des dispositions précises afin de sauvegarder les activités des industriels et des commerçants qui traitent les écailles des tortues « caret » et des tortues vertes, ainsi que les peaux de certains reptiles. Il s'agit, a-t-il précisé, de prévoir un temps d'adaptation suffisant et de négocier des exceptions géographiques. A la suite de ses explications, la demande d'ajournement a été repoussée.

L'Assemblée a également adopté définitivement le projet autorisant l'approbation de la convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, soulignant la portée limitée de cette convention. M. BOSCHER (R.P.R.) a relevé que ce texte ne semblait pas de nature à empêcher le retour des accidents regrettables enregistrés ces derniers temps. Pour M. DENIAU, l'intérêt de cette convention est d'inciter les autres pays à se donner une législation « de même qualité que la nôtre ».

Pour terminer, l'Assemblée a adopté :

— Un projet autorisant l'adhésion de la France au Fonds africain de développement ;

— Le projet autorisant l'approbation de la convention entre la France et la Roumanie sur l'encouragement à la protection et à la garantie réciproque des investissements. M. MONTDARGENT (P.C.) a relevé que cet accord prévoyait la réalisation en Roumanie d'une ligne de production d'une automobile conçue par Citroën et qui serait vendue en France. Il a dénoncé « *ce véritable transfert de production* ». En conséquence, son groupe s'est abstenu dans le vote final ;

— Le projet autorisant l'approbation de l'accord entre la France et le Portugal concernant l'utilisation par la France de certaines facilités dans les îles Açores. S'estimant insuffisamment informé, le groupe communiste s'est abstenu dans le vote final. — P. Fr.

AU SÉNAT

Inconvénient (ou avantage) des débats accélérés

Le Sénat a poursuivi, samedi 17 et dimanche 18 décembre, l'examen d'une douzaine de textes en seconde ou troisième lecture. La plupart ont été modifiés et renvoyés devant une commission mixte paritaire (C.M.P.). Ils seront adoptés, si le Parlement en a le temps, avant jeudi ; mercredi étant le dernier jour de la session.

Dans la précipitation des ultimes débats, certains sénateurs s'aperçoivent (trop tard) que des dispositions auxquelles ils tenaient n'ont pas été soumises à leur vote et ont disparu des projets ; ainsi, a échappé à la vigilance de ces sénateurs, l'article 24 bis de la loi de finances, qui tendait à alléger l'imposition des successions modestes et à aggraver celle des successions plus importantes.

Pour celles-ci, le taux d'imposition, en ligne directe, passait de 20 % à 25 %. En première lecture, cet article avait été repoussé avec les explications suivantes du rapporteur général :

« Nous l'approuvons quant au fond, mais la rédaction du troisième paragraphe nous paraît *confuse et contradictoire*. Notre amendement de suppression « n'a pas d'autre objet » que de susciter une rédaction plus claire. »

Lors du vote définitif du budget, le Sénat n'eut même pas à discuter l'article 24 bis.

Quant au rapporteur de l'Assemblée nationale, *il déclarait seulement*, le jeudi 15 décembre, dans la discussion des conclusions de la commission mixte paritaire : « L'article 24 bis, qui résultait d'un amendement de M. Partrat *voté par notre Assemblée*, a été supprimé par le Sénat. Il aménageait les droits de succession et de donation en ligne directe et entre époux en portant l'abattement de 175 000 à 220 000 F et en fixant un taux d'imposition de 25 % au-delà de 300 000 F. La C.M.P. a suivi le Sénat. »

Les sénateurs ont modifié une nouvelle fois, dimanche, en seconde lecture, le projet de loi sur la protection et l'information des consommateurs.

Un seul point réellement litigieux restait en discussion entre les deux Assemblées, celui concernant les « clauses abusives » (ou léonines). Les rapporteurs, MM. PRORIOL (ind., Haute-Loire) et THYRAUD (ind., Loir-et-Cher), ont souligné l'importance d'un accord qui permettrait l'application rapide de la réforme. « *Le gouvernement*, a déclaré Mme SCRIVENER, secrétaire d'Etat à la consommation, *a proposé un mécanisme « démultiplié » qui pose le principe légal de nullité des clauses abusives, l'intervention d'une commission recommandant la suppression de clauses qu'elle estime telles, enfin, si nécessaire, leur interdiction par décret.* »

Le Sénat avait mis au point, en première lecture, un dispositif permettant au juge d'intervenir dans les contrats. Cette disposition avait été écartée à l'Assemblée nationale sur l'initiative de M. Foyer. Les sénateurs ont accepté le mécanisme proposé par Mme Scrivener après le vote de l'Assemblée. Ils ont toutefois voulu rétablir la possibilité pour le juge de prononcer la nullité des clauses abusives, le système de contrôle judiciaire de ces clauses leur paraissant un complément utile à la procédure de réglementation par décret. Une commission mixte paritaire a été convoquée.

Au commencement de sa séance, le Sénat avait adopté dimanche la proposition de loi de M. Foyer, adoptée par l'Assemblée nationale et tendant à modifier la notion juridique de *l'absence*. Le nouveau régime, a indiqué le rapporteur M. RUDLOFF (Un. centr., Bas-Rhin), assimile l'absent à un défunt au terme d'une procédure moins longue et moins formaliste que dans le système antérieur. Les sénateurs ont notamment institué, par amendement, le principe de subsidiarité qui permet au conjoint d'agir. Ils ont voulu aussi préciser que si l'absent reparaît et trouve son conjoint remarié, la dissolution du premier mariage reste un fait acquis. Une C.M.P. a été convoquée.

Vote du dernier « collectif » 1977

Le Sénat avait approuvé, samedi, par 185 voix contre 104, le dernier collectif budgétaire pour 1977. Ce projet, le troisième de l'année, s'élève à un total de 7 milliards de dépenses supplémentaires compensées pour partie par un remboursement de 1 milliard 810 millions et par 3 milliards 400 millions de recettes supplémentaires, dont 1 milliard 900 millions au titre d'opérations à caractère temporaire.

Le rapporteur général, M. BLIN (Un. centr., Ardennes), a attiré l'attention des sénateurs sur l'importance de l'ouverture de crédits demandée pour la régie Renault (350 millions).

Le Sénat a voté plusieurs amendements. Il s'est notamment prononcé pour la suppression pure et simple de la taxe sur la publicité lorsque le support est constitué par du mobilier urbain à fin utilitaire, par exemple les Abribus. Une commission mixte paritaire a été convoquée après le vote de ce texte.

Les sénateurs ont ensuite adopté sans le modifier le projet autorisant l'adhésion de la France au Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures. Ils ont aussi voté, avec plusieurs amendements, le projet de loi visant à développer la concertation avec le personnel d'encadrement des entreprises. Le rapporteur, M. BERRANGER (Gauche dém.), a souligné le caractère dérisoire de ce texte, qui n'impose rien, a-t-il dit, aux chefs d'entreprises. Il a fait adopter toutefois une disposition en faveur des représentants élus et des délégués syndicaux.

Le Sénat a ensuite modifié le projet de loi en faveur des salariés candidats à une élection législative ou sénatoriale. Ce texte prévoit un congé sans traitement pendant la campagne électorale et une suspension du contrat de travail pendant la durée du mandat. Le rapporteur M. BOHL (Un. centr., Moselle), a obtenu une extension des garanties offertes aux salariés. M. LEGRAND (gauche dém., Loire-Atlantique), auteur d'une proposition visant à donner aux salariés une égalité de situation avec les fonctionnaires, a toutefois regretté que le congé prévu par le texte en discussion ne comporte aucune rémunération. Une commission mixte paritaire a été convoquée.

ALAIN GUICHARD.

● *M. Jacques Chirac* s'est rendu dimanche soir 18 décembre à Brive pour y soutenir, devant quatre mille personnes réunies à la patinoire municipale, M. Stanislas Filliol, candidat de la majorité, qui sera opposé à M. Jean Charbonnel, maire de la ville (Fédération des républicains de progès) dans la 2e circonscription de la Corrèze.

LE PREMIER MINISTRE : lucidité, courage et espérance.

Le premier ministre et Mme Raymond Barre ont présidé, samedi après-midi, la traditionnelle fête de Noël de l'hôtel Matignon, qui avait lieu cette année au parc floral de Vincennes. Le chef du gouvernement, à cette occasion, a souhaité aux Français « *lucidité, courage et espérance* ». « *Lucidité*, a-t-il déclaré, *car il ne faut pas se raconter des histoires et surtout ne pas en raconter aux autres ; courage, car il faut poursuivre l'effort qui a été entrepris ; espérance, car rien ne se fait sans espoir.* »

M. Raymond Barre a ajouté : « *La France a assez de vertus, de qualités, de ressources, pour que les Françaises et les Français puissent avoir espoir en la France.* »

● *M. Raymond Barre* devait recevoir lundi après-midi 19 décembre à l'hôtel Matignon successivement M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, qui devait ensuite être reçu à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing, et M. Servan-Schreiber, président du parti radical.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Libres opinions

Hypothèses et certitudes

par FRANÇOIS BORDRY (*)

IL y a déjà plus de deux mois que l'union de la gauche est rompue, *que, pour des millions de Français, l'illusion est irréversiblement* dissipée. Déjà plus de deux mois, et l'effondrement de la gauche dans les sondages ne s'est pas produit.

En réalité, la majorité dans son ensemble s'était trop vite rassurée. Depuis la fin du mois de septembre, la majorité, sans saisir l'occasion d'un renouvellement des idées et des hommes, a eu tendance à perdre son ardeur combative et à laisser se développer, en son sein, des initiatives centrifuges qui ne peuvent conduire qu'à la réapparition des vieux réflexes qui avaient amené la victoire de la gauche lors des élections municipales.

Les plus *récents sondages* ont sanctionné ce comportement. Jean-Denis Bredin a écrit récemment que la rupture de la gauche a été « *le constat de contradictions insolubles* ». Face à cette marque de déception, la majorité n'a pas *réussi* encore à *susciter* un courant *d'espérance*.

Certes, la vérité du programme commun a éclaté au grand jour, *mais il serait suicidaire pour la majorité d'exclure aujourd'hui l'éventualité* d'un replâtrage de la gauche avant les élections.

On doit s'attendre, en particulier, à ce que, au sein du parti *socialiste, s'exerce une forte pression en faveur d'un accord* à tout prix avec le parti communiste, aussi profondes que soient les désillusions de chacun des partenaires sur les visées à long terme des autres. En effet, la quasi-totalité des candidats socialistes, députés sortants ou non, savent qu'ils ne pourront être élus, au second tour du scrutin de mars prochain, que grâce à un report suffisant des voix communistes. On peut être convaincu que le parti communiste saura faire payer très cher cet apport qu'il sait indispensable.

Quel sera son prix ? Il est très difficile de pénétrer les raisons profondes qui guident le parti communiste. On peut néanmoins penser sans grand risque de se tromper que le P.C. tentera d'obtenir en matière de nationalisations des concessions majeures de nature à lui permettre d'étendre largement, profondément et durablement, son emprise sur la machine économique.

Il est clair que, pour les communistes, l'investissement du pouvoir d'Etat est conçu comme l'étape ultime d'un processus de mainmise sur l'ensemble des organisations et structures de pouvoir (municipalités, universités, livre, etc). Il se peut (encore que ce ne soit nullement certain) que le parti communiste ait remis à plus tard l'étape de l'investissement du pouvoir d'Etat. Mais le programme commun reste pour lui l'instrument d'une percée majeure dans la vie économique. Grâce à la toute-puissance de la C.G.T., il peut espérer désigner lui-même la direction de bon nombre d'entreprises nationalisées et, par là, sous couvert d'un pouvoir dit « des travailleurs », instaurer son propre pouvoir.

On ne peut oublier que la rupture de septembre entre les partis de gauche ne remet pas en cause le programme commun lui-même, qui est considéré comme acquis par chacun des partenaires. La discussion ne porte entre eux que sur les limites de son extension.

Quel que soit l'état actuel des relations entre communistes et socialistes, la nocivité du programme commun reste donc entière. *Il faut ajouter qu'un grave divorce risque de se produire* entre l'électorat du parti socialiste, en majorité modéré, et l'appareil de ce même parti, au sein duquel les éléments marxistes et gauchistes, dont *le CERES est une des illustrations, occupent de fortes positions* qu'ils réussiront à étendre le moment venu.

Il pourrait alors arriver qu'une masse social-démocrate tombe au pouvoir d'un groupe en réalité révolutionnaire. D'où la vanité de ces questions que l'on entend ici et là sur la nature réelle du parti socialiste.

Enfin, l'histoire récente montre que les virages du parti communiste sont aussi brusques qu'imprévisibles (élection directe du Parlement européen, force de frappe, rupture de l'union de la gauche...). Ce qui est certain en tout cas, c'est qu'un replâtrage de l'union de la gauche, s'il est orchestré à grand bruit, serait capable de ranimer une dynamique unitaire, tellement sont profondes les nostalgies que la rupture laisse à la base.

La majorité, si entre-temps elle s'abandonne à ses démons familiers (comme par exemple la lutte pour la prééminence), n'aurait plus qu'à prendre acte de son échec irrémédiable.

Alors, que *les composantes de la majorité* cessent de perdre *leur* temps à échafauder leur stratégie sur telle ou telle hypothèse concernant l'attitude de la gauche d'ici à mars prochain. De toute façon, il *ne serait pas sain pour la majorité de fonder ses espoirs de victoire* quasi exclusivement sur l'attitude du P.C. à l'égard du P.S. Mieux vaudrait qu'elle se consacre à l'élaboration pour les cinq ans à venir *d'un projet, révélateur* à la fois *de son pluralisme et de sa cohérence*, qui démontre que la politique d'assainissement économique pourra seule assurer un progrès social durable.

En publiant l'*Autre Solution*, le C.D.S. a voulu participer à cet effort et montrer que les sacrifices demandés au pays s'inscrivent dans une perspective de justice et de progrès.

(*) Secrétaire général adjoint du C.D.S., président des Jeunes Démocrates sociaux.

M. SERVAN-SCHREIBER : les radicaux sont pour le président de la République, mais contre la majorité parlementaire actuelle.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a rassemblé, samedi 17 et dimanche 18 décembre à Survilliers (Val-d'Oise), les quelque cent candidats que son parti présentera aux élections législatives.

A l'issue de ce week-end de formation, M. Servan-Schreiber a déclaré : « *Notre objectif est clair et net. Je récuse, avec l'appui du parti radical, l'unité de la majorité, car nous ne voulons pas que la majorité parlementaire sortante soit reconduite.* »

Le président du parti radical a laissé entendre que son parti *ne présenterait pas systématiquement* des candidats contre les représentants du R.P.R. en situation de candidats uniques de la majorité. « *Nous ne sommes pas engagés par l'accord signé entre nos associés et le R.P.R.*, a-t-il précisé. *En revanche, là où il y aura un candidat unique, soit C.D.S., soit républicain, par exemple, nous ne mettrons pas de candidat radical.* » Il a conclu : *Les radicaux n'ont pas d'ennemis. Nous sommes pour le soutien au président de la République, mais contre la majorité parlementaire actuelle.* »

GIRONDE : la gauche est mise en minorité à la communauté urbaine de Bordeaux.

La majorité de gauche du Conseil de la communauté urbaine de Bordeaux n'a pu se mettre d'accord vendredi 16 décembre pour voter une motion commune. C'est le texte présenté par les « communes associées » et par M. Jacques Chaban-Delmas, député R.P.R., maire de Bordeaux, qui a été adopté.

Le président socialiste de la C.U.B., M. Michel Sainte-Marie, député, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que le refus catégorique des communistes de se rallier au texte socialiste, et la responsabilité qu'ils prenaient ainsi de mettre la gauche en minorité à la C.U.B., « *est la préfiguration de ce qui peut se passer aux élections législatives si l'union de la gauche n'est pas réalisée* ».

A l'issue d'un débat, à la fois économique et politique sur la situation des entreprises en difficulté sur le territoire de la C.U.B., socialistes et communistes — qui possèdent ensemble trente-cinq sièges sur les soixante-dix de la C.U.B., mais ont la majorité grâce à la voix prépondérante du président — ont présenté chacun le texte de *leur* motion. *Les* vingt-six socialistes ont voté pour leur motion tandis que les neuf communistes votaient pour la leur, différente du texte socialiste davantage sur la forme que sur le fond et reprenant les thèses du *P.C.F.* sur la solution à la crise par la relance de la consommation intérieure.

LE GOUVERNEMENT MENAÇANT DE RETIRER SON TEXTE

Les associations de rapatriés souhaitent l'adoption du projet d'indemnisation

Le projet de loi d'indemnisation des rapatriés voté en première lecture par l'Assemblée nationale ayant été modifié, lors de la discussion au Sénat, par l'adoption de plusieurs amendements, le texte gouvernemental devait être examiné mardi 20 décembre par une commission mixte paritaire chargée d'en proposer une mouture définitive.

En son état actuel, ce projet demeure si critiqué par les principaux intéressés que les parlementaires, eux-mêmes irrités par la procédure du vote bloqué à laquelle le gouvernement a eu recours, à deux reprises, se demandent s'il convient vraiment de l'adopter.

Face à cette levée de boucliers, M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a réuni dimanche matin 18 décembre, à Paris, les dirigeants des associations représentatives pour leur demander de se prononcer clairement. Les représentants de six organisations ont répondu à son invitation : MM. Augarde, Saurin, Bucaille, Faure (France-Afrique), Esclapez, Vérité (G.N.P.I.), Crozatier, Ottaviani (ANFANOMA), Trape, Blanquer (F.N.R.), Thomas-Richard, Causse, Chatain (MAFA) et Vaysse-Tempé (RANFRAN). Seuls les dirigeants de la septième association représentative, l'Union des comités de défense des rapatriés (UCDAR), animateurs du mouvement du *Recours* qui a célébré, samedi 17 décembre, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), le premier anniversaire de sa création, n'ont pas participé à cette réunion.

M. Dominati ayant déclaré, une nouvelle fois, que le gouvernement pourrait être amené à retirer son texte si les associations de rapatriés persistaient à en souligner les insuffisances sans en reconnaître les aspects positifs, les délégués présents se sont finalement déclarés favorables à l'adoption du texte à condition qu'il soit uniquement considéré comme « *une étape vers la réparation intégrale* ». Le communiqué commun publié à l'issue de la séance de travail indique que les organisations de rapatriés « *regrettent que les différents amendements qu'elles avaient souhaités n'aient pu être adoptés* » mais « *reconnaissent qu'un effort substantiel a été consenti par le gouvernement, compte tenu de la conjoncture actuelle* ».

Soulignant notamment que le texte permettra aux rapatriés les plus âgés d'être rapidement indemnisés, du moins en partie, les six associations signataires « *souhaitent que ce projet de loi soit voté* ». M. Dominati a ajouté, toutefois, que certaines dispositions pourraient être améliorées par la commission paritaire et que, de toute façon, il souhaite organiser des groupes de travail afin d'élaborer, en concertation avec les intéressés, les décrets d'application et apporter, à cette occasion, de nouveaux aménagements aux mesures arrêtées.

Le secrétaire d'Etat a également indiqué que le conseil des ministres examinera prochainement un projet de réorganisation de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM), qui devrait permettre de procéder, dans de bonnes conditions, à une première distribution de titres d'indemnisation avant le printemps. « *Cette loi est mauvaise* », disait en conclusion un délégué de l'ANFANOMA, *mais nous n'avons pas le droit de demander aux parlementaires de voter contre, parce qu'elle profitera, malgré tout, à certains rapatriés, notamment les plus âgés.* »

Le gouvernement, pour sa part, concède aux rapatriés qu'après l'adoption du projet de loi le dossier de l'indemnisation des « pieds-noirs » restera ouvert.

LE RECOURS DEMANDE DES ENGAGEMENTS PRÉCIS AU P.S. ET AU M.R.G.

Au cours du meeting organisé samedi à Aix-en-Provence, les dirigeants du RECOURS ont déclaré qu'ils n'avaient pas cru devoir répondre à l'invitation de M. Dominati « *afin de ne pas cautionner le texte gouvernemental* ». Evoquant les prochaines élections législatives, M. Jacques Roseau a notamment déclaré : « *Nous avons un poids électoral certain dans vingt-deux à vingt-trois circonscriptions qui sont détenues actuellement par seize députés de la majorité et par six ou sept de l'opposition. Les rapatriés y représentent entre 8 et 20 % de l'électorat. Avant que nous ne donnions une consigne de vote particulière, nous demandons solennellement à l'opposition, et notamment au parti socialiste et au Mouvement des radicaux de gauche, de prendre des engagements précis afin que nous sachions ce que ces deux formations feront si elles accèdent aux responsabilités du pouvoir.* »

M. Guy Forzy a ajouté : « *Nous avons accpté cette loi parce qu'il ne pouvait en être autrement pour les personnes les plus âgées mais c'est effectivement une forme de chantage qui nous a été imposée.* »

TROIS ÉLECTIONS CANTONALES

COTES-DU-NORD : canton d'Etables-sur-Mer (2e tour).

Inscr., 7 949 ; vot., 5 666 ; suffr. *expr.*, 5 605. MM. Marcel Ollitrault, sans étiq., m. d'Etables, 1 923 voix, ELU ; François Héry, mod., m. de Saint-Quay-Portrieux, 1 884 ; Michel Laudrin, P.S., 1 798.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Robert Richet, ancien député U.N.R., décédé récemment. Robert Richet avait été réélu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 2 048 voix contre 938 à M. Meheust, P.C., 832 à M. Baudet, mod., et 619 à M. Laboureur, U.D.R.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : inscr., 7 949 ; vot., 4 941 ; suffr. expr., 4 895 ; MM. Héry, 1 579 voix ; Ollitrault, 1 540 ; Laudrin, 873 ; Paul Meheust, P.C., 769 ; André Goutfeny, U.D.B., 134.

Plus de la moitié des 710 suffrages exprimés supplémentaires comptabilisés au second tour se sont portés sur M. Ollitrault, qui, arrivé en deuxième position au premier tour, a devancé au second son principal concurrent, M. Héry. Ce dernier enregistre un gain de 305 voix par rapport au premier tour.

Le total des voix recueillies au premier tour par le candidat du P.S., du P.C. et de l'Union démocratique bretonne (M. Gautfeny, qui, à la suite d'une erreur typographique, s'était vu attribuer l'étiquette U.D.R. dans certaines éditions du « Monde » daté 13 décembre) était de 1 776 voix, soit 36,26 % des suffrages exprimés. Au second tour, M. Laudrin a obtenu 1 798 voix, soit 32,07 %.]

MOSELLE : canton de Fénétrange (2e tour).

Inscr., 5 126 ; vot., 4 027 ; suffr. expr., 3 897. MM. Etienne Halter, sans étiq., fav. à la maj., 2 132 voix, ELU ; Gilbert Zaercher, P.R., 1 765.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis la confirmation par le Conseil d'Etat de l'invalidation par le tribunal administratif de Strasbourg de l'élection de M. Halter pour distribution tardive de tracts.

M. Halter avait succédé à M. Jager, sénateur, Union centr. — qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat — à l'issue du deuxième tour des élections cantonales de mars 1976. Il avait alors recueilli 2 109 voix contre 2 088 à M. Zaercher. De 21 voix en 1976, l'écart entre les deux candidats du deuxième tour est passé à 367.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : insc., 5 125 ; vot., 3 842 ; suffr. expr., 3 761 ; MM. Halter, 1 495 voix ; Zaercher, 1 326 ; Richard Walker, sans étiq., fav. à la maj., 891 ; Gabriel Lemaire, P.S., 81 ; Bernard Noureddine, P.C., 78.]

ORNE : canton de Silly-en-Gouffern (2e tour).

Inscr., 3 256 ; vot., 1 672 ; suffr. expr., 1 622. MM. Richard Boisard, maj. prés., m. d'Exme, 834 voix, ELU ; Pierre Lelandais, M.R.G., cons. mun. d'Exme, 788.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Norbert Sillère, maj., récemment décédé. Conseiller général depuis 1949, il avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 906 voix contre 359 à M. Blanchet, P.C.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Boisard était arrivé en tête avec 701 voix contre 439 à M. Lelandais, 287 à M. Jean Blanchet, P.C., adj. au m. d'Omméel, et 79 à M. Jacques Martin, ss étiq., sur 2 257 inscrits, 1 547 votants et 1 506 suffrages exprimés.

M. Lelandais, que M. Robert Fabre, président du M.R.G., était venu soutenir entre les deux tours, obtient 62 voix de plus que le total des suffrages qui s'étaient portés au premier tour sur les deux candidats de gauche. MM. Lelandais et Blanchet totalisaient au premier tour 726 voix, soit 48,20 % des suffrages exprimés, le score du candidat du M.R.G. au second tour est de 48,58 %.

De son côté, M. Boizard gagne 133 suffrages d'un tour à l'autre. Toutefois, il ne totalise au second tour que 51,41 % des suffrages exprimés, alors que son prédécesseur en avait recueilli 71,62 % en 1973.]

POLITIQUE

Une certaine nervosité se manifeste à l'École nationale d'administration

La promotion Pierre-Mendès-France de l'École nationale d'administration, dont les élèves termineront leur scolarité en mai prochain, connaît actuellement quelques troubles.

La « délégation » des élèves chargée statutairement de représenter la promotion auprès de la direction avait donné sa démission au début de l'été et n'a pas été remplacée. Une assemblée générale réunie le 15 décembre a décidé, par deux tiers des voix, qu'un simple « comité représentatif » recevrait pour mission exclusive de gérer la procédure de sortie de la promotion, c'est-à-dire d'établir les fiches concernant les postes offerts par l'administration et de préparer l'« amphi-garnison » au cours duquel les élèves choisissent leur affectation. Cette décision a été prise sur proposition de la section C.F.D.T., alors que celle de Force ouvrière demandait qu'une véritable délégation fût de nouveau désignée.

Un autre contentieux s'était élevé entre les élèves et la direction. Les premiers demandaient la suppression d'une épreuve comptant pour le classement et dénommée « épreuve de participation individuelle à un travail de groupe ». La direction ayant indiqué qu'elle n'avait pas le pouvoir de supprimer ainsi une épreuve, car une telle décision pourrait être attaquée devant le Conseil d'Etat pour excès de pouvoir, les élèves ont été avertis qu'ils recevraient la note zéro s'ils ne la subissaient pas.

L'Assemblée générale du 15 décembre a donc proposé à chaque élève de prendre l'engagement individuel de ne pas participer à l'épreuve en question si, au total, 80 % au moins des élèves de chaque voie adoptent cette attitude. S'il semble que dans la voie d'administration générale cette solution doive être repoussée. Il se pourrait que dans la voie économique, moins nombreuse et plus soudée, le boycottage puisse être décidé, ce qui ne changerait pas beaucoup le classement pour les candidats, ou presque, ayant la note zéro.

Un projet de suppression

Enfin les élèves appartenant à la section C.F.D.T. (30 sur 150) ont diffusé un document contenant une *« proposition pour une réforme démocratique de la haute fonction publique »* qui aboutit à la suppression de l'ENA. Ce texte, qui est destiné à provoquer un large débat sur le recrutement et l'organisation de l'administration, préjuge une victoire de la gauche aux législatives.

Le recrutement des fonctionnaires de la catégorie A (quinze cents environ chaque année) s'effectuerait selon ce projet de la façon suivante : les étudiants titulaires du DEUG (deux années de licence) se présenteraient à des concours correspondant aux filières universitaires actuelles. D'autres concours seraient réservés aux étudiants titulaires de la maîtrise ou d'un diplôme d'études supérieures. Une fois reçus, les étudiants bénéficieraient du statut d'élèves fonctionnaires et seraient rémunérés. Ils poursuivraient leurs études tout en suivant des stages dans les administrations avant d'être titularisés.

Pour devenir administrateurs civils, ces fonctionnaires pourraient, après cinq années de service effectif se présenter à des concours, l'un étant réservé aux titulaires d'une licence, l'autre aux fonctionnaires n'appartenant pas à la catégorie A.

Les candidats reçus recevraient alors une formation complémentaire de un à deux ans dans un centre de formation permanente de l'administration. Mais ce centre ne fournirait que la moitié des postes prévus d'administrateurs civils, le reste étant pourvu par la promotion interne et par l'intégration d'éléments extérieurs. Dans le corps des administrateurs civils, la mobilité serait obligatoire : à chaque changement de grade, le fonctionnaire devrait changer de ministère. Selon les auteurs du projet, cette disposition permettrait de supprimer la hiérarchisation actuelle des ministères, qui est une des raisons du classement de sortie des élèves de l'ENA.

En conséquence, les « grands corps » n'auraient plus de recrutement privilégiés. Leurs membres seraient choisis parmi les administrateurs civils ayant cinq ans d'ancienneté dans leur corps. Tout départ d'un grand corps entraînerait l'interdiction d'y retourner avant dix ans. Quant à l'appartenance à un cabinet ministériel, elle entraînerait aussitôt la mise en disponibilité du fonctionnaire.

La section C.F.D.T. de l'ENA, qui a conçu ce projet, a surtout voulu supprimer le monopole de l'Ecole dans le recrutement des administrateurs civils. On peut toutefois se demander si le centre de formation permanente de l'administration qu'elle imagine ne rétablira pas en fait une procédure de sélection. Les auteurs sont plus conséquents dans leur volonté de supprimer la hiérarchisation des ministères et des grands corps.

Le projet entraînerait un vieillissement relatif des hauts fonctionnaires : l'accès aux fonctions d'administrateur civil se situerait à l'âge de vingt-neuf ou trente ans, alors qu'il se fait actuellement pour les étudiants à celui de vingt-cinq ou vingt-six ans.

Les auteurs de ce texte ne cachent pas qu'ils attendent maintenant que les formations de gauche leur fassent connaître leur sentiment.

ANDRÉ PASSERON.

DÉFENSE

La commission de l'Assemblée nationale rejette une proposition de loi socialiste instituant un médiateur militaire

La commission de la défense de l'Assemblée nationale, suivant les conclusions du rapporteur, M. Raoul Honnet, député républicain de l'Aube, a rejeté la proposition de loi de M. Louis Longequeue, alors député socialiste de la Haute-Vienne et actuellement sénateur, instituant un médiateur militaire. Cette suggestion avait été avancée, aussi, par M. Aimé Paquet, médiateur.

M. Bourges, ministre de la défense, a critiqué un texte qui, a-t-il observé, pose un problème constitutionnel : il tend, en effet, à instituer un médiateur *« chargé des questions relatives aux forces armées »*, alors que, constitutionnellement, cette compétence appartient au président de la République et au gouvernement.

Le ministre a souligné, d'autre part, que l'actuel règlement de discipline donnait aux militaires toutes les garanties de respect de leurs droits. Tout militaire, a-t-il rappelé, peut s'adresser, par la voie hiérarchique, à l'inspecteur général de son armée. Quatre-vingt-dix-neuf requêtes, dont six émanant d'appelés, a-t-il précisé, ont été enregistrées à ce niveau. Quant au Conseil supérieur de la fonction militaire, il a été saisi 439 fois, dont, notamment, 286 fois pour des questions de statuts et 111 fois pour des problèmes de rémunérations ou de pensions. Quant au ministre, il a eu à connaître lui-même de 731 réclamations.

En conclusion, M. Bourges a souligné *« combien l'éventuelle institution d'un médiateur militaire jetterait une suspicion sur les cadres militaires à un moment où les armées accomplissent un important effort d'adaptation »*.

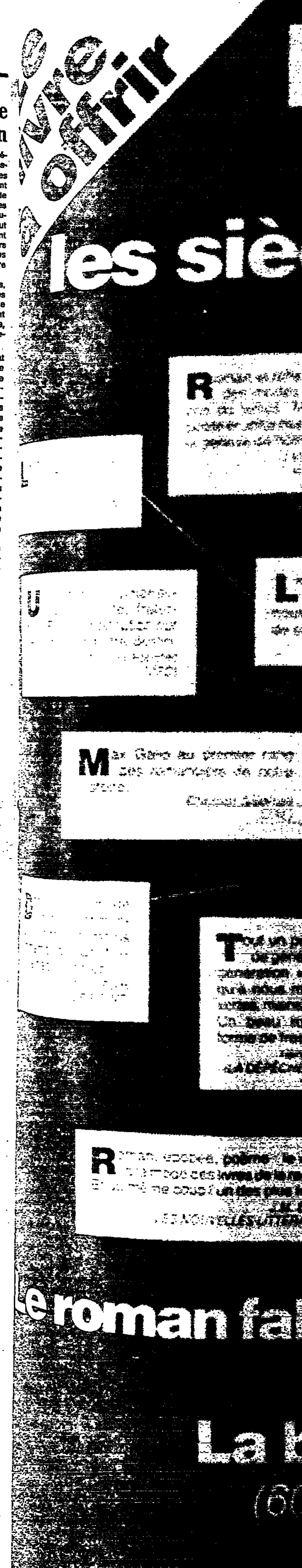
En réponse à une question de M. Raymond Dronne, député réformateur de la Sarthe, qui évoquait la possibilité de permettre aux seuls appelés du contingent de saisir l'actuel médiateur pour les différends survenus dans leurs rapports avec l'autorité militaire, le ministre a indiqué que les appelés étaient des militaires à part entière et qu'il serait, à son avis, dangereux de les traiter différemment des militaires de carrière et sous contrat ou des fonctionnaires civils.

M. BOURGES : la France ne placera pas son système de dissuasion nucléaire sous le contrôle de ses voisins.

Il n'est pas question que la France place son système de dissuasion nucléaire sous le contrôle de ses voisins, affirme le ministre de la défense en réponse à une question écrite de M. Michel Debré.

Le député (R.P.R.) de la Réunion avait demandé à M. Yvon Bourges, à la suite de certaines conclusions de la récente assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, s'il était *« dans ses intentions de donner une suite autre que le rejet pur et simple à ces conclusions aux termes desquelles la France devrait placer son système nucléaire sous le contrôle de ses voisins »*.

Dans sa réponse, le ministre de la défense estime que M. Debré vise l'exposé des motifs de la recommandation 309 de l'assemblée de l'U.E.O. et précise : *« Il est bien évident que l'appréciation d'un rapporteur n'engage que lui d'autant que le texte de la recommandation ne comporte aucune disposition allant dans le sens des craintes exprimées dans la question. En tout état de cause, l'éventualité évoquée ne pourrait, en effet, qu'être rejetée. »*



POLITIQUE

Une certaine nervosité se ma... à l'École nationale d'adminis...

DEFENSE

Le Monde

société

RÉUNIS EN CONGRÈS A SYRACUSE

Des juristes mettent en doute l'efficacité des conventions internationales contre le terrorisme

Syracuse. — Réunissez des juristes et ils parleront en *juristes*… à moins qu'ils ne soient pas convaincus de devoir le faire. C'est peut-être ainsi que l'on aurait dû présenter le congrès organisé à Syracuse (Sicile) par l'Institut supérieur international des sciences criminelles (1), sur le thème du « terrorisme ». Venant d'une vingtaine de pays différents, soixante professeurs de droit, chercheurs et étudiants, ont été réunis à cette occasion, du 12 au 17 décembre.

De notre envoyé spécial

Leurs travaux ont été peu concluants et ce n'est guère étonnant. Le terrorisme est un grave sujet d'actualité. La lutte contre le terrorisme est devenue un mot d'ordre et de ralliement pour les gouvernements de nombreux pays, notamment en Europe, mais ce n'est pas pour autant qu'il fallait attendre d'une assemblée de juristes qu'elle puisse apporter des réponses utiles. En hommes de loi, certains congressistes ont envisagé le renforcement du droit et des traités internationaux, mais d'autres ont estimé que cela n'était pas nécessaire. Ces derniers ont constaté l'inefficacité des conventions internationales déjà conclues, l'un d'eux les qualifiant même de « tigres de papier ». Tous ont souligné que l'antiterrorisme n'était pas forcément et seulement affaire de juristes. Il est d'autre part notable qu'au cours de ce congrès aucune définition satisfaisante du terrorisme et de ses causes n'ait pu être élaborée. Chacun des orateurs a constaté la quasi-impossibilité d'une telle entreprise.

La forme la plus dégradée du langage

Dès la première journée, M. Cherif Bassiouni, professeur de droit à l'université De Paul, à Chicago, et directeur de l'Institut, a mis en valeur les difficultés des travaux de ce congrès en laissant entendre qu'il ne pouvait y avoir, selon lui, de réponses spécifiquement juridiques au phénomène du terrorisme. « *Je ne crois pas que l'acte terroriste soit différent des autres actes criminels,* a-t-il déclaré. *C'est pourquoi je ne pense pas qu'il faille le distinguer dans la législation et dans de nouvelles conventions internationales.* »

D'emblée, M. Bassiouni limitait considérablement la portée de cette réunion. « *Pour la plupart des actes de terrorisme,* a-t-il indiqué, *nous disposons déjà de tout un arsenal de textes, il serait vain de croire que le fait d'en ajouter d'autres permettrait de mieux lutter contre le terrorisme.* » Il paraissait ainsi mettre en doute l'intérêt de la nouvelle convention européenne contre le terrorisme, dont il allait être fréquemment question les jours suivants.

M. Bassiouni devait ajouter: « *Il est paradoxal de voir que l'on veut créer des lois particulières alors que l'acte terroriste en lui-même, qu'il s'agisse d'un attentat à la bombe, d'un enlèvement, d'un détournement ou d'une prise d'otages, n'est autre qu'un crime de droit commun déjà prévu par le droit pénal. L'acte terroriste ne se différencie des autres crimes que par ses conséquences et son impact.* » Ce juriste américain s'est montré pessimiste pour l'avenir. « *Il est faux de penser aujourd'hui que l'on pourra anéantir le terrorisme,* dit-il, *et ce n'est pas en aggravant considérablement la répression qu'on pourra y parvenir. On risque au contraire de provoquer une dangereuse escalade. Le terrorisme est un phénomène auquel nous devons nous accoutumer comme nous l'avons fait pour la pollution.* »

Plus tard, au cours des débats, M. Bassiouni devait souligner qu'il était difficile d'adopter une attitude unique et indistincte face au terrorisme, sans en examiner les causes. « *Le terrorisme est l'arme des faibles,* a-t-il déclaré. *Si certains groupes ont recours à la violence, c'est qu'ils estiment n'avoir pas d'autres moyens de faire comprendre leurs thèses.* » Il a alors cité le cas des Palestiniens, « *qui, par des actes terroristes notamment, ont obtenu de la communauté internationale, en quelques années, de ne plus être considérés comme des réfugiés mais comme un peuple* ».

Ce point de vue a été repris par d'autres orateurs. M. Reynald Ottenhof, professeur de droit pénal à l'université de Pau, dans un essai de définition criminologique, a déclaré que le terrorisme était, comme d'autres phénomènes de criminalité, « *la forme la plus dégradée du langage* », une tentative pour forcer une communication impossible. A propos des divers projets de développement de législations ou de conventions destinées à établir une répression accrue et spécifique, il devait faire cette mise en garde : « *Nous devons nous méfier des textes de circonstances.* »

La coopération entre États

En dépit de ces remarques, la plupart des autres interventions ont été consacrées à l'analyse des divers traités internationaux destinés à améliorer la répression des actes de terrorisme, qu'il s'agisse des conventions sur les détournements d'avion, la protection des diplomates ou de la convention européenne contre le terrorisme en cours de ratification (*le Monde* du 7 décembre).

M. Raymond Laingui, professeur d'histoire de droit à l'université de Rennes, tout en soulignant que de nombreuses conventions étaient rarement ou jamais appliquées, a fait observer que l'efficacité des traités était plus grande quand il s'agissait d'accords portant sur des actes précis de terrorisme et entre des pays d'une même région. M. Ved Nanda, professeur de droit à l'université de Denver (Etats-Unis), a rappelé que la convention signée en 1973 entre Cuba et les Etats-Unis « *avait pratiquement mis fin* » aux détournements d'avions entre les deux pays. M. Théo Vogler, professeur à l'université de Giessen (République fédérale d'Allemagne), a précisé que « *ce n'est qu'entre des Etats étroitement liés économiquement et politiquement* » que la coopération internationale peut s'établir de manière satisfaisante.

Après avoir déclaré que « *l'extradition est le moyen le plus efficace pour lutter contre le terrorisme* », le professeur ouest-allemand a souligné le « *progrès* » que représente la convention européenne contre le terrorisme qui prévoit que le caractère politique d'une infraction ne peut plus être invoqué dans un certain nombre de cas pour s'opposer à l'extradition. Mais il a mis l'accent sur les « *faiblesses* » de cette convention puisque celle-ci comporte des articles qui peuvent restreindre ou annuler son application. Il a d'autre part regretté que les procédures d'extradition propres à chaque pays ne puissent pas être modifiées.

« *Les procédures prévues dans l'Etat requis,* a-t-il précisé, *sont parfois tellement longues et exigeantes que cela peut décourager les poursuites.* » Il a d'autre part dénoncé le fait que « *certains fugitifs puissent utiliser tous les moyens de recours prévus par les lois du pays requis pour retarder sinon annuler l'extradition* ». Il a souhaité que le processus d'extradition puisse être plus rapide et que l'intervention d'Interpol soit prévue de telle sorte que l'on remédie aux « *lenteurs* » actuellement constatées dans les transmissions de procédure par la voie diplomatique. M. Vogler a également mis en valeur le fait que la convention européenne prévoyait l'« *entraide judiciaire* » et « *l'assistance mutuelle* » entre les Etats contractants. En cela, il rejoignait l'avis de l'ensemble des participants à ce congrès, qui, même lorsqu'ils n'étaient pas favorables à l'élaboration de textes nouveaux, souhaitaient un renforcement de la coopération judiciaire internationale dans la lutte contre le terrorisme.

FRANCIS CORNU.

(1) 12, Via Agati, Syracuse (Italie), fondé en 1972 par l'Association internationale de droit pénal.

LES « PROJETS » DES « INORGANISÉS »

Nous avons reçu la lettre suivante :

Une alerte à la bombe a eu lieu samedi pendant la dédicace de livres à Sciences-Po à laquelle participait Peyrefitte. Nous nous excusons pour les autres, mais, après tout, ils n'avaient qu'à ne pas participer à cette signature mondaine en compagnie de Peyrefitte. Cette alerte était bidon (elle aurait pu ne pas l'être). Cet acte tend à montrer que :

1) Nous refusons que soient exposés sans réaction les projets d'« *espace judiciaire suicidaire commun* » des Giscard, Schmidt, Peyrefitte ;

2) Nous refusons le choix proposé par l'Etat, entre la suppression physique des officiels de la répression et la passivité des individus face à l'oppression. L'Etat ne nous imposera pas cette forme de violence ni aucune autre. Notre lutte et notre violence seront multiformes, imprévisibles et quotidiennes, se situant à tous les niveaux de l'oppression ;

3) La suppression physique des officiels est « *toujours* » possible ; elle reste « *envisageable* », quand nous le déciderons, le jour où nous y serons acculés.

DES INORGANISÉS.

[On dément à l'Institut d'études politiques de Paris qu'une telle alerte ait eu lieu, samedi 17 décembre, lors du traditionnel Sciences Po. day, et l'on précise que M. Peyrefitte, retenu, n'a pu se rendre à cette manifestation, organisée sur l'initiative du bureau des élèves et non de la direction.]

Dans une lettre adressée à M. Alain Peyrefitte

Les défenseurs français de Mᵉ Croissant dénoncent la « véritable torture morale » imposée à leur client

Les quatre défenseurs français de Mᵉ Klaus Croissant, MMᵉˢ Stéphanie Bordier, Roland Dumas, Jean-Jacques de Félice et Joë Nordmann, avocats à la cour, ont adressé, jeudi 15 décembre, à M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, une lettre dont ils ont rendu le texte public, et dans laquelle on lit :

« *Monsieur le président de la République et vous-même avez, à maintes occasions, répété que Mᵉ Croissant ne pourrait être jugé que dans les limites du décret d'extradition. Encore faut-il que notre client soit en état physique et psychologique d'être jugé. Or Mᵉ Croissant se trouve, depuis son incarcération, à la prison de Stammheim, le 17 novembre 1977, soumis à des conditions de détention inhumaines qui mettent sa vie et son équilibre en danger.*

» *Sa cellule est éclairée de jour et de nuit. Il ne peut trouver un repos continu. Une ouverture a été pratiquée dans la porte de sa cellule. Des surveillants installés sur un mirador à cette fin, à hauteur du judas, se relayent, toutes les trois heures, observent Mᵉ Croissant dans ses moindres gestes et mouvements, sans discontinuer, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, même lorsqu'il doit satisfaire des besoins naturels.*

» *A cette humiliation permanente s'ajoute un isolement psychologique total (…). Les experts désignés par le tribunal (…) ont constaté les troubles psychologiques et psychiques irréversibles qui sont la conséquence de cette situation inhumaine, véritable torture morale. (…)*

» *Il convient de noter également que le* « prisonnier d'État » *de Stammheim ne reçoit pas sa nourriture et sa boisson des mains d'un autre détenu, à l'occasion d'une distribution générale, comme il est d'usage dans la prison de Stammheim et dans les autres établissements pénitentiaires. Aucun contrôle ne peut donc être exercé par les autres détenus sur la nourriture qui est servie à notre client. Les menaces de mort proférées publiquement ou par messages, à l'adresse de notre client, rendent ce contrôle collectif indispensable. (…)*

» *Vous ne sauriez admettre, me semble-t-il, et monsieur le président de la République non plus, que ce dossier puisse se terminer par l'extinction de l'action publique pure et simple, comme cela s'est produit récemment pour les clients de Mᵉ Croissant. Il vous appartient de veiller à la bonne exécution du décret d'extradition. Les conditions de détention font partie de cette bonne exécution. Dans l'état actuel des choses, elles sont incompatibles avec la mesure décidée par le gouvernement de notre pays. Nous attacherions du prix à connaître, au nom de la défense que nous continuons d'assumer, les démarches que vous entreprendrez pour que l'engagement pris par la République fédérale d'Allemagne, à l'égard de la France, soit respecté.* »

● IRGMARD MOELLER, membre de la Fraction armée rouge, détenue à la prison de Stuttgart-Stammheim, a confirmé vendredi 16 décembre, par l'intermédiaire de son avocate, Mᵉ Alexandra Goy, qu'elle niait avoir tenté de mettre fin à ses jours le 18 octobre. Elle avait été découverte inanimée dans sa cellule et portant plusieurs blessures au thorax provoquées par son couteau de table, le jour du suicide d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe. Mᵉ Goy a annoncé, au cours d'un meeting qui a réuni quelque deux mille jeunes appartenant à des organisations d'extrême gauche à Berlin-Ouest, que sa cliente allait porter plainte contre X… pour tentative d'assassinat. — (A.F.P.)

FAITS ET JUGEMENTS

Les avocats de Douai au secours de la cour.

Au cours de leur assemblée générale, les avocats de la cour d'appel de Douai ont exprimé leur émotion devant les attaques formulées récemment contre cette juridiction. Le communiqué publié au terme de la réunion — le 15 décembre — répond, sans la nommer, à la brochure *Des juges contre la loi?* publiée récemment par le Syndicat de la magistrature et la C.F.D.T. (*le Monde* du 25 novembre). Les avocats de la cour d'appel « *affirment que chaque affaire soumise à la cour est examinée avec la même attention tant en ce qui concerne la matérialité des faits que l'application de la loi, sans que la situation sociale du justiciable soit prise en considération* ».

Les avocats « *rappellent que la cour, dans l'exercice de son pouvoir juridictionnel, est nécessairement amenée à réformer une partie des jugements qui lui sont soumis, comme elle est soumise elle-même au contrôle de la Cour de cassation. Elle le fait en toute indépendance, non pour réserver à certains prévenus une mansuétude particulière, mais pour corriger des erreurs juridiques qui ont pu être commises à l'occasion de certaines poursuites. Elle a veillé à une exacte application de la loi et de la jurisprudence de la Cour de cassation. Elle n'a jamais failli à sa mission.* » — (*Corresp.*)

Violences lors d'une manifestation à Strasbourg.

Des heurts violents ont opposé dans le centre de Strasbourg, samedi 17 décembre, dans l'après-midi, les forces de l'ordre à deux à trois cents manifestants protestant contre l'attentat commis, dans la nuit du 10 au 11 décembre, contre le foyer Sonacotra situé à Strasbourg-Meinau, sur la route de Colmar (*le Monde* du 13 décembre). La manifestation, qui avait lieu hors du centre-ville, a finalement rejoint le centre-ville et s'est affrontée aux C.R.S. Un correspondant de presse, M. Raymond Attuil, photographe travaillant pour *l'Alsace*, « *qui n'a aucunement pris part aux affrontements et a fait simplement son travail, a été interpellé, roué de coups, conduit au commissariat malgré ses protestations. Il ne fut relâché qu'après cinquante minutes et son film lui a été confisqué* », précise le journal régional.

Les comités de résidents de la Sonacotra et le comité de soutien aux travailleurs immigrés accusent, dans un communiqué, la police qui « *met beaucoup plus de zèle à empêcher une manifestation de travailleurs français et immigrés contre les attentats racistes qu'à rechercher les auteurs de ces attentats* ».

Relaxe pour le médecin-chef d'un hôpital psychiatrique.

La cour d'appel de Lyon vient de relaxer le docteur Jean Brisou, médecin-chef de l'hôpital psychiatrique de Saint-Jean-Bonnefonds (Loire), inculpé d'homicide involontaire, après le décès d'une malade de l'établissement : Mlle Marthe Gros, soixante-dix-sept ans, était morte le 6 juillet 1974 après avoir été grièvement brûlée dans son lit par des projections d'eau bouillante. L'auteur de l'agression était un autre malade mental.

Le docteur Brisou avait été relaxé le 3 mai dernier par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne (*le Monde* du 5 mai), mais le parquet avait fait appel de cette décision. La cour a estimé que les méthodes thérapeutiques (qui avaient été mises en cause) étaient conformes aux pratiques médicales actuelles et que rien ne permettaient d'affirmer que le docteur Brisou ait fait preuve de négligences.

Jean Portais condamné à mort.

Jean Portais, âgé de soixante-huit ans, a été condamné à mort par la cour d'assises de la Gironde, samedi 18 décembre, après une heure et quart de délibérations. Il était accusé du meurtre de la fille d'une bijoutière, à Mâcon (Saône-et-Loire), le 3 août 1969, et de celui d'un sous-brigadier de la police, M. Pierre Prévost, le 24 mars 1969.

Au cours de son réquisitoire, l'avocat général, M. Jean Vielles, a décrit l'accusé comme un « *délinquant profond, violent, privé de toute humanité, buveur, marginal social irrécupérable, plusieurs fois condamné par la cour d'assises* », ajoutant : « *Sous des airs cauteleux, compassés, Portais est d'une rare méchanceté. Derrière l'apparence trompeuse du doux vieillard barbu, il y a le dangereux criminel prêt à jeter le masque* ». En vain, Mᵉ Jean-Charles Gonthier, défenseur de Portais, a plaidé le doute dans une plaidoirie de plus de trois heures.

Jean Portais est, depuis la condamnation de Gaston Dominici (le 29 novembre 1954), le seul condamné à mort âgé de plus de soixante-cinq ans (*le Monde* du 30 novembre 1954).

CATASTROPHES

Une Caravelle s'abîme en mer au large de Madère

19 morts, 17 disparus, 21 rescapés

Il y a vingt et un survivants dans l'accident de la Super-Caravelle de la compagnie charter suisse SATA qui s'est abîmée en mer, le dimanche soir 18 décembre, au moment où elle s'apprêtait à atterrir sur l'aéroport de Funchal, dans l'île de Madère. Dix-neuf corps ont été repêchés ; dix-sept passagers sont portés disparus.

L'avion, qui venait de Genève avec à son bord cinquante-deux passagers et cinq membres d'équipage, est tombé en mer à environ 300 mètres de la côte. Immédiatement, plusieurs navires se sont portés sur les lieux de la catastrophe ainsi que de nombreux bateaux de pêche et de plaisance ; l'appareil a flotté un certain temps avant de sombrer, ce qui a permis à vingt et un passagers — dont les cinq membres d'équipage — d'en être quittes pour un bain glacé.

Les causes de l'accident ne sont pas connues. Le directeur de l'aéroport de Funchal a souligné que les conditions atmosphériques étaient bonnes. Selon un contrôleur aérien, « *l'appareil se préparait à atterrir. Tout était normal. Nous avions le contact visuel et radio. Nous avons remarqué que l'altitude n'était pas correcte. Nous lui avons demandé de corriger son altitude. Il n'y a pas eu de réponse. Nous avons tenté, à plusieurs reprises, de la contacter, mais il n'y a pas eu de réponse* ».

C'est la série noire pour Madèse, dont l'aéroport est considéré comme dangereux par les pilotes. Il y a un mois, presque jour pour jour, le 19 novembre, un Boeing-727 de la compagnie portugaise TAP s'était disloqué, après être sorti de la piste, entraînant la mort de cent trente personnes.

CARAMBOLAGE SUR L'AUTOROUTE A-7

Cinquante blessés

Une centaine de véhicules ont été accidentés, cinquante personnes blessées au cours de deux collisions simultanées qui se sont produites le dimanche 18 décembre vers 16 h. 30 sur l'autoroute A-7 (autoroute du Soleil) dans la banlieue sud de Lyon (Rhône).

Ce double carambolage a été caucé par les plaques de verglas qui sont apparues sur la chaussée et un épais brouillard. L'autoroute, qui avait été fermée à la circulation toute la nuit, a été à nouveau ouverte, ce lundi matin.

SOCIÉTÉ

AUX ÉTATS-UNIS

Compromis provisoire sur le remboursement des avortements

De notre correspondant

Washington. — *Parmi les nombreuses impasses législatives dont les congressistes cherchent fébrilement à sortir avant d'ajourner leur session de cette année, l'une des plus redoutables concernait l'avortement. L'interruption volontaire de grossesse est légale aux Etats-Unis depuis un* arrêt rendu par la Cour suprême en 1973. Encore s'agissait-il de savoir si cette légalité est la même pour tous, autrement dit si les femmes pauvres ont droit à l'avortement au même titre que les femmes riches et peuvent bénéficier, pour ce faire, des fonds de l'aide médicale publique. Un combat de cinq mois à ce sujet entre la Chambre, *en majorité conservatrice*, et le Sénat, plus libéral, s'est terminé la semaine dernière sur un *compromis au moins provisoire.*

La Chambre des représentants sous la pression de ses membres appartenant à la minorité catholique, voulait à l'origine s'en tenir au texte *voté l'an dernier : l'interruption volontaire de grossesse* n'est remboursée que lorsqu'il est médicalement prouvé que la vie de la mère est en danger. De la même manière, la Cour *suprême, en août dernier, avait décidé* que l'utilisation de l'argent fédéral était interdite dans tous les autres *cas (il en va autrement des fonds des* Etats, qui peuvent ou non être *consacrés à ces fins, au gré des autorités* locales). Le Sénat, lui, avait *autorisé le financement par les fonds fédéraux dans tous les cas « médicalement nécessaires »* — en y incluant les cas psychologiques — *et bien* entendu dans les cas de viol ou d'inceste.

En octobre, la Chambre avait fait une concession au Sénat dans ces *deux derniers cas. Il fallait toutefois que le viol ait été commis « avec violences »* et qu'il ait été *« promptement rapporté à un agent de la force publique »*. Enfin, l'avortement *devait être pratiqué avant même* qu'une grossesse fût établie. Le compromis adopté rend ces conditions moins draconiennes. Le Sénat ne voulant pas entendre parler de rapport à la police, *il suffira que le* viol soit dénoncé *« à un service de santé ou à une autorité équivalente »*. Il n'est pas nécessaire non plus d'apporter la preuve de violences.

En outre, l'avortement sera remboursé, aux termes du compromis retenu entre les deux Chambres, si deux médecins certifient qu'une pro*longation de la grossesse causerait « un dommage sérieux et de longue durée à la santé »* de la patiente.

Le Sénat a eu du mal à accepter l'intervention de deux médecins, *mais la concession est bien plus* grande de la part de la Chambre, où les « durs » du front anti-avortement, au nom du principe *« une vie contre une vie »*, n'admettaient une interruption de grossesse que si la vie de la mère était en danger.

Les vaincus ont déjà fait savoir que la querelle reprendra l'an prochain, l'autorisation de financement n'étant donnée que pour l'année bud*gétaire en cours. La coalition des* adversaires de l'avortement, où l'on trouve pêle-mêle l'épiscopat catho*lique américain, les juifs orthodoxes, les musulmans noirs*, des « sudistes » traditionalistes et des dizaines d'associations conservatrices fort bien organisées, veut en fait élargir le combat et *remettre en cause l'arrêt* de la Cour suprême de 1973 par le biais d'un amendement constitutionnel. La mollesse dont a fait preuve, tout au long du débat, M. Carter — qui n'est pratiquement pas intervenu sur le fond du problème — est de nature à les encourager.

MICHEL TATU.

BIBLIOGRAPHIE

« HISTOIRE D'H »

du professeur Gabriel NAHAS

Ce que Gabriel Nahas nomme *« la démission des clercs »* à propos de la marijuana lui inspire la colère du pharmacologue qui décèle la falsification scientifique, *et la foi du croisé*, convaincu que les tendances laxistes actuelles ne pourront que conduire au *malheur*.

Professeur à l'université de Columbia (New-York, attaché à l'un des centres renommés de toxicologie de Paris, ses allées et venues constantes entre l'Ancien et le Nouveau Monde lui ont conféré une expérience incomparable de sociologie comparée.

L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui apporte de nombreux faits expérimentaux, concluant *tous* à la toxicité des cannabinols que contiennent à des degrés divers *les diverses formes de la marijuana*. Il apporte aussi et surtout le témoignage passionné, engagé, subjectif, d'un père de famille, d'un citoyen, d'un homme de science convaincu du bien-fondé d'un combat entrepris à contre-courant des tendances libéralisantes actuelles. *La société libérale a dû, estime le professeur Nahas, « s'imposer pour survivre un certain nombre de tabous. Celui contre la drogue en est un ».*

Le dossier qu'il présente pour démontrer que le haschich sous toutes ses formes est réellement une drogue toxique est solide et argumenté.

Tout le problème est de connaître la marge des libertés individuelles que les sociétés dites libérales conféreront demain à leurs membres, et de savoir le prix qu'elles sont prêtes à payer pour la maintenir.

Si le droit à l'autodestruction, à l'autopollution, à l'auto-intoxication devait faire partie de cette liberté, encore faut-il que *les individus et la communauté* soient parfaitement informés des conséquences de leurs actes.

Histoire d'H (*) est, à ce titre, une contribution essentielle.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(*) Del Duca, 45 F.

Le Centre d'information féminin reçoit cent mille demandes par an

Le Centre d'information féminin vient de fêter son cinquième anniversaire. Créé à l'époque où l'on commençait à parler de la « condition féminine », il devait répondre à la nécessité d'informer les femmes sur leurs droits. Cette année, cent mille demandes lui ont été adressées.

Le Centre d'information féminin (CIF) est une association de statut privé mais dont l'objectif est d'être un véritable service public puisque, tout en répondant gratuitement aux demandes des femmes, il informe les pouvoirs publics des besoins qu'il perçoit chez ses interlocutrices. Depuis sa création, le CIF s'est décentralisé. Trente-trois centres et antennes régionales adhérant à une charte commune se sont créés en province sur des initiatives locales.

Dès sa naissance, le CIF s'était donné un double objectif : informer les femmes d'une part, les pouvoirs publics, d'autre part, des besoins de celles-ci. Ses activités se sont élargies au fil des ans. Aux femmes seules de trente à cinquante ans, veuves, divorcées, en butte aux difficultés de réinsertion professionnelle, sont venues se joindre des jeunes à la recherche d'une orientation, d'un emploi, ainsi qu'un très grand nombre de personnes âgées, soucieuses de connaître l'ensemble de leurs droits.

Une exigence d'exactitude

Des hommes ont, aussi, questionné le CIF.

Pour répondre à toutes ces demandes le CIF a toujours eu une exigence d'exactitude et de qualité dans l'information. Les in*formatrices ont, au minimum*, une licence en droit. Les bénévoles qui les secondent peuvent, depuis que *le secrétariat d'Etat à l'action sociale* a débloqué, il y a un an, quelques crédits, recevoir une formation.

Le CIF a créé quatre grands secteurs : juridique (droit de la famille, logement, consommation), social (retraites Sécurité sociale, prestations familiales), vie professionnelle (législation du travail, formation, recyclage), vie pratique (adresses utiles). Chacun d'entre eux répond aux questions formulées au téléphone ou par *courrier ou encore* de vive voix dans les CIF de province. Le personnel examine les cas qui lui sont *soumis*, explique les démarches à faire, les organismes compétents, propose des fiches de synthèse.

Chaque jour les appels sont plus nombreux. Cette année le CIF a répondu à quelque cent mille demandes. Mais ce besoin croissant d'information n'est pas sans poser de problèmes. Pour cette raison à l'occasion de son cinquième anniversaire, le CIF a formulé le vœu que soient renforcés ses moyens financiers. — C. F.

★CIF, B.P. 40075327 Paris Cedex 07, téléphone : 705-33-60.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudications

VENTE s/saisie immob., Pal Justice de Versailles, 3, place Louis-Barthou, mercredi 11 janvier 1978, à 10 heures

PROPR. MÉRICOURT (Yvelines)

Lieudit « Sous Le Mont Rôti », compt 3 petits bâts, gar., jard., petit bois, le tout d'une contenance de 50 a 70

MISE A PRIX : 30.000 F

Renseign s'adresser à VERSAILLES à **Me Mourichoux**, avoc., 24, r. Réservoirs T 950-08-57

Vente sur licitat au Palais de Justice à Paris, lundi 9 janvier 1978, à 14 h.

EN UN SEUL LOT

TERRAIN à us. INDUSTRIEL

DE 315 m2 ENVIRON

à VILLEJUIF (94)

57, rue Saint-Roch

sur lequel sont édifiés divers bâtim exclus de la présente vente, à l'exception d'un ancien pavillon transformé LOUE ET OCCUPE

MISE A PRIX : 65.000 F

S'adr à Me Besaubliaux, avoc. pours., 62, r. du Fg-Poissonnière, Paris (10e), 824-68-95 ; Me Mieillet, avoc., Paris (1er), 14, rue des Pyramides, tél. 260-31-75 ; Mr Durrmeyer, synd., 1, bd St-Michel, Paris (5e), 326-49-94 ; sur lieux pr vis.

RELIGION

LE CARDINAL MARTY A CÉLÉBRÉ LA MESSE PRÈS DE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a concélébré dimanche 18 décembre, la messe dans le préau de l'école paroissiale de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

« *J'ai voulu donner un nouveau geste en venant vers vous en cette veille de Noël* », a dit le cardinal, qui a protesté contre la prolongation de l'occupation de l'église depuis le 27 février 1977. « *On porte atteinte à votre droit et on porte atteinte à l'Eglise. J'irai jusqu'au bout de l'appel à la justice de notre pays.* »

● *Un colloque de théologiens africains* a lieu à Accra (Ghana) jusqu'au 24 décembre. Il est organisé par l'Association oecuménique des théologiens du tiers-monde, créée en 1976.

« *L'engagement actuel du christianisme en Afrique. Les préoccupations des théologie chrétiennes africaines naissantes* ». Tel est le thème de cette rencontre qui comprendra une analyse des réalités économiques, politiques, sociales, culturelles et religieuses ; une étude des théologies naissantes dites de la libération, etc.

Dans l'Allier

Mgr MARCEL LEFEBVRE ORDONNE UN DIACRE ET UN SOUS-DIACRE

Mgr Marcel Lefebvre a procédé le samedi 17 décembre à une double ordination diaconale et sous-diaconale au prieuré de Notre-Dame-du-Pointet, à Brout-Vernet (Allier), près de Vichy.

Dans son homélie, Mgr Lefebvre s'est réjoui du renouveau de l'Eglise traditionaliste : « *Les fidèles, en France et dans le monde entier, veulent entendre la vraie messe et désirent que leurs enfants apprennent le vrai catéchisme.* » Il a lancé en conclusion un appel aux évêques pour qu'ils le rejoignent : « *Prions*, a-t-il dit, *pour que les évêques ouvrent enfin les yeux !* »

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur le discours de Paul VI sous le titre « Des remontrances claires pour tous, sauf pour les intéressés » (*le Monde* du 17 décembre), à la place de « *Les Eglises locales ne font pas encore preuve de l'autonomie qui les honorait...* », il fallait lire : « *...de l'autonomie qui les honorerait.* »

Le chanoine de Locht pourrait être évincé de l'université de Louvain

De notre correspondant

Bruxelles. — Parce qu'il refuse de donner sa démission spontanée de la présidence du Centre d'éducation à la famille et à l'amour (CEFA), le chanoine Pierre de Locht pourrait être licencié de l'université de Louvain où il est maître de conférence. Les autorités de l'université de Louvain ont entamé une procédure de licenciement. Il est reproché au chanoine d'avoir développé des thèses, notamment en matière de famille et d'avortement « *incompatibles avec la doctrine chrétienne* ».

Mgr Massaux, recteur de l'université catholique de Louvain, a adressé une lettre au chanoine de Locht dans laquelle on lit notamment « *Votre attitude m'oblige à proposer au conseil d'administration de prendre à votre endroit une mesure de retrait de vos charges à l'université sous la forme d'un licenciement avec préavis. J'estime en effet qu'en refusant de respecter l'interdiction d'enseigner qui vous est faite par l'autorité ecclésiastique dont vous relevez et en entrant de ce fait en conflit ouvert avec cette autorité vous trompez la confiance que l'université vous a faite en vous attribuant, eu égard aux qualités et charges qui étaient les vôtres à l'époque, l'enseignement dont elle vous a chargé.* »

La section syndicale de l'université catholique de Louvain proteste contre cette décision et « *contre la soumission inconditionnelle des autorités de l'université à un pouvoir extérieur* ».

PIERRE DE VOS.

[Déjà en 1973, l'épiscopat belge désavouait publiquement l'abbé de Locht pour certaines de ses positions concernant notamment le célibat des prêtres, l'avortement, l'homosexualité, la contraception, les relations prénuptiales, l'engagement à vie, la situation des divorcés remariés.

En 1974, la congrégation romaine pour l'éducation catholique s'était emparée de l'affaire. L'étape actuelle pourrait 'tre la dernière d'une affaire douloureuse pour les nombreuses personnes qui ont profité de l'enseignement humain et toujours soucieux des valeurs évangéliques du chanoine de Locht dont la renommée est internationale. — H. F.]

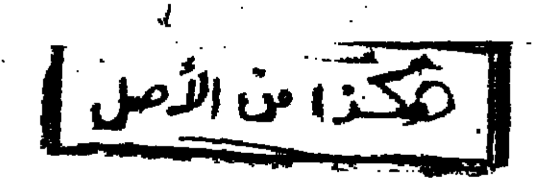
SCIENCES

DES VOLONTAIRES SOVIÉTIQUES ONT PASSÉ SIX MOIS « DANS LES CONDITIONS D'UN VOL SPATIAL »

Alors que les cosmonautes soviétiques Youri Romanenko et Georgui Gretchko commençaient leur deuxième semaine à bord de la station orbitale Saliout-6, l'agence Tass annonce que dix-huit volontaires ont passé six mois « *dans des conditions imitant celles d'un vol spatial* ». Ils étaient allongés sur le dos, les pieds plus haut que la tête, dans une immobilité quasi-totale, et n'étaient pas autorisés à relever la tête, mais seulement à se tourner d'un côté ou de l'autre.

Selon Tass, les volontaires, une fois l'expérience terminée, ont rapidement retrouvé leur forme physique. Pour le professeur Leonid Kakourine, responsable du programme entrepris par l'Institut soviétique des problèmes médico-biologiques, « *on peut maintenant dire en toute confiance que six mois de vol spatial ne sont pas une limite pour l'homme. L'organisme humain a des possibilités véritablement illimitées* ».





ÉDUCATION

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE

n enseignement menacé de « dépérissement sournois »

L'Association des professeurs d'histoire et de géographie (1) a organisé à la Sorbonne, les 17 et 18 décembre, les « Etats généraux de l'histoire et de la géographie », pour faire connaître au public la situation de leur discipline. Les historiens et géographes avaient convié à leurs travaux des enseignants de différentes spécialités, des lycéens ainsi que des personnalités intéressées par les problèmes d'enseignement (fonctionnaires, syndicalistes et parlementaires). Près de deux cents peronnes ont suivi ces travaux.

« On réunit les états généraux *...and cela ne vas pas. Eh bien ! cela ... va pas du tout pour nous. »* ...entrée de jeu, le président de ...ssociation, M. Jean Peyrot, a ...nné le ton des deux journées : ... *cri d'alarme contre la « lente ...phyxie »* et le *« dépérissement ...urnois »* de l'enseignement de ...istoire et de la géographie. *« Nous ...rons toujours les victimes dési...ées du redéploiement des ensei...ements »*, a constaté tristement ... Peyrot.

M. Robert Fossier, professeur d'his...ire à la Sorbonne, a dénoncé ...son tour cette conception qui fait ... l'histoire et géographie une *« dis...pline d'éveil »* ou un *« vernis ...lturel »*, condamnés dans une ...vilisation de l'actuel et de l'immé...atement utile. Ce mépris, constate ... Fossier, coïncide curieusement ...ec un appétit du grand public pour ...histoire qu'on ne satisfait qu'avec ...s *« anecdotes »* et du *« sensa...onnel »*, notamment dans les ...édias.

...Une commission a justement élu...é ce rôle des médias dans l'infor...ation historique et géographique. ...s enseignants reconnaissent qu'ils ... peuvent échapper à l'influence du ...*produit des mass media* » sur leurs ...èves et ils en concluent que c'est ...eux, professeurs, de *« prendre en compte ce produit »* pour actualiser leur enseignement. *« Les médias nous renvoient à une histoire et à une géographie qui ne sont pas les mêmes qu'en classe*, a observé un participant, *et c'est là une concurrence redoutable. Mais on ne peut pas s'en tirer en transformant les médias en objet d'étude, en intégrant les médias dans le programme pour les neutraliser. »*

Flashes thématiques

Beaucoup d'enseignants, à ce propos, ont déploré la « pulvérisation » de la continuité chronologique à laquelle on assiste dans les nouveaux manuels d'histoire. *« On fait comme à la télévision, c'est-à-dire une succession de spots ou de flashes sans lien les uns avec les autres. C'est ce que le ministère appelle de l'histoire ou de la géographie « thématique. »* Plus grave encore : les programmes comprimés évacuent la notion de causalité. Tout devient le fruit du hasard. *« On étudie le nazisme en terminale*, remarque un professeur de la commission histoire, géographie et pouvoir, *mais, pour abréger, on supprime l'étude de la République de Weimar qui prépare sa montée. »* La nouvelle géographie, elle aussi, est condamnée : *« En procédant par tranches « thématiques »*, explique un géographe, *on tombe dans le merveilleux : le passage de l'araire à la charrue devient l'invention d'un bricoleur génial. »*

Les syndicats d'enseignants représentés ont tous abondé dans le même sens. Le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES-FEN) a dénoncé la transformation du *professeur d'histoire et géographie* en « prestataire de services », chargé aussi bien de l'initiation au code de la route (instruction civique) qu'à certains apprentissages techniques comme, par exemple, remplir un chèque. Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.), venu « en observateur », a rappelé son souci de préserver le caractère scientifique de l'histoire et géographie. Quant au Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), son porte-parole a insisté pour que l'on *« change les choses en partant de l'élève et non de la spécificité d'une discipline »*.

Cette unanimité, dans le constat, débouche-t-elle sur autre chose qu'un concert de lamentations ? Il faut reconnaître que, en dehors d'un manifeste — qui fixe la doctrine — et d'une pétition transmise à l'Elysée — avec l'appui de vingt-quatre mille signatures, — les historiens et géographes ne proposent rien d'autre que le retour au *statu quo*.

« Non, ce n'est pas un combat d'arrière-garde, proteste M. Fossier. *Nous ne nous battons pas pour obtenir ici ou là une heure de plus. Nous refusons que notre discipline devienne « matière à option ». C'est un outil pédagogique irremplaçable, au même titre que les mathématiques. »*

ROGER CANS.

(1) Créée en 1910, l'association groupe quelque 10 000 adhérents sur les 36 000 historiens et géographes que compte la France.

M. HABY ENVISAGE DE CRÉER UNE CATÉGORIE DE PERSONNELS ENTRE LES INSTITUTEURS ET LES INSPECTEURS

En réponse à une question de M. Gissinger, député R.P.R. du Haut-Rhin, qui lui rappelait que le R.P.R. a déposé une proposition de loi visant à instaurer un grade de *« directeur d'école »*, M. Haby a déclaré, mercredi 14 décembre, à l'Assemblée nationale : *« Il existe souvent une distance excessive entre l'instituteur et l'inspecteur départemental qui est son chef hiérarchique, et l'on peut donc envisager la création d'un échelon intermédiaire, dont la responsabilité porterait sur un groupe de vingt à cinquante maîtres. Cela assurerait aux directeurs d'école un débouché intéressant pouvant constituer d'ailleurs une étape vers l'inspection départementale. »*

En revanche, M. Haby pense que la création d'un corps particulier de direction possédant les mêmes caractéristiques que celui des chefs d'établissements du second degré *« poserait bien des problèmes. D'abord, les écoles ne sont pas des établissements publics, à la différence des lycées et collèges, et les dimensions non plus ne sont pas comparables : des milliers d'écoles ont moins de cinq maîtres, alors que le plus petit collège en a au moins vingt »*.

SCIENCES DE L'EAU ET GESTION IMMOBILIÈRE : DEUX SPÉCIALITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES

« Nous nous attachons, après des études de marché systématiques, à créer à Limoges des enseignements spécifiques qui ne sont pas dispensés ailleurs », a déclaré, vendredi 16 décembre, M. Pierre Fauchais, président de l'université de Limoges, qui présentait les filières à finalité professionnelle mises en place depuis quelques années dans la capitale du Limousin. Il s'agit des industries agricoles et alimentaires, de la céramique et des matériaux frittés, de l'électronique et des communications, du droit immobilier, de l'administration économique et sociale, de la géographie appliquée à l'environnement, des langues vivantes étrangères appliquées, et surtout des sciences de l'eau et de l'assainissement.

Dans le secteur de l'immobilier, par exemple, les études de marché démontrent que les professions intéressées ont besoin chaque année de 300 à 400 cadres moyens et de 70 à 100 cadres supérieurs. L'université de Limoges en forme 30 à 35 par an.

Dans le domaine de l'eau, 54 étudiants ont été diplômés depuis 1973 et ils ont tous trouvé un emploi adapté à leur formation. Imitant l'exemple de Delft aux Pays-Bas, les responsables de l'université de Limoges souhaitent désormais former les étudiants (français et étrangers) avec des matériels (stations d'épuration) et des équipements modernes, « lourds » et en vraie grandeur.





MÉDECINE

Le salariat, cette trahison

Etrange affaire que celle du docteur Alamovitch qui a été licencié, à l'âge de quarante-cinq ans, de l'hôpital de Tournon-en-Brie (Seine-et-Marne), à la suite d'une « *période d'essai* » d'un an, succédant à huit ans d'exercice comme chirurgien dans cet établissement. Le motif officiel de cette décision ? La mésentente avec le corps médical libéral qui entravait le bon fonctionnement de l'hôpital. Un hôpital dont, pourtant, le taux d'occupation était de 91 % en chirurgie dans le service du docteur Alamovitch au moment de son licenciement. L'employeur, un liquidateur judiciaire, gestionnaire de l'établissement depuis janvier 1976, refuse en tout cas, en raison du « *secret* » *lié à sa fonction*, d'expliciter davantage l'entrave que représente la présence de ce chirurgien.

« *Les choses sont assez claires en fait*, affirme le docteur Alamovitch, *certains confrères m'en veulent d'avoir montré que l'exercice de la médecine salariée ne constituait pas une dégradation.* » L'établissement, qui était jusqu'en 1976 une clinique à but non lucratif gérée par la fondation Rothschild, devient, à la suite d'un redressement fiscal auquel le conseil d'administration ne put faire face, un hôpital privé dont les médecins sont salariés. Huit sur les douze médecins d'alors refusèrent ce nouveau statut, qui supposait une réduction de près de moitié des revenus des praticiens.

Le docteur Alamovitch, acceptant ce changement, fut considéré par beaucoup comme un « traître » à la cause médicale libérale. Certains lui reprochèrent sa trop grande identification à l'hôpital, sa personnalité cassante, ses opinions politiques et d'autres choses encore laissées en suspens. « *Si je n'adresse pas mes clients à cet hôpital, mais plutôt à une clinique, je n'ai pas à dire pourquoi* », affirme un praticien libéral, qui s'enferme derrière le secret médical. Les autres établissements étant tous éloignés de 25 kilomètres, certains médecins ont emmené eux-mêmes leurs malades en voiture. Pour quelle raison ? On ne le saura pas.

La constitution d'un comité d'usagers, défendant le docteur Alamovitch, *témoigne de l'inquiétude de beaucoup d'habitants : en l'absence d'un médecin plein-temps, ne va-t-on pas vers une fermeture de l'établissement assurant une centaine d'emplois, dans cette commune de quatre mille habitants dépourvue d'autres établissements de soins ?* Pour la section socialiste, l'enjeu est clair : on veut « *faire un exemple et punir la médecine salariée, qui a eu tort de réussir et de répondre aux besoins de la population* ».

L'affaire du docteur Alamovitch témoigne, en tout cas, de la résistance de la médecine libérale à toute forme de salariat et, au-delà, à toute forme de nationalisation. Le docteur Alamovitch, lui, continue à croire au service public. Il a posé sa candidature à un poste de médecin hospitalier d'un autre établissement de Seine-et-Marne... — N. B.

AÉRONAUTIQUE

Après les discussions franco-britanniques sur un nouvel avion civil

La contre-attaque des industries américaines

Quelques jours, à peine, après la visite, à Londres, de M. Giscard d'Estaing, qui s'est entretenu avec le premier ministre britannique de l'éventualité d'une coopération européenne en matière aéronautique, le Royaume-Uni vient de recevoir des contre-propositions de sociétés américaines pour une collaboration transatlantique qui exclurait la France.

On connaissait déjà les offres de Boeing à la société britannique, nouvellement nationalisée, British Aerospace. L'offre était limitée, sans être pour autant inintéressante, puisqu'il s'agit de confier aux Britanniques l'adaptation au marché européen — estimé à cent cinquante exemplaires environ — du court-moyen-courrier Boeing-737, avec deux réacteurs de 10 tonnes de poussée chacun, et sa commercialisation hors du territoire nord-atlantique. Mais cette proposition est ancienne même si, à ce jour, on ignore le sort qui lui a été réservé.

Or voici que les Américains tentent une nouvelle démarche deux jours seulement après le « sommet » franco-britannique, dont l'ordre du jour était, en grande partie, consacré à une relance de la coopération européenne.

La société américaine McDonnell-Douglas a proposé à British Aerospace de participer à la conception de plusieurs modèles d'avions civils. Outre le développement en commun d'un nouveau long-courrier supersonique de seconde génération, Douglas offre à la Grande-Bretagne et à la République fédérale d'Allemagne de construire un avion moyen-courrier subsonique de cent soixante à cent quatre-vingts places et s'engage à tout faire pour promouvoir cet appareil, s'il voit le jour, auprès des clients de l'actuel DC-9, dont près de mille exemplaires ont déjà été vendus à soixante-deux utilisateurs différents.

Doutes britanniques sur l'A-200

Pour couronner le tout, la société américaine propose de se charger de la commercialisation, aux Etats-Unis, du quadriréacteur HS-146 du soixante-dix à cent places, un projet de British Aerospace auquel le gouvernement travailliste est attaché, tenant, pour des raisons liées à l'emploi et au maintien de la capacité technologique, à concevoir seul un avion 100 % britannique.

La contre-attaque américaine est de taille. Pour deux raisons principales. D'abord, elle émane de Douglas qui avait envisagé une coopération semblable avec le groupe privé Dassault-Breguet et dont le projet commun — baptisé ASMR ou *advanced short to medium range* ou avion court-moyen-courrier moderne de cent soixante passagers — avait été écarté au printemps dernier par le gouvernement français. Ensuite, la proposition de Douglas intervient alors que la coopération européenne s'essouffle et que les Anglais ont exprimé des doutes sur l'opportunité du projet A-200 franco-germano-britannique.

A Londres, cette semaine, le moins que l'on puisse dire est que le premier ministre travailliste a conservé tout son sang-froid devant l'impatience des dirigeants français à construire un avion européen de cent vingt à cent soixante places, l'A-200, équipé de deux réacteurs CFM-56 de 10 tonnes de poussée chacun.

Tout s'est passé, en réalité, comme si les Britanniques, échaudés par les précédentes expériences de collaboration aéronautique en Europe, doutaient de l'existence d'un marché pour un avion de cette catégorie et préféraient prendre des garanties préalables. Leur insistance sur la nécessité de mener à bien des études sérieuses de prospection commerciale, avant de lancer un nouveau programme, en est un témoignage. Et l'argument de M. Giscard d'Estaing selon lequel il est essentiel de parvenir à une décision rapide, afin de ne pas arriver trop tard sur le marché mondial, n'a visiblement pas convaincu ses partenaires britanniques. Si l'A-200 a un marché, ce sont les contacts avec les compagnies aériennes qui en apporteront l'assurance.

Les Français auront beau jeu de faire valoir que le scepticisme des Britanniques tient peut-être au fait que l'A-200 a des réacteurs franco-américains, et non des réacteurs Rolls-Royce. Il n'en demeure pas moins que l'échec de ses négociations avec Dassault-Breguet conduit aujourd'hui Douglas à se tourner vers le Royaume-Uni et à écarter la France d'une éventuelle coopération internationale.

JACQUES ISNARD.

« CONCORDE » INTERDIT A NEW-YORK A PARTIR DE 1985

New-York (*A.F.P., Reuter*). — Les autorités portuaires de New-York ont décidé, le 15 décembre, d'appliquer à partir de 1985 les nouvelles normes fédérales concernant le bruit des avions. Concorde ne pouvant les respecter, le supersonique franco-britannique devrait donc renoncer à se poser sur l'aéroport Kennedy.

Cette nouvelle réglementation s'appliquera aussi à Washington mais, sur cet aéroport dont elles ont la gestion, les autorités fédérales ont, par avance, accordé une « dispense » aux seize Concorde en service ou en construction.

Les représentants des gouvernements français et britannique ont estimé que ces dispositions étaient « *arbitraires* », « *unilatérales* » et pour cela difficilement admissibles.

● *Lufthansa à l'honneur.* — M. Herbert Culmann, président de la compagnie ouest-allemande Lufthansa, vient d'être élu *manager* de l'année 1977 par l'hebdomadaire économique ouest-allemand *Wirtschaftswoche*. La Lufthansa, fait valoir le journal, « *réalise des bénéfices là où d'autres font des pertes* », dispose d'une flotte d'avions très jeune et résiste maintenant courageusement à la terreur et à la guerre des tarifs. — (*A.F.P.*)

● *Le « train du ciel » entre Londres et Los Angeles.* — La compagnie britannique Laker Airways compte lancer un « train du ciel » bon marché entre Londres et Los Angeles sur le modèle de celui qui est exploité entre Londres et New-York.

Le prix d'un aller simple sera de 113 livres (950 F environ), a précisé son président qui, en outre, indique que Laker Airways a commandé deux nouveaux gros porteurs DC-10 et deux nouveaux Boeing-707. — (*A.F.P.*)

CARNET

Naissances

— M. Yvan Chauviré et Mme, née Christiane Barrès, ont la joie d'annoncer la naissance de
Marie-Astrid,
le 5 décembre 1977.

— M. Jean Rougnon et Mme, née Odile Krafft, Stéphanie, Emmanuelle et Romain sont heureux de faire part de la naissance de
Grégoire,
le 7 décembre 1977.

Fiançailles

— M. et Mme Roger Pillaud,
M. et Mme Michel Laloë,
ont la joie de faire part des fiançailles de
Dominique
et
Jean-Luc.
1, rue de la Marne,
02400 Château-Thierry.
2, avenue Garibaldi, 21000 Dijon.

— Le docteur Pierre Estève et Mme le docteur Anne Estève-Vallet,
M. Jean Reynaud-Fourton et Mme, née Jacqueline Moisy,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Françoise
et
Jacques.

Mariages

— M. et Mme Jean Miroufle,
M. et Mme Roger Bailly,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Evelyne
et
Florent,
célébré le 17 décembre 1977 en la cathédrale de Strasbourg.
1, rue Carnot, 88700 Rambervillers.
43, avenue de Stalingrad,
21000 Dijon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Edith Sauviat
et
Alain Morvan
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Meaux le 14 décembre 1977.
15, rue Gambetta, 77100 Meaux.
44, rue La Quintinie, 75015 Paris.

Décès

— Mme Maurice Alain,
M. et Mme Antoine Goetz et leurs enfants,
Mlle Brigitte Alain,
Mlle Bernadette Alain,
M. et Mme Jean-Pierre Alain et leurs enfants,
Les familles Alain, Texier, Laucagne,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Maurice ALAIN,
médecin colonel (E.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 15 décembre 1977.
Ses obsèques ont eu lieu en l'église Sainte-Clotilde du Bouscat, le samedi 17 décembre 1977.
145, avenue de la Libération,
33110 Le Bouscat.

— Mme Corinne Germain et ses enfants, Frédéric, Christine et Valéry,
M. et Mme Robert Germain,
M. et Mme André Helmer,
M. et Mme Francis Hebben,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de leur époux, père, fils et frère,
M. Jean GERMAIN,
ingénieur agronome (I.N.A.),
conseiller technique à l'I.N.A.O.,
survenu le 13 décembre 1977, dans sa trente-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu le 16 décembre 1977.
23, allée Schweitzer,
Sainte-Luce, 44470 Carquefou.

— Mme Jeanine Parot,
M. Dominique Mondoloni, Lilian et Gillian,
Mlle Madeleine Gras,
Les familles Picq, Joly, Stenou, Bardet et Hennequin,
Mme Yvette Faucillon,
Mlle Occolier,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Maurice PAROT,
née Clémence Gras,
survenu le 16 décembre 1977.
Le service religieux sera célébré le mercredi 21 décembre 1977, à 13 h. 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252 rue Saint-Jacques, à Paris.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Brienon-sur-Armençon (Yonne).
219, boulevard Raspail, 75014 Paris.

— Hennebont, Lorient, Saint-Honoré-les-Bains, Nice.
Le docteur et Mme Philippe RENARD,
Marie et Bénédicte Renard,
M. et Mme Siegfried Nerreter,
M. et Mme Joachim Nerreter,
Mme Maryvonne Renard,
Mme Antoinette Faure,
MM. François et Jean-Louis Faure,
Les familles Krofig, Wuhrlin, Corpechot, Brumschwig, Clar, Groizelot, Rayer,
Mme Michel Navette,
M. Jean Heuyer,
ont la douleur de faire part du décès, survenu accidentellement dans sa onzième année, de
Antoine,
leur fils bien-aimé, frère, petit-fils, neveu, cousin et filleul.
Les obsèques ont été célébrées le mercredi 14 décembre en la basilique d'Hennebont.
Ty Coat, Quellennec, Kerpotence,
56700 Hennebont.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Prosper TEURLINGS,
née Elisabeth Kaeckenbeeck,
pieusement survenu le 14 décembre 1977.
Les funérailles ont eu lieu.
De la part du Père Jean-Robert Teurlings.
Apartado 4480, Lima, Pérou.

Remerciements

— M. Maurice Chambard, de Paris (15e), ses enfants, petits-enfants et toute sa famille, très touchés par les marques d'affection qui leur ont été manifestées à l'occasion du décès, le 11 décembre, à l'âge de soixante-douze ans, de leur chère et regrettée
Raymonde CHAMBARD,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur immense peine, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— M. et Mme Bertrand Warnod,
M. et Mme Pierre Scall,
Mlle Clarisse Neiman,
Et toute la famille,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Emma NEIMAN,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Messes

— A la mémoire de
Mme la comtesse Christian de FELS, décédée le 31 décembre 1976, une messe sera célébrée le samedi 31 décembre, à 11 h. 30, en l'église de Saint-Hilarion (Yvelines).
Vous unir par votre présence ou par votre prière.

— Mme Jacques Bounin et sa famille rappellent que la messe à la mémoire de
Jacques BOUNIN,
commissaire de la République,
commandeur de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
aura lieu le mardi 20 décembre, à 17 h. 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

— L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance fera célébrer, le mardi 20 décembre, à 17 h. 30, en l'église Saint-Roch (296, rue Saint-Honoré), une messe à la mémoire d'un de ses vice-présidents,
M. Jacques BOUNIN,
décédé au début de ce mois.

Communications diverses

— M. Maurice Blin, sénateur des Ardennes (Union centriste) et rapporteur général du budget, vient de recevoir des mains de M. Henri Guitton, de l'Institut, le prix de l'Académie d'éducation et d'entraide sociales, pour son ouvrage « le Travail et les Dieux » (Aubier-Montaigne).

Visites et conférences

MARDI 20 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 34, boulevard de Vaugirard, Mme Legregeois : « Maison de la philatélie et musée postal ».
15 h., 23, avenue de Friedland, Mme Pennec : Chapelle du Corpus-Christi ».
15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Puchal : « Hôtel de Lauzun ».
15 h., métro Champs-Elysées-Clemenceau, Mme Zujovic : « Paris 1900 » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h., entrée rue de la Gaîté : « Bobino » (Mme Hager).
14 h. 30, 7, quai Anatole-France : « L'hôtel Drouot rive gauche » (entrées limitées) (Paris et son histoire).
15 h. 15, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple : « Histoire des Templiers » (Visage de Paris).
CONFERENCES. — 13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).
19 h. 30, 26, rue Bergère, Subhash Candra : « Patanjali : la psychologie du yoga » (L'homme et la connaissance).
21 h., 195, rue Saint-Jacques, M. Pierre Douzou : « La survie et la mort des espèces marines » (Institut océanographique).
21 h., 147, avenue Malakoff, Mme Belluc : « Le Zodiaque » (Nouvelle Acropole).

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

CAS N° 31

Sixième d'une famille de dix enfants, ce jeune garçon âgé de dix-sept ans supporte une infirmité motrice d'origine cérébrale importante.

Malgré l'incoordination de ses mouvements, il suit les cours de formation en atelier mais ne peut écrire sans machine électrique d'un modèle spécial adapté à son handicap. La S.S. ne prend pas en charge ce style de machine, et la famille ne peut absolument pas contribuer à cet achat : en effet, le père, qui travaillait depuis vingt ans dans la même entreprise, a été licencié en raison de la crise.

Seules des œuvres privées peuvent s'unir pour offrir à ce garçon courageux cette machine indispensable à son travail.

Il manque encore :
2 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à La Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. C.C.P. Paris 4-52 ou chèque bancaire.



SPORTS

FOOTBALL

Le titre de champion de France se jouera-t-il à Nantes ?

Les *footballeurs professionnels sont en* vacances jusqu'au 7 janvier. On peut certes discuter l'efficacité d'une trêve aussi courte. Comme ils devront reprendre l'entraînement aussitôt après les fêtes de fin d'année, les *joueurs* auront en fait à peine deux semaines de repos. Ainsi conçue, cette trêve répond plutôt aux désirs des trésoriers de clubs désolés *de voir chaque année le public déserter les* gradins des stades à cette période. La saison prochaine, *le* Groupement du *football* professionnel envisage d'ailleurs une longue interruption des compétitions durant l'hiver pour pouvoir profiter plus pleinement de la saison estivale, très *favorable* aux *nocturnes.*

Cette année, la mini-trêve *hivernale permettra au moins* aux équipes de faire le point avant d'aborder le dernier sprint du championnat, qui devra se terminer dès le 2 mai pour faire place à la Coupe du monde. A cet effet, la vingt-deuxième journée, disputée les 17 et 18 décem*bre, aura bien décanté* la situation pour la course au titre. Battu à Nice, Saint-Etienne, désormais sixième à sept points de Marseille, est semble-t-il définitive*ment rentré dans le rang.* Barthélemy et Zimaco, transférés en début de saison pour redonner l'efficacité à une ligne d'attaque devenue stérile, n'ont pas pu *s'imposer*. Usés physiquement et psychiquement, les Stéphanois se remettent en question au point de rappeler Hervé Revelli (trente et un ans et demi) au centre de leur ligne d'attaque.

Cinq équipes, groupées en quatre points, restent donc en course pour *le titre : Marseille*, Nice, Strasbourg, Monaco et Nantes. Toutefois les atouts semblent inégalement répartis entre elles.

Quelques mois seulement après avoir été menacés de relégation en deuxième division, les Marseillais *viennent de s'installer en* tête du classement. Une position qu'ils n'avaient pas connue depuis le 11 avril 1973. Cette brusque métamorphose s'explique par un changement radical de mentalité au sein du club, qui a renouvelé son président, son directeur sportif et son entraîneur le 1er avril dernier.

En plus d'un recrutement judicieux avec la venue de l'avant-centre Marc Berdoll et du meneur de jeu suédois Anders Linderoth, le tandem Skoblar-Markovic a su *redonner à l'équipe* le sérieux *et* l'esprit collectif qui lui faisaient défaut. Le plus dur reste pourtant à faire pour Marseille, qui, après avoir débuté la saison avec des ambitions modestes, ne pourra plus désormais surprendre ses adversaires. Si les Marseillais reçoivent Monaco, ils devront d'autre part se déplacer à Nice, à Nantes et à Strasbourg.

Nice, deuxième à un point, pourrait aussi revendiquer la première place. Les Niçois comptent, en effet, un match de retard à disputer à domicile, *contre* Nancy. Après avoir pris comme chaque année un très bon départ, les Niçois ont fléchi à l'approche de l'hiver en retrouvant, surtout en *déplacement*, des *terrains gras* auxquels ils sont moins habitués que leurs adversaires. L'ambition des Niçois sera sans doute de limiter les dégâts au maximum jus*qu'au retour* à *des conditions de* jeu plus normales. La richesse de leurs effectifs, l'expérience et la cohésion de joueurs qui opèrent maintenant ensemble depuis plusieurs saisons, pourraient être *déterminantes s'ils* participent au sprint final.

Strasbourg en embuscade

Strasbourg et Monaco, les deux promus de la deuxième division, *partagent à la surprise générale* la troisième place du classement, à trois points de Marseille. Toute*fois*, si les Strasbourgeois, qui s'améliorent au fil de la saison, paraissent bien armés pour tenir un rôle d'outsider, les Monégasques ne semblent pas avoir l'effec*tif suffisant pour rester en si bon* rang.

Nantes, le *champion sortant*, cinquième à quatre points, est *a priori* le moins bien placé. Les Nantais conservent la meilleure défense du championnat, mais ont perdu cette vivacité et cet élan qui les rendaient irrésistibles la saison dernière. Si la trêve suffit à redonner un peu de fraîcheur aux internationaux nantais, un peu émoussés depuis la tournée de l'équipe de France en Amérique du Sud, les champions de France ne manqueront alors pas d'atouts pour tenter de conserver leur titre. Ils pourront en principe compter sur la rentrée de leur international Omar Sahnoun, tenu *écarté* des terrains depuis plusieurs mois.

De tous les candidats au titre, ils ont de surcroît le calendrier le plus favorable, puisqu'ils devront *se déplacer à Strasbourg* mais recevront Marseille, Nice et Monaco. Or les Nantais sont invaincus sur leur terrain depuis le 15 mai 1976, soit en trente-deux matches de championnat, quatre de Coupe de France et deux de Coupe d'Europe. Comme la saison dernière, le titre national pourrait bien se jouer encore au stade Marcel-Saupin de Nantes.

GÉRARD ALBOUY.

ÉQUITATION

Le Concours hippique international de Paris : un succès populaire sans précédent

Opérant à guichets fermés, comme la veille, le Concours hippique international de Paris a pris fin, dimanche 18 décembre, au Palais des expositions de la porte de Versailles. Samedi, quatrième des cinq nocturnes prévues au programme, un millier de personnes se sont vues refoulées non sans manifester, lazzis à la cantonade, leur désappointement. Il y eut même quelques échanges d'horions, un commencement d'émeute — mais oui — vite réprimée par les forces de l'ordre appelées à la rescousse.

Sur le plan sportif, succès public sans précédent poussé à l'ex*térieur jusqu'au tapage* nocturne, et d'autant plus sympathique au total que les circonstances cette année n'étaient pas de nature à faire délirer les foules. Partici*pation étrangère sinon modeste*, du moins disparate et incomplète — beaucoup de cravaches caracolant actuellement à Londres. — piste à la limite du tolérable avec *ses quatre pilliers autour* desquels virevoltèrent, non sans périls, cavaliers et chevaux refusant comme une indignité un simple accessit. Il y eut des écarts qui *coûtèrent, outre des déplacements* d'assiette peu esthétiques, du temps aux virtuoses de la vitesse contrôlée. Bref, on était loin du spectacle de l'an passé, regretté aujourd'hui des *organisateurs*, impuissants à faire mieux pour n'avoir pas obtenu tous les appuis souhaitables. En décembre 1976, le Conurs hippique de Paris était une manifestation officielle, honneur qui lui valut un statut privilégié, les sourires et les encouragements *de la Ville de Paris*, et finalement lui attira, sur un terrain irréprochable, la crème de l'équitation mondiale.

Une absence de marque porte de Versailles : *la Grande-Bretagne*. Mieux vaut présenter ainsi les choses, les trois jeunes gens délégués d'outre-Manche, et complètement inconnus de l'amateur, *ne pouvant défendre*, avec l'ombre d'une chance, les couleurs d'un pavillon aussi prestigieux. Ils cassèrent juste ce qu'il faut de bois pour ne pas être acculés à l'abandon.

La République fédérale d'Allemagne, en revanche, avait dépêché trois cavaliers d'envergure en la personne des « olympiques » Hermann Schridde, montant le cheval chef-d'œuvre *Rex the Robber*, Paul Schockemöhle et Gert Wiltfang. L'Italie était représentée au sommet par le lieutenant-colonel Raymondo d'Inzeo et Grazianno Mancinelli, ce dernier plus pratique que senti*mental à son habitude. Les Belges*, toujours prêts à anéantir les meilleurs, étaient emmenés par François Mathy, qu'il n'est pas exagéré de qualifier comme l'un des *plus remarquables* utilisateurs du monde et... l'un des marchands de chevaux les plus prospères.

L'Autrichien Hugo Simon, brillant lauréat du Prix des vainqueurs, disputé dimanche, est lui aussi à mettre en exergue, en dépit d'une monte peu raffinée. Citons encore, parmi les vedettes étrangères les plus applaudies porte de Versailles, l'Australien volant Kevin Bacon, l'enfant chéri de toutes les foules. Cet ancien cow-boy, *qui, dit-on, préfère* à la vie banale des palaces le confort relatif de sa roulotte, s'est adjugé, dans le style flottant qu'on lui connaît, une épreuve majeure sur le petit cheval *Jet*, ancien compagnon du bétail en son pays.

Mais la *révélation de ce* concours n'en reste pas moins le jeune Néerlandais Henz Nooren, vainqueur sur le gris *Pluco* de la « Puissance » avec un bond de *2,20 mètres*. Splendide cavalier que l'on verrait volontiers avec un faucon agrafé sur son gantelet et des lévriers à ses pieds, image à peine gommée par le *mouvement* et l'effort, tant l'homme et sa monture ne font qu'un seul souffle, un seul cœur.

Quant aux Français, trop souvent décriés, surtout par ceux que les circonstances ont contraints à la retraite, ils ont vécu, porte de Versailles, des heures exaltantes. Les jugeant sur l'ensemble de leurs performances, ils ont en effet raflé cinq épreuves sur huit, et non des moindres. *Le nom des* héros ? Hubert Parot, Jean-Marc Nicolas, Marc Roguet et Hervé Godignon, ces deux derniers s'occupant tour à tour une épreuve individuelle *et* une compétition par équipe.

Une remarque valant pour tout le monde. Trop de chevaux se sont présentés en nage pour avoir sans doute beaucoup sauté sur le *terrain de détente. A chacun sa* méthode, et nous n'avons pas ici à en juger. Mais, de grâce, Messieurs les Habits rouges, priez vos palefreniers de passer au couteau *de chaleur la robe de* vos montures avant d'affronter le public.

Autre remarque, celle-ci à l'adresse des animateurs. Ce n'est *pas en forçant sur les décibels* que se crée l'ambiance. Dieu, quel tapage, quel festival de clameurs ! Nous sommes « sortis » des cinq nocturnes la tête comme une *citrouille, les oreilles en capilotade.*

ROLAND MERLIN.

Les résultats

Athlétisme

CROSS DES AS

1. Boxberger (Sochaux), les 12 km. en 37 min. 39 sec. ; 2. Coux (PUC), à 14 sec.; 3. Paugam (Stade brestois), à 20 sec. ; 4. Bouster (Vanves), à 41 sec. ; 5. Lemire (Liévin), à 52 sec. ; 6. Delaby (Sochaux) ; 7. Pietrement (Charleville); 8. Bordet (159e R.I.A.); 9. Evrard (Fontainebleau) ; 10. Watrice (Ozoir).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Quatorzième journée.)

*Caen b. *Villeurbanne*	*100-86*
Le Mans b. *Avignon	93-81
*Tours b. Nice	108-71
Challans b. **Berck*	*104-97*
*Orthez b. Racing	114-96
*Clermont b. Monaco	93-89
Jœuf b. *Bagnolet	*87-26*
*Antibes b. Denain	123-91

Classement. — 1. Le Mans, 40 pts ; 2. Villeurbanne, 38 ; 3. Caen, 34 ; 4. Tours, Challans, Antibes et Orthez, 32 ; 8. Nice, Monaco, 30 ; 10. Clermont, 28 ; 11. Berck, 26 ; 12. Bagnolet et Avignon, 22 ; 14. Jœuf, 18 ; 15. Denain et Racing, 16.

Équitation

C.S.I. DE PARIS
Prix des vainqueurs

1. Hugo Simon (Aut.), sur *Little One*, 9 fautes, 35 sec. 5 ; 2. Christopher Wegelius (Finl.), sur *Trigger Hill*, 0 faute, 45 sec. 1 ; 3. Henk Nooren (Pays-Bas), sur *Pluco*, 4 pts, 41 sec. 9 ; 4. Stany Van Paeschen (Belg.), sur *Porsche*, 11 pts, 55 sec. 3 ; 5. Graziano Mancinelli (It.), sur *Ursus Del Lasco*, 11 pts, 55 sec. 8, au barrage ; 6. Walther Gatathuler (Suisse), sur *Harley*, 4 pts, 69 sec. 5 ; 7. *Frédéric Cottier (Fr.)*, sur *Babette XVII*, 4 pts, 70 sec. 5 ; 8. Paul Schoeckemohle (R.F.A.), sur *El Paso*, 4 pts, 71 sec. 1 ; 9. Gert Wiltfang (R.F.A.), sur *Duell*, 4 pts, 73 sec. 1 ; 10. Daniel Constant (Fr.), sur *Danoso*, 4 pts, 73 sec. 5.

Grand Prix Tissot

1. K. Bacon (Aust.), sur *Jet* (0 faute, 71 sec. 6 ; 0 faute, 42 sec. 4 ; 0 faute, 47 sec. 8) ; 2. G. Wiltfand (R.F.A.), sur *Duell* (0 faute, 67 sec. 3 ; 0 faute, 39 sec. 9 ; 4 pts, 41 sec. 3), tous deux après barrage ; 3. R. d'Inzeo (It.), sur *Stranger*, 4 pts, 102 sec. 2 ; 4. P. Schoeckemohle (R.F.A.), sur *El Paso*, 4 pts, 106 sec. 9 ; 5. C. Wegelius (Finl.), sur *Trigger Hill*, 4 pts, 109 sec. 4 ; 6. P. Graham (G.-B.), sur *Bally Walter*, 4 pts, 111 sec. 2 ; 7. H. Simon (Aut.), sur *Tayar*, 4 pts, 115 sec. 2 ; 8. M. Roguet (Fr.), sur *Belle de Mars*, 8 pts, 94 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

*Strasbourg b. Monaco	*3-0*
*Nantes b. Troyes	3-0
Sochaux b. *Rouen	2-1
Nancy b. *Valenciennes	*1-0*
*Lyon b. Laval	5-0
*Nice b. Saint-Etienne	2-1
Paris-St-G. b. **Bordeaux*	2-1
Bastia b. *Reims	3-1
*Marseille b. Lens	4-0
Metz-Nîmes	*reporté*

Classement : 1. Marseille, 31 pts ; 2. Nice, 30 ; 3. Strasbourg, Monaco, 28 ; *5. Nantes, 27 ; 6. Sochaux, Saint-Etienne*, 24 ; 8. Laval, 23 ; 9. Bastia, 22 ; 10. Lyon, Nancy, Paris-S.-G., 21 ; 13. Lens, 19 ; 14. Bordeaux, 18 ; 15. Valenciennes, 17 ; 16. Reims, 16 ; 17. Metz, Troyes, 15 ; 19. Nîmes, Rouen, 14 points.

COUPE DE FRANCE

Trois équipes de deuxième division, qui effectuaient leur entrée en Coupe de France, ont été battues. Il s'agit de Quimper, de Haguenau et de Melun, respectivement éliminées par l'A.S Brest (1-0 après prolongations), Gundershoffen (3-2 après prolongations), et Chatou (3-2).

Hippisme

Le prix de Blois, disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Derby Clayettois, *suivi de* Duc de Maurevert *et d'*Eric de Sassy. *La combinaison gagnante est 16-5-6.*

Gymnastique

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Hommes : 1. Boerio (Montceau-les-Mines), 110,80 points ; 2. Boutard (Orléans), 109,25 ; 3. Boutet (Nantes), 105,10 ; 4. Suty (Beaune), 103,90 ; 5. *Bocquet (Antibes)*, 103.

Femmes : 1. Nadine Audin (Bois-du-Verne), 71,25 pts ; 2. Martine Audin *(Bois-de-Verne), 70,40 ; 3. Balotti* (Choisy-le-Roi), 69,30 ; 4. Hermant (Colmar), 68,80 ; 5. Sanguinetti (St-*Gilniez), 68,30.*

Par engins
Hommes

Arçons : 1. Boutard, 19,05 ; 2. Boutet, 17,50 ; 3. Suty, 17,425.

Anneaux : 1. Boerio, 18,70 ; 2. Ko*loko, 18,25 ; 3. Boutet*, 17,725.

Saut de cheval : 1. Boerio, 18,265 ; 2. Boutard, 18,150 ; 3. Jamet, 18,05.

Parallèles : 1. Boutard, 18,65 ; 2. Boerio, 18,275 ; 3. Suty, 17,90.

Barre Fixe : 1. Boerio, 19,225 ; 2. *Koloko, 18,10 ; 3. Bocquet, 18,025.*

Filles

Saut de cheval : 1. Nadine Audin, *18,75 ; 2. Bernadat, 18,40 ; 3. Martine* Audin, 18,15.

Barres asymétriques : 1. Bolotti, *17,975 ; 2. M. Audin, 17,475 ; 3. Bokay*, 17,15 points.

Poutre : 1. M. Audin, 18,05 ; 2. San*guinetti, 17,325 ; 3. Bokay, 16,825.*

Sol : 1. Martine Audin, 18,425 ; 2. Bolotti, 18,025 ; 3. Sanguinetti, *18,20 points.*

Patinage artistique

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Messieurs : 1. Gilles Beyer (Neuilly-sur-Marne), 166,02 pts, 19 places ; 2. Michel Lotz (Neuilly-sur-Marne), 166,06 pts, 19 pl ; 3. Christophe Boyadjan (Asnières), *166 pts, 19 pl.* ; 4. Pierre Lamine (Megève), 160,14 pts, 36 pl. ; 5. Patrice Mairez (Amiens), *158,86 pts, 42 pl.*

Dames : 1. Anne-Sophie de Kristoffy (Asnières), 125,58 pts, 10 pl. ; 2. *Isabelle Deneux (Rouen), 123,96* pts, 11 pl. ; 3. Sophie Boge (Boulogne), 114,20 pts, 21 pl. ; 4. Marie-Reine Legougne *(Strasbourg), 109,26* pts, 28 pl. ; 5. Véronique Lamarque (Reims), 105,36 pts, 38 pl.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
GROUPE A
Poule A

Auch b. *Vichy	14- 3
Agen b. *Le Creusot	10- 6
*Lourdes b. Bègles	45- 6
Béziers b. *Tyrosse	25- 9

Classement : 1. Béziers, 24 points ; 2. Agen, 20 ; 3. Lourdes, 19 ; 4. Le Creusot et Vichy, 14 ; 6. Bègles, 13 ; 7. Auch et Tyrosse, 12.

Poule B

*Mérignac b. Montauban	19-13
Brive b. *Albi	18-10
*Bourgoin b. Tarbes	22-16
*Toulon b. Perpignan	15-10

Classement : 1. Toulon, 21 points ; 2. Perpignan, 18 ; 3. Brive et Mérignac, 16 ; 5. Montauban, *15* ; 6. Tarbes et Bourgoin, 14 ; 8. Albi, 10.

Perpignan et Montauban ont un match en moins.

Poule *C*

*Chambéry b. Mazamet	13- 9
*Bourg b. Biarritz	17-12
**Nice* b. *Aurillac*	*46- 0*
*Beaumont b. Toulouse	13-12

Classement : 1. Nice, 20 points ; 2. *Bourg* et Stade toulousain, 18 ; 4. Beaumont, 17 ; 5. Biarritz et Aurillac, 15 ; 7. Mazamet, 13 ; 8. Chambéry, 12.

Poule D

*Bagnères b. Oloron	25- 7
*La Rochelle b. Rodez	17- 9
*Bayonne b. Montchanin	39- 4
Romans b. *Graulhet	18-10

Classement : 1. Romans et Bayonne, 19 points ; 3. Graulhet et La Rochelle, 18 ; 5. Bagnères, 17 ; 6. Oloron, 15 ; 7. Montchanin, 12 ; 8. Rodez, 10.

Poule *E*

*Valence b. Salles	47- 0
*Narbonne b. Dax	32-12
*Tulle b. Carcassonne	23- 6
*La Voulte b. Montferrand	14-10

Classement : 1. Narbonne, 20 pts ; 2. Montferrand, 19 ; 3. Dax et Valence, 17 ; 5. Tulle, 16 ; 6. La Voulte, 15 ; 7. Carcassonne, 14 ; 8. Salles, 10.

GROUPE B
Poule *F*

*Orthez b. Gaillac	34- 6
*Quillan b. Lavelanet	10- 6
*Marmande b. Angoulême	11-10
*Mont-de-Marsan b. Arras	29- 9

Classement : 1. Mont-de-Marsan, 20 pts ; 2. Lavelanet et Marmande, 18 ; *4. Angoulême* et Orthez, 15 ; 6. Gaillac, Arras et Quillan, 14.

Poule G

*Nîmes b. Périgueux	7- 4
*Mauléon b. Lannemezan	21- 0
*Mimizan b. Langon	18- 7
*Bergerac b. Pau	16- 9

Classement : 1. Pau, 23 points ; 2. Mauléon et Nîmes, 18 ; 4. Périgueux, 16 ; 5. Lannemezan, Bergerac et Mimizan, 14 ; 8. Langon, 12.

Poule H

*Carmaux b. Lyon	16-12
*Vic b. Prades	22- 3
*Saint-Jean-de-Luz b. Castres	9- 6
*Millau b. Saint-Médard	22- 4

Classement : 1. Carmaux, 20 pts ; 2. Saint-Jean-de-Luz, 19 ; 3. Castres et Millau, 18 ; 5. Vic-en-Bigorre, 15 ; 6. Saint-Médard, 14 ; 7. Lyon O.U. et Prades, 12.

Poule J

*Avignon b. Coarraze Nay	33-21
*Voiron b. Le Boucau	7- 6
Grenoble b. *Pamiers	6- 3
*Lombez b. Saint-Claude	24- 9

Classement : 1. Le Boucau, 22 pts ; 2. Avignon, 18 ; 3. Grenoble et Lombez, 17 ; 5. Saint-Claude et Voiron, 16 ; 7. Coarraze Nay, 12 ; 8. Pamiers, 10 points.

Poule K

*Thuir b. Racing	15-13
*Saint-Girons b. Montélimar	7- 3
*Fumel b. Dijon	37- 3
*P.U.C. b. Cahors	35- 7

Classement : 1. Racing, 20 points ; 2. Saint-Girons et Thuir, 18 ; 4. Fumel, 16 ; 5. Dijon, Cahors et P.U.C., 15 ; *8.* Montélimar, 14.

Ski

COUPE DU MONDE
Descente de Val-Gardena

1. Plank (It.), 2' 1" 47 ; 2. Wirnsberger (Autr.), 2' 2" 60 ; 3. Klammer (Autr.), 2' 3" 32 ; 4. Veith (R.F.A.), 2' 3" *97* ; 5. Grissmann (Autr.), 2' 4" 19 ; 6. Eberhard (Autr.), 2' 4" 36 ; 7. Thoeni (It.), 2' 4" 43 ; 8. Walcher (Autr.), 2' 4" *51* ; 9. *Spiess* (Autr.), 2' 4" 52 ; 10. Josi (Suisse), 2' 4" 64... 31. Pellat-Finet (F.), 2 min. 8 sec. 38.

Volley-ball

COUPES D'EUROPE
MESSIEURS
Champions

Racing C.F. b. *Csepel Budapest, 3-2.
Battu au match aller 3-0, le *Racing* est éliminé.

Vainqueurs de coupe

Olsztyn (Pol.) b. Montpellier U.C., 3-2.
Battu *3-0 en Pologne. Montpellier* U.C. est éliminé.

DAMES
Championnes

Lodz (Pol.) b. P.T.T. Montpellier, 3-0
Battues 3-0 en Pologne, les postières de Montpellier sont éliminées

Vainqueurs de coupe

A.S.U. *Lyon* bat Vienna, 3-1.
Victorieuses 3-2 au match aller, les étudiantes lyonnaises sont qualifiées.

ATHLÉTISME

Courir dans un rêve...

Le cross du Figaro, *auquel s'accroche aujourd'hui le patronage mirobolant et triplement linéaire d'Adidas, aura battu en deux journées, les samedi 17 et dimanche 18 décembre, tous ses records de succès.*

Trente mille crossmen en piste, répartis en trente et une épreuves de 2 à 12 kilomètres, autant de supporters qui, par émulation, gambadaient à travers les allées entourant la Butte-Mortemart au bois de Boulogne ; le soleil radieux et le ciel sans nuages aidant, la fête était complète et « le grand rire du sport » *triomphait dans toutes les dimensions. Grands ou petits, hommes ou femmes, juniors ou vieilles pointes, spécialistes de la compétition ou non-licenciés, ils montraient tous le plaisir de courir et un mépris total du « cœur forcé » à l'heure du coup de pompe ou des jambes en flanelle. Grand exemple d'optimisme, de camaraderie, d'humilité, vertus seulement cultivées autrefois par* « les onze devant la Porte Dorée », *pratiquées à présent par milliers, en famille, en ménage, au coude à coude des corporations.* « Je crois que j'ai bien couru, j'ai dû finir quelque chose comme deux centièmes » — « Je ne me suis jamais remis de la bourre du départ, ils sont fous, ces mecs ! » — « J'ai marché pépère à mon allure, ce qui m'a permis de bavarder un peu avec mon voisin, un type charmant » : *ces propos recueillis le long du parcours attestaient bien un bonheur de masse.*

Sportivement parlant, la performance n'était pas à la portée des petites natures. Je ne vois même que la galopade devant les toros de Pampelune — à laquelle j'eus l'imprudence de me mêler un jour — pour atteindre ce degré de panique collective. Pas question dans une ruée pareille de partir dernier et terminer premier, comme le faisait jadis Jacques Keyser, champion de la course d'attente. On se contente de courir en peloton et de suivre, souvent avec des coudes dans les côtes. La leçon essentielle du cross du bois de Boulogne : personne n'abandonne et tout le monde termine. Quand cette multitude s'aligne sur le chiffre de trente mille et écrase par comparaison la Vasaloppet suédoise avec ses dix mille skieurs de fond, on commence à être assez fier de la race.

Le paradoxe veut que la catégorie la moins recherchée de ce cross fut encore cette année celle des As. Il est bel et bon que Jacky Boxberger, authentique champion, ait gagné celui-ci pour la quatrième fois, égalant les records de Jazy, Wadoux et Tijou. Mais cette victoire individuelle ne doit pas nous cacher la profonde répugnance que nourrissent de nos jours les athlètes du demi-fond à l'égard du cross-country hivernal. Maurice Lurot, l'ancien international du 800 mètres, m'en a expliqué les raisons. « S'engager dans la voie du cross, *dit-il*, pour l'athlète dont toute la saison est axée sur les compétitions de la piste, championnat et matches internationaux, nécessite une *préparation de longue haleine. Physique*, car il s'agit d'acquérir un degré de résistance supérieur, et surtout morale, parce qu'on risque de s'épuiser à petit feu et d'user ses réserves. Or le cross est une course intensive du début à la fin. Le jour où ça ne marche pas, le trou se fait sans qu'on puisse s'accrocher et on se vide comme une bouteille de son eau magique. En revanche, le jour où l'organisme répond bien, où l'on sent ses appuis, où l'on passe les autres comme un train, alors on court dans un rêve... »

Courir dans un rêve, l'ambition première — ou dernière — des inconnus du bois de Boulogne...

OLIVIER MERLIN.

BOXE

Alain Marion, champion d'Europe après un k.o. dramatique

Deux ans et demi après Roger Menetrey Alain Marion s'est emparé samedi 17 décembre de la couronne européenne des poids welters en battant par K.-O au quinzième round l'Allemand Jorg Eipel. Le combat, disputé avec acharnement devant cinq mille personnes sous un chapiteau à Creil, eut une conclusion dramatique. Dans son style bagarreur, Marion n'avait pas laissé de répit à Eipel, surnommé « Baby Doll », sans doute à cause de sa jeunesse (il a vingt ans) et de son manque de punch. Celui-ci, ivre de coups à partir du douzième round, encaissait de dures séries à la face sans esquiver ni bloquer. La dernière reprise, où Marion avait en main la chance de sa vie, fut d'une violence inouïe. Un crochet gauche envoyait Eipel au tapis.

Compté 8, l'Allemand se relevait pour se remettre vaguement en garde. Un autre coup lui arrivait à la face et il s'écroulait aussitôt en dehors du ring, retenu simplement par la corde du bas. Allongé sur le feutre, il semblait privé de connaissance à tel point qu'on l'allongeait sur une civière, qu'on apportait un masque à oxygène et qu'un pompier de service s'efforçait de le ranimer en pratiquant un énergique massage du cœur. Police-secours, sur ces entrefaites, était alerté et Jorg Eipel était transporté à l'hôpital de Senlis, puis transféré à Beaujon où il se trouve encore dans un état alarmant.

Ce K.-O dramatique provoque deux commentaires.

Du point de vue sportif, la décadence du « noble art » a commencé en 1923 quand l'International Boxing Union a décidé d'interdire les gants de 4 onces (aujourd'hui 5 onces jusqu'aux poids légers, 6 onces au-desssus, 8 onces pour les amateurs). Délivrés de la hantise du K.-O (pourtant net et surtout sur un seul coup) et du risque de s'abîmer les mains, les boxeurs dédaignèrent l'art de la défense et se cognèrent dessus en des empoignades interminables. Pour l'histoire de la boxe, constatons qu'il y eut 308 décès sur le ring entre 1945 et 1975, les plus notoires étant ceux de Jimmy Doyle devant Sugar Ray Robinson en 1947, de Benny Kid Paret devant Emile Griffith en 1962 et de Davey Moore devant Sugar Ramos en 1963, tous trois en championnat du monde.

Du point de vue médical, nous ne pouvons faire mieux que reprendre un extrait de l'article que notre collaboratrice, le docteur Escoffier-Lambiotte, avait publié dans le Monde *du* 9 novembre 1971 à propos du knock-out :

« Le plus souvent, il s'agit d'un coup porté à la tête et qui imprime au cerveau un mouvement de va et vient déterminant une meurtrissure au point d'impact et à son opposé, des lésions d'étirements et de dilacération des vaisseaux méningés et une surpression brutale du liquide céphalo-rachidien, qui se trouve chassé vers les cavités de la base du cerveau où se situent les centres neuro-végétatifs.

» Le déplacement du cerveau se poursuit, après le choc initial, sous la forme de vibrations qui vont s'amortir progressivement et engendrer, au niveau du point d'application du coup, une contusion cérébrale. Cette contusion (hémorragies plus ou moins importantes, réalisant parfois une nappe confluente entre le cerveau et la membrane qui l'entoure ou pie-mère) se manifeste, sur le plan clinique, par un étourdissement ou une perte de conscience. »

Reste la dernière question : la responsabilité de l'arbitre, seul habilité à arrêter le combat, celle du manager, seul à avoir droit au « jet de l'éponge » et celle du médecin de service — mais quel « service » ?

TENNIS

Les Français gagnent la Sunshine Cup

En battant l'Afrique du Sud par 2 victoires à 1, l'équipe de France, composée de Yannick Noah et de Pascal Portes, a, pour la première fois de son histoire, vieille de vingt ans, remporté la Sunshine Cup. Jusqu'ici, les Français étaient parvenus deux fois en finale (1968 et 1976). Dimanche 18 décembre, à Miami Beach (Floride), les deux jeunes Français ont tout d'abord été surpris pas la résistance de leurs adversaires, qui les obligèrent à partager les simples : Noah gagnait devant Venter (7-5, 6-1), tandis que Chappal battait Portes, 6-3, 6-2.

En double, les Sud-Africains faisaient encore la loi dans le premier set, avant de se laisser submerger (5-7, 6-4, 6-1) par deux garçons que les organisateurs considéraient tout de même comme les meilleurs, puisqu'ils les avaient classés tête de série numéro 1.

Ce lundi 19 décembre, Noah se retrouvera à nouveau en tête de tous les concurrents qui, jusqu'au 27 décembre, vont disputer l'Orange Bowl, la plus prestigieuse des compétitions réservées aux juniors.





PRESSE

N'ÉTANT PAS ENCORE LICENCIÉS OFFICIELLEMENT

Les collaborateurs de « J'informe » occupent les locaux

Les membres du personnel de « J'informe » — dont le dernier numéro a été publié samedi 17 décembre — continuent d'occuper les locaux du quotidien, 46, rue des Acacias. Chacun s'est présenté lundi matin à son travail étant donné que personne n'a encore reçu de lettre de licenciement.

Les collaborateurs de « J'informe » se proposaient de tenir une conférence de presse lundi, à 15 heures, pour exposer leur situation.

M. Fontanet : les relais n'ont pas fonctionné

Sous le titre, « La leçon d'une bataille », le quotidien *J'informe* exprime dans son dernier numéro paru samedi 17 décembre, l'intention qu'il avait eu de faire « *un journal serein, un journal vrai* », afin de montrer qu' « *il peut exister un journalisme qui soit un regard et non un choix a priori* ».

Evoquant les difficultés du quotidien, M. Joseph Fontanet explique que l'une d'elles « *résidait dans l'ampleur des ressources nécessaires pour faire vivre le ournal pendant la phase de son implantation. Une prospection active avait été menée pour obtenir des recettes susceptibles de permettre de surmonter cet obstacle. Or, les promesses précises et chiffrées reçues à cet égard se sont soldées par une défaillance massive.* »

Le directeur de *J'informe* donne ensuite des indications sur les démarches faites auprès des « *clients intéressés par le type de journal que nous voulions faire. Nous avions pensé aux entreprises. (...)*

» *Depuis le printemps dernier, une concertation prolongée avait eu lieu avec un cercle d'interlocuteurs très représentatifs, qui s'étaient fait forts d'accélérer, sous la forme d'abonnements, le mouvement d'achat sur lequel un journal comme le nôtre pouvait compter dans les entreprises. (...)*

» *Pour laisser à cette organisation le temps de se mettre en place, c'est dès la mi-mai que les objectifs chiffrés avaient été arrêtés, les dates précisées. Ce dispositif devait assurer au journal la sécurité financière voulue pendant la période critique des deux premières années. De notre côté, rien n'avait donc été laissé au hasard. Or, chez nos interlocuteurs, la plupart des relais qui devaient déclencher ce mouvement n'ont, pour ainsi dire, pas fonctionné. Venant de la même origine, des tentatives ultérieures de relance, trop tardives, n'ont pas été plus opérantes.*

» *Ainsi, avec les 15 millions de fonds propres prévus au départ, et qui, eux, ont été intégralement réunis, nous avions construit l'avion et nous l'avions déjà fait décoller. Mais le ravitaillement en vol, sur lequel nous avions toute raison de compter, a été absent au rendez-vous...* »

Deux autres textes sont publiés. L'un, signé *J'informe*, insiste lui aussi sur la défaillance des bailleurs de fonds : « *Le développement du journal devait être financé par des apports diversifiés, disséminés, progressifs. Mais, les ressources destinées à compléter les premier fonds réunis pour le lancement ont fait défaut aux échéances prévues, malgré les promesses réitérées.* »

L'autre texte, celui du personnel, dénonce également « *ceux qui avaient pris à l'égard de l'entreprise des engagements de financement susceptibles de lui permettre d'atteindre en un an son seuil de rentabilité (le minimum pour un quotidien). En trois mois ils ont renié leurs engagements (...).*

» *La direction avait déclaré, le 29 août, que le journal avait de quoi tenir deux ans. Il a duré trois mois. Devant une telle désinvolture, un tel gâchis, l'équipe rédactionnelle de* J'informe *a décidé d'occuper les locaux et de défendre ses droits légitimes par tous les moyens.* »

[Ces textes appellent deux observations : 1) Pas plus à sa disparition qu'à sa naissance, « J'informe » n'aura précisé — contrairement à la loi — l'origine et la nature des fonds qu'il a reçus ; 2) Est-ce vraiment la faute de ces bailleurs de fonds si la vente de « J'informe » a si vite décliné ou n'est-ce pas la présomption de ceux qui ont considéré que nul avant eux n'avait fait un « journal vrai » ?]

● *M. Conor Cruise O'Brien*, ancien ministre travailliste et diplomate irlandais, va devenir rédacteur en chef du journal dominical anglais *The Observer*.

[Agé de soixante ans, M. Cruise O'Brien, qui est également historien et auteur dramatique, avait démissionné de son poste de représentant de l'ONU au Katanga en 1961 en accusant la France et la Grande-Bretagne de saboter ses efforts pour empêcher le Katanga de faire sécession. De 1962 à 1965, il avait été vice-chancelier de l'université du Ghana. En 1969, il se lança dans la politique en Irlande où il devait occuper plusieurs postes ministériels. Il avait été notamment ministre des télécommunications dans le gouvernement Fine Gael travailliste, qui perdit les élections en juin 1977. — (Reuter.)]

Les commentaires de la presse

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une sortie manquée.

« *Joseph Fontanet a perdu tous ses paris. Il avait manqué d'humilité en annonçant lors de sor lancement que* J'informe *avait les moyens de tenir financièrement pendant deux ans. Il manque aujourd'hui aussi sa sortie en laissant dans la plus totale incertitude les deux cents personnes qu'il avait ainsi entraînées dans son sillage.* »

(SYLVIE ODY.)

LE MATIN : et la concertation ?

« *De son passage au gouvernement comme chargé de l'emploi, Joseph Fontanet n'a pas retenu les bonnes mamnières que l'on doit au personnel. Ni la concertation pendant que la machine tourne, ni la sonnerie d'alarme ou le sauvetage collectif quand elle a des ratés.*

» *A son poste de chef d'entreprise, le patron de* J'informe *n'a pas non plus montré la prudence du gestionnaire. Il a pris pour argent comptant des promesses qu'il aurait été mieux avisé de ne pas solliciter. Tout est perdu sauf peut-être l'honneur. A condition que les faux mécènes, déserteurs, dans un dernier sursaut, préfèrent un règlement financier discret aux éclaboussures d'un déballage public.* »

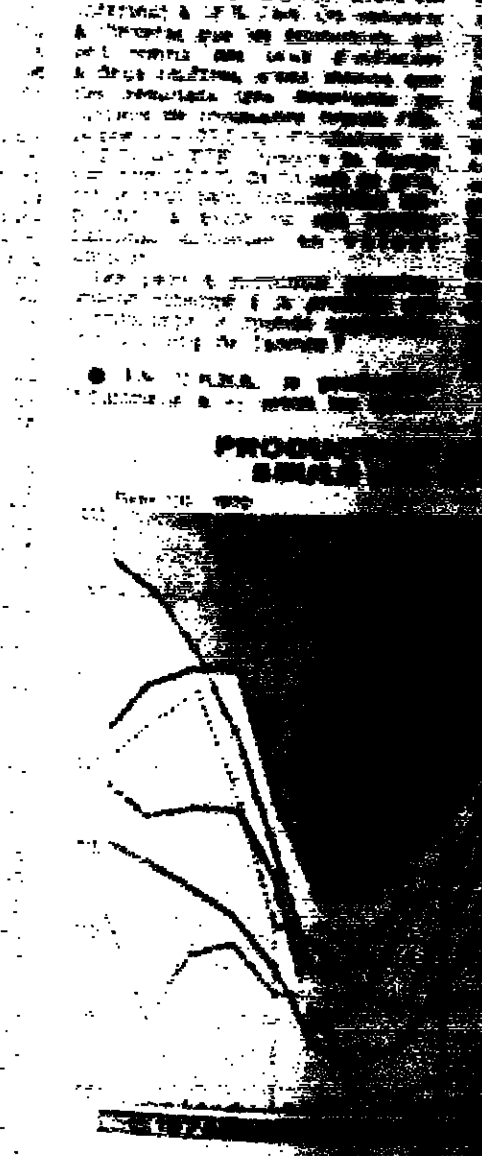
(J.-F. D.)

ROUGE : échec et mat !

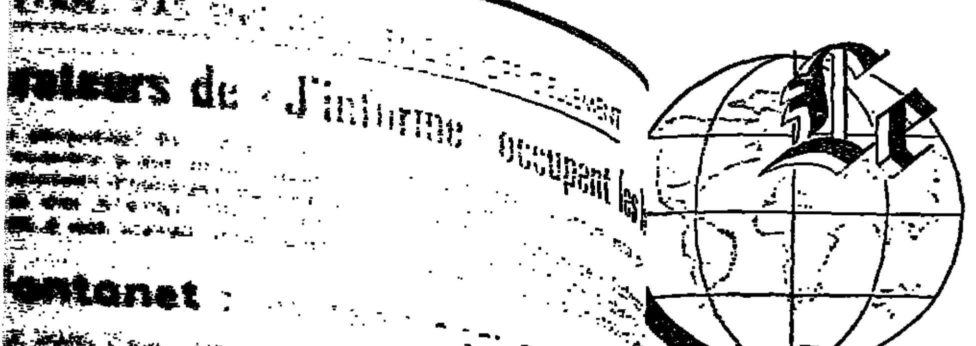
« *Résultat : échec et mat ! Malgré les doses élevées de fortifiant que lui administrèrent patronat et sans doute gouvernement (1 milliard de francs au départ, dont 500 millions rien que pour la campagne de lancement, sans doute autant en cours de route), la réalité inexorable des chiffres de vente s'inscrivait au fer rouge : moins de 7 000 exemplaires vendus chaque jour sur Paris surface, certainement moins de 20 000 nationalement. Juste un cran au-dessus de* Rouge, *mais un cran au-dessous de* Libération. *Plutôt minable pour un journal qui se voulait le concurrent du* Monde *et la voix de la « majorité ».*



LES FRUITS DE L



هكذا في الأصل



Le Monde DE L'ECONOMIE

Ce bilan a été établi par le service économique et social du « Monde ».

Le bilan de l'année 1977

L'ENGOURDISSEMENT

A quatrième année de crise du monde occidental s'achève sans qu'apparaissent les signes annonciateurs d'une aube meilleure. *Les experts de l'O.C.D.E., qui ont, par* [...]x fois en 1977, rectifié en baisse leurs pro[...]stics, sont maintenant d'une extrême pru[...]nce. Nul ne voit, à vrai dire, pourquoi 1978 [...]tirait *les économies capitalistes* de l'engour[...]sement qui les a presque toutes frappées [...]te année.

Les États-Unis et le Japon font encore excep[...]n, *c'est vrai, avec des croissances* de 5 % et [...]%. Mais ces rythmes, qui constituaient [...]guère la *moyenne*, sont aujourd'hui des [...]cords ; et des records fondants : les deux géants » *se sont moins bien portés cette* [...]née qu'en 1976 et leur expansion risque de [...]chir en 1978. Partout ailleurs, *une allure* [...]yenne de 2 %, succédant à une reprise de [...]% en 1976 — elle-même consécutive à deux [...]nées de recul, — provoque un chômage [...]issant, puisqu'elle reste inférieure au gain [...]nuel de productivité, pourtant en baisse. Le [...]mbre des chômeurs dans l'O.C.D.E. est ainsi [...]ssé de seize à dix-sept millions.

L'engourdissement progressif des économies [...]identales s'étend sous nos yeux, mélangeant [...]itement causes et effets. L'investissement [...]gne ou faiblit, faute pour les entreprises de [...]uver une clientèle suffisante ; mais sa médio[...]té pèse à son tour sur la consommation, en réduisant l'activité — donc les salaires versés — des industries d'équipement. La demande interne, laminée par la langueur générale (qui pèse sur les rémunérations) aussi bien que par les mesures d'austérité des plans gouvernementaux contre *l'inflation* prive le marché du dynamisme *qui* le caractérisa jusqu'à la crise.

Quant au négoce international, qui s'est *pendant longtemps développé* trois fois plus vite que les productions nationales, le voici qui *s'essouffle à son tour : + 6 % seulement en* 1977, contre 14 % l'an dernier. Les ratés de ce *troisième, moteur de l'activité mondiale* constituent même le fait original de l'année qui s'achève. *La raison en est simple :* chacun cherche chez le voisin les débouchés qui lui manquent à l'intérieur de ses propres frontières : mais comme tout le monde agit de la sorte, les protections aux frontières se multiplient, rendant plus difficile la pénétration sur des marchés déjà atones.

L'engourdissement n'affecte pas que les productions ou leur écoulement. Les mœurs économiques aussi le traduisent. Les réformes sociales se font moins nombreuses, les conflits salariaux relativement rares. Les restructurations industrielles, jadis fréquentes en période de crise, sont elles-mêmes limitées et souvent le fait des États (Suède, Grande-Bretagne, France) plus que celui des hommes d'affaires.

Dans cette crise « pas comme les autres » — plus longue, mais moins aiguë, — 1977 apporte d'autres singularités : la hausse des prix se ralentit, mais peu ; les profits reprennent, mais *lentement ; les taux d'intérêt baissent* (en début d'année), puis augmentent un peu partout ; *les pays à monnaie forte (DM, yen) continuent* d'amasser les excédents commerciaux (tandis que, *plus logiquement, les nations largement* déficitaires, États-Unis notamment, voient leur *devise chuter : de 13 à 18 % en un an pour* le dollar).

Faut-il considérer cela comme l'esquisse de la « croissance molle » annoncée par certains depuis dix ans ou comme la « *croissance* désénervée » chère à M. Giscard d'Estaing ? On ne fera pas à ces auteurs l'injure d'avoir imaginé sous ces formules ce qui n'est actuellement qu'une *croissance* de type ancien, ralentie des deux tiers, mais assortie de désordres monétaires permanents, de sous-emploi dramatique et d'inflation persistante, sans changement de structures véritable.

La situation s'analyse plus raisonnablement *comme une prolongation de la crise — qui* commence à toucher les pays de l'Est *eux-mêmes, par le canal des échanges, des prix,* voire de la production. Prolongation due pour une modeste part à l'irruption d'industriels du tiers-monde sur les marchés (souvent sous casquette supranationale) ; et, pour l'essentiel, au fait que les mécanismes régulateurs d'antan ne jouent plus. En contrôlant mieux leurs économies, en les vaccinant contre les plus graves des maladies sociales d'autrefois, les pays d'Occident les ont aussi privées de ressort.

Une nouvelle logique de la croissance reste à inventer. Qui nécessite probablement une nouvelle finalité *du développement*. Ou, en tout cas, de nombreuses inflexions aux objectifs traditionnels des économies développées et au comportement des peuples riches, trop habitués au gaspillage.

La genèse de ce « nouvel ordre économi*que* », *réclamé par les humanistes et le* tiers-monde, peut prendre encore bien des années. Les *échéances politiques* prochaines permettront-elles de raccourcir les délais ?

[...] – LES FRUITS DE LA LANGUEUR

[L]a reprise stoppée

A reprise de la production industrielle, qui s'était amorcée à la mi-1975 et [...]rsuivie en 1976, a *fait long feu* [...] 1977, à peine les plus hauts [...]eaux atteints avant la crise [...]ndiale de 1974-1975 ve[...]ent-ils d'être retrouvés.

[...]ans la plupart des pays indus[...]ialisés à économie de marché, [...] rechute est venue très tôt et [...] même temps. Dès la fin du [...]mier trimestre 1977, la produc[...] industrielle a reculé en Italie, [...] France, en Allemagne ; elle a [...]gné en Grande-Bretagne jus[...]en mai, puis a décliné nette[...]nt en juin. Au Japon, l'expan[...] a résisté jusqu'à l'été, puis [...] éteinte. Seuls les États-Unis [...] échappé à la règle commune [...]ont conservé tout au long de [...]née un rythme de croissance [...]é d'environ 6 %.

[...]ucune des composantes de la [...]ande n'a, en effet, été assez [...]amique pour prolonger en [...] la reprise de 1976 : ni la con[...]mation privée, qui a pourtant [...]éficié de politiques fiscales [...]ns restrictives qu'en 1976, ni [...]vestissement, qui est resté mé[...]re, sauf aux États-Unis et en [...]nde-Bretagne, ni les expor[...]ons, qui se sont développées [...] rythme de 5 % l'an, contre [...]% en 1976. Mais, de ces trois [...]posantes de la demande, c'est [...]vestissement qui porte la [p]lus de responsabilité dans le ma[...]*ne de 1977*.

[...]oncordance, donc, et dans les [...]mes et *dans les temps*. Si [...] dégage, pour les principaux [...] industrialisés capitalistes, un [...]minement moyen tout au long [...] l'année qui vient de s'écouler, [...]aperçoit *que le premier* tri[...]re (+ 6,2 % en rythme an[...]) a bénéficié de la vitesse [...]ise en 1976, mais que les [...]ième (+0,7 % en rythme an[...]) et troisième trimestre [...]3 %) ont été presque complè[...]ent *plats. Au quatrième tri*[...]re, sous l'effet de quelques [...]sures de stimulation prises [...] différents pays (Japon, [...]ce, etc.), l'activité s'est rani[...] sans pour autant retrouver [...]ythme de croissance du tout [...]t de l'année. On peut estimer [...] l'absence de statistiques dé[...]ives — que la production in[...]rielle s'est hissée au rythme [...] % l'an au cours des trois [...]iers *mois de l'année. Encore* [...]-il bien voir que ces résultats [...]semble, déjà médiocres, au[...]nt été plus mauvais sans la [...]ssance américaine, qui s'est [...]lée aussi solide qu'elle était [...]aire.

[...]*l'on prend en compte non* [...]ement la production indus[...]le, mais la production agri[...] et les services, le bilan pour [...], en terme de produits inté[...]rs bruts (PIB) et *en moyenne* [...]uelle, s'établit ainsi : 4,8 % [...] les États-Unis (contre + 6 % [...]1976) ; + 5,9 % pour le Japon [...]3 % l'année passée) ; + 3 % [...]r la France (+ 5,2 %) ; [...]7 % pour l'Allemagne [...]6 %) ; + 1,8 % *pour* l'Italie [...]5,6 %) ; + 0,3 % pour la [...]nde-Bretagne (+ 2,1 %).

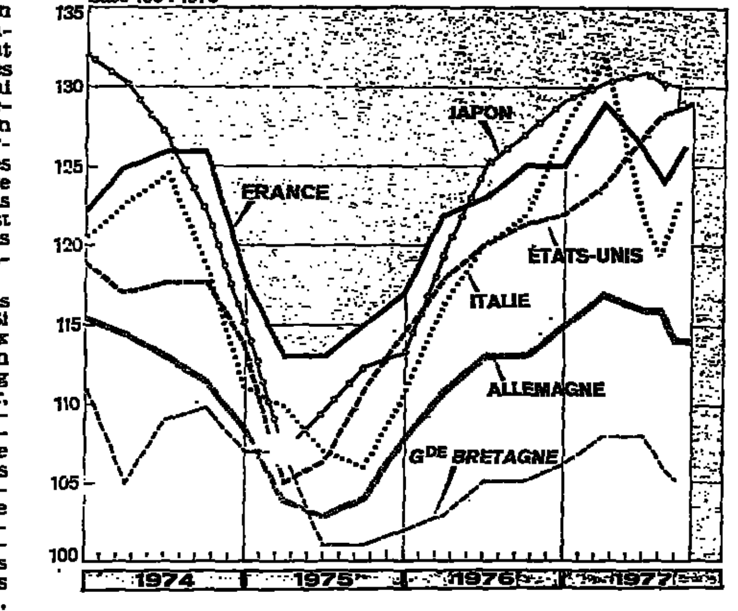
[...]économie se soucie-t-elle de [...]mpenser la vertu ? Si on exa[...] les résultats obtenus en 1977 [...] les quatorze principaux pays [...]strialisés capitalistes, on cons[...]que — Suisse exceptée — les [...] de croissance les plus élevés ont été réalisés par les économies dont le taux d'inflation avait été inférieur à 10 % l'an. On constate *à l'inverse que les économies, qui* ont connu des taux d'inflation à deux chiffres, n'ont obtenu que des résultats très décevants en matière de croissance depuis l'Espagne (+ 27,7 % d'inflation et + 2 % de PIB) jusqu'à la Suède qui, avec 12,5 % *de hausse de prix*, est le seul pays industrialisé important à avoir vu son revenu national diminuer en valeur absolue.

Les pays à économie planifiée ont-ils échappé à la grisaille qui a *enveloppé le monde capitaliste* tout au long de l'année ?

● EN U.R.S.S., la production industrielle a — selon les informations officielles — progressé de 5,7 % durant les onze premiers *mois de 1977 par rapport à la période correspondante de 1976*. Ces résultats sont conformes au plan *qui* prévoyait une croissance de 5,6 %. La *Pravda* a toutefois signalé que la production avait pris du retard dans plusieurs secteurs-clés de l'industrie, *notamment les biens de consommation*, l'acier, les métaux non ferreux, le bois, le papier, le charbon et les matériaux de construction. De même, l'augmentation de la productivité — cheval de bataille des responsables soviétiques — n'a augmenté que de 4,2 % alors que le plan prévoyait un taux de 4,8 %.

(Lire la suite page 22.)

PRODUCTION INDUSTRIELLE : SEULS LES ÉTATS-UNIS...



Le chômage aggravé

SEIZE millions de demandeurs d'emploi, dont sept millions de jeunes de moins de vingt-cinq ans, dans les pays membres de l'O.C.D.E. ; six millions de demandeurs, *dont deux millions* de jeunes, dans l'Europe des Neuf : le chômage a battu, en 1977, ses tristes records antérieurs, malgré les divers plans de lutte *élaborés par les gouvernements*.

Dans la C.E.E., *les bureaux de* placement recensaient en octobre 1977 744 000 personnes de plus qu'en octobre 1976 (+ 14 %), et la proportion des demandeurs d'emploi par rapport à la population active civile était passée *de 5 % à 5,7 % en un an*.

C'est le chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans qui a été, en 1977, au centre des préoccupations des responsables de l'emploi. La Commission des Communautés *européennes a indiqué que le* nombre des jeunes au chômage avait plus que quadruplé depuis 1969 et que la proportion des jeunes dans le total des demandeurs d'emploi était passée, au cours de la même période, de 24 % à 37 %, avec de grandes disparités selon les pays (par exemple : 32 % en Belgique, 45 % en France au mois de novembre).

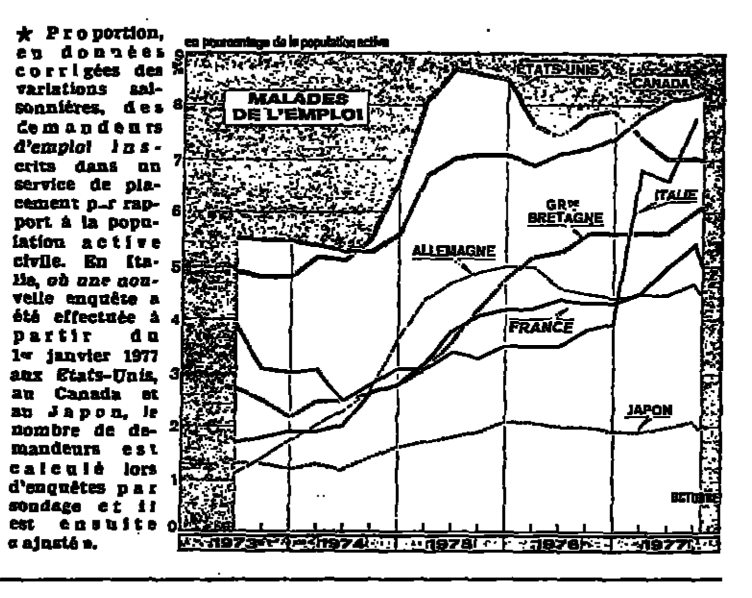
Cette commission a ajouté : « *Il est quasi certain que le chômage des jeunes restera à un niveau anormalement élevé au cours des prochaines années. Ce pronostic se fonde notamment sur la persistance plus que probable d'une situation de sous-emploi et sur des perspectives démographiques caractérisées par l'accroissement tendanciel du taux d'activité des jeunes filles et les effets du taux de natalité élevé enregistré dans le milieu des années 1960.* » De son côté, l'O.C.D.E. a précisé que les jeunes de quinze à vingt-quatre ans, qui représentent un cinquième de la population active de ses vingt-quatre pays membres, entraient, fin 1977, pour plus des deux cinquièmes dans le chômage total.

Favoriser l'embauche des jeunes a été le souci, en 1977, de plusieurs gouvernements occidentaux, qui se sont parfois inspirés de l'expérience canadienne des P.I.L. (programmes d'initiatives *locales*). *Aux États-Unis, un* décret de M. Carter a octroyé en ce sens un crédit de 1 milliard de dollars (environ 4,85 milliards de francs). En Italie, une loi a consacré dans ce domaine un budget de 1 060 milliards de lires (5,5 milliards de francs). En R.F.A., en Grande-Bretagne, en Belgique, *en France — où le* « pacte national pour l'emploi » préconisé par le ministre du travail a été relayé par le C.N.P.F. et les chambres de commerce et d'industrie, — des dispositions ont été également prises.

Partout, les efforts ont porté principalement *sur les créations* d'emplois, par divers systèmes d'aides aux employeurs, sur la mise en place de stages pratiques en entreprises, sur l'augmentation de postes dans les services publics et sur la formation pro*fessionnelle des jeunes. Les effets* de ces différents plans ne s'étaient pas fait fortement sentir fin 1977, même si l'on constatait un certain « coup d'arrêt » de la montée du chômage, notamment aux États-Unis, en R.F.A. et une lé*gère baisse en France*. (— 14 % en trois mois, ce qui laisse subsister une aggravation de 13,3 % en un an.)

Pour les experts des Neuf, la plupart de ces dispositions ne *semblaient d'ailleurs* être que « *des mesures correctives superficielles* ». Selon eux, seule « *une croissance soutenue* » pouvait constituer une solution au problème de l'emploi.

★ Proportion, en données corrigées des variations saisonnières, des demandeurs *d'emploi* inscrits dans un service de placement par rapport à la population active civile. En Italie, *où une nouvelle enquête* a été effectuée à partir du 1er janvier 1977 aux *États-Unis*, au Canada et au Japon, le nombre de demandeurs est calculé lors d'enquêtes par sondage et il est ensuite « ajusté ».



Le protectionnisme relancé

NEO - PROTECTIONNISME ou « libéralisme organisé » : le commerce mondial a vécu 1977 à l'heure de Janus. Les *pays membres de l'O.C.D.E.* sont persuadés — intellectuellement — que le protectionnisme ne serait qu'une fausse solution à leurs difficultés ; ils l'ont affirmé de fa*çon solennelle par l'engagement* (« trade pledge ») contracté, en mai 1974, au siège parisien de l'Organisation et renouvelé chaque année depuis. Mais les cas précis se sont multipliés où l'on a vu les promesses vite oubliées.

Des mesures de sauvegarde ont été prises ici ou là, dans le souci de préserver l'emploi menacé par la concurrence. La crise persistant, tous les instruments du protectionnisme (surtaxes, dépôts préalables, contrôles quantitatifs, barrières douanières et non tarifaires) qui avaient été utilisés en 1976, ont plus ou moins été maintenus. Plus insidieusement, les différentes ressources de la lég*islation ont été mises en œuvre* afin d'accroître les obstacles à l'entrée des produits étrangers.

Il a été ainsi reproché aux États-Unis de se servir de leur *système compliqué d'évaluation* en douane ou de la possibilité donnée à leurs États de ne pas respecter les décisions fédérales pour freiner — ou empêcher — l'importation d'un certain nombre de produits.

Le protectionnisme américain s'est aussi traduit par des procédures juridiques d'augmentation des droits de douane sur divers articles. Même si la firme américaine U.S. Steel n'a pas obtenu l'extension automatique aux im*portations d'acier européen* d'un jugement frappant de droits compensateurs l'achat de matériel électronique japonais.

La réglementation tatillonne de Tokyo a *souvent été mise en accusation*. Des mesures de protection ont aussi été prises en Grande-Bretagne, comme le contingentement des téléviseurs sud-coréens. La France a cherché à limiter à 3 % du marché les achats de voi*tures japonaises*. Paris a, en outre, lancé un appel à l'achat national, comme l'ont fait de leur côté les autorités italiennes. Souvent les importations jugées dangereuses ont été baptisées « *sauvages* », pour les disqualifier. La guerre commerciale est aussi psychologique...

Pourtant, dans son ensemble, la C.E.E., qui doit accroître ses exportations pour acquitter la note toujours plus lourde de ses achats de pétrole et de matières premières, *ne peut se permettre* de devenir protectionniste.

Des mesures de défense commerciales ont certes été *prises* ; mais, au moins jusqu'ici, leur objectif a été davantage de discipliner des échanges en folie que de les interrompre. Il s'est agi de jeter les bases de ce que les diri*geants français ont appelé*, lors du « sommet » de Londres, en mai, le « *libre-échange organisé* ». Chez plusieurs des Neuf, notamment en R.F.A., cette formule française a suscité passablement de méfiance ; ne masque-t-elle pas, a-t-on dit, le désir hypocrite d'en revenir à un protectionnisme bien réel ? Il est vrai que la ligne de démarcation entre l'« organisation des échanges » et le pro*tectionnisme* est parfois difficile à tracer.

*Toutefois les mesures de poli*tique commerciale prises par la Communauté européenne n'ont été que modérément restrictives et négociées avec les pays partenaires. *Lorsque l'industrie en* cause s'y prêtait (sidérurgie, chantiers navals), la C.E.E., manifestant son souci de s'attaquer aux causes profondes de la crise, a plaidé en faveur d'une réduction concertée des surcapacités de production. En vérité, ce qui peut résulter de l'action de la Communauté est probablement moins une guerre commerciale qu'une cartellisation internationale des échanges, *voire de la production*.

En dépit de quelques craquements, le Marché commun et sa libre circulation agricole et industrielle entre les Neuf n'ont pas été compromis. Les Neuf ont mieux résisté à la tentation protectionniste qu'il n'était craint. Toutefois, les plaintes déposées auprès de la Commission pour entraves abusives à la libre circulation se multiplient de ma*nière préoccupante. Il est bien* évident qu'elles ne sont qu'une toute petite partie visible de l'iceberg, les interventions restrictives des États étant loin de toutes donner naissance à une plainte.

*Il faut noter aussi un accrois*sement sensible des recours à l'article 115 du traité de Rome, qui permet à un État membre d'interdire l'importation d'un produit *originaire d'un pays tiers* déjà acheté par un autre État membre. On avait dénombré 73 requêtes de ce genre en 1975 et 111 en 1976, il y en a eu 102 pendant les neuf premiers mois de 1977.

Ces coups de canif n'ont rien de dramatique. En revanche, les actions entreprises à l'égard des pays tiers ont été moins anodines, même si elles sont restées princi*palement sectorielles* (roulements à billes, textiles...) visant à éviter les faillites en chaîne et les licenciements massifs dans les industries en crise.

II. — LES ÉCONOMIES NATIONALES

1. — Relancer l'activité nationale sans ranimer l'inflation

CHACUN STIMULE A SA FAÇON

LES ETATS-UNIS ont été les premiers à vouloir relancer leur économie. Début janvier, le président Carter a proposé d'injecter, en 1977-1978, environ 30 milliards de dollars par le biais de réductions d'impôt (remboursement fiscal, relèvement de la tranche non imposable, allégement des impôts sur les sociétés) et des programmes de travaux publics. Compte tenu de la reprise de l'activité, M. Carter a abandonné, en avril, la plus grande partie de ce programme, notamment la ristourne fiscale et les avantages aux firmes. Washington retrouvait ainsi la voie de l'orthodoxie, choix confirmé par le plan « volontariste » de lutte contre l'inflation, présenté également en avril, et qui, excluant toute forme de contrôle, reposait sur la coopération des syndicats et du patronat, ainsi que sur le retour à l'équilibre *budgétaire*.

● L'ALLEMAGNE FEDERALE a résisté, tout au long de 1977, aux pressions des autres pays industriels (notamment lors du « sommet » de Londres en mai), qui attendaient d'elle un vigoureux plan de relance. En mars, le gouvernement de Bonn a simplement adopté quelques mesures pour soutenir l'activité et assainir les finances publiques : programme spécial d'investissements publics de 16 milliards de deutschemarks sur quatre ans ; hausse de la T.V.A. de 11 à 12 % le 1er janvier 1978 (qui devrait rapporter de 10 à 15 milliards de DM de recettes supplémentaires et permettre d'alléger d'autres impôts). En septembre, des dégrèvements fiscaux d'un montant de 10 milliards de DM ont été adoptés (relèvement du montant des primes exonérées d'impôt, de l'abattement à la base et du taux de l'amortissement dégressif), ce qui n'a pas empêché la croissance de ne revenir qu'à 3,5 % (au lieu des 5 % *prévus*). En décembre, le taux de l'escompte a été abaissé à 3 %, niveau le plus bas depuis l'automne 1972.

● LA GRANDE-BRETAGNE n'a cessé d'abaisser son taux de l'escompte qui est revenu, en six étapes, de 12,25 % en janvier (15 % en octobre 1976) à 5 % en octobre. Ce taux toutefois a été porté à 7 % en novembre. Cependant le gouvernement a, en octobre, adopté diverses mesures de relance représentant environ 1 milliard de livres. Ce programme comportait surtout une augmentation de 12 % de l'abattement à la base (impôt sur le revenu), ce qui aboutit à exonérer complètement de l'impôt neuf cent mille Britanniques et à accroître le revenu disponible des autres contribuables.

● L'ITALIE, qui a surtout fait porter ses efforts sur l'inflation, s'efforçant d'obtenir une réduction des hausses salariales, a ramené, en août, le taux de l'escompte de 13 à 11,5 %, tout en prenant des dispositions en faveur du marché boursier (institution d'un avoir fiscal sur les dividendes) et des investissements privés (abattement fiscal pour les souscripteurs de nouvelles actions). En décembre, le gouvernement proposait une réduction du déficit public et 9 400 milliards de lires d'investissements.

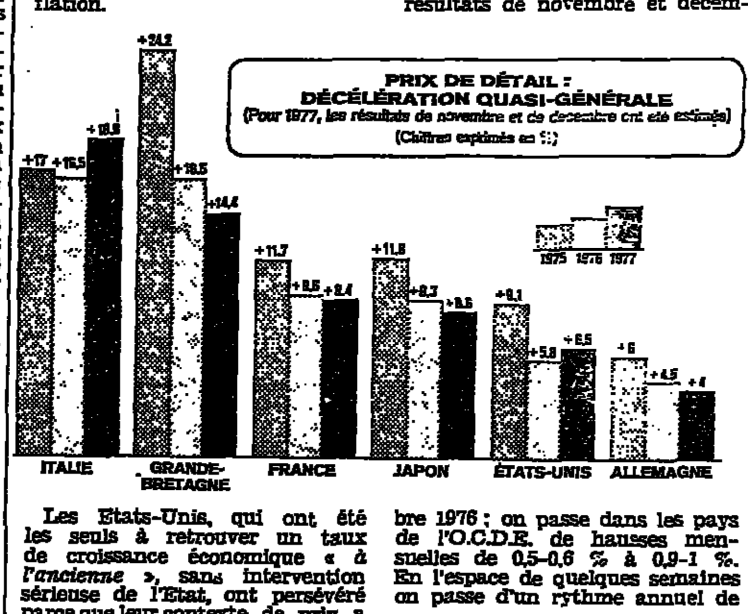
● AU JAPON, le gouvernement n'a pas vraiment relancé la demande intérieure, craignant de réactiver l'inflation et refusant de substituer la consommation des ménages à l'exportation comme moteur de la croissance. De plus, les mesures que le gouvernement japonais s'est résigné à prendre tout au long de l'année pour donner des gages de sa bonne volonté aux pays occidentaux ont été en grande partie annulées par la formidable réévaluation du yen (environ 20 % en un an par rapport au dollar). Finalement le taux de croissance de l'économie japonaise, qui devait atteindre 6,7 % pour l'année fiscale, ne dépassera guère 4,9 %.

Quatre « trains » de mesures se sont succédé : en mars, accélération des dépenses pour les travaux publics, aides financières accrues pour les logements sociaux et les investissements industriels, allégements fiscaux pour les contribuables, abaissement du taux de l'escompte ; en septembre, nouvelle réduction du taux de l'escompte et annonce d'un important déficit budgétaire ; en octobre, relance, à concurrence de 2 000 milliards de yens (8 milliards de dollars), en faveur des investissements du logement et des équipements de collectivités locales ; enfin, en décembre, stimulation des importations.

● En FRANCE, l'essentiel de l'action du gouvernement de M. Barre a été de caractère déflationniste. Cependant, le premier ministre a dû, au fil des mois, assouplir sa politique d'austérité sous la pression des milieux politiques de la majorité, qui s'inquiétaient de voir le chômage augmenter à l'approche des élections : en début d'année, prêts aux industries exportatrices et aux P.M.E., crédits spéciaux pour les restructurations industrielles et les économies d'énergie ; en avril, aide accrue aux personnes âgées et aux familles ; en août, crédit moins cher, allocation scolaire et prise en charge par l'Etat des cotisations sociales liées à l'embauche ; en décembre, nouvelles aides aux personnes âgées et aux familles.

PRIX : moindres augmentations

L'ANNEE 1977 aura été profondément marquée par la prise de conscience dans les grands pays industrialisés de la nécessité de combattre l'inflation. Ni le Japon, ni l'Allemagne de l'Ouest, dont les balances des paiements étaient pourtant très excédentaires, n'ont accepté — malgré les pressions internationales de toutes sortes qui s'exerçaient sur eux — de relancer franchement leur demande intérieure de peur d'alimenter l'inflation.



Les Etats-Unis, qui ont été les seuls à retrouver un taux de croissance économique « *à l'ancienne* », sans intervention sérieuse de l'Etat, ont persévéré parce que leur contexte de prix a été exceptionnellement favorable : 0,5 % seulement de hausse en un an des prix alimentaires de gros. En France, où les contraintes extérieures (déficit de la balance des paiements) et intérieures (forte inflation) étaient grandes, M. Barre s'est battu toute l'année — y compris contre le R.P.R. — pour ne pas trop relancer l'activité de peur de stimuler l'inflation.

Cette préoccupation des pays capitalistes, renonçant aux facilités de l'inflation dont ils avaient usé et abusé pendant les années précédant le « choc » pétrolier, a été récompensée : 1977, qui avait mal commencé, s'est bien terminé.

● *En janvier-février, la hausse s'est accélérée* après les très bons résultats de novembre et décembre 1976 ; on passe dans les pays de l'O.C.D.E. de hausses mensuelles de 0,5-0,6 % à 0,9-1 %. En l'espace de quelques semaines on passe d'un rythme annuel de 7 % l'an à 12 ou 13 %. L'hiver exceptionnellement rigoureux aux Etats-Unis — où les fleuves gèlent et où les transports deviennent très difficiles, — contrecoup de la sécheresse en Europe (en France, les prix alimentaires s'envolent), — enfin l'explosion des cours du café, fait d'une spéculation outrancière, conjuguent alors leurs effets.

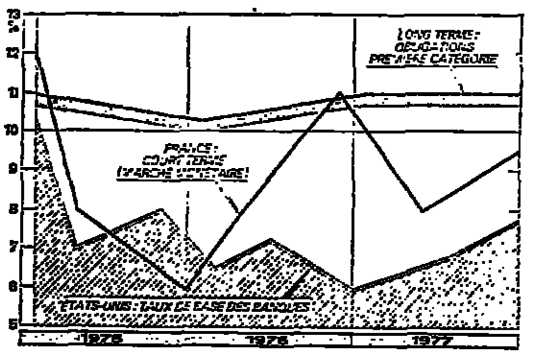
● *A partir de mai, c'est la détente.* De 1,1 % en avril, la hausse tombe à 0,7 % en mai, 0,6 % en juin, 0,4 % en juillet-août. En octobre, dernier chiffre connu, l'augmentation ne dépasse pas 0,5 %. Cela correspond à un rythme annuel de 6,2 % pour la période août-septembre-octobre 1977.

Ce renversement de tendance a plusieurs causes : les prix alimentaires ont très peu augmenté aux Etats-Unis dès la période de grand froid terminée ; ils se sont ralentis en Europe à mesure que s'estompaient les effets de la sécheresse ; les prix des matières premières ont commencé à baisser, lentement mais sûrement (— 4 % en un an, selon l'indice Reuter, dans lequel prédominent les matières premières industrielles, l'indice Moody's à prédominance alimentaire étant resté complètement stable).

Enfin, pour l'essentiel, les différents gouvernements avaient achevé au printemps de réajuster les prix « réglementés ».

D'une façon générale, ce ralentissement des hausses de prix s'est effectué malgré un gonflement des marges bénéficiaires des appareils commerciaux.

Taux d'intérêt : évolution contrastée



Comme en 1976, l'évolution des taux d'intérêt en 1977 a été très divergente selon les variations de masse monétaire et des parités de change, au gré des politiques menées par les banques centrales. Du côté de la hausse, on trouve d'abord les Etats-Unis, où la baisse du taux de base (PRIME RATE) des banques, qui s'était poursuivie en 1975 et en 1976 après la flambée de 1974, a fait place à un raffermissement dès le début du printemps. La Réserve fédérale (F.E.), autorité de contrôle, constatant que le rythme d'augmentation de la masse monétaire dépassait les objectifs fixés, a entrepris de le ralentir en relevant les taux au risque de freiner l'expansion de l'économie.

En France, après avoir laissé baisser les taux jusqu'en mai, la Banque de France a dû les relever progressivement pour contribuer à la défense du franc, victime de la chute du dollar et de la persistance de l'inflation. De même, les Pays-Bas, et surtout la Belgique furent contraints de laisser monter leur taux pour défendre leur monnaie et la maintenir dans le « serpent européen ». Ce fut encore davantage le cas pour l'Italie, où les taux atteignirent des niveaux pharamineux (20 % à 25 %) pour essayer d'enrayer la chute de la lire puis se détendirent.

En Grande-Bretagne, en revanche, la Banque d'Angleterre, qui avait relevé son taux d'escompte au niveau record de 15 % pour soutenir une livre en pleine déroute, fut obligée de le ramener progressivement aux alentours de 5 % afin de freiner l'afflux des capitaux étrangers, rassurés sur le sort de la livre et attirés par les taux élevés pratiqués à Londres.

En Allemagne fédérale et en Suisse enfin, les banques centrales ont dû réduire leur taux à plusieurs reprises pour essayer d'endiguer la ruée de ces mêmes capitaux étrangers, spéculant à la hausse du D M et du franc suisse.

MATIÈRES PREMIÈRES : tassement après la forte hausse

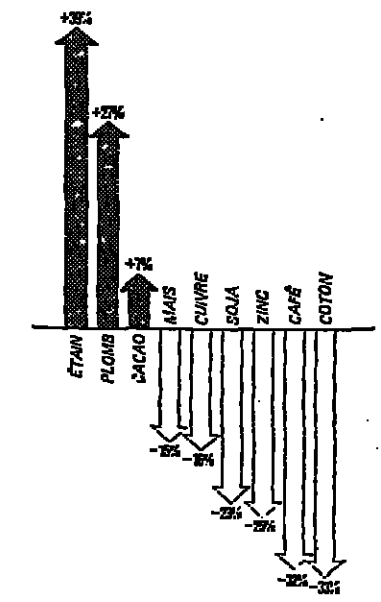
A l'exception de quelques produits devenus rares, comme l'étain, ou très demandés, comme le plomb, ou touchés par la spéculation, comme le cacao, les matières premières ont été généralement orientées à la baisse en 1977. Parmi les produits les plus touchés par cette chute figurent pour les minéraux le cuivre et le zinc, victimes de la stagnation dans l'économie, mais aussi les céréales et le soja, du fait de l'abondance des récoltes. Le café, après une formidable flambée, est retombé bien en dessous de ses cours du début de l'année. Pour résumer cette évolution, les indices internationaux ou bien ont fléchi, comme l'indice britannique Reuter (— 8 %), ou bien sont restés stables, comme l'indice américain Moody's.

● CEREALES. — Sur le marché des grains, largement approvisionné grâce à la reconstitution (+ 60 %) des stocks aux Etats-Unis, comme dans des pays importateurs (l'Inde notamment), la détente des cours qui s'était amorcée dès la mi-1976 s'est poursuivie à un rythme modéré jusqu'en novembre 1977. La situation au Sahel, et surtout les mauvaises récoltes en Union soviétique et en Chine, ont provoqué un raffermissement en fin d'année. Finalement, sur le marché de Chicago, le blé n'a perdu que 6 % en douze mois, les cours restant autour de 110 dollars la tonne. La chute du maïs a été plus forte (— 15 %), mais en moyenne sur 1976 et 1977 elle est analogue à celle du blé. La détente a été plus vive sur les céréales secondaires destinées à l'alimentation animale, car les récoltes de la C.E.E., grosse consommatrice, ont été bonnes.

● SOJA. — L'abondance des approvisionnements, due aux très bonnes récoltes des Etats-Unis, du Brésil et de l'Argentine, a provoqué une chute assez vive des cours (— 23 % de décembre à décembre, après une progression de 61 % en 1976). Des menaces de grève des dockers américains relancent toutefois la spéculation en fin d'année autour de 195 dollars la tonne, le record ayant été établi à 270 dollars à la fin du printemps.

L'ÉVOLUTION DES COURS EN 1977

	31 déc. 1976	+ haut	+ bas	Fin déc. 1977	1976/1977 (diff. en %)
LONDRES (premier terme)					
Cuivre (livres sterling par tonne).	830	935	644	702	— 15,5
Etain » »	5 320	7 900	5 230	7 900	+ 34
Zinc » »	400	458	275	300	— 33
Plomb » »	300	454	300	380	+ 27
Argent (pence par once troy) ..	257	300	250	257	— 4
Caoutchouc (R.S. pence par kilo)	54	55	50	50	— 5
Laine (pence par kilo)	245	281	232	240	— 2
Café (livre sterling par tonne)	2 800	4 300	1 350	1 740	— 38
Cacao » »	1 920	3 410	1 650	1 945	+ 1
Sucre » »	120	180	95	125	+ 4
NEW-YORK (premier terme) :					
Coton (cents par livre-poids)	80	83	49,70	51	— 36
Café » »	224	338	148	235	+ 5
Cacao » »	142	244	149	177	+ 25
Sucre » »	7,70	6,50	9,50	9	+ 17
CHICAGO (premier terme) :					
Blé (cents par boisseau)	277	278	215	265	— 4
Maïs » »	256	266	180	226	— 12
Soja (tourteaux en dollars par tonne)	209	309	132	158	— 25
PARIS (premier terme) :					
Cacao (francs par quintal)	1 645	3 200	1 480	1 760	+ 7
Café » »	2 325	3 620	1 240	1 485	— 36
Soja » »	119	180	78,50	95	— 20
Sucre (francs par tonne)	1 160	1 450	775	1 030	— 11



● DENREES. — Le cacao a tiré son épingle du jeu avec une progression modérée de 7 % (après les 115 % de 1976), les cours oscillant aux alentours de 1 900 F le quintal. Cette situation est due au niveau élevé des broyages (1,52 million de tonnes en 1976-1977) par rapport à la production (1,36 million). En revanche, les prix trop élevés du café ont provoqué un repli important de la consommation aux Etats-Unis et en Europe, repli qui s'est répercuté sur les cours (— 32 %), en dépit des efforts du Brésil pour contrôler le marché et sans que les gains enregistrés depuis juin 1975 soient définitivement annulés ; toutefois, à la mi-décembre, l'annonce de mauvaises récoltes en Amérique centrale a relancé la spéculation. Le sucre a terminé l'année en repli à quelque 900 F la tonne (contre 1 250 F l'an passé), niveau qui reflète l'abondance de approvisionnements mondiaux.

● METAUX NON FERREUX. — Situation très contrastée dans ce secteur. Contrairement aux prévisions, les cours du cuivre, premier métal en importance, ont baissé, s'établissant en fin d'année à leur plus bas niveau depuis vingt ans en termes réels. La demande reste en effet stable, du fait de la stagnation mondiale, tandis que la production continue à augmenter et que les stocks se gonflent, atteignant 3 millions de tonnes (46 % de la consommation annuelle). Jusqu'à présent, les principaux producteurs : Chili, Zaïre, Zambie, Pérou, n'avaient pas voulu réduire leurs livraisons. Un récent accord entre la Zambie, le Zaïre et le Pérou pour diminuer leur production pourrait changer les choses.

L'étain a, lui, battu tous ses records, en raison d'une déficience croissante de l'extraction, notamment en Malaisie, l'un des principaux producteurs. Les stocks sont épuisés, et les Etats-Unis, qui disposent d'une année de consommation mondiale dans leurs stocks stratégiques, refusent d'alimenter le marché. Le plomb est orienté à la hausse, en raison d'une demande très forte en provenance de l'automobile (batteries). Ce n'est pas le cas du zinc, où les stocks sont élevés face à une consommation stagnante. Stabilité enfin du caoutchouc et de la laine, mais net fléchissement du coton.

Bonnes récoltes, mais situation alimentaire « fragile »

POUR la troisième année consécutive, la situation alimentaire mondiale ne s'est pas dégradée en 1977. Globalement, les récoltes (1) ont été bonnes. La production alimentaire aurait progressé de 2 % mais celle des céréales serait inférieure de 1,2 % à celle de 1976.

La production de blé ne dépasserait pas 383 millions de tonnes contre 418 en 1976. Cette baisse de 8 % est imputable aux mauvaises moissons en U.R.S.S. (90 millions de tonnes contre 96), en Argentine (6,5 millions de tonnes, soit — 40 %), en Chine (chiffres non disponibles) et à un tassement des récoltes aux Etats-Unis (35 millions de tonnes), au Canada (18 millions de tonnes), en Australie (9,3 millions de tonnes), tandis qu'elles demeurent inchangées dans la C.E.E. et atteignent le record de 29,1 millions de tonnes en Inde.

La production de céréales secondaires (maïs, orge, avoine, seigle, sorgho, mil) représenterait 685 millions de tonnes contre 690 millions en 1976. Les moissons ont été plus abondantes aux Etats-Unis (162 millions de tonnes, soit + 2 %) et dans la C.E.E., mais elles ont sensiblement chuté en Union soviétique (90 millions de tonnes, soit — 22 %). Avec 351 millions de tonnes contre 357 millions de tonnes, c'est une récolte record de riz, l'Inde progressant à elle seule de 10 millions de tonnes pour atteindre 74 millions de tonnes, et la Chine dépassant vraisemblablement les 117 millions de tonnes de 1976.

En ce qui concerne le soja, la production des Etats-Unis devrait atteindre le volume record de 45,8 millions de tonnes (+ 30 %). Record également pour le Brésil avec 13,8 millions de tonnes (+ 20 %) et l'Argentine avec 1,8 million de tonnes (+ 28 %), où les emblavements ont sensiblement progressé ; en Union soviétique, la production pourrait donner 700 000 tonnes contre 480 000 tonnes en 1976.

Globalement, les stocks de céréales sont évalués à 167 millions de tonnes, soit 18 % de la consommation mondiale, volume jugé compatible avec le maintien de la sécurité alimentaire. Toutefois, les experts voient quelques ombres au tableau. La sécheresse a frappé à nouveau les pays du Sahel, qui ont besoin de 500 000 tonnes de grains en sus de leurs importations normales pour éviter des souffrances à leurs populations. De son côté, l'U.R.S.S. pourrait importer plus de 18 millions de tonnes de céréales, contre 10 au cours de la campagne précédente, pour compenser les pertes de récoltes.

Les besoins de la Chine, de la République de Corée, du Mexique, de certains Etats d'Afrique du Nord et du Proche-Orient pourraient aussi s'accroître de 10 millions de tonnes pour atteindre au total 57,3 millions, soit 40 % des quantités qui seront échangées. Si l'Inde, traditionnellement grosse importatrice de grains, a redressé sensiblement la situation, il faut s'attendre à une augmentation importante des achats de riz de pays tels que l'Indonésie, la Malaisie, le Laos, le Vietnam, qui ont eu des récoltes médiocres. Au total, des échanges mondiaux de grains pourraient atteindre 143 millions de tonnes contre 136 durant la campagne 1976-1977, et provoquer ainsi des tensions sur les marchés.

« *La situation alimentaire mondiale reste fragile* », relèvent les experts de la F.A.O., qui constatent cependant que les ensemencements en blé d'hiver pour la récolte de 1978 se sont déroulés dans de bonnes conditions.

(1) Les chiffres donnés recoupent les estimations de la F.A.O., de l'O.C.D.E. et du Conseil mondial du blé.

La reprise stoppée

(Suite de la page 21.)

La production agricole ayant été médiocre, à cause notamment de fortes pluies, l'U.R.S.S. devra importer en 1977-1978 quelque 18 millions de tonnes de céréales.

● L'ECONOMIE CHINOISE a commencé à se rétablir en 1977 des secousses politiques et des cataclysmes naturels qui l'avaient ébranlée en 1976. Mais la reprise a été lente et difficile. Il est probable en effet qu'en 1976 la production industrielle a non seulement stagné, comme il avait été dit, mais régressé. En 1977, elle a augmenté de 12 %, soit moins qu'en 1975 (+ 15,1 %). D'autre part, les mécanismes économiques, perturbés par la crise de 1976, n'ont recommencé à fonctionner normalement qu'assez tard en 1977. Enfin, la production agricole a été médiocre en raison de mauvaises conditions climatiques ; la récolte de céréales n'aurait guère dépassé celle de 1976 (290 millions de tonnes).

● EN INDE, la défaite du parti du Congrès aux élections législatives de mars, le remplacement de Mme Gandhi par M. Desaï n'ont pas bouleversé la conjoncture, même si des orientations nouvelles destinées à réorienter l'économie ont été définies en fin d'année par la nouvelle équipe au pouvoir. Le produit national a continué d'augmenter lentement au rythme de 3,5 % l'an.

Cette lenteur a plusieurs explications. Elle est d'abord le résultat de la politique anti-inflationniste menée précédemment et avec un certain succès, par Mme Gandhi ; elle est due ensuite au fléchissement de la production agricole (111 millions de tonnes de céréales contre 120 l'année d'avant) ; elle s'explique enfin par le ralentissement de la croissance industrielle : 8 % en 1977 contre 10 % en 1976.

Faut-il voir dans ce freinage de la production industrielle une conséquence de la décision prise par M. Desaï de ne plus favoriser les investissements privés et de privilégier l'agriculture ainsi que les petites unités de production artisanales et industrielles en campagne ? Toujours est-il que l'Inde a pris en matière économique un virage très important en 1977.

هكذا من الأصل

FACE A UN DOUBLE DÉFI

SALAIRES : coup de frein

LA reprise de l'activité en 1976, qui avait permis aux salariés de retrouver une progression de leur pouvoir d'achat ne s'est pas confirmée : du coup, la hausse des salaires est à nouveau ralentie. D'autant que les gouvernements, pour redresser l'autofinancement des entreprises et améliorer la compétitivité des produits à l'exportation, ont cherché à freiner l'évolution des coûts salariaux.

Ainsi, en France, le plan Barre a réduit de près de quatre points l'évolution nominale des salaires entre septembre 1976 et septembre 1977 (mois de référence généralement utilisés dans le graphique ci-dessous). Compte tenu d'une nouvelle réduction de la durée du travail, le gain nominal des ouvriers a été à peine supérieur à 10 %, ce qui correspond à la plus faible augmentation du pouvoir d'achat enregistrée depuis dix ans (0,6 %). Ces données, qui concernent les ouvriers, intégrant la hausse du SMIC, plus rapide que celle des autres salaires, on peut penser que les revenus réels de nombreux employés et cadres ont même légèrement diminué.

En Grande-Bretagne, les travailleurs ont eux aussi fait les frais de la lutte contre l'inflation. Mais c'est devenu une habitude depuis trois ans. A la fin de la deuxième phase du contrat salarial, le 31 juillet, la hausse des salaires était inférieure de 8 points à celle des prix. Il n'est pas surprenant, dès lors, que les syndicats aient refusé de prolonger l'expérience du « pacte social ». Les signes d'amélioration de l'économie britannique ont conduit d'ailleurs à une recrudescence des revendications salariales au deuxième semestre. Il n'empêche que les Britanniques terminent l'année avec un niveau de vie très sensiblement inférieur à ce qu'il était en... 1973.

Les Américains, en revanche, ont retrouvé le pouvoir d'achat perdu au début de la crise, en 1974 surtout (—3,6 %) ; la hausse des salaires a même eu tendance à s'accélérer à la fin de cette année, et ce mouvement pourrait se poursuivre, le salaire horaire minimum devant être porté à 2,65 dollars le 1er janvier (+ 15,2 %).

Si l'on excepte les Italiens, pour lesquels on ne dispose que de taux de salaires horaires de valeur incertaine, ce sont les Allemands qui ont le mieux traversé 1977 : malgré un chômage demeuré important, ils ont obtenu la plus forte hausse de pouvoir d'achat depuis quatre ans, grâce à une très bonne tenue des prix.

PEU DE CONFLITS SOCIAUX

L'AUGMENTATION du chômage dans la plupart des pays développés explique sans doute pour une large part que 1977 ait été plus une année calme que les précédentes sur le plan social. En Italie, où la tradition des luttes syndicales est pourtant très forte, comme en France et dans une moindre mesure au Japon et aux Etats-Unis, les grèves ont été peu nombreuses.

Au cours du premier semestre, les journées perdues en raison d'arrêts de travail ont été deux fois moins nombreuses en Italie qu'en 1976. En France, si le printemps a été marqué par une grève générale organisée par toutes les grandes confédérations ouvrières, le reste de l'année a été assez calme, même si des fermetures d'entreprises ont souvent, comme en 1976, entraîné des occupations prolongées par les personnels licenciés. Mais ce genre de phénomènes échappent aux statistiques, car il ne s'agit plus de journées de travail perdues ». Seul pays à avoir connu une recrudescence de conflits, après deux années de « pacte social » particulièrement calme mais très onéreux pour les salariés — dont le pouvoir d'achat a été fortement amputé, — la Grande-Bretagne. Au cours des neuf premiers mois de 1977 on y a recensé 6 400 000 journées de travail perdues, contre 3 300 000 au cours des douze mois de 1976.

LE POUVOIR D'ACHAT ÉRODÉ

ALLEMAGNE FÉDÉRALE — ÉTATS-UNIS — JAPON — FRANCE — GRANDE-BRETAGNE — ITALIE

GAINS HEBDOMADAIRES* — TAUX* HORAIRES

* en pourcentage

PROFITS : amélioration ralentie

L'INDUSTRIE a-t-elle continué en 1977 d'améliorer ses profits, après une année 1976 extrêmement favorable ? La réponse à cette question essentielle — condition nécessaire sinon suffisante d'une reprise des investissements en 1978 — doit être nuancée, en l'absence de données statistiques définitives.

Le ralentissement des hausses salariales, la baisse des matières premières, ont à l'évidence allégé les coûts de fabrication. A l'inverse, le net ralentissement de la croissance économique dans les pays industrialisés en 1977 a diminué les gains de productivité ; d'autant plus que dans la plupart des pays (sauf aux Etats-Unis) les chefs d'entreprise ont souvent continué ou préféré garder du personnel en surnombre plutôt que de licencier. Pour des raisons sociales, comme par calcul économique : il est de plus en plus coûteux de mettre des ouvriers en chômage (en Suède, par exemple) ; et coûteux aussi de les réembaucher ou de former du personnel.

En Allemagne et au Japon, les chefs d'entreprises exportatrices ont dû réduire leur marge bénéficiaire pour limiter la hausse de leurs prix, provoquée par le renchérissement du deutschemark et du yen ; il est vrai qu'ils ont vendu beaucoup plus qu'auparavant. En France, l'essentiel de l'amélioration des profits en 1977 a été acquis par les industriels en début d'année. Ensuite le commerce a, en partie, confisqué à son profit le transfert de valeur ajoutée qui s'était opéré des salariés vers les entreprises, et cela en arrondissant fortement les marges bénéficiaires aux divers niveaux des circuits de distribution.

L'OR STIMULÉ PAR LA CRISE DU DOLLAR

Début 1977 : 136,30 dollars — Fin 1977 : 160

Les ventes mensuelles du Fonds monétaire n'ont pas empêché les cours de se redresser vigoureusement au deuxième semestre, sous l'influence des craintes d'une résurgence de l'inflation. Le marché de New-York est progressivement devenu le plus important du monde. La loi qui a redonné récemment aux Américains, après quarante-quatre ans d'interdiction, le droit d'indexer les contrats sur l'or, n'a guère reçu d'application jusqu'à maintenant.

2. — Maintenir les échanges en réduisant les déficits

COMMERCE : la loi des plus forts

LE ralentissement de la croissance, lié parfois à l'adoption de politiques restrictives, a entraîné, de façon générale, une amélioration des balances commerciales des grands pays. Ce redressement s'explique surtout par une décélération des achats à l'étranger, qui, pour les nations industrielles, auront augmenté en volume de 6 % seulement contre 14 % en 1976, et, dans une moindre mesure, par une bonne tenue des exportations.

Une exception de taille, toutefois : les Etats-Unis, qui ont vu leurs importations, gonflées notamment par les achats de pétrole, augmenter de 12 % en volume, alors que les exportations ont stagné. Résultat : le déficit commercial aura triplé d'une année sur l'autre.

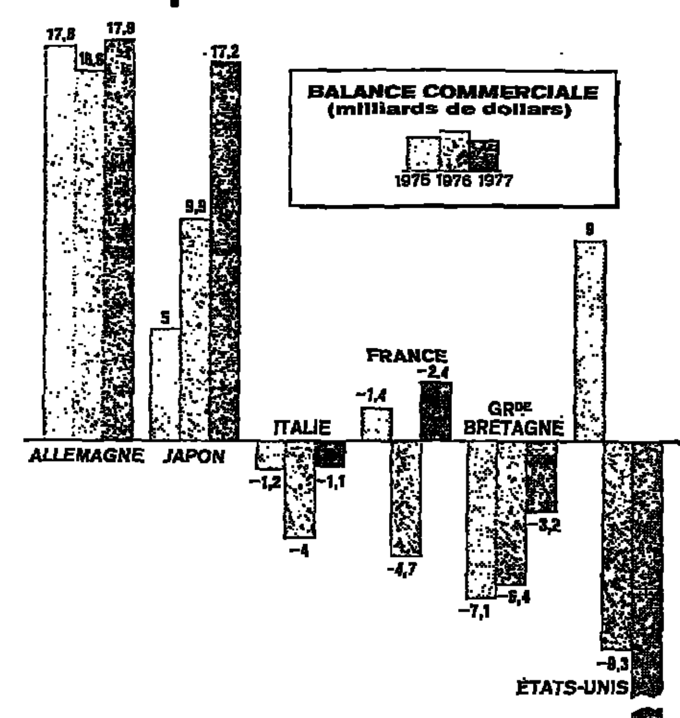
A l'inverse, l'excédent des échanges extérieurs du Japon aura pratiquement doublé entre 1976 et 1977. Deuxième pays fort, l'Allemagne fédérale aura, malgré la réévaluation du deutschemark, conservé, à la même hauteur, un solde positif, équivalent au surplus japonais. Logiquement, les deux nations les mieux armées pour la guerre commerciale ont conservé ou accru leurs avantages.

Cependant, en grande partie du fait de l'atonie économique, les déficits commerciaux des trois pays vulnérables : la France, la Grande-Bretagne et l'Italie auront sensiblement diminué. Les exportations britanniques et italiennes ont profité de la stabilisation de livre et de la lire à un bas niveau pour gagner des parts de marché.

Globalement, les échanges mondiaux auront dépassé les 1 000 milliards de dollars en 1977 (les exportations atteignaient 140 milliards en 1960 et 310 milliards en 1970). En fait cette progression, en valeur, traduit, pour une large part, la hausse des prix. En volume, après s'être contracté — pour la première fois depuis 1958 de 6 % en 1973 et avoir augmenté d'environ 11 %, selon le GATT, en 1976, — le revenu mondial aura progressé de 6 % en 1977.

Cette évolution moyenne masque de fortes disparités. Ainsi, les pays membres de l'O.C.D.E., dans leur ensemble, auront enregistré un déficit supérieur à celui de 1976, soit quelque 24 milliards de dollars contre 18 milliards, l'Europe méridionale ayant connu de nouvelles difficultés. Le déséquilibre des pays en développement aura diminué de façon symétrique, revenant de 24 à 18 milliards de dollars.

Pour les pays à économie centralisée, le déficit commercial aura également baissé, se situant à 10 milliards de dollars au lieu de 13 milliards. En revanche, l'excédent des pays de l'OPEP sera resté pratiquement au même niveau, soit 67 milliards de dollars.



L'endettement du tiers-monde s'aggrave

SELON la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), la dette totale des pays en voie de développement, non producteurs de pétrole, dépassera 250 milliards de dollars à la fin de 1977 contre 180 milliards de dollars fin 1976 (+ 4 %), dont 30 milliards pour les pays les plus pauvres. Le service de cette dette absorbera en 1978 le quart des recettes d'exportation, et même davantage pour certains d'entre eux.

Face à cette montée de l'endettement, le Canada, les Pays-Bas et la Suède ont pris l'initiative d'annuler la dette des plus défavorisés à leur égard. Cependant l'aide publique au développement des pays de l'O.C.D.E., qui était revenue de 0,36 % en 1975 à 0,33 % de leur P.N.B. en 1976, pour se situer à 14 milliards de dollars, aura légèrement augmenté en pourcentage. Mais, faute d'un accroissement substantiel de cette aide un réaménagement de la dette publique des pays à faible revenu pourrait, souligne l'O.C.D.E., « devenir primordial ».

Un rééchelonnement de la dette extérieure est également possible en ce qui concerne les pays de l'Est. Leur dette, qui aura atteint quelque 50 milliards de dollars en 1977, pourrait s'élever à 80 milliards à la fin de la décennie. Jusqu'ici, compte tenu du potentiel économique des membres du Comecon, cet endettement n'est pas menaçant. Mais une amélioration passe par un développement de leurs ventes à l'Ouest, ce qui se heurte à de nombreuses difficultés.

A côté de ces grands débiteurs, de nombreux autres pays, comme le Portugal, la Norvège, la France..., ont effectué des emprunts sur le marché international des capitaux. Dans le même temps, les Etats pétroliers continuent d'accumuler des devises, qui ne sont pas forcément recyclées, l'essentiel des fonds étant placé à court terme. Le monde est sur un volcan financier.

La lutte contre le protectionnisme : aménager les règles pour ne pas trop contingenter

ALORS que la menace d'une nouvelle et brutale extension du protectionnisme se précise, c'est — ô paradoxe — le 15 janvier 1978 que les « négociations commerciales multilatérales » commencées à Tokyo en septembre 1973 devraient enfin entrer dans leur phase active.

Il y avait un « préalable » à l'ouverture de la dernière phase des négociations de Genève : le renouvellement pour une période de quatre ans (1978-1982), de l'accord « multifibre » destiné à freiner le développement des exportations de textile des pays du tiers-monde. Cet obstacle sera vraisemblablement levé le 20 décembre à Bruxelles quand la C.E.E. aura donné son agrément final après avoir négocié des importations avec vingt-sept pays fournisseurs (dont Hongkong et la Corée du Sud).

Sur deux points essentiels l'accord multifibre (qui sert de cadre aux accords bilatéraux) s'éloigne des règles traditionnelles du GATT : 1) Il prévoit une limitation quantitative de la progression des importations (+ 6 % par an en principe, mais la C.E.E. obtiendra des dérogations dans le sens de la baisse) ; 2) Les éventuelles mesures de sauvegarde sont « discriminatoires » puisque prises à l'encontre des seuls pays fournisseurs dont les exportations « causent un préjudice ». Sans qu'on le dise, l'accord multifibre servira de « modèle » pour l' « adaptation » des règles du GATT aux nouvelles conditions du commerce international. Son renouvellement a été précédé de plusieurs péripéties dont la plus spectaculaire a été la décision unilatérale prise par la France, le 18 juin, de réduire les importations d'un certain nombre d'articles (dont les filés de coton). Ces mesures ont été ensuite entérinées par la Commission européenne.

Comme l'affaire « textile » en est l'illustration, c'est évidemment dans les secteurs dont la récession a révélé la crise structurelle que les plus fortes pressions s'exercent, avec des succès divers, pour réglementer les importations. Les Américains concluent des accords visant à ordonner les échanges (orderly marketing agreements) tandis que les Européens concluent des arrangements de restrictions dites volontaires. Au total, il existe plusieurs centaines de tels accords qui reviennent à « cartelliser » (partage des marchés) environ 5 % du commerce mondial, soit un volume d'affaires d'environ 50 milliards de dollars.

Les points les plus sensibles sont encore les suivants :

● ACIER : la C.E.E. a renouvelé, pour 1978, l'accord de limitation volontaire conclu avec les Japonais mais il n'existe jusqu'à maintenant aucun système de limitation pour les importations d'autres provenances (les licences sont établies à des seules fins statistiques). Cette liberté ou cette négligence a eu pour effet de réduire à néant les effets du plan Davignon de sauvetage de la profession. Les Etats-Unis imposeront à partir de février 1978 des prix de référence, toute importation facturée au-dessous donnant lieu à une action anti-dumping (dix-neuf demandes de ce genre sont en suspens).

● CHANTIERS NAVALS : les Japonais s'étaient, en février, engagés à relever leurs prix de 50 % mais ils ont continué à accaparer environ les deux tiers des commandes. Les négociations permanentes ont lieu au sein de l'O.C.D.E. pour essayer de répartir les quelques nouveaux ordres d'achats. La Commission européenne propose de réduire de 50 % la capacité de production de la C.E.E.

● ROULEMENTS A BILLES : la C.E.E. a imposé une taxe de 20 %, de février à août, sur les importations japonaises.

● TELEVISION EN COULEUR ET AFFAIRE ZENITH : au mois d'avril, le tribunal des douanes américain avait, à propos d'une plainte déposée par la société Zenith contre des exportateurs japonais de téléviseurs en couleur, rendu un jugement susceptible de remettre en cause une des règles les plus importantes du commerce international : le remboursement aux exportateurs des taxes indirectes. En juillet, la cour d'appel a donné raison au gouvernement qui avait suspendu l'application de la sentence. Mais l'affaire pourrait être portée devant la Cour suprême.

Au début décembre, M. George Meany, président de la centrale syndicale américaine A.L.F. C.I.O., s'est vigoureusement prononcé en faveur du protectionnisme.

L'échec du dialogue Nord-Sud

LE dialogue Nord-Sud qui s'était engagé à Paris à la fin de 1975, à l'initiative de la France, entre les vingt-sept pays (huit industrialisés et dix-neuf en développement) participant à la « Conférence sur la coopération économique internationale » a pris fin en 1977. Malgré les espoirs mis dans le nouveau président des Etats-Unis — dont certaines déclarations laissaient présager une attitude plus ouverte à l'égard du tiers-monde, — et malgré des négociations acharnées de la dernière minute lors de la session de clôture de la C.C.E.I., début juin à Paris, le dialogue n'a pas abouti. Pays riches et pays pauvres ne sont pas parvenus à conclure un accord quelconque capable de préfigurer un « nouvel ordre économique international ».

Les pays industrialisés contestent cet échec, en évoquant l'aide spéciale d'un milliard de dollars qu'ils ont décidée à cette occasion et le ralliement des pays libéraux les plus « durs » — Etats-Unis, Allemagne fédérale, Japon — au principe d'un Fonds commun pour la stabilisation des matières premières. Pour les pays en développement, réunis au sein du groupe des « 77 », cet échec est, au contraire, indiscutable. C'est pourquoi, lors de la session de clôture de la XXXIe Assemblée des Nations unies, réunie en septembre avant l'ouverture de l'Assemblée annuelle ordinaire, ils ont manifesté leur amertume et dénoncé « l'absence de volonté politique » des pays industrialisés.

Celle-ci vient de se manifester une nouvelle fois lors de la réunion à Genève, du 7 novembre au 2 décembre dernier, de la CNUCED, au niveau des experts et des diplomates. Cette dernière fut chargée à Nairobi, au printemps de 1976, de négocier la création d'un Fonds commun chargé de coordonner le financement des stocks régulateurs de matières premières. Aucun accord n'a pu se faire à ce sujet. L'impasse est aujourd'hui quasi totale entre les pays industrialisés et les pays en développement, au point de vue desquels se rallient désormais les Scandinaves et les Pays-Bas.

ÉNERGIE : accords et contretemps

SIX mois après la scission de décembre 1976, à Doha, les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) avaient réunifié les prix du « brut ». L'Arabie saoudite avait, en effet, réussi à imposer en juillet sa modération et à empêcher toute hausse supplémentaire, malgré les contretemps qui ont gêné sa politique : fortes tempêtes rendant partiellement inutilisable le terminal de Ras-Tanura, incendie d'un pipeline à Abqaiq, importante demande américaine due à l'hiver rigoureux.

Dès lors le royaume wahabite pouvait faire un geste et augmenter ses prix de 5 % pour rejoindre ceux de la majorité de l'OPEP (supérieurs de 10 % aux prix de fin 1976). Sur l'année, l'augmentation du coût du pétrole aura été inférieur à 9 %, ce qui, compte tenu de l'inflation dans les pays industrialisés et de la faiblesse du dollar tout au long de l'année, correspond en fait à une baisse des prix en monnaie de valeur constante.

Cette modération devrait durer. Face à la réduction de la demande, la plupart des pays producteurs ont consenti des rabais à leurs clients. Or la lenteur de la reprise économique dans les pays occidentaux et l'apparition sur le marché de pétroles de la mer du Nord, de l'Alaska et du Mexique vont favoriser le consommateur dans les années qui viennent.

Cependant, les pays industrialisés savent que l'avenir sera difficile. En 1977, une série d'études des grandes compagnies pétrolières, comme de l'O.C.D.E., de la C.I.A. ou du MIT (Massachusetts Institute of Technology) le leur ont rappelé ; cela a été confirmé lors de la Conférence mondiale de l'énergie, tenue en septembre à Istanbul.

C'est ce qui a amené le président Carter à demander aux Américains, le 20 avril, « pour éviter une catastrophe nationale », un effort représentant « l'équivalent moral d'une guerre ». Au moyen de taxes et d'incitations l'administration Carter a tenté de faire payer l'énergie à son prix par le consommateur (les prix intérieurs américains étant restés fort inférieurs au cours mondiaux), de pousser à la substitution du charbon au pétrole (dans les usages où ce dernier n'est pas indispensable), enfin, d'inciter les citoyens aux économies d'énergie.

Mais la Chambre des représentants a rejeté les ristournes sur les petites voitures, la taxe spéciale sur l'essence en cas de dépassement des objectifs de consommation, et elle s'est opposée au maintien d'un contrôle sur le prix du gaz naturel nouvellement découvert. Quant au Sénat, il a été plus sévère encore avec le programme présidentiel. Finalement, aucune mesure ne sera adoptée avant 1978.

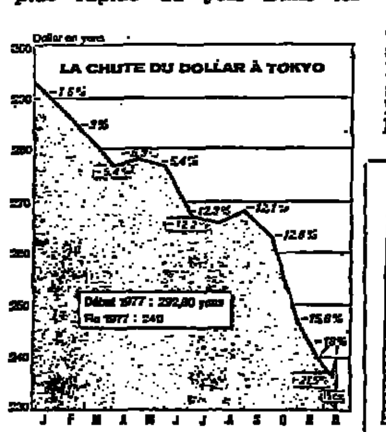
Or c'est aux Etats-Unis que l'énergie est le plus gaspillée. L'O.C.D.E. admet que 45 % des économies d'énergie réalisables dans les pays industrialisés le sont outre-Atlantique. En 1977, les Etats-Unis auront acheté plus de 300 millions de tonnes de pétrole hors de leur continent (contre 100 millions en 1972), et leur déficit commercial vis-à-vis des pays de l'OPEP avoisinera 25 milliards de dollars.

Mais les pays du Vieux Continent n'ont pas été beaucoup plus efficaces. La Communauté européenne n'a toujours pas été capable de mettre en place une politique énergétique commune. Et partout dans le monde industrialisé le rythme de développement de l'énergie nucléaire — qui semble la seule solution alternative à court terme pour les pays démunis de ressources — s'est ralenti. Aux Etats-Unis, par exemple, l'accroissement de la production d'énergie électrique d'origine nucléaire n'a plus été que de 11 %, alors qu'il était de 38 % en moyenne par an de 1971 à 1975.

III. – LA SCÈNE MONÉTAIRE TOUJOURS AGITÉE

La nouvelle crise du dollar

LES pulsations de la vie monétaire n'ont aucune raison de coïncider avec le calendrier. L'actuel mouvement de baisse du dollar remonte à la fin de juin 1976. Mais, de l'été de l'année dernière jusqu'aux derniers jours de juillet 1977, le déclin du dollar avait été assez lent, surtout sensible à Tokyo. A la conférence « au sommet » de Londres (7 et 8 mai), le président Carter et ses collaborateurs firent pression sur les Japonais pour obtenir d'eux, entre autres choses, une revalorisation plus rapide du yen. Dans les semaines qui suivirent cette conférence, le secrétaire du Trésor, M. Blumenthal, multiplia les déclarations en ce sens. Il s'ensuivit à partir du 28 juin une forte hausse du yen, autrement dit une brusque baisse du dollar à Tokyo qui s'étendit à Francfort ainsi qu'à Zurich.

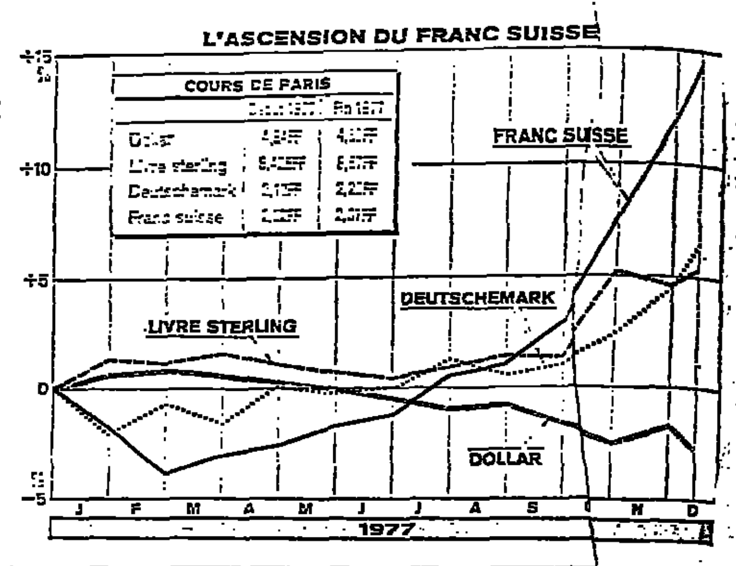


Cette première attaque contre le dollar ne fut pas sans conséquences sur les monnaies alors les plus faibles de l'Europe. Le 12 juillet, l'Espagne (où la hausse des prix est de l'ordre de 25 % par an) dévaluait de 20 % la peseta, tandis que, profitant de l'accalmie constatée au plus fort de l'été, le gouvernement suédois décidait le dernier jour d'août de retirer la couronne du « serpent » (après deux dévaluations en octobre 1976 et avril 1977), ce qui se traduisait par une baisse de valeur d'environ 10 % de cette monnaie, qui flotte désormais à mi-chemin entre le dollar et le deutschemark.

A la fin de septembre, les pressions reprirent en plus fort sur le dollar qui, du 2 janvier au 15 décembre 1977, aura baissé d'environ 19 % à Tokyo, 8,2 % à Francfort et 15 % à Zurich. Fait remarquable : les autorités anglaises ont cessé de soutenir le dollar le 31 octobre, laissant la livre flotter plus librement, ce qui a été suivi d'une légère hausse. A Paris, au contraire, la politique de M. Barre consiste à lier le franc au dollar. Le franc suit donc, avec un léger décalage, la chute du dollar vis-à-vis des monnaies fortes.

La baisse du dollar n'a rien de mystérieux. L'accroissement spectaculaire du déficit des paiements courants des Etats-Unis (voir d'autre part) rend le dollar plus vulnérable. Dès avril, les moyens de paiement mis en circulation ont commencé à croître — de 8 à 10 % en rythme annuel — bien au-delà des objectifs fixés (entre 4 et 6 1/2 %). Le mouvement s'est accéléré au troisième trimestre sous l'influence d'un brusque renversement de la tendance dans les finances publiques (le déficit qui ne cessait de se réduire a recommencé à se gonfler, passant en rythme annuel, de 40 milliards de dollars au deuxième trimestre à 60 milliards au troisième). La hausse des taux d'intérêt a été très insuffisante pour soutenir le dollar.

Jamais encore le régime des changes flottants n'avait été marqué par des interventions aussi massives des banques centrales. Dans la seule période allant du 1er août au 31 octobre, ces interventions ont porté (surtout dans le sens de l'achat) sur 30 milliards de dollars, les opérations effectuées par le système de réserve fédéral américain n'ont représenté, avec 400 millions, que 1,3 % de ce chiffre. Les Etats-Unis sont donc bien restés fidèles à leur politique d'abstention.



ÉTATS-UNIS +11,7 −0,8 −18 · FRANCE −0,1 −6,1 −3,3 · GRANDE-BRETAGNE −3,7 −2,7 0 · ITALIE −0,6 −2,8 0 · ALLEMAGNE +3,8 +3 +3,5 · JAPON −0,7 +3,7 +10

PAIEMENTS COURANTS (milliards de dollars)
1975 · 1976 · 1977* · *Estimation

Source : O.C.D.E.

PAIEMENTS : déficit américain, excédent nippon

SI l'on s'en tient aux chiffres globaux, la physionomie générale des paiements internationaux est restée en 1977 assez semblable à celle de 1976. Les nations de la zone O.C.D.E. (qui rassemble les pays d'Europe occidentale, les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) sont restées déficitaires pour un montant du même ordre : environ 31 milliards de dollars en 1977 contre 26,5 en 1976 (et seulement 6,5 milliards en 1975, « année noire » de la récession). Les excédents de l'OPEP seront encore de 35 à 40 milliards de dollars, tandis que le déficit des pays en voie de développement non-producteurs de pétrole s'élève à quelque 22 milliards, au lieu de 27 en 1976.

Cependant, d'un pays à l'autre, la situation a beaucoup changé. L'accroissement considérable du déficit des paiements courants des Etats-Unis est passé d'un montant négligeable en 1976 (1,4 milliard de dollars) à quelque 18 milliards de dollars cette année. Ce n'est sans doute pas un hasard si un déficit de cette importance est survenu au moment où l'afflux de capitaux (européens et arabes) vers les Etats-Unis a beaucoup augmenté. Comme les Américains ont le privilège de payer leurs importations de pétrole dans leur propre monnaie, leur déficit extérieur ne leur pose aucun problème de financement ; mais l'augmentation des « balances » (dettes) dollars à l'étranger rend le dollar plus vulnérable, car il suffit qu'une petite fraction soit convertie en autres devises pour entretenir la spéculation (voir d'autre part).

C'est à une impressionnante « amélioration » (pour reprendre le vocabulaire en usage) du surplus commercial nippon qu'est attribué l'accroissement de l'excédent des paiements courants au Japon. La symétrie entre ces deux phénomènes est en partie artificielle. Le retour à l'équilibre de la Grande-Bretagne et de l'Italie n'a été obtenu qu'à la suite d'une sévère politique d'austérité, qui s'est traduite par une baisse du niveau de vie en termes absolus. Les autorités britanniques surveillent désormais de très près l'expansion de la masse monétaire (la décision de laisser monter la livre a été prise en octobre pour stopper l'afflux des capitaux étrangers).

La France continue au contraire d'accuser un déficit (aussi important que celui de la Grande-Bretagne pendant les « années noires »), même si un net progrès a été enregistré par rapport au résultat catastrophique de 1976, influencé il est vrai par la sécheresse.

IV. – LA FRANCE A TROIS MOIS DES ÉLECTIONS

REGROUPEMENTS, FUSIONS, RESTRUCTURATIONS

L'INFLUENCE étrangère en France s'est renforcée en 1977. Le groupe américain Case-Tenneco a acquis une participation de 40 % dans Poclain ; la société britannique Barrow-Hepburn a pris le contrôle des Tanneries françaises réunies ; les skis Dynamic ont été rachetés par l'autrichien Atomic ; I.T.T. a acheté une entreprise de matériel téléphonique, Pouyet ; l'Algemene Bank Nederland a décidé d'accroître sa participation de 40 % à 60 % dans la Banque de Neuflize-Schlumberger-Mallet.

Deux autres opérations de même type se sont vu opposer un refus du gouvernement français. La Société française des pétroles B.P., filiale du groupe britannique British Petroleum, qui voulait racheter Rousselot, numéro un mondial de la gélatine, s'est vu préférer Ato-Chimie, filiale commune d'Elf-Aquitaine et de Total. De même, le groupe Gardinier, qui désirait céder ses actifs « engrais » à la société néerlandaise U.K.F., n'y a pas été autorisé ; Rhône-Poulenc est sur les rangs pour cette affaire.

Des restructurations nationales ont eu lieu en 1977. Par exemple, dans le secteur public des engrais, l'Entreprise minière et chimique a pris une participation au capital de C.D.F.-Chimie. L'Aliment essentiel a pris le contrôle de Général Biscuit (belge). Notons aussi le rapprochement intervenu entre S.E.V.-Marchal et Cibié dans l'équipement automobile, ainsi que la cession par Perrier de Préval à l'Union laitière normande.

1977 a vu aussi l'éclatement en deux du groupe De Wendel, qui a regroupé ses actifs sidérurgiques autour de Sacilor et ses autres actifs dans un holding appelé la Compagnie générale d'industrie et de participation. Berliet et Saviem ont fusionné en une seule entité : Renault-Véhicules industriels. Le C.C.F. et l'IDI ont acquis une forte participation dans le capital de Nobel-Bozel à la suite des difficultés rencontrées par ce groupe.

Paiements extérieurs : redressement

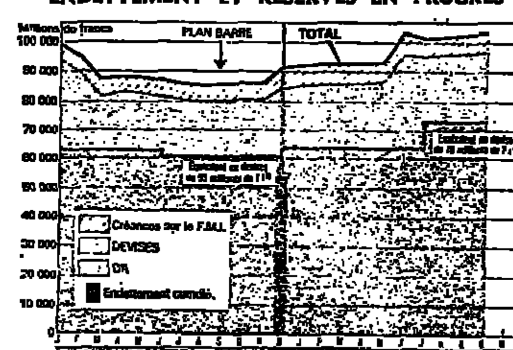
L'ANNEE aura été marquée par un redressement des échanges extérieurs : la balance commerciale aura enregistré un déficit d'environ 15 milliards de francs contre 20,5 milliards en 1976. Après un excédent en septembre et octobre et un nouveau déficit en novembre, le déséquilibre atteignait pour les onze premiers mois de 1977 13,1 milliards (après correction des variations saisonnières).

Ce résultat traduit une stagnation des achats à l'étranger aux alentours de 27 milliards par mois, liée au faible niveau de l'activité économique. Toutefois, à l'exemple de ce qui s'est passé aussi en Grande-Bretagne et en Italie, les exportations ont, malgré une concurrence internationale de plus en plus vive, conservé une bonne tenue.

Cela s'est accompagné d'une mutation de la structure des échanges, en faveur des ventes de biens d'équipement, mais au détriment des biens de consommation.

L'amélioration de la balance, en partie obtenue grâce à l'octroi d'importants crédits commerciaux et marquée par un certain redéploiement géographique vers les pays extérieurs à l'O.C.D.E., a entraîné une réduction du déficit de la balance des paiements courants. Le déficit des transactions courantes aura été en 1977 inférieur à 20 milliards (26 en 1976).

ENDETTEMENT ET RESERVES EN PROGRES



Le montant des réserves de change (or, devises, créances à vue sur le Fonds monétaire) n'a guère varié dans le courant de l'année, l'augmentation constatée au deuxième trimestre étant surtout imputable à la réévaluation du stock d'or (estimé au premier semestre sur la base d'un cours de 20 264 F et au second de 23 203 F). Cette quasi-stabilité appelle deux remarques : 1) au bilan de la Banque de France ne figure pas la totalité des avoirs disponibles en devises ; une partie qu'on peut évaluer à quelque 3 milliards de dollars (environ 14,5 milliards de F) se retrouve dans les banques commerciales, qui ont conclu à cet effet des accords de « swap » avec l'institut d'émission ; 2) pour soutenir le franc, le gouvernement a encouragé les entreprises nationales à emprunter à l'étranger, provoquant une hausse de l'endettement à moyen terme (+ 17 milliards de francs environ en 1977). Tout se passe comme si la contrepartie en devises n'avait pas été ajoutée aux réserves officiellement comptabilisées.

Les résultats moroses du « plan Barre »

A trois mois des élections, le bilan que l'on peut faire de l'économie française reste morose.

● LA PRODUCTION INDUSTRIELLE plafonne au-dessous de son niveau record de l'été 1974 : cela ne lui était jamais arrivé aussi longtemps depuis la guerre et cette situation est pire que celle de la plupart des grands pays d'Occident (+ 3 à 4 % en 1977). On a même constaté, en octobre, une nouvelle chute, à 5 % au-dessous du niveau de début d'année. Le produit intérieur brut n'aura progressé que de 3 % (ou même moins) en 1977, alors que les autres « grands » du monde capitaliste ont fait mieux (sauf l'Italie et la Grande-Bretagne).

● LE CHOMAGE s'est aggravé de quelque 140 000 personnes (13 %), en dépit d'une amélioration en fin d'année, la productivité ayant continué à augmenter (de 3,7 %, selon les experts officiels) malgré l'anémie économique ; ce qui a rendu inutile une quantité non négligeable d'heures de travail, supprimées soit par chômage supplémentaire complet (les effectifs au travail dans l'industrie et le commerce ont baissé de 1,1 % en un an), soit par réduction des horaires (0,9 % en moyenne et même 1,3 % pour les ouvriers). Aujourd'hui, un jeune sur neuf est au chômage (malgré l'effort patronal d'embauche en fin d'année, soutenu financièrement par le gouvernement) ; on compte douze demandes d'emploi pour une offre, contre dix il y a un an.

● LE DEFICIT BUDGETAIRE de l'Etat, qui devait être nul, aura atteint vraisemblablement 16 milliards de francs cette année, soit à peine moins qu'en 1976 (17,2). La médiocrité des affaires, la décélération des importations, ont, en effet, ralenti les recettes attendues de la T.V.A. et des droits de douane.

Dans les trois cas — anémie économique, aggravation du chômage, déséquilibre des finances publiques, — on peut voir les traces du « plan Barre » de septembre 1976, mis à jour à plusieurs reprises. En invitant les entreprises à ne pas augmenter le pouvoir d'achat de leurs salariés en 1977 (résultat atteint, puisque le gain réel de l'ouvrier moyen n'a à peu près pas varié : + 0,6 %), en incitant le patronat à « dégraisser » les effectifs des firmes — donc à licencier, — le premier ministre a pesé sur les revenus, donc sur la consommation intérieure ; la stabilisation de celle-ci a privé les firmes de débouchés supplémentaires pour ce qui concerne les deux tiers de la production nationale. Faute de clients, les entreprises privées ont hésité à investir ; seules les firmes nationalisées ont augmenté (de 10 %) leurs investissements. De même, les entreprises ont stocké deux fois moins que prévu, de peur de recommencer l'erreur de 1974.

Il ne restait donc que les exportations pour « tirer » la machine économique ; mais, du fait de la dépression de l'ensemble de l'Occident, génératrice d'une concurrence accrue, les ventes françaises à l'étranger n'ont progressé que de 6 %, au lieu des 9 % prévus. Seule la stagnation des importations du second semestre a permis de se rapprocher de l'équilibre en fin d'année et de réduire en 1977 à quelque 15 milliards le déficit commercial que la sécheresse avait porté à 20 milliards en 1976.

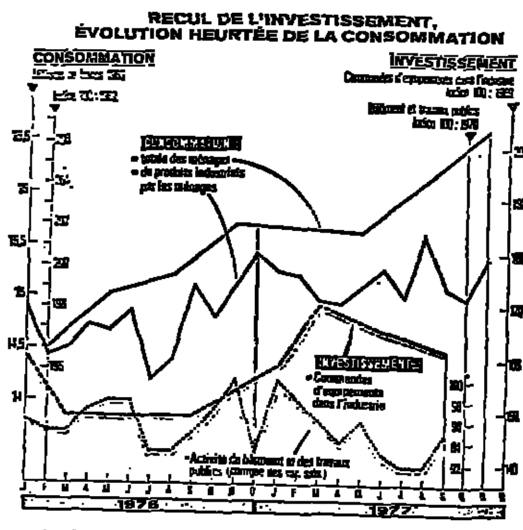
Cette prolongation de l'anémie économique — aux effets particulièrement dramatiques dans les secteurs déjà en proie à une crise structurelle : sidérurgie, textile, chantiers navals — a-t-elle eu au moins les résultats espérés par M. Barre sur l'inflation et les changes ?

● LES PRIX, dont la hausse s'était ralentie en début d'année, grâce notamment à la réduction de T.V.A., ont recommencé à monter rapidement à l'automne ; l'année se termine avec une augmentation de 9,4 % (sans baisse de T.V.A., qui a fait chuter l'indice de 1,2 point, celle-ci aurait même paradoxalement dépassé celle de 1976 !).

● LA HAUSSE NOMINALE DES SALAIRES s'est, elle, ralentie, ne dépassant pas 12 % en taux horaire (contre 15 % en 1976). Les firmes privées, conformément aux vœux du gouvernement, en ont profité, ainsi que du retour à la liberté des prix, pour redresser leur *marge bénéficiaire* et relever leur taux d'autofinancement (59 % en moyenne), l'objectif officiel étant d'atteindre en 1978 les 68 %, proches du niveau moyen d'antan (71 %).

● LE FRANC, stable par rapport au dollar — et même légèrement réévalué — a suivi celui-ci dans sa chute récente devant les monnaies fortes ; il a perdu cette année 8,3 % sur le deutschemark et 12,1 % sur le franc suisse. Cette situation, favorable aux exportateurs, majore évidemment le coût des importations. Sans le maintien de taux d'intérêt élevés (supérieurs de 2 à 3 points aux taux mondiaux) et la continuation d'un recours important aux emprunts étrangers (de la part des entreprises nationales notamment), le franc aurait certainement subi une forte dégradation.

A trois mois des élections, cette situation, s'ajoutant à l'engourdissement qu'entraîne le plan Barre et à l'attentisme né de l'incertitude politique, maintient l'économie française dans un état de fragilité et de sous-emploi.



Après le « boom » de l'automne 1975, l'investissement avait brutalement fléchi en 1976 mais paraissait reprendre un peu au premier trimestre 1977 ; il s'est affaissé ensuite au fil des mois, les commandes d'équipement à l'industrie ne cessant de diminuer. Le bâtiment et les travaux publics ont connu en 1977 un sort pire qu'en 1976, les mises en chantier de logements étant inférieures de 16 % à celles d'il y a trois ans. La consommation a connu, elle, une évolution plus heurtée : fléchissement au premier semestre pour les produits industriels, stagnation ensuite ; stagnation pour les autres denrées au premier semestre, légère progression au second.

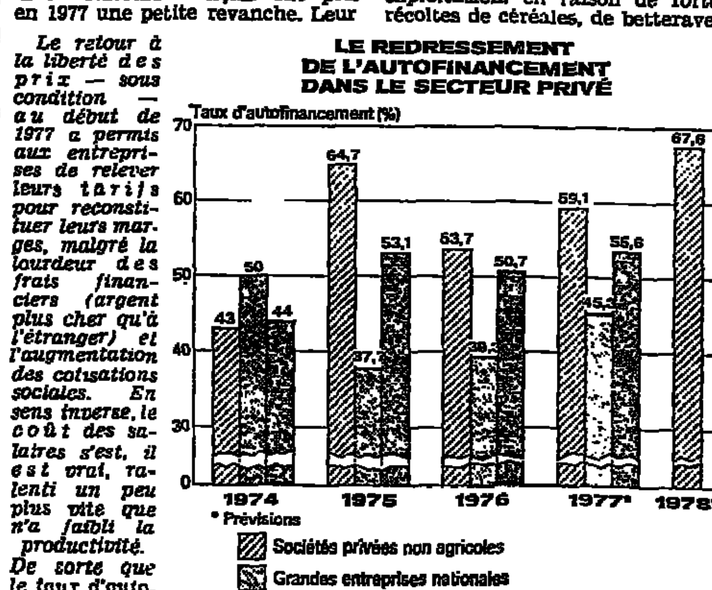
REVENUS : la revanche des paysans

APRES trois années de vaches maigres, les agriculteurs français ont pris en 1977 une petite revanche. Leur pouvoir d'achat s'est accru en moyenne de 3 % à 5 % par exploitation, en raison de fortes récoltes de céréales, de betteraves, de pommes de terre... et aussi du solde de l'aide accordée pour compenser la sécheresse de 1976. Seules ont été médiocres les productions de viande (séquelle de la sécheresse) et de vin.

● LES OUVRIERS du secteur privé ont vu, eux, leur pouvoir stagner pratiquement (+ 0,6 %), la réduction des horaires compensant presque complètement le progrès du salaire horaire réel. Les « smicards », en revanche, ont bénéficié d'un coup de pouce leur assurant un pouvoir d'achat supplémentaire de 2,7 % en un an. Faute de statistiques récentes, on peut penser que le resserrement de l'éventail des salaires s'est poursuivi en 1977 ; la limitation des plus hauts salaires par le plan Barre a joué dans ce sens.

● LES FONCTIONNAIRES n'ont obtenu, pour leur part, aucun gain de pouvoir d'achat supplémentaire. Les salariés du secteur nationalisé ont été à peine mieux traités (0,3 % à 1 % selon les cas).

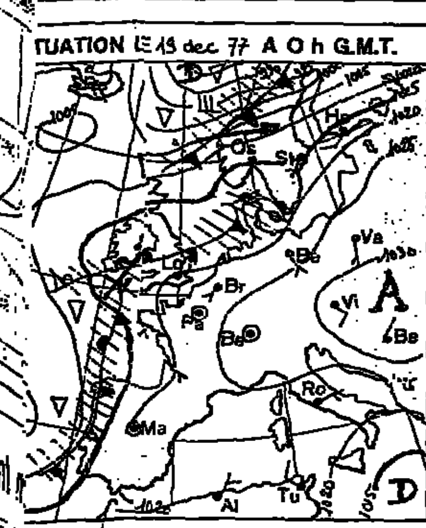
● LES PERSONNES AGÉES, ne touchant que le minimum vieillesse, ont vu celui-ci être relevé exceptionnellement deux fois dans l'année, pour atteindre 30 F par jour (+ 18 % en valeur réelle en un an). Les titulaires de prestations familiales ont obtenu eux aussi un gain réel de leurs allocations, variable d'un cas à l'autre en raison de la refonte des prestations intervenue en 1...

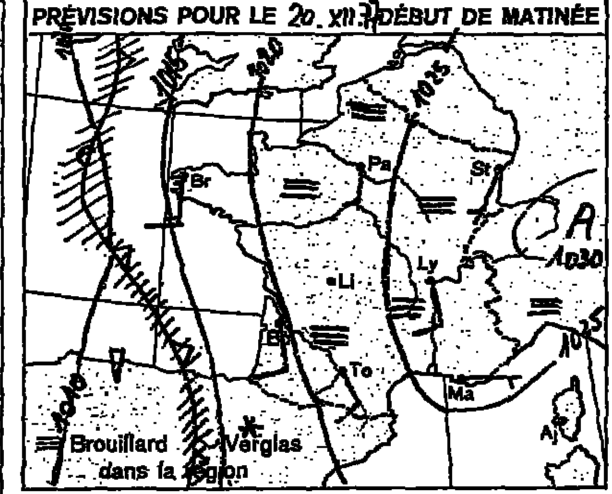


Le retour à la liberté des prix — sous condition — au début de 1977 a permis aux entreprises de relever leurs tarifs pour reconstituer leurs marges, malgré la lourdeur des frais financiers (argent plus cher qu'à l'étranger) et l'augmentation des cotisations sociales. En sens inverse, le coût des salaires s'est, il est vrai, ralenti un peu plus vite que n'a faibli la productivité. De sorte que le taux d'autofinancement des entreprises privées (non agricoles) a dépassé d'un dixième celui de 1976 (59,1 % au lieu de 53,6 %) ; les experts gouvernementaux prévoient en 1978 un nouveau progrès d'un septième, pour atteindre 67,6 %. Cette progression s'explique en partie par le fait que les investissements privés stagnent ; s'ils augmentaient, le taux d'autofinancement monterait moins. Celui des entreprises nationales reste faible (45 %) parce que les tarifs des entreprises publiques sont trop bas eu égard à leurs charges.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

…lution probable du temps en France entre le lundi 19 décembre à 0 heure et le mardi 20 décembre à 24 heures :

Les hautes pressions qui persistent de l'Europe centrale à la France ne reculeront que très lentement sur la France occidentale et continueront à protéger nos régions de la zone active des perturbations atlantiques. Des masses d'air maritime pénétreront faiblement sur l'extrême ouest de notre pays à partir de mardi soir.

Mardi 20 décembre, le ciel deviendra nuageux par nuages élevés de la Bretagne à l'Aquitaine et aux Pyrénées. Les nuages seront plus abondants le soir. Partout ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux souvent givrants, le temps sera généralement ensoleillé, sauf dans quelques vallées du Centre et de l'Est, où les brouillards pourront persister.

Les vents, généralement faibles de sud-est, se renforceront légèrement en s'orientant à sud près des côtes atlantiques et sur les Pyrénées.

Les températures varieront peu, les gelées atteignant encore —2 °C à —4 °C, parfois —5 °C à —7 °C dans l'intérieur.

Lundi 19 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 022 millibars, soit 766,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 15 et 2 degrés ; Biarritz, 19 et 8 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 12 et 2 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et —6 ; Dijon, —2 et —5 ; Grenoble, —1 et —6 ; Lille, 8 et 1 ; Lyon, 3 et —3 ; Marseille, 12 et —1 ; Nancy, —2 et —6 ; Nantes, 12 et 3 ; Nice, 15 et 5 ; Paris - Le Bourget, 8 et —1 ; Pau, 19 et —1 ; Perpignan, 14 et 3 ; Rennes, 11 et 1 ; Strasbourg, —1 et —3 ; Tours, 12 et 0 ; Toulouse, 12 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 2 degrés ; Amsterdam, 8 et 4 ; Athènes, 7 et 5 ; Berlin, 5 et 0 ; Bonn, 8 et —1 ; Bruxelles, 11 et 4 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 5 et 4 ; Genève, 0 et —3 ; Lisbonne, 16 et 12 ; Londres, 11 et 3 ; Madrid, 12 et 8 ; Moscou, 2 et —1 ; Nairobi, 23 (max.) ; New-York, 9 et 5 ; Palma-de-Majorque, 17 et 1 ; Rome, 12 et —2 ; Stockholm, 1 et —5.

…lation

…tension du stationnement payant à Paris

…stationnement « rotatif-résidentiel » (tarif différent pour les résidents et les non-résidents) …étendu aux rues suivantes.

Dans les troisième et quatrième arrondissements, à l'intérieur du périmètre défini par : le boulevard Beaumarchais, la rue Saint-Antoine, la rue de Rivoli, la rue Vieille-du-Temple, la rue des Francs-Bourgeois, la rue des …ves, la rue de Bretagne, la rue de Picardie, la rue du Petit-…ars, la rue du Temple, la rue …mur, la rue de Turbigo, la … de la République, le boulevard du Temple et le boulevard des Filles-du-Calvaire ;

— Dans le huitième arrondissement, à l'intérieur du périmètre défini par : le boulevard de Courcelles, la rue de Miromesnil, le boulevard Haussmann, l'avenue de Friedland, l'avenue de Wagram et la place des Ternes ; le boulevard des Batignolles, la rue de Rome, la rue de Vienne, la rue de Laborde, la place Saint-Augustin, le boulevard Haussmann.

D'autre part, le prix du stationnement sera porté de 2 F à 3 F l'heure dans les zones suivantes :

— Le quai du Louvre, le quai de la Mégisserie, le boulevard de Sébastopol, la rue de Réaumur, la rue d'Aboukir, la rue Montmartre, la place de la Bourse, la rue des Filles-Saint-Thomas, la rue de Richelieu, la place Colette, la place du Palais-Royal, la rue de Rivoli et la rue de l'Amiral-de-Coligny (1er et 2e arrondissements), ces voies étant incluses.

— Le boulevard Poissonnière, le boulevard Bonne-Nouvelle, le boulevard Saint-Denis, le boulevard de Strasbourg, la rue du Château-d'Eau, la rue des Petites-Ecuries, la rue Richer, la rue du Faubourg-Montmartre (9e et 10e arrondissements), ces voies étant incluses.

— L'avenue de Friedland, la rue du Faubourg-Saint-Honoré, la rue de Berri et l'avenue des Champs-Elysées (8e arrondissement), ces voies étant incluses sauf l'avenue de Friedland

— Le boulevard Haussmann, le boulevard Malesherbes, la place de la Madeleine, la rue Royale, la place de la Concorde, la rue Boissy-d'Anglas, la rue du Faubourg-Saint-Honoré et la rue de Berri (8e arrondissement), ces voies étant incluses sauf le boulevard Haussmann.

…umentation

DEUX DOSSIERS SUR LA CATÉCHÈSE

Gérard Soulages et ses …orateurs de Fidélité et …ture viennent de publier …ssier sur le problème de la …èse (75 pages, édit. Tequi). … étude, qui s'ouvre sur une … du cardinal Journet, théolo… de 1974, et se termine sur …ticle de Mgr Puech, évêque …arcasonne, recommandant les …ux du groupe Fidélité et …ture, se veut à la fois …itionaliste et novatrice » et …orme à l'inspiration du …e. Elle souhaite la convo… ultérieure d'un nouveau …e — doctrinal, celui-là, — … déclarerait solennellement …compatibilité de la foi catho… avec une série d'aberrations …sophiques ou théologiques ».

…nalons, d'autre part, le n° 63 …lletin Pro Mundi Vita sur …ontexte social d'une caté… de la jeunesse ». On trouve …ment, dans cette publica… une précieuse bibliographie …mant à la fois le contexte … et la catéchèse proprement … ainsi qu'une liste de titres …riodiques (Pro Mundi Vita, …e de la Limite, B 1030 …lles).

Journal officiel

Sont parus au *Journal officiel* du 18 décembre 1977 :

DES DECRETS

● Concernant les appellations d'origine contrôlées armagnac, bas-armagnac, ténarèze et haut-armagnac ;

● Concernant les appellations d'origine contrôlées grande-champagne ou grande fine champagne, petite champagne, fine champagne, borderies, fins bois, bons bois.

UN ARRETE

● Fixant les conditions d'environnement pour l'exécution des mesures du niveau sonore des bruits aériens émis par les engins de chantier.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 948

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II								■	
III			■	■					
IV					■	■			
V		■						■	
VI								■	
VII					■		■		
VIII					■				
IX	■			■					
X			■			■			■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Fait sortir par la porte d'entrée ; Voit fondre ses réserves. — II. Permet d'y voir clair chez les auteurs les plus hermétiques. — III. Extrait de Lully ; Vin. — IV. Fait date dans l'histoire ; Porte-plumes. — V. Equipai. — VI. Ne perdent pas leur temps à se regarder dans la glace. — VII. Point final ; Participe. — VIII. Transpires ; Ne quitte la pièce qu'après pointage. — IX. Abréviation ; Grandeur. — X. Ont de profondes racines ; Symbole chimique ; Parcouru par le coolie. — XI. Coupable de légèreté.

VERTICALEMENT

1. Tout le long, le long du Missouri… ; Au début de nombreuses fables. — 2. Le lot du plus faible ; Ses enfants sont restés fidèles au croissant. — 3. Préposition ; Etendues à terre. — 4. Pronom ; Provoquent quelque inquiétude ; Pronm. — 5. Résultat d'une contraction ; Possessif ; En Suisse. — 6. Symbole ; Aux U.S.A. — 7. Vivrais ; S'épanche sous l'effet d'une envie mal contenue. — 8. Cœur de pierre ; Se partage difficilement. — 9. Quand elle travaille, c'est surtout pour la forme.

Solution du problème n° 1 947

Horizontalement

I. Froufrou. — II. Ouvreuses. — III. Râ ; El ; Ere. — IV. Editeur. — V. Terres ; Av. — VI. Me ; Irma. — VII. Coi . Etain — VIII. Aune ; Et. — IX. Brocheuse. — X. Râ ; Ru. — XI. Illusions.

Verticalement

1. Forêt ; Cabri. — 2. Ruade ; Oural. — 3. Ov ; Irmino. — 4. Urètre ; Ecru. — 5. Fêlée ; Hu. — 6. Ru ; Usitée. — 7. Oser ; Râ ; UNO (ONU). — 8. Uer ; Amies. — 9. Servante.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

RADIO-TÉLÉVISION

Programme minimum sur A 2 et FR 3

Un programme minimum est diffusé ce lundi et, probablement, mardi 20 décembre sur Antenne 2 (où la grève a été effective pendant le week-end) et sur FR 3 (réseaux national et régionaux). Les émissions débutent donc à 19 h. 20. Les soirées comportant des programmes enregistrés ne sont pas modifiées. Les « Dossiers de l'écran » sur Louis XI pourraient être reportés.

A FR 3, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont appelé l'ensemble des personnels de la société à une grève générale.

LUNDI 19 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing, de *Chr. Zuber* ; *19 h. 10, Pétrus, pétro, pétrole* ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, La poésie que j'aime.

19 h. 45, Humour : Minichroniques (Attachez vos ceintures), de R. Goscinny, réal. J.-M. Coldefy.

Les petits faits de la vie quotidienne récrits par « le père d'Astérix » avant sa mort et filmés sous forme de dramatiques en miniature. Suite d'une première série diffusée pendant les fêtes de la fin de l'année 1976.

20 h., *Journal*.

20 h. 30, Série dramatique : Au plaisir de Dieu, d'après J. d'Ormesson, adapt. P. Savatier, réal. R. Mazoyer, avec J. Dumesnil, D. Bailly, L. Barjon.

Une grande famille de hobereaux à l'époque de l'affaire Dreyfus.

21 h. 55, FILM : HISTOIRES EXTRAORDINAIRES, de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini (1967), avec J. Fonda, C. Marlier, P. Fonda, A. Delon, B. Bardot, T. Stamp, D. Randone, M. Yaru.

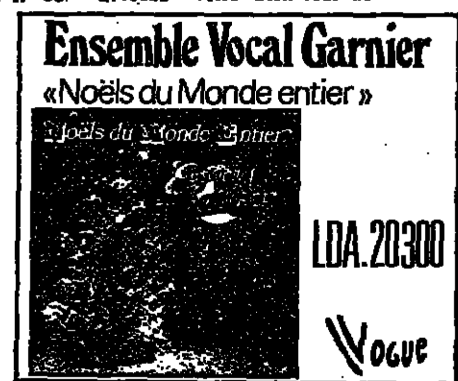
Un mystérieux cheval noir apparaît à une comtesse débauchée. — Un officier cruel et dominateur est poursuivi par son double. — Un acteur anglais détraqué vient tourner un film à Rome et rencontre la mort. Trois nouvelles d'Edgar Poe diversement adaptées, trois styles différents : esthétique et érotisme raccrocheur chez Vadim ; classicisme dramatique chez Louis Malle ; images ébouriffantes pour les visions de Fellini.

0 h., Journal.

CHAINE II : A 2

19 h. 20, Programme régional ; 19 h. 45, Le petit théâtre de D. Ceccaldi ; 20 h. Journal ;

20 h. 30, Variétés : Allô Charles, de *G. Lux*.



Charles Aznavour au milieu de ses amis (Mireille Mathieu, Jairo, Serge Lama, etc.).

21 h. 45, Spectacle chorégraphique : Le Ballet de Marseille Roland Petit, dans Pink Floyd Ballet, réal. D. Sanders.



«ES LA NOSTALGIA»
LE TUBE DE L'HIVER
POLYDOR 2097 721

22 h. 25, Emission artistique : Paris - New-York, de T. Wehn-Damisch, réal. P. Desfons (première partie : 1905-1940).

A propos de l'exposition du Centre Georges-Pompidou.

23 h. 40, Journal ;

23 h. 50, *Des compagnons pour vos songes.*

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Programme régional ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM : CLEOPATRE, de J.-L. Mankiewicz (1961-1963), avec E. Taylor, R. Burton, R. Harrison, H. Cronyn, C. Danova (rediffusion).

Cléopâtre, ambitieuse reine d'Egypte, séduit le conquérant romain Jules César. Après sa mort, elle cherche à se servir de Marc-Antoine. Ils vivent ensemble un amour tragique. Un film-mammouth qui faillit ruiner la 20th Century Fox et déçut à peu près tout le monde. Même Mankiewicz préfère l'oublier.

23 h. 35, Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, Présence des arts : le point sur l'art contemporain ;

20 h., Dramatique : « Martintin, Martinsec et Martingale », de P. Louki, avec P. Louki, D. Lebrun, G. Gérardin ; 21 h., Concert par l'Orchestre symphonique de Radio-Berlin. Direction H. Rögner, avec le violoncelliste H. Schiff : « Dixième Symphonie » (Buting) ; « Octobre » (Chostakovitch) ; « Concert, opus 125 » (Prokofiev) ; « Symphonie n° 5 » (Beethoven) ; 22 h. 30, Eentretiens avec… Mme Golda Meir ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, *Kiosque* ; *19* h. 45, Concours international de guitare ; 20 h. 5, Mots du silence… musique de l'ombre.

20 h. 30, Cycle d'orgue 1977-1978 : récital de G. Morançon à Notre-Dame-des-Victoires : « Six Sonates » de Mendelssohn ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

MARDI 20 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h., Dessin animé ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous.

14 h. 30, FILM : VAINQUEUR DU DESTIN, de S. *Wood (1942)*, avec *G. Cooper*, T. Wright, B. Ruth, W. Brennan, D. Duryea, E. Jansen.

La vie difficile et exemplaire d'un jeune Américain qui devint un grand champion de base-ball, et dont une terrible maladie interrompit la carrière. Histoire vraie du champion Lou Gehring (mort en 1941) et dont Gary Cooper, plus héros américain que jamais, donna une très belle interprétation.

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (les menus suivant votre budget) ; 19 h. 43, La poésie que j'aime ; 19 h. 45, Minichroniques (bruits et chuchotements) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Variétés : Bonsoir, Monsieur Loyal, avec R. Pierre, réal. G. Folgoas ; 21 h. 30, Feuilleton karaté : La légende des chevaliers aux *108 étoiles* ; 22 h. 15, Hommes et sociétés : Les rites de la table, prod. J. Mousseau, réalisation F. Narin.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

19 h. 20, Programme régional ; 19 h. 45, Le petit théâtre (la preuve par quatre) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Les Dossiers de l'écran. Téléfilm : LOUIS XI OU LA NAISSANCE D'UN ROI, d'après P. Murray Kendall, réal. A. Astruc, avec D. Manuel, Ch. Damian (sous réserves).

23 h. 30, Journal ; 23 h. 40, Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Programme régional ; 20 h., Les jeux de Noël ;

20 h. 30, FILM : ZORRO, de Tessari (1975), avec A. Delon, S. Baker, O. Piccolo, Moustache, E. Cerusico, A. Asti.

Le gouverneur d'une province mexicaine, qui se fait passer pour un bellâtre poltron, se transforme en justicier masqué afin de venir à bout d'un despote. Dernière version, à peu près nulle, des aventures du héros mythique créé à Hollywood, en 1920, par Douglas Fairbanks. Delon ne fait pas le poids.

22 h. 30, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Gaignebet (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : Joanna Zurowska ; 8 h., Les chemins de la connaissance… Le territoire des anges ; à 8 h. 32, L'Occident musulman ; 8 h. 50, Toi qui pâlis au nom de Vancouver ; 9 h. 7, Matinée des autres ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, L'exposition de S. Lifar à l'Opéra ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, *Panorama* ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Artefact », de P. Thévenon ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 32, L'exposition S. Lifar à l'Opéra ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, Sciences : la psychologie sociale ;

20 h., Dialogues : théologies pour notre temps. Avec Pierre-André Liégé et Henri Denis ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Mme Golda Meir ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, In extenso : *Victor de Sabata* ; *10 h., La règle du jeu* ; *12 h.*, La chanson : noël dans le monde ; 12 h. 35, Sélections concerts ; 12 h. 40, Jazz classique : les standards du jazz ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles… musique ancienne en Franche-Comté ; à 15 h., « Petite Suite » (A. Roussel) ; à 15 h. 32, Œuvres de Beethoven, Bartok et Chostakovitch ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time (les défricheurs) ; 19 h. 45, Mots du silence… et musique de l'ombre ;

20 h., Saison lyrique en direct du grand auditorium… Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique. Direction A. Myrat, avec P. Gottlieb, O. Clayer, D. Sundquist : « Elégies pour jeunes amants » (H.-W. Henze) ; 23 h., France-Musique la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

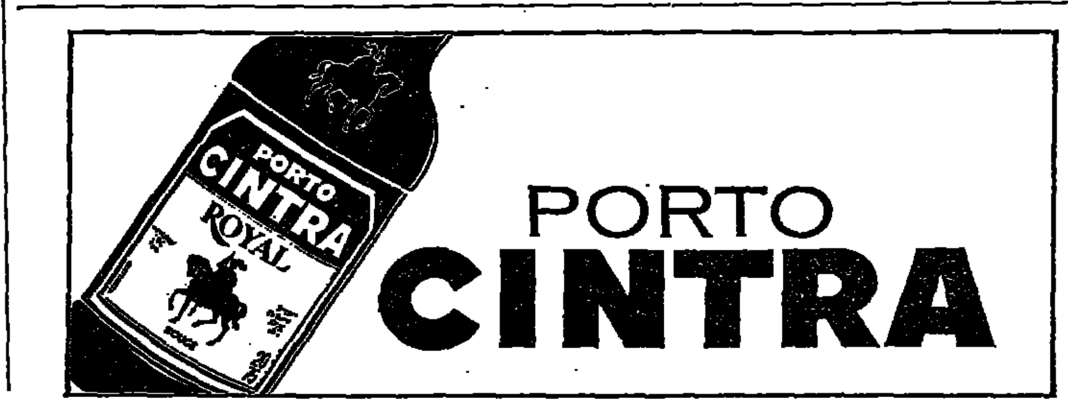
LUNDI 19 DECEMBRE

— *M. Robert Lattes*, économiste, participe à l'émission « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 h.

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., est l'invité du journal de 20 heures, sur Antenne 2.

MARDI 20 DECEMBRE

— *MM. Jean-Claude Martin*, responsable du programme Concorde, et *Paul Andreu*, architecte en chef de Roissy, qui prépare Roissy II, débattent de « Concorde et les aéroports en 1978 », sur R.-M.-C., à 13 h. 20.



Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Le MAM et sa revue.

Action musicale, un titre de journal — un nouveau mensuel qui vient de faire paraître son deuxième numéro — et déjà tout un programme : il s'agit moins en effet d'exploiter un marché potentiel que de servir d'organe de liaison et de formation entre le Mouvement d'action musicale, créé en juin 1976, ses adhérents et ses sympathisants. Si le MAM s'efforce de réunir sur un projet commun (définir et favoriser une action musicale de type anticapitaliste), dans une diversité d'options esthétiques en particulier, tous ceux qui veulent transformer fondamentalement la situation de la musique d'aujourd'hui, il n'entend pas se contenter de mots ou de déclarations de principe.

Parmi ses objectifs concrets, le MAM se propose, entre autres, d'entreprendre un travail d'étude et d'enquête systématique : recherche de témoignages sur les conditions de vie, d'étude, d'écoute de la musique afin de préciser la ligne générale du Mouvement et en déduire les moyens d'action. Cela se concrétisera dans un premier temps par la création d'un centre de documentation permettant de confronter les partiques musicales réelles. Le MAM a rédigé d'autre part un long texte critique sur la réforme Haby, qui fait l'objet d'une publication spéciale. Enfin, fidèle à son refus du « parisianisme », le MAM annonce deux séries de manifestations : « Musique en vrac », du 1er au 8 février, à Lyon, et « Rencontres-musique 78 », à Lille, le 4 février.

★ Renseignements et adhésions : MAM, 10, rue de la Paix, 59650 Villeneuve-d'Asq.

Le prince et son baryton.

Le prince Nicolas Esterhazy avait conçu une sorte de passion pour son baryton... Il en jouait le matin, le soir, parfois même une partie de la nuit en compagnie de Joseph Haydn, qui lui aussi avait pris en affection l'instrument de son maître, cette « viola di bordone » ou « viola da gamba d'amore » de la taille d'un petit violoncelle avec six ou sept cordes normales et une dizaine d'autres au moins vibrant par sympathie.

Le baryton possède un timbre doux, rêveur, un peu voilé ; c'est pour lui que Haydn écrivit près de deux cents compositions dont cent vingt-six divertissements « à trois » avec alto et violoncelle. Faute d'exécutants, cette musique restait dans les bibliothèques jusqu'à ce que quelques violoncellistes ingénieux et nostalgiques reprennent l'archet courbe et retrouvent les doigtés. Jörg Eggebrecht est de ceux-là; avec Deinhart, Ganitzki (alto) et Willi Schmid (violoncelle), il a fondé en 1970 le Münchner Baryton Trio. Leur premier enregistrement réalisé en Suisse et récemment importé en France, réunit cinq divertissements tout à fait dignes de figurer dans la discothèque de l'amateur aux côtés des sonates et des quatuors.

★ Claves 46520, Editions Az, distributeur Discodis, 32, rue François-Ier, Paris 8e, 50,90 F.

Bach et l'orgue.

Après « Bach et la machine-orgue », Pierre Vidal pose un nouveau regard interrogateur sur cette musique qu'on disait abstraite à force d'élévation et qui, sans être moins pure, pourrait trouver son inspiration dans les Psaumes : l'œuvre pour orgue de Jean-Sébastien Bach.

Ce n'est qu'une hypothèse, mais en superposant à certaines pièces (toccatas, préludes, fugues) le texte d'un psautier luthérien que le Cantor avait sans doute toujours à portée de la main — le cantor n'était-il pas d'une certaine façon celui qui enseignait? — Pierre Vidal oblige à reconsidérer la forme d'un œil neuf.

Reproduisant neuf pièces in extenso, avec de nombreuses notes d'interprétation, en format 24 × 32, l'ouvrage de Pierre Vidal, en cette fin d'année, ressemble à un cadeau de Noël.

★ Passions, Images et Structures dans l'œuvre d'orgue de J.-S. Bach. Stil Editions, 76, boulevard de Vincennes, 94120 Fontenay-sous-Bois, 95 pages, prix inscription jusqu'à fin janvier : 85 F.

Musique

De Châteauroux à Orléans

(Suite de la première page.)

Mais, passé le moment de déception, restait pour ceux qui étaient venus à découvrir la musique et les interprètes : la pianiste Marie-Madeleine Petit, qui jouait deux des « Vingt regards sur l'Enfant Jésus », accompagnait ensuite une jeune soprano, Michèle Command, actuellement en saison à l'Opéra de Lyon et dont les débuts sont plus que prometteurs (« Trois mélodies » ; « Chants de la Terre et du Ciel » ; « Harawi »), puis le violoniste Claude Bardon (« Thème et Variations »); enfin Guy Deplus et Marcel Bardon sont venus les rejoindre dans le « Quatuor pour la fin des temps ». Peut-être, au fil de ces trois concerts, aurait-on pu souhaiter la présence, en complément, de pages d'autres compositeurs — Debussy, Dukas, Scriabine, Boulez — permettant ainsi, mieux que n'a su le faire le débat qui suivait, de situer Messiaen dans et hors de son époque et, en même temps, de sentir la spécificité de son langage, sans avoir besoin de faire référence à certains concepts abstraits.

Ces deux journées, qui, une semaine auparavant, avaient été précédées de la projection du film « Olivier Messiaen et les oiseaux », se doublaient d'une exposition de partitions, tandis que les pochettes des enregistrements mises en regard témoignaient d'une fructueuse collaboration avec la discothèque de Châteauroux qui devrait permettre à chacun de prolonger individuellement ce premier contact d'où étaient exclues les œuvres pour orchestre pour des raisons faciles à comprendre. Enfin, une petite plaquette comportant le programme détaillé et quelques commentaires sur le compositeur et les pièces jouées était remise gratuitement à tous les auditeurs. Comme on le voit, ce sont là des initiatives peu coûteuses et essentielles; on s'étonne seulement de les rencontrer si rarement qu'on doive encore les signaler comme exemplaires...

A Orléans, la tradition des Semaines musicales remonte à 1969. Ouvertes le 2 décembre avec un concert de la Société des concerts du conservatoire d'Orléans, réunissant — pourquoi pas? — un concerto de Vivaldi et des pages de Kotonski et Serocki qui, elles-mêmes, entouraient deux créations (« Imaginaire », d'Alina Piechowska, et « Entre », de Philippe Fenelon), les Neuvièmes Semaines ont pris fin dimanche avec un programme mêlant la musique de Paul Méfano aux poèmes d'Yves Bonnefoy. La danse était présente avec le Tokyo Modern Dance Group; les Concerts Colonne sont venus créer « l'Anneau du Tamarit », de Maurice Ohana, et « Tales or a Summer Sea », de Betsy Jolas, tandis que les Percussions de Strasbourg cueillaient le fruit d'une réputation bien méritée.

Outre la prestation du Conjunto Instrumental de Madrid, consacrée comme il se doit à la musique espagnole depuis Falla jusqu'à Guerrero (1951), en passant par Pablo, Halffter et Marco, une soirée semblait bien faite pour aiguiser la curiosité : entre deux pièces enregistrées — « Brumes », de Fernand Vandenbogaerde, avec des effets de présence et de lointains très séduisants et, tragique, « Thrène », d'André Boucourechliev, d'après Mallarmé, — une composition pour tuba basse et bande magnétique de Lejaren Hiller, puis, en première française, « Sofferte onde serene », de Luigi Nono.

Découvrir l'interprète

Lejaren Hiller, qui, du 8 au 16 décembre, animait un stage de musique électroacoustique à la Maison de la culture d'Orléans, n'est pas seulement le directeur du Music Department et du Studio de l'université de New-York à Buffalo, c'est aussi le premier compositeur à avoir réalisé, au début des années 60, une œuvre musicale calculée à l'aide d'un ordinateur : « Illia suite », pour quatuor à cordes. « Malta » en quatre mouvements (soliste Gérard Buquet, excellent musicien) tient du patchwork, de l'album d'instantanés sonores recueillis lors d'un séjour sur l'île de Malte, de la fanfare bon enfant et de l'exercice instrumental dépourvu de toute virtuosité. Ainsi placée dans un concert de Festival, cette fantaisie n'a plus grand sens, il y manque l'intimité complice, car sous tant d'ingénuité paresseuse se cache une fraîcheur rebelle aux jugements de la critique normative qui règne en maître dès lors qu'il est question d'avant-garde...

Ecrite pour Maurizio Pollini, « Sofferte onde serene » (1977) utilise, en les dissociant, les deux éléments spécifiques du piano : son caractère percussif et son aptitude à résonner.

La bande magnétique fait entendre une sorte de réverbération amplifiée, tandis que l'interprète s'astreint à un jeu incisif, rude et nerveux parfois, tantôt cristallin, jamais en repos. On connaît Michael Levinas comme compositeur, c'était là l'occasion de découvrir l'interprète, avec cette « présence » que certains professionnels pourraient lui envier, dans une œuvre qui, renouant avec la grande tradition de l'instrument, apporte quelque chose de différent.

GÉRARD CONDÉ.

JEUNES COMPOSITEURS EN RÉPÉTITION

Cette différence incorrigible

« Ecrivez une œuvre pour l'Ensemble intercontemporain, *avait-on dit en janvier dernier aux élèves de classes de composition du Conservatoire,* vous serez joués et c'est Pierre Boulez lui-même qui dirigera... » *Pourtant, malgré l'émulation de la Semaine du soliste contemporain* (le Monde *du 13 mars) organisée par l'IRCAM dans les salles de la rue de Madrid, il n'y avait, début mai, que quatre partitions achevées ; encore étaient-elles seulement pour des effectifs trop restreints.* « Etoffez cela pendant les vacances et revenez nous voir », *leur a-t-on dit en substance.*

A la rentrée, douze étudiants apportaient leur travail de l'été. Les compositeurs de l'IRCAM se sont alors réunis et, avec Pierre Boulez, ont retenu quatre pièces intéressantes du double point de vue de la personnalité du langage et de l'enseignement qu'on pourrait en tirer lors des séances de travail. Du 12 au 17 décembre, Jacques Mercier et Michel Decoust se chargeaient des lectures, des répétitions de détail, par petits groupes : les bois, les cuivres, les cordes ; et, le soir, Boulez voyait l'ensemble.

Le projet initial comportait plusieurs aspects : d'une part donner à des étudiants la possibilité d'entendre leur musique et de la confronter aux exigences de chefs et de musiciens professionnels, d'autre part, permettre aux instrumentistes du troisième cycle de dialoguer avec les solistes de l'Ensemble intercontemporain. Sur ce second point, sans parler d'échec, les résultats ne sont pas encourageants : tout s'est passé comme si les intéressés étaient subitement partis en vacances... En province, on trouve des professeurs qui interdisent à leurs élèves d'aller entendre de la musique contemporaine ; au Conservatoire de Paris, ces précautions sont inutiles, les élèves s'en méfient d'eux-mêmes : ce sont déjà, à ce point de vue, de véritables professionnels. Heureusement, quelques exceptions viennent sinon confirmer la règle, du moins affirmer qu'on a toujours tort d'être pessimiste.

Qui dit répétition dit conflits et conseils : « Vous voulez que la flûte et la clarinette partent ensemble ? *demande le chef d'orchestre,* alors il faut mettre une petite flèche. » *Puis le chef, à nouveau :* « Est-ce que les instruments doivent arriver en même temps à cet endroit ? » « Pas forcément, cela n'a aucune importance », *répond simplement le compositeur... Stupéfaction des uns, sourire des autres : la vieille formule « rendez-vous au point d'orgue ! » serait-elle caduque? La discussion s'étend alors sur la notation ; rien n'est jamais assez précis. Tantôt l'auteur sait parfaitement ce qu'il veut mais use de conventions ambiguës, tantôt il surcharge son texte d'indications jusqu'à se contredire.*

Faut-il corriger ? Mettre des battues — un, deux, trois, quatre, un, deux, trois, quatre — là où les instrumentistes devraient seulement s'écouter les uns et les autres pour jouer ? Mais s'il y a un chef ? Alors il devra établir un ordre, donner des départs, battre des temps...

Si réconfortant qu'il soit de voir se former peu à peu un nouveau consensus, on ne doit pas faire la sourde oreille aux questions qui se posent : chaque compositeur, d'une façon ou d'une autre et davantage peut-être aujourd'hui qu'autrefois, éprouve le besoin d'inventer une notation particulière car, étant employées avec des intentions et dans un contexte différents, les mêmes réalités sonores n'ont pas toujours la même signification, donc le symbole traditionnel se révèlera trop restrictif, comme déplacé, parce que chargé d'histoire. Changer la notation pour la rendre plus aisément compréhensible équivaut à traduire le texte. Traduire ? Trahir ?

Lorsqu'elle émane d'un auteur qui a encore trop peu de métier pour se permettre d'écrire sans inspiration personnelle, une composition n'est guère corrigible : réussie ou manquée elle existe jusque dans ses défauts, surtout là parfois. Ces journées auront été largement positives si ces quatre jeunes compositeurs, plutôt que de s'amender sagement, ont su y saisir l'occasion de s'affirmer en se mesurant aux réticences suscitées par cette « différence » qu'ils représentent.

G. C.

★ Les œuvres de Jean Bernard Dartigolles, Kimi Sato, Nicolas Panagopoulos et Kasuöki Fujii seront jouées, ce lundi soir, au Conservatoire sous la direction de P. Boulez.

LE PALMARÈS DES THÉATRES LYRIQUES

Le ministère de la culture et de l'environnement a décerné ses prix et ses primes à la qualité aux théâtres lyriques régionaux pour la saison 1976-1977.

Meilleurs spectacles des villes signataires de chartes culturelles : *la Vie de Bohème,* par l'Opéra du Rhin (J.-P. Ponnelle, A. Lombard) et *le Couronnement de Poppée,* par l'Opéra de Lyon (L. Erlo, M. Corboz). Mention spéciale à l'Atelier lyrique du Rhin (P. Barrat) pour son action d'animation et de création avec *Vols au-dessus de l'océan.*

Dans les villes « non signataires de chartes », prix de la meilleure reprise à l'Opéra de Nantes pour *Carmen* (R. Terrasson, J. Etcheverry), primes à la qualité à Nice pour *Adrienne Lecouvreur,* Rouen pour une soirée Stravinski, Avignon pour le *Requiem,* de Verdi, au Palais des *papes,* Lille pour le *Lac des cygnes,* et une prime d'encouragement à Metz et Nancy « pour favoriser le rapprochement entre leurs opéras ».

Notes

Théâtre

Les Mirabelles au Palace

Dame blanche dans un jardin sauvage, apparition au fond d'un sépulcre, recouvert de ronces dans un cimetière oublié, les Mirabelles — les travestis d'Aix-en-Provence — abandonnent le récit de leurs rencontres et de leurs aventures en tournée dans les salles des fêtes poussiéreuses, abandonnent les lumières jaunes et rouges des projecteurs pour la blancheur lunaire qui éveille les fantômes. Quoi de plus normal pour des travestis que de représenter des vampires ? Ils ont en commun d'appartenir à la nuit, d'habiter à la fois deux univers opposés, de ne laisser dans les miroirs que le reflet d'une apparence trompeuse.

Le plus sérieusement du monde les Mirabelles mettent en musique romantique une histoire appelée « les Contes de la dame blanche » avec comme seul décalage le théâtre, un peu outré, juste ce qu'il faut pour exprimer l'impossible réalité des rêves...

C. G.

★ Les Mirabelles : le Palace, 22 h. 30 (jusqu'au 31).

Variétés

Zizi Jeanmaire

Roland Petit a conçu pour Bobino une sorte de florilège brillamment habillé et habilement mené, qui retrace un peu la carrière en chansons de Zizi Jeanmaire, depuis « la Croqueuse de diamants », « Check to cheek » et sa chanson fétiche « Mon truc en plumes » jusqu'à de nouveaux refrains écrits par Guy Béart et Claude Nougaro. La chorégraphie imaginée pour Zizi Jeanmaire et « ses boys » amène les chansons, les suggère, les accompagne, les souligne mais sans fioritures de style, en mettant en valeur la gouaille et le « chic parisien » de la chanteuse, qui retrouve la scène avec un plaisir évident.

Le spectacle attachant, fidèle à une certaine tradition, ainsi obtenu s'inscrit naturellement dans la période actuelle des fêtes de fin d'année. Une première partie un peu déséquilibrée, mais qui contient de bons éléments (le danseur Luigi Bonino et les Etoiles), complète le nouveau programme de la rue de la Gaîté. — C. F.

★ Bobino, 21 h.

Cinéma

Coline Serreau et Alexei Guerman prix Georges-Sadoul 1977

Le prix Georges-Sadoul, qui récompense chaque année un film français et un film étranger, premières ou secondes œuvres d'un cinéaste, documentaires ou fictions, a été attribué ce lundi 19 décembre à Coline Serreau (France) pour « Pourquoi pas ! » et à Alexei Guerman (U.R.S.S.) pour « Vingt Jours sans guerre ».

Coline Serreau, enfant de la balle, fille de Jean-Marie et de Geneviève Serreau, a déjà réalisé en 1975 un long métrage documentaire *Mais qu'est-ce qu'elles veulent...,* présenté en mai dernier dans la section « l'Air du temps » du Festival de Cannes et dont on annonce la sortie sur nos écrans en janvier 1978 : film « militant » sans bannière déployée, sans dogme proclamé, qui décrit la condition féminine dans la société bourgeoise telle que l'ont façonnée des siècles de morale chrétienne. La justesse d'observation de l'auteur, son rapport privilégié avec certains de ses personnages, annonçaient déjà le premier grand film de fiction, *Pourquoi pas !*

Pourquoi pas un ménage à trois, puis à quatre, l'amour libre entre les sexes, sur un ton doux amer, avec une merveilleuse équipe de comédiens : Sami Frey, Mario Gonzalez, Christine Murillo, Nicole Jamet ? Coline Serreau tient à raconter une histoire très écrite, dirige ses acteurs avec une extrême précision. Actrice elle-même, Coline Serreau ne laisse rien au hasard, réinvente la vie de bohème à l'envers, force les êtres à sortir de leurs gonds. Grâce à Sami Frey inspiré, le mélodrame s'efface, les larmes se noient dans le rire, la tendresse emporte tout.

Vingt jours sans guerre est le second film d'un cinéaste de Leningrad, Alexei Guerman, fils d'un écrivain, Yuri Guerman, mort dans les années 60, qui a vécu le siège de Leningrad et eu, après la « déstalinisation », en 1956, dans une trilogie romanesque, [...]nner un éclairag[e] personnel à ses [e]xpériences. Alexei Guerman a dema[nd]é à un contemp[o]rain de son père Constantin Simo[-]nov, romancier [co]nnu, ancien cor[-]respondant de gu[er]re, de lui fourni[r] la matière d'un [réc]it aussi simpl[e] et linéaire que le titre du film. U[n] « vieux » soldat [q]uitte Stalingrad, part en permissio[n] pour Tachken[t], voit tourner un film-bidon su[r] l'héroïsme, entend [l]es discours officiels, vit une très [b]rève rencontre, repart vers sa mor[t].

Alexei Guerman [fil]me en cinémascope et noir et [b]lanc, supprime tout effet dramati[que], mais utilise au maximum le gra[n]d espace vide qui lui est alloué. *Pour dire la guerre,* l'angoisse [au] bord d'une plage, pour évoquer u[ne] nuit d'amour *ou pour écouter* un [r]écit en plan rapproché dans un tra[in], *il joue en virtuose de la durée.* Le cinéaste nous conte un dram[e] silencieux, non exemplaire, ne com[p]te rien apparemment, dit tout san[s] hausser le ton. *Vingt jours sans gu[er]re* rappelle l'existence d'un coura[nt] intimiste dans le cinéma soviétique et renoue brillamment avec le p[rem]ier prix Sadoul d'il y a neuf ans *la Chute des feuilles,* du réalisateur géorgien Otar Iosseliani.

S'il fallait manifester [quel]que regret après ces deux choix [t]rès personnels, c'est l'oubli imm[éri]té qui risque d'accabler l'intéressant film de José-Maria Berzosa, ancie[n] élève de l'IDHEC, *Au bonheur des généraux :* portrait grandeur nat[ure], balzacien, de la junte militaire c[hili]enne, des quatre hommes de gu[erre] qui ont pris le pouvoir le 11 se[pte]mbre 1973. Introduit dans leur con[fia]nce, écoutant modestement ses [su]jets, saisis en famille avec leurs é[pou]ses, José-Maria Berzosa propose u[n] extraordinaire document sur le fascisme comme expression achevée : la morale petite-bourgeoise. Le ci[né]ma, ici, nous interpelle directement.

LOUIS MARCORELLI.

Danse

La fin d'une aventure

La nouvelle municipalité d'Angers, dirigée par M. Jean Monnier (P.S.), estimant que l'équipe du Ballet-Théâtre contemporain ne remplit pas son rôle en matière d'animation locale, lui a retiré la disposition du théâtre (« le Monde » du 28 septembre).

Après dix années d'action, Jean-Albert Cartier, directeur du B.T.C., au eu au moins le plaisir doux-amer de voir son nouveau programme de danse de la saison accueilli par un véritable triomphe. La salle était comble pour ces soirées consacrées à des chorégraphes américains.

« Autumn Field », de Viola Farber, lie et délie de mystérieuses correspondances entre les êtres. Mouvements fugitifs, gestes empreints de tendresse ou de violence s'enchaînent. La musique de Phil Glass accentue la précarité d'échanges indéfiniment répétés et sans cesse abolis. Toute la fragilité de l'existence est enclose dans ces moments.

« Cooking French », de Louis Falco, recèle la même tendresse profonde mais refuse l'émotion. L'ambiance est plus folle, le rythme plus soutenu. Entrées, sorties, gags, se succèdent et se carambolent dans des décors mouvants de William Katz sur une musique pop délirante inspirée [de]s succès d'Edith Piaf. La cuisine [est] plutôt pimentée. James Urba[in], grand soliste de la compag[nie] — précédemment applaudi av[ec] Edith Muller dans un duo de L. Lubovitch où il imposait avec esp[rit] sa personnalité musclée, — ne po[s]sède pas la souplesse et l'élastici[té] d'un rôle fait pour Falco lui-mêm[e]. Mais l'impression de fête dégagé[e] par ce ballet est si forte qu'on e[n] accepte les insuffisances techniques.

Elles éclatent dans « Balloon », de Carolyn Brown — heureusement programmé au début de soirée. Là, il est manifeste que la troupe du B.T.C. est inapte à assimiler un style directement inspiré de Cunningham où la maîtrise corporelle se cache sous une apparence de simplicité et de naturel. Seule de toute la troupe, Norita Kubota a paru posséder une qualité professionnelle telle qu'on l'exige du moindre interprète aux Etats-Unis.

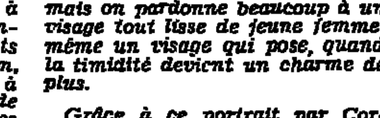
Où qu'il aille désormais, le Ballet-Théâtre contemporain doit envisager un entraînement sérieux de ses danseurs en matière de « modern dance » s'il veut s'affirmer sur le plan international et demeurer à la hauteur d'une vocation qu'il revendique.

MARCELLE MICHEL.

■ *Dix-huit enregistrements d'opéras et de mélodies ont été sélectionnés pour le palmarès du Grand Prix national du disque lyrique 1977. La cantatrice soviétique Galina Vichnievskaïa a reçu le prix des affaires culturelles pour son interprétation de « la Fiancée du tsar » de Rimsky-Korsakov (Chant du monde) ainsi qu'un deuxième prix, obtenu avec son mari le violoncelliste Rostropovitch dirigeant « la Dame de Pique » de Tchaïkovski (Disques D.G.C.). Les cantatrices Jessie Norman, Janet Baker, Mirella Freni et Viorica Cortez ont également été récompensées. Ce palmarès a couronné plus spécialement des réalisations discographiques d'opéras oubliés parmi lesquelles « Marouf » d'Henry Rabaud, ressuscité par René Terrasson, directeur de l'Opéra de Nantes.*

SPECTACLES

Bavardages de peintres



grand maître n'a pas à bavard. Un trait, et il s'im- Deux tout petits fragments sanguine (84 × 116 mm, 116 mm) nous montrent à presque natif le travail de aël. Dans ces études de têtes très pour la Charge contre Pierre, aucune draperie ae dans un dessin du Louvre, n apparat ; seulement des ds, et, entre ces visages pourrait croire juxtaposés, sorte d'intense communica- Pour ces deux apparitions n'avait pas vendu de des- de Raphaël depuis 1964, — ichères sont montées jusqu'à) et 41 800 livres, le 29 no- re, chez Christie. A la même , un dessin de Pierre Brue- l'Ancien (260 × 413 mm). Paysage aux pèlerins d'Em- à la fois précis et sans inutile, obtint 30 800 livres.

e telle ouverture rend exi-, mais la vieille maison nienne n'a pas déçu les eurs, le 2 décembre, avec vente de tableaux anciens. sûr, on peut s'étonner que ix le plus élevé aille à une le l'intérieur de Saint-Pierre 734 (26 400 livres, 146 × 220 mètres), où G. P. Pannini se des jeux de lumière et ignes de l'architecture du m ; d'une autre force pour- une Madone à l'Enfant de zo Lotto est l'occasion, grâce portraits du donateur et de mme, de résumer dans deux es à la fois sereins et ins- une sorte d'idéal de vie e et simple (242 000 livres, × 115,5 cm). L'art français pas toujours cette gravité, mais on pardonne beaucoup à un visage tout lisse de jeune femme, même un visage qui pose, quand la timidité devient un charme de plus.

Grâce à ce portrait par Corneille de Lyon, on a oublié la nature morte de W.-C. Heda (0,87 × 1,13 m) qui fut, à 1 375 570 F, la surprise de la vente du 13 décembre au palais d'Orsay (étude Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur, experts MM. Lebel et Prost). Demi-surprise en fait, car dix jours avant, chez Christie, une nature morte du même genre (avec les inévitables pichets d'étain, rondelles de citron, et verres à demi remplis), par P. Claesz, avait atteint 88 000 livres, soit le triple de l'estimation. Ce double succès est l'indice d'un mouvement général de hausse, pour cette catégorie de peintures, mais il doit être interprété avec prudence : bien que nature morte se traduise en plusieurs langues par « vie immobile », la plupart des toiles de ce type sont bel et bien mortes, et leurs prix s'en ressentent. Quant aux bouquets de fleurs, toujours très appréciés pour leur valeur décorative, il faut la sensibilité de R. Savery pour qu'un petit panneau (24,1 × 17,7 cm) atteigne chez Christie 88 000 livres. 231 570 F pour un vase de A. Claesz (0,71 × 0,56 m) et surtout 264 570 F pour une paire de pendants, de Peeter Van Os (62,5 × 49,5 cm), c'est déjà très cher pour des fleurs au parfum quelque peu éventé.

Ces prix vedettes, obtenus le 8 décembre au palais d'Orsay (étude Ader Picard Tajan, expert M. Antonini), ne disent pas l'harmonie d'une vente qui dut à une collection sa qualité. Bien plus, en effet, qu'un polyptyque siennois, œuvre d'atelier, exagérément monté en épingle à 605 570 F, c'est l'ensemble, même inégal, de tableaux flamands réuni par M. G. Tournier qui fit l'intérêt de la vacation. La nature morte était bien représentée, avec un chaleureux plat de fruits de Beert le vieux (0,56 × 0,78 cm, 385 570 F). Mais surtout, les lumières si transparentes des pays du Nord — ou de leurs peintres, qui nous les font voir ainsi ? — aérait quelques très beaux paysages. Du peintre anversois Van Dalem les branches dénudées de quelques arbres se détachaient sur un ciel d'hiver, dans la rue animée d'un village (23,5 × 31 cm, 105 070 F). Au même prix, un panneau octogonal de Jan Brueghel (19 × 23,5 cm) nous montrait des paysans en conversation au pied de moulins à vent. Avec Momper (63,5 × 88,5 cm, 209 570 F) et enfin avec Willaerts (41,5 × 94 cm, 770 570 F), le paysage devient panorama. Les nuances de couleur du ciel et de l'eau d'une rivière sur laquelle court une risée, la légère transparence des voiles de quelques bateaux, son sens de l'espace qui n'exclut pas l'amour du détail — ainsi ce cheval qui se penche par-dessus le bastingage du bac pour boire ou ce chien qui, de l'autre côté de la rivière, attend le passeur — situent Willaerts parmi les grands paysagistes de l'Ecole du Nord. Ce bavardage-là a aussi son charme.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Le roi se meurt.
Opéra, 18 h. : la Walkyrie.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision. — Grande salle, 21 h. : Orchestre de chambre H. Bruun (Bach, Hindemith, Corelli, Charpentier).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Espace Pierre Cardin, 18 h. 30 : Ondeko Za ; 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood
Gymnase Marie Bell, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Lettres de prison.
La Bruyère, 20 h. 45 : la Rose et le Chou-fleur.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palace, 22 h. 30 : les Mirabelles.
Palais des Arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Saint-Georges, 21 h. : Topaze.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, Elle, Elle.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe ; 22 h. : Duo and Brandy.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Hiroshima Paradise ; 22 h. : Youth ; 23 h. : Seule dans la boîte.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Bruno Garcin ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : Popeck. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Imago ; 22 h. : Fromage ou dessert.

Lundi 19 décembre

Petit Bain - Novotel, 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles.
Petit Casino, 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : Monteils.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Clovis ; 21 h. 30 : l'Amour en visite ; 22 h. 30 : l'Autobus.
La Sélénite, I, 20 h. 45 : Grivoisons ; 22 h. : Vos p'tites compagnes. — II, 21 h. : les Bonnes ; 22 h. 30 : Megumi Satsu.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

Les concerts

Lucernaire, 20 h. 45 : E. Cash et J. Colom (Schubert, Prokofiev, Bach).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Rouen et chœurs de Saint-Eustache (Bach).
Athénée, 21 h. : Elly Ameling et Irwin Gage (Lieder, de Schubert).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Ensemble d'archets J. Dussol (Bach, Level, Leclair).
Eglise Notre-Dame-des-Victoires, 20 h. 30 : G. Morançon, orgue (Mendelssohn).
Cathédrale américaine, 19 h. : Chants de Noël de l'Europe, du Moyen Age au XIXe siècle.

Jazz, pop' et folk

Théâtre Marie-Stuart, 19 h. 30 : les Frères Megri.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Compagnie Lubat.
Palace, 18 h. 30 : Djamel Allam ; 21 h. : Clifton Chenier.
American Center, 20 h. 30 : Font et Val.

La danse

Lucernaire, 20 h. 30 : Danses et masques de Bali.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All. v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'ANIMAL (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare, Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27)
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.o. : les Templiers, 3e (272-94-56).
L'AUTHENTIQUE PROCES DE CARL EMMANUEL JUNG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A. v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Grd Rex, 2e (*) (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e ; en matinée, U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) . Magic-Convention, 15e (828-20-64) . Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97)
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES CHASSEURS (Grec., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18), h. sp.
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DUELLISTES (A., v.o) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Ermitage, 9e (359-15-71) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (758-34-24).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr., v. it.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) ; U.G.C. Odéon, 5e (325-71-08) ; Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), h. sp.
JULES LE MAGNIFIQUE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Balzac, 8e (359-52-70).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
NEUF MO'S (Hongr.) (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59), Le Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03), Lord-Byron, 8e (225-04-22), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suis.) (v. arabe) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Racine, 6e (633-43-71)
LA NUIT TOUS LES CHATS SONT GRIS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
ORCA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v. f. : Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), George-V, 8e (225-41-46), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Calypso, 17e (754-10-68), v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
PARADISO (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Palais des arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
QUITTER THIONVILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.
REPERAGES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
SWEET SOUL MUSIC (A., v.o.) : Dejazet, 3e (887-97-34) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) , Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (I., v.o.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-59-23) ; v f. : U.G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), h. sp
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) , Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp.
LE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82). H. sp.
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE RIDEAU DECHIRE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). H. sp.
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
LE SOUFFLE AU CŒUR (Fr.) : New-Yorker, 9e. H. sp.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e. H. sp.
TOMMY (Angl., v.o.-v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Luxembourg, 6e. H. sp.
LA VIE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e.

Les séances spéciales

ADOM OU LE SANG D'ABEL (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 22 h.
ALICE CONSTANT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
AMARCORD (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CABARET (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf S et D.).
LES DEUX CAVALIERS (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h. 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 30.
JE TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15.
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
PERSONA (Suède, v.o.) : Olympic, 14e, à 15 h. et 18 h. (sf S et D.).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
SEBASTIANE (Ang., v. latine) (**) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
TERREUR DANS LE SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi à 21 h.
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
UNE FEMME MARIEE (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi à 21 h.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ARTISTES ET MODELES (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e
AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
LES CANONS DE NAVARONE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. sp.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
LE DEUXIEME SOUFFLE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE DERNIER NABAB (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
EASY RIDER (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
EDWARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ENQUETE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.
FAUST (All.) : La Pagode, 7e (705-12-15). H. sp
FOOTLIGHT PARADE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
FRIC-FRAC (Fr.) : Studio Bertrand, 7e. H. sp.
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55). Sf le mardi.
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LITTLE BIG MAN (A., v.o) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Le Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Diderot, 12e (343-19-29).

Les festivals

J.-L. GODARD : Studio Galande, 5e (033-72-71) : Tout va bien.
LES BONS FILMS D'AUTREFOIS (v.o.), Action République (11e) (805-51-33) : Wichita.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83). 13 h. 30 : la Pluie du diable ; 15 h. : l'Horrible Cas du docteur X ; 16 h. 30 : l'Empire de la terreur ; 18 h. : la Malédiction d'Arkham ; 19 h. 30 : l'Antre de l'horreur ; 21 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 22 h. 30 : le Retour de l'abominable docteur Phibes.
CINEMA ITALIEN (Tognazzi/Gassman), Olympic (14e) (542-67-42) (v.o.) : le Pigeon.
SACHA GUITRY : La Pagode (7e) (705-12-15), h. sp. : Si Paris m'était conté ; Si Versailles m'était conté.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles (5e) (325-72-07) : la Ruée vers l'or.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), La Payette, 9e (878-80-50) : le Milliardaire ; Un jour à New-York.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 13 h. 30 : le Guépard ; 16 h. 30 : Aguirre, la colère de Dieu ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 45 : le Crépuscule des dieux. — II, 14 h. : Dersou Ouzala ; 16 h. 20 : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 18 h. 20 : Marathon Man ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 40 : les Fraises sauvages.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I, 13 h. : Un après-midi de chien ; 15 h. : le Désert des Tartares ; 17 h. 30 : Une étoile est née ; 20 h. : Trois femmes ; 22 h. : Frankenstein Junior. — II, 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : Nos plus belles années ; 16 h. 45 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 45 : Cinq pièces faciles ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise.

Les films nouveaux

DIABOLO MENTHE, film français de Diane Kurys : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-53-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'OURSIN DANS LA POCHE, film français de Pascal Thomas : ABC, 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (033 - 35 - 40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
MADE IN GERMANY AND U.S.A., film allemand de Rudolph Tome (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
NEW-YORK - NEW-YORK, film américain de Martin Scorsese. — Paramount-Odéon, 6e (325-59-84) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE PARISIENNE, film français de Christian-Jaque : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
MON BEAU LEGIONNAIRE, film américain de Marty Feldman (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (54-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Nations, 12e (343-04-67) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DEUX SUPER-FLICS, film américain de E.V. Clucher (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin - Rouge, 18e (606-34-25).
SKATEBOARD, LA PLANCHE A ROULETTES, film américain de G. Gage (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE



emplois internationaux

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

offres premier emploi

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

هكذا من الأصل



emplois régionaux   emplois régionaux   emplois régionaux   emplois régionaux

Création de poste

Département d'une filiale en pleine expansion, d'un Groupe international travaillant en liaison avec de grandes administrations françaises et étrangères, sur des projets complexes, *nécessitant l'utilisation de techniques électroniques de pointe* et pour lesquelles les impératifs d'assurance qualité sont prépondérants, recherche un

Ingénieur Qualité "Production"
rattaché à la Direction de la Qualité

Missions :
- *Mise au point et application* d'une méthodologie d'assurance qualité (plans procédures) pour l'industrialisation, la fabrication, le contrôle et les essais.
- Elaboration d'un système opérationnel de *saisie et de traitement statistique* des résultats.

La réussite dans ce poste nécessite d'avoir une expérience *confirmée* de la production et des méthodes de contrôle acquise de préférence dans des entreprises de montage d'ensembles électriques ou *électroniques délicats et complexes* (aéronautique - électronique embarquée - technologie de calculateurs), ainsi qu'une réelle aptitude à faire vivre un système qualité dans le contexte d'une unité de production mettant *en œuvre des techniques en pleine évolution.*

Lieu de travail : Lyon.

sélé CEGOS — Adresser lettre man., C.V. détaillé + photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73418/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

SOCIÉTÉ CIBA-GEIGY S.A.
Usines de Saint-Fons (Rhône)

recherche

INGÉNIEUR BUREAU D'ÉTUDES

— Formation Centrale ou A.-M. ;
— Expérience de bureau d'études, en particulier instrumentation automatisme.

Ecrire avec C.V. à Département du Personnel B.P. 65 - 69190 - SAINT-FONS

FINANCIER CREDIT
ALSACE

Un établissement financier dont la vocation est le financement des PME de la région, recherche un responsable financier de **haut niveau**, connaissant très bien les mécanismes du CREDIT.
La poste convient à un cadre de formation supérieure (IEP, HEC, ESSEC ...) - âge minimum 30 ans - joignant *à une culture étendue*, une bonne capacité de contact et une expérience pratique de la vie de l'entreprise. Allemand courant souhaité.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 7306 M2.

---

30 ans mini. — Création de poste

Département d'une filiale en pleine expansion, d'un Groupe international travaillant en liaison avec de grandes administrations françaises et étrangères, sur des projets complexes, nécessitant l'utilisation de techniques électroniques de pointe et pour lesquelles les impératifs d'assurance qualité sont prépondérants, recherche un

Ingénieur Qualité
SUPELEC ou Equivalent
Bilingue anglais

Missions :
Il sera chargé :
- de mettre en évidence et de promouvoir de façon autonome la politique qualité chez les fournisseurs, en France et à l'étranger et d'assurer l'interface fournisseur - usine,
- de l'étude et de la mise au point d'une méthodologie (plan de procédures) *destinée à constituer un outil de qualification des produits et fournisseurs.*

La réussite dans ce poste nécessite d'avoir une formation supérieure de base *Supélec, ou équivalent* - une expérience similaire acquise de préférence dans l'aéronautique, les arsenaux, les constructeurs de calculateurs, l'ingénierie...
- une bonne connaissance du montage d'ensembles électroniques et des technologies utilisées chez les fournisseurs.

Lieu de travail : Lyon - nombreux déplacements de courte durée à prévoir en France et à l'étranger.

sélé CEGOS — Adresser lettre man., C.V. détaillé + photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73417/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

ALUMINIUM PECHINEY
recherche

INGENIEUR BUREAU D'ETUDES
pour son service
ENGINEERING ALUMINE

Formation A. et M. ou équivalent, ayant 2 *à 3 ans d'expérience en bureau d'études.*

Résidence : AIX en PROVENCE.

Adresser C.V. détaillé à DRP ALUMINIUM PECHINEY - *23, rue Balzac* 75008 PARIS.

Établissement de recherches spécialisé dans les techniques de pointe
embauche

UN INGÉNIEUR

qui sera responsable de la conception et du développement de sous-systèmes électro-mécaniques.
Le candidat retenu de formation MECANIQUE ou ELECTROMECANIQUE (G E) possédera :
— plusieurs années d'expérience dans la technologie mécanique appliquée aux réalisations spatiales ou aéronautiques ;
— le sens des relations humaines ;
— connaissance de l'anglais souhaitée.

LIEU DE TRAVAIL : TOULOUSE

Les personnes intéressées peuvent adresser leur *curriculum vitae détaillé et leurs prétentions* n° 1.735.

P B C J'ANNONCE PUBLICITE,
22, roue d'Espagne, 31300 TOULOUSE,
qui transmettra les candidatures.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS
Ville Universitaire Massif Central

recherche pour prendre en charge son service ccial (vente de pavillons, prêts, etc.)

CADRE COMMERCIAL
formation supérieure (E.S.C.A.E.)
27 ans minimum.

Expérience promotion immobilière souhaitée.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à n° 8.215, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

---

emplois internationaux

POUR SA DIRECTION FINANCIERE ET POUR SES SERVICES ADMINISTRATIFS

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

OFFRE A DE

JEUNES DIPLOMÉS

DEUX POSTES DE

CADRES ADMINISTRATIFS

Les candidats auront une formation H.E.C., E.S.S.E.C. ou SUP. de CO. Ils seront débutants ou n'auront qu'une brève expérience. Ils auront le goût des finances et de la comptabilité mais ne seront pas rebutés par les questions juridiques et de personnel.

Ils pratiqueront l'anglais et envisageront dans l'avenir une expatriation *en famille.*

Si ces perspectives vous intéressent, adresser C.V. + photo au Service Recrutement, 5, rue Michel-Ange, 75781 PARIS CEDEX 16, sous la référence 77.058.

Data General
CRÉATION D'AGENCE A STRASBOURG

Dans le cadre de son expansion
DATA GENERAL FRANCE
recherche pour son Service Maintenance un

ingénieur de maintenance

QUALITÉS EXIGÉES :
— 25 ans minimum.
— Au moins 3 années d'expérience sur unités centrales et périphériques courants associés (disques, bandes, terminaux, etc.).
— Résidant à STRASBOURG.
— S'exprime correctement en langue anglaise.
— Possède de réelles qualités d'organisation.
— A le sens des responsabilités et le potentiel à encadrer une future équipe.

QUALITÉ SOUHAITÉE :
— Connaissances en langue allemande.

NOUS OFFRONS :
— Un profil de carrière motivant dans une Société en pleine expansion.
— Une rémunération en rapport des qualités exigées.
— *L'occasion unique de «démarrer» une agence.*

Les candidatures sont à envoyer à :
DATA GENERAL FRANCE
La Boursidière - Immeuble M - RN 186
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Les interviews auront lieu les 5 et 6 Janvier 1978 à : HOTEL SOFITEL - Place Saint Pierre Lejeune STRASBOURG - de 9 h à 18 h.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
RÉGION NORD
recherche
pour son activité d'études et de réalisations

INGÉNIEUR - CHEF DE PROJET
CONFIRME

— 2 à 4 ans d'expérience
— Ayant déjà participé à des réalisations importantes dans le domaine de la gestion.

Qualités appréciées :
- Goût du travail en équipe et des contacts avec la clientèle.

Connaissances appréciées :
- Bonnes connaissances des principaux domaines de gestion : Télétraitement. Matériel *BURROUGHS « Médium et* Large Systèmes », Petits matériels de gestion.

Lieu de travail :
- Région NORD - PAS-DE-CALAIS.

Envoyer curric. vitae avec photo et prétentions à INTERMEDIA sous n° 780/4416 - 69, rue La Fayette, 75009 Paris, qui transmettra.

FILIALE DE DISTRIBUTION D'UN GROUPE NATIONAL
offre poste à un

JEUNE DIPLOMÉ

d'Ecole Commerciale ou Université
(même débutant) motivé par une carrière évolutive.

Après formation, il sera affecté comme CHEF DES VENTES dans son établissement de Nevers.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence 50.692
PUBLICITE ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ IMPORTANTE
ACCESSOIRES AUTOMOBILES
leader dans sa branche - 6 Usines
recherche pour son

SERVICE CENTRAL ACHATS
100 KM SUD-EST PARIS

ACHETEURS expérimentés

Connaissances approfondies des domaines suivants:
— matières plastiques et métalliques ;
— moulages métaux ;
— traitements de surface.

Envoyer C.V. et prét. ss le n° 40.976 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

secrétaire général

LA COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE LA MAYENNE (450 personnes) **LAVAL**, recherche son FUTUR SECRETAIRE GENERAL.

Dépendant de la Direction Générale, il se verra progressivement attribuer les différentes charges de la fonction Personnel dont il sera entièrement responsable dans un délai d'un an.

Il sera d'autre part immédiatement chargé de l'administration *des questions juridiques, contentieux et assurances* ainsi que de la Direction des Services Généraux.

Ce poste conviendrait à un candidat d'environ 32 ans ayant de bonnes connaissances en droit social et droit des Sociétés et possédant une expérience réelle de la fonction Personnel.

Adressez votre dossier de candidature en indiquant vos prétentions sous référence 25.90-M à

ouest recrutement
Le Tertre au Jau - B.P. 2291 - 49022 Angers Cedex
Les dossiers ne seront transmis qu'avec l'accord des candidats.

Important établissement industriel, division d'un des plus grands groupes français, proximité GRENOBLE, *recherche d'urgence*

CHEF DU PERSONNEL

possédant une expérience de 2 ou 3 années minimum des différents chapitres de la profession. Nous souhaitons un candidat dynamique et réaliste désireux de s'implanter dans le SUD-EST.

Adresser candidature à n° 12166
EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney
75002 PARIS

INTERMARCHE Evreux rech. homme jeune, dynamique, disponible, niveau études supérieures, ambition chef *d'entreprise pour développer* secteur d'activité. Adressez C.V., photo et prétentions : boulevard du 14-JUILLET, 27000 EVREUX.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES recherche un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Résidence : TOULOUSE.

La direction placée sous son autorité regroupe 110 personnes et assure à la fois la gestion du Centre Technique Toulousain ainsi qu'un *certain nombre de fonctions* administratives communes à l'ensemble du C. N. E. S.

— Solide expér. administrative et de command. nécessaire.
— Connaissance du milieu Scientifique et Technique sera appréciée.
— Prise de fonctions déb. 1978.

Adr. candidature au secrétaire général du C.N.E.S., 129, r. l'Université, 75007 Paris.

Pour renforcer son service
OUVRAGES D'ART
situé dans le LANGUEDOC-ROUSSILLON, bureau d'études à vocation internationale rech.

INGÉNIEUR

ayant une expérience d'une dizaine d'années en étude de de structures et ouvrages d'art, acquise *pour partie à l'étranger*, cet ingénieur, diplômé d'une grande école, résidera en France et sera néanmoins disponible pour travailler à l'étranger. Les ingénieurs intéressés sont *priés d'écrire (joindre C.V. et* indiquer rémunération actuelle) en spécifiant sur l'enveloppe Réf. 11 929 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Sté industrie ch. pour région LAMBESC *(Bouches-du-Rhône)*

UN COMPTABLE QUALIFIÉ
plus. années expér. et pratique. analytique exigées.
Tél. : (90) 57-43-16.

Groupe papetier recherche pour Usine du SUD-EST CADRE SUP. TECH.-ADMINIST. *pr assurer responsabilité direction* technique. Connaiss. anglais souh. Env. C.V. man. et photo à I.A.S.H. 30150 SAUVETERRE.

M. le Maire d'Angoulême (Chte) recherche un administrateur pr le Centre d'action culturelle St-Martial. Les candidat., accompagnées d'un C.V. très détaillé, sont à adr. à M. le Maire d'Angoulême, bureau du personnel (affaires culturelles).

ESSO - REP
recherche
Jeune CADRE

formation ESSEC ou ESC, option comptabilité, ayant pratiqué comptabilité dans société américaine et, si possible, au courant fonction Reporting. Connaissance de l'anglais indispensable.
Ecrire avec C.V. détaillé au Service Relations Sociales ESSO-REP BP n° 7 33321 Bègles.

Normandie - proximité ROUEN *Usine Produits Chimiques* en continu, recherche :

JEUNE INGÉNIEUR D'ENTRETIEN/T.N.
85.000 F +
A et M, I.D.N.
OU GENIE CHIMIQUE

Sur la base d'une première expérience PRATIQUE d'au moins deux ans, participera à la définition des Problèmes ainsi qu'aux Etudes et Réalisations correspondantes.

Poste d'action et de contacts.

Adres. lettre candidature, C.V. détaillé et photo s/réf. 37 M 342,

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau - Paris-8e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

offres d'emploi

ingénieur électronicien
ADJOINT A LA DIRECTION DU SERVICE APRES-VENTE

Nous recherchons un excellent TECHNICIEN qui devra être le meilleur du service après-vente, capable de rester toujours à la pointe de la technique, apte à progresser en même temps que les ingénieurs de Laboratoire et de Production.

Nous lui demanderons aussi de faire progresser l'équipe des technico-commerciaux, *de donner du temps à la* mise à jour des connaissances des techniciens d'atelier, *chez nous* et chez nos revendeurs - Pour cela, il aura fait preuve de qualités de FORMATEUR.

ADMINISTRATEUR, il *aura* à faire la gestion prévisionnelle des besoins en pièces détachées du S.A.V. et des Agences, à s'associer au planning (prévision et suivi) des nouveaux produits.

Puisque nous assurons nos services partout en France, il aura à être attentif à tous les besoins sur l'ensemble du pays et mobile pour aller là où ses interventions sont attendues.



Ecrire avec CV, prét. et photo
Madame Le May
ITT OCEANIC
97, avenue Verdun
93230 ROMAINVILLE.

GROUPE IMPORTANT
recherche

juriste d'entreprise
HAUT NIVEAU

Il sera chargé des études, de la conception de contrats commerciaux, notamment d'Engéniérie et du règlement des litiges importants
Le candidat sélectionné aura :
— *30 ans minimum*
— *une formation équivalente au doctorat en Droit privé, option Droit des affaires.*
— *une expérience de 5 ans au moins acquise dans un Service Juridique d'une grande Société ou dans un Cabinet d'Avocats.*

La connaissance courante de l'Anglais est souhaitable.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 5746 à :

ttp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

SCOD

Filiale du groupe informatique de la Caisse des Dépôts, recherche pour PARIS et ORLEANS des

analystes

De formation grande école MIAGE ou équivalent. 3 à 5 ans d'expérience en conduite de projets informatiques, désirant s'intégrer et animer des équipes de conception et de réalisation dans le *domaine de la gestion.*
Grandes possibilités d'évolution pour des cadres jeunes et dynamiques.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo sous référence 1236 à
BAC PERSONNEL CONSEIL
27, av. Pierre 1er de Serbie 75116 Paris.

CHEF DU SERVICE
ETUDES ET RECHERCHES
CABLES ELECTRIQUES

La Société (600 personnes) est la filiale Française d'un groupe européen. Son usine, située en Banlieue Ouest fabrique des fils et câbles isolés pour le transport de l'énergie. Elle souhaite confier le service Etudes et Recherches à un Ingénieur ou Universitaire de formation physico-chimique ayant au moins 5 ans d'expérience en conception ou mise au point de câbles électriques.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. *Référence 784 M.*

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SI VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI

inscrit à l'ANPE

INSTITUT DE FORMATION ET D'INFORMATION PERMANENTES

Centre conventionné organise pour vous à Paris deux stages gratuits sur le plan national.

« LA FONCTION COMMERCIALE » qui vous permettra de réussir une CARRIERE dans la vente ou dans l'administration de la vente en apprenant les TECHNIQUES qui feront de vous un professionnel de haut niveau particulièrement recherché et vous donneront les plus fortes chances de réinsertion et de réussite dans un domaine en pleine EXPANSION.
Ce stage débutera le 29 décembre 1977 et durera 17 semaines.

« L'INFORMATIQUE POUR COMPTABLES » Ce que toute personne de fonction ou de formation comptable ne peut plus ignorer.
Ce stage débutera le 29 décembre 1977 et durera 12 semaines.

Renseignements, programmes et inscriptions au :
37, rue de Châteaudun, 75009 PARIS
Tél. : 285-22-14 (lignes groupées).

Entreprise fabriquant matériel d'équipement électrique de haute technicité

— Recherche, pour assister P.-D.G., un Spécialiste en électricité et électronique de puissance, ayant connaissances approfondies (théoriques et pratiques) dans ces domaines.

— Le candidat devra, en outre, posséder une bonne expérience commerciale, avoir l'habitude de contacts à niveau élevé, être rigoureux, ordonné et méthodique.

— Le poste pourrait déboucher rapidement sur une position de Directeur Général Adjoint.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à n° 2.080 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

SPERRY UNIVAC

division du groupe SPERRY RAND
Deuxième constructeur mondial d'ordinateurs,
600 personnes en France.

Nous avons conçu un petit ordinateur de gestion, complet, puissant, polyvalent, simple d'utilisation, alliant un équipement – ayant fait ses preuves avec succès dans d'autres pays – à un logiciel et à des ensembles de programmes d'applications perfectionnés.
Nous avons décidé de le commercialiser en France pour répondre aux besoins croissants des petites et moyennes entreprises.
Nous sommes en train de former une équipe autonome de vente et de conseil technique dans les régions de PARIS, LILLE, LYON et MARSEILLE, et offrons des postes de :

COMMERCIAUX

Dans votre région, vous serez chargé des opérations de commercialisation :
- analyser les besoins des clients,
- proposer des solutions techniques et financières,
- négocier les contrats,
- suivre la clientèle.

Nous recrutons des hommes ou des femmes ayant environ 3 années d'expérience dans la mini-informatique (systèmes à disques) et appréhendant les problèmes de gestion (facturation, rentabilité du stock, analyse des ventes, mouvements de trésorerie, etc).

ANALYSTES

En relation fonctionnelle avec les Commerciaux, vous serez chargé en tant que conseil auprès de clients de :
- développer les utilisations en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise cliente,
- mettre en œuvre le logiciel et l'installation complète du système,
- former le personnel utilisateur.

Nous recrutons des Analystes ou Programmeurs hommes ou femmes (connaissance du R.P.G. II nécessaire) ayant l'expérience des applications de gestion.

Nous garantissons une rémunération élevée, indemnité de voiture, avantages sociaux importants et assurons une formation complète : le marché, le produit, les applications.
Possibilités de promotion interne.
Veuillez écrire en précisant le poste souhaité, à Richard Bénatouil, GROUPE BBC CONSEIL, 37, boulevard de Sébastopol - 75001 Paris.
Il sera répondu à toutes les candidatures.
Celles-ci seront traitées avec la plus grande discrétion.

HAVAS CONTACT

NOUVEAU GROUPEMENT FRANÇAIS DE FABRICANTS DE MATÉRIAUX POUR LA DÉCORATION ET LA CONSTRUCTION

recherche

RESPONSABLE D'EXPORT

LES CANDIDATS DEVRONT :

— être âgés de 35 ans et plus ;
— justifier d'un diplôme d'Enseignement Supérieur Technique ou Commercial ;
— avoir une connaissance approfondie des marchés européens ;
— parler couramment l'anglais et si possible l'allemand ;
— bénéficier d'une large expérience dans la détermination des stratégies commerciales, dans la constitution et l'animation des réseaux de vente et de distribution.

Importantes possibilités de promotion.

Adres. C.V. sous n° 8225 « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e qui transmettra.

SEMSA, 109, av. de Verdun 92130 Issy-les-Moulx
recherche
INGENIEUR COMPETENT
pour vente dans toute la France.

ANALYSEURS D'ACIDES AMINÉS

et autres appareils d'analyse chimique et biochimique.

Adressez-nous votre C.V. dét., indiquer salaire souhaité. date de disponibilité.

GROUPE CEGOS recherche, pour sa division COOPERATION ET ECHANGES INTERNATIONAUX

Responsable de la Gestion Administrative et Budgétaire

des contrats et opérations réalisés dans les pays en voie de développement

Missions : Assistance aux responsables de la division pour :
- Préparation et rédaction des contrats.
- Suivi de l'exécution des contrats : contrôle budgétaire, suivis administratifs, recouvrement, contentieux.
- Préparation et suivi de l'exécution des budgets des secteurs de la division.
- Traitement des problèmes administratifs divers de la division (notamment pour les problèmes matériels du personnel expatrié...).

Directement rattaché au Directeur de la division, il travaillera en liaison avec la Direction Administrative et Financière du Groupe.

Pour réussir dans ce poste, il est indispensable : d'avoir une bonne expérience de la gestion administrative et budgétaire de contrats à l'étranger (exportation, ingénierie...) et d'être intéressé par les problèmes des pays en voie de développement.
Formation commerciale de base.

Lieu de travail : Suresnes - des déplacements de courte durée à l'étranger sont à prévoir.

sélé CEGOS

Adresser lettre man., C.V. détaillé + photo et rémunération souhaitée, sous réf. 73419/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

Dans le cadre du développement de différents champs pétroliers à terre ou en mer
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
recherche :

UN INGENIEUR CONFIRME machines tournantes

Il sera le spécialiste des pompes, compresseurs, et turbines dans les projets pris en charge par Total exploration production.

Il sera responsable de la conception, de l'installation et du choix du matériel.

Il supervisera l'ingénieur chargé de l'étude. Il assurera le suivi de fabrication, la réception des machines après essais en usine, la supervision de la mise en place et la livraison de l'installation aux exploitants.

De formation Grande Ecole, le candidat sera âgé de 30 ans au moins, il aura développé sa spécialisation chez un constructeur ou dans une ingénierie pétrochimique ou similaire, et aura une parfaite connaissance des codes français et américains. Il devra couramment pratiquer la langue anglaise.

Basé à Paris, il sera disponible pour de fréquentes missions, voire à plus long terme pour une expatriation en famille.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer votre C.V. manuscrit et photo au Service du Recrutement, 5, rue Michel Ange - 75781 Paris Cedex 16 sous référence 77048.

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL

Dans le cadre de notre Division «Organisation et Systèmes», notre nouveau:

CENTRE EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT de LOGICIELS recherche :

Jeunes Ingenieurs Grandes Ecoles

1 à 3 ans d'informatique, excellente connaissance Assembleur I.B.M./370 ; expérience V.S. et I.M.S. ou C.I.C.S. très appréciée.

Ils participeront, en équipe, à la conception et à la réalisation de nouveaux produits, ainsi qu'à leur installation en clientèle.
- Pratique courante de l'anglais parlé indispensable (formation permanente assurée aux États-Unis).
- Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités..

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 1830 à :
INTER P.A. 19, rue St Marc, 75002 Paris
Il sera répondu à toutes les candidatures.

TELECOMMUNICATIONS PARIS ET PROVINCE

Les P.T.T. recrutent sur titres

diplômés d'écoles d'ingénieurs

ou titulaires d'une maitrise d'informatique ou de télécommunications.

Pour études et réalisations techniques, organisation, informatique, formation.

Dans les services d'exploitation, de Direction, d'enseignement ou de recherches.

diplômés d'études commerciales

ESCP — HEC JF — DEA ou DESS (marketing) de Grenoble II. ou LICENCE de SCIENCES ECONOMIQUES + ESCAE — ESSC Angers — EDHEC du Nord — IC Nancy — IEECS Strasbourg — ISG — IEP de Paris (section économique et financière).

Pour études et actions commerciales.
Dans les services d'exploitation et de Direction.

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 31 JANVIER 1978

Renseignements et inscriptions dans les Directions régionales des Télécommunications au chef - lieu de résidence.

BANQUE Privée

recherche :

a) DIRECTEURS D'AGENCE
- Connaissances approfondies et expérience bancaire confirmées.
- Formation supérieure.
- Sens contact clientèle privée et entreprise (P.M.E.).

b) RESPONSABLE CLIENTÈLE ENTREPRISES
- Dynamique, spécialisé dans la prospection et gestion des P.M.E.
- Études supérieures souhaitées.
- Expérience indispensable.

c) RESPONSABLE CLIENTÈLE PARTICULIERS
- Capable d'animer une équipe de prospection.
- Bonne expérience des opérations bancaires et de l'approche de la clientèle indispensable.

Env. C.V. lettre man. et photo ss réf. (A, B ou C) à O.C.B.P., 66, r. de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris

Hunter Douglas

Groupe Industriel International de Produits de Bâtiment
cherche, pour sa nouvelle filiale française de Portes de Garage et Portes Métalliques «FAVORIT»

jeune directeur commercial

qui, sous les directives de la Société Mère, assurera essentiellement la gestion administrative et commerciale de la filiale située à Chennevières (94).

Son sens commercial développé devra lui permettre, en outre, de participer aux opérations de Marketing de la filiale.
Expérience souhaitée dans les fermetures, ou d'autres produits du bâtiment.
Parlant si possible l'allemand ou au moins l'anglais.
- Situation d'avenir
- Salaire et autres avantages correspondants.

Envoyer C.V. à : HUNTER DOUGLAS
48, rue de Lagny - 93100 MONTREUIL.

Organisateur
Applications Informatiques

Notre Société en développement régulier (CA : 200 M) recherche un Organisateur capable de dialoguer avec des informaticiens.
Il devra, sous l'autorité du Directeur de l'administration financière, définir avec les directions de la Société leurs besoins de traitement et d'organisation informatiques et préparer le cahier des charges fonctionnelles des nombreuses applications en cours et à venir.
La Société utilise un ordinateur conversationnel de 128 K (10 écrans claviers), elle sous-traite une partie importante de ses travaux à une Société disposant d'un ordinateur IBM 370/128 K.
L'homme que nous recherchons est de FORMATION SUPERIEURE ; il a de la méthode, de bons contacts, de l'autorité. Il a une dizaine d'années d'expérience d'organisation informatisée acquise de préférence dans un cabinet. Il sera secondé par un collaborateur au courant des applications en cours avec lequel il fera équipe.

Les personnes intéressées sont invitées à nous adresser directement leurs dossiers :
WEBER & BROUTIN - B.P. 2 Le Closeau
SERVON - 77170 BRIE COMTE ROBERT



aparar

Importante Société Électromécanique
Quartier PONT DE NEUILLY
recherche

ACHETEUR
TECHNICIEN NIVEAU V

Cet agent devra avoir une formation technique d'électricien, niveau BTS, lui permettant d'assister utilement les services de « conception » et « Bureaux d'Etudes ». Une expérience des achats est souhaitée.

Ecrire sous n° 40.864 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

RECRUTEMENT DE CADRES

SERIFO est spécialisée dans la recherche de cadres par voie d'annonces et la gestion des ressources humaines. Nous nous développons de manière autonome tout en bénéficiant du soutien du groupe de consultants internationaux Laugery & Associés - Eurosearch. Les premiers succès de notre entreprise, l'impact de notre approche toute nouvelle, et nos ambitions nous amènent à envisager pour 1978 l'intégration de nouveaux

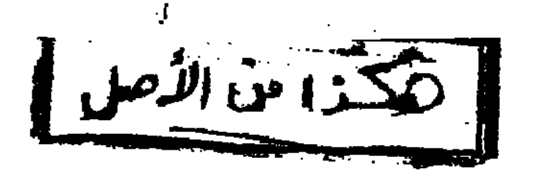
CONSULTANTS

Vous assumerez très vite des responsabilités complètes : non seulement l'exploitation, mais aussi les contacts clients et les relations commerciales. Vous serez directement concerné par votre propre développement et ainsi vous acquerrez rapidement votre autonomie totale (intéressement aux résultats, participation, ...).
Vous êtes un professionnel du recrutement - cabinet ou entreprise - et vous souhaitez trouver une structure d'accueil où vous pourrez vous exprimer selon votre ambition; ou bien, cadre d'entreprise, vous êtes intéressé par notre métier (nous vous aiderons à l'apprendre), et vos expériences passées, vos relations professionnelles et personnelles vous font penser que très vite vous engendrerez un courant d'affaires.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous Réf. 5185 ou prenez contact (Tél. 522- 83- 10) avec Roland GARDEUX, gérant et animateur de SERIFO. La période des fêtes de fin d'année nous permettra de nous rencontrer et d'examiner ensemble les possibilités d'une collaboration future.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS



هكذا من الأصل

offres d'emploi

Société internationale
en forte croissance
leader mondial dans sa branche
recherche le Responsable Technique de sa Division Energie

C'EST UN

ingénieur-…ectrotechnicien

qui a une connaissance théorique et pratique des courants forts en moyenne tension et qui parle couramment l'anglais.

Il aura pour mission d'assurer les relations techniques avec nos clients (E.D.F., ...), le support technique à la vente ainsi que la coordination avec nos usines de production.

Il sera initié à nos produits par un stage de formation en Europe puis aux U.S.A.

Son lieu de travail se situe dans la banlieue Nord-Ouest de Paris.

…yer C.V. et prétentions ss réf. 50.027 Contesse …ité. 20. av. Opéra. 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Importante société de distribution recherche pour sa

…mptabilité clients

…JOINT CHEF DE SERVICE

…participera à la gestion et à l'animation d'un …vice de 12 personnes. Il sera chargé de la …ue et du suivi des comptes clients, des prévi…ns de trésorerie et du contrôle facturation. …participera à la gestion du crédit-client.

…devra posséder une formation type BP ou …CS, et avoir une expérience de plusieurs …nées dans la comptabilité et, si possible, l'ani…tion d'un groupe.

…but 1978, le lieu de travail, qui est actuelle…nt à Paris, sera transféré à MAUREPAS, près … Versailles.

…rci d'envoyer c.v. et prétentions, sous réf. 362 …MEDIA SYSTEM, 104, rue réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

S.I.T.A.

SOCIETE INTERNATIONALE …TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES
recherche

INGÉNIEUR

…ste : Gestion des ressources du réseau.

…ndidat devra étudier les actions à court … permettant une bonne adéquation des …s exprimés et des ressources prévues pour un … de transmissions de données. Il s'intéressera …articulièrement à adapter l'architecture du … à ces contraintes.

…ence informatique de gestion (PLI souhaité) …issances en calcul économique et recherche …ionnelle.

…une pratique de l'anglais parlé et écrit.

…yer C.V. détaillé et prétentions à SITA. …ion du Personnel, 112, av. Charles-de-Gaulle 92522 - Neuilly-sur-Seine.

ENTREPRISE INTERNATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS
…erche pour son Service Financier à Paris le Responsable

COMPTABILITE/FACTURATION DEPARTEMENT ETRANGER

…s le cadre des activités internationales du …upe (1 Milliard de Francs) il sera chargé de …trôler l'exploitation des comptabilités de la …iété et des filiales étrangères.

…era responsable de la facturation clients ou …rne du groupe.

…poste conviendrait à un jeune diplômé d'une …nde école commerciale ou titulaire d'un …lôme comptable, ayant acquis une expérience …quelques années dans des fonctions similaires …niveau international.

…naissances de l'anglais nécessaire.

… dossiers de candidature (CV + lettre man.) …ont traités confidentiellement s/réf.313 C, à

claude debray conseil
… rue Olivier de Serres 75739 Paris cedex 15

…MBRAIN

18, rue Saarinen
SILIC 259
94568 RUNGIS CEDEX

…ant de systèmes de tests pour l'électronique recherche

…ONSABLE SERVICE TECHNIQUE
… ou ingénieur très bonne connaissance en électronique, anglais lu, écrit, parlé.

…MERCIAUX ET TECHNICO-CCIAUX
…tion de base en électronique indispensable

…NICIENS (DE A.T.I. A A.T.P.)
…issances circuits logiques pour travail …ire ou maintenance avec déplacements.

Connaissance de l'anglais appréciée.
…éphoner au 687-01-93 pour rendez-vous.

---

sitb

Nous sommes une des premières Sociétés Françaises de Services de conseils en informatique, implantée dans le centre de Paris, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- *Nous dépassons le rôle de façonnier et mettons en place avec nos clients une* organisation informatique semblable en tous points à celle d'un service informatique interne.
- Nous sommes spécialisés dans plusieurs secteurs professionnels, ce qui nous permet de jouer un rôle actif de conseils auprès de nos clients et de développer des produits professionnels.
- Nous utilisons une gamme de matériels puissants et variés basée sur des centres équipés d'ordinateurs I.B.M., des terminaux spécialisés et des mini-ordinateurs.

DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT, NOTRE DEPARTEMENT BANQUES (gestion de l'*informatique des banques*), recherche

ANALYSTE FONCTIONNEL
(réf. 110)

Profil :
- *niveau d'études supérieures ;*
- 5 ans d'expérience dans des fonctions d'analyste sur des applications bancaires ;
- goût et expérience de la communication avec les services utilisateurs.

Poste :
Il sera le responsable informatique d'un groupe de Banques, chargé de leur suivi et de leur développement.

JEUNES DIPLOMÉS EN INFORMATIQUE
(réf. 111)

Profil :
- diplôme d'ingénieur ou MIAGE ;
- *stage d'entreprise dans la fonction d'analyste* programmeur avec pratique du cobol
  ou
  1 an d'expérience dans un service informatique.

Poste :
Après une période transitoire de formation nécessaire à l'acquisition d'une expérience professionnelle technique, ils seront appelés à se spécialiser dans le secteur professionnel, banques-finances, pour exercer à terme des fonctions d'analyste ou de chef de projet.

Adresser C.V. manuscrit + photo à S.I.T.B. Sélection
38, rue des Jeuneurs - 75082 PARIS.

THOMSON-CSF
recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Quelques années d'expérience.
Connaissance de la famille MITRA.
Intérêt pour l'électronique (*télécommunications*).

Ecr. avec C.V., photo et prét. à M. Norbert ROGE, 16, r. du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS Cedex

---

FABRICANT DE PRODUITS POUR LES ARTS GRAPHIQUES DE RÉPUTATION MONDIALE
recherche

ADJOINT CHEF DE PUBLICITÉ D'ANNONCEUR

Le candidat devra posséder une bonne connaissance de fabrication (édition publicitaire) et des moyens publicitaires promotionnels.
Il secondera le chef de publicité aussi bien pour *la conception que la réalisation.*

IL EST DEMANDE POUR CE POSTE :
— Une expérience de 2 ans minimum chez un *annonceur ou en agence de publicité.*
— Formation de base souhaitée : Ecole de Commerce ou Ecole Technique de Publicité (de préférence P.B.E.).
— Age minimum 25 ans.
— Un esprit méthodique, doué d'imagination, aura les meilleures chances de réussite dans cet *emploi.*
Le salaire sera fonction de l'expérience et de la valeur du candidat.

Lieu de travail :
LE PERRAY-EN-YVELINES
(Proximité RAMBOUILLET)

Adresser photo, C.V. et prétentions à n° 21071 B BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

I.E.R.
Périphériques d'Informatique
recherche

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant grande *expérience de la vente.*
- Rémunération: fixe + prime liée aux résultats
- Lieu de travail: Région Parisienne.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, dans société en expansion, écrivez-nous avec C.V. *manuscrit et prétentions:*
I.E.R. 12, rue de Sébastopol
92400 COURBEVOIE

P.R.B.

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche
POUR FILIALE SITUEE PROCHE BANLIEUE NORD DE PARIS,

UN ASSISTANT DE GESTION

— Ce poste conviendrait à jeune diplômé ESC, ESSEC ou similaire, débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.
— *Ce collaborateur sera plus spécialement chargé* d'analyses et d'études de toutes les données chiffrées intéressant la gestion à court et long terme du Département.
— Des déplacements en France, de courte durée, sont à prévoir.
— Langue anglaise indispensable.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite, accompagnée C.V. détaillé, indiquant derniers émoluments perçus, adressée sous référence 7.014 à :
B.E.O. - 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS

---

transac

groupe CGE
leader de la péri-informatique française
recherche,
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

DES INGÉNIEURS LOGICIEL DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour travailler au sein de petites équipes responsables de la programmation de terminaux intelligents.
Les matériels sont orientés télécommunication, *mais s'apparentent à des systèmes de mini-gestion* pour les matériels haut de gamme.
Les candidats devront avoir pratiqué le langage d'assemblage (de préférence sur mini-ordinateur) et les systèmes temps réel.
Anglais recommandé.

DES ANALYSTES SYSTÈME OU JEUNES INGÉNIEURS

Ces postes s'adressent à des analystes ou des ingénieurs voulant évoluer vers une carrière de chef de projet.
Après une période de formation au cours de laquelle ils acquèreront une bonne connaissance des matériels et des logiciels, *ils assureront la responsabilité* technique des affaires clients.
Les affaires seront menées depuis la rédaction du cahier des charges en avant-vente, jusqu'à la mise en place sur les sites.
Les systèmes évolués que nous réalisons sur nos terminaux intelligents nécessitent une bonne expérience logiciel et télécommunication (sur mini-ordinateur de préférence).
Le (s) candidat (s) devront avoir le goût des contacts clients.
Déplacements fréquents en France et en Europe.
Anglais recommandé.

UN RÉDACTEUR TECHNIQUE

pour rédiger des manuels d'utilisation à partir des *spécifications techniques.*
Une expérience de plusieurs années en informatique (terminaux, minis et micro-ordinateurs), de préférence dans le domaine de la formation, est indispensable.
Anglais courant.

CES SITUATIONS SONT BASÉES A PARIS/SUD.

Prière envoyer *candidature manuscrite* avec photo et prétentions à
Mlle Fournier, TRANSAC SA,
25, av. de la Grande-Armée, 75016 PARIS.



URGENT
STE D'EDITION
rech.. STAGIAIRE moins de 25 a. pour stage pratique en entrepr. Embauche immédiate.
POUR PROSPECTION CCIALE format. assurée, poss. situation d'avenir. - *Env. C.V., photo :*
MEDIA FRANCE
80, rue Miromesnil, 75008 PARIS.
MITSUI & Cie EUROPE S.A.

SONAUTO
PORSCHE YAMAHA
recherche
pour renforcer son équipe
PROGRAMMEURS-ANALYSTES ET PROGRAMMEUR
— Langage Cobol.
— *Connaissance télétraitement* très appréciée.
— Libres immédiatement.
Lieu de travail : LEVALLOIS.
Tél. pr rend.-vs 739-97-40, p. 54.

JEUNE CABINET MARKETING PARIS OUEST
recherche
ESSEC DÉBUTANT
pour promouvoir nouveau département.
Ecrire avec C.V. et prétentions n° T 01941 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CEFITEC
recherche sur Paris
PROGRAMMEURS
langage COBOL
sur matériel I M S
Se présenter avec réf.
60, RUE DE PROVENCE, 75009.
TEL. : 280-03-02/04-02

Sté Nouvelle NORELEM P.M.P.
91400 ORSAY
recherche urgent
UN PUPITREUR
sur matériel H.B. série 61
préférence moins de 25 ans.
Tél. : 907-69-76 poste 000.

Sté de commerce international (conseil et courtage)
recherche
JEUNE CADRE EXPORT
— Formation commerciale type E.S.C. ou équivalent.
— Environ 26 ans.
— Célibataire
— *Voyages 6 mois par an monde entier.*
— Goût des contacts.
— Anglais et espagnol *couramment.*
Ecrire avec C.V. détaillé à :
UNIMARKET International,
48, r. Boulainvilliers 75016 Paris.

William SAURIN
recherche pour son département
VENTES INTERNATIONALES

1 chef de produits

(HOMME ou FEMME)
Formation universitaire ou grande école de commerce.
Minimum 2 ans expérience marketing export grande consommation.

1 chef de marchés

(HOMME)
Formation école de commerce spécialisation EXPORT.
Anglais courant.
Minimum 2 ans expérience vente grande consommation à l'exportation.
Envoyer C.V. détaillé + photo + prétentions
WILLIAM SAURIN
SAINT-THIBAULT 77400 LAGNY.
- Accès direct Paris par autoroute A4 -



recherche
pour sa Direction Commerciale

RÉDACTEUR

Homme jeune qui travaillera à la rédaction et mise en page d'une revue destinée à son réseau.
- Formation journalistique.
- Expérience de la rédaction et de la mise en page exigée.
- Connaissance automobile et transport souhaitée.
- Déplacements.
- Lieu de travail : ROCQUENCOURT (78).

Envoyer curr. vitae + photo et prétentions à :
MERCEDES BENZ France, B.P. n° 100,
78150 LE CHESNAY.

CHANGES CLIENTELE

Dans le cadre du développement de son activité, une importante banque privée française recherche pour siège social à Paris

un collaborateur classe IV

chargé de suivre la clientèle industrielle existante.
Profil recherché :
- 24 ans minimum
- 2 à 3 ans d'expérience des OPERATIONS DE TRESORERIE EN DEVISES, soit dans une société industrielle, soit dans un établissement bancaire
- bonne connaissance des opérations de change traitées par la clientèle et de la règlementation française des changes
- dynamique, possédant le goût des contacts commerciaux.

Adresser candidature manuscrite avec c.v., photo et prétentions sous référence 9569 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

ESSO CHIMIE

PARIS LA DEFENSE
recherche pour renforcer l'encadrement de son

DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ

JEUNE CADRE

- H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent, D.E.C.S. obtenu *ou en préparation*, M.B.A. apprécié ;
- Nouveau diplômé ou 2 à 3 ans d'expérience ;
- Désirant faire carrière dans la comptabilité, le contrôle de gestion et l'audit au niveau français et international ;
- Très bonne connaissance de l'anglais exigée.

NE PAS SE PRESENTER mais écrire avec C.V. à :
M.S POTHIER - ESSO CHIMIE
Département Comptabilité
CEDEX 2 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

SPERRY VICKERS
98, avenue de la République 92400 COURBEVOIE
Tél. : 788-51-22
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour l'industrie légère (machine-outil, construction mécanique et automobile, presse à injecter, etc...).
A.M. ou E.T.A.C.A. ou équivalent
Expérience en hydraulique - Anglais souhaité
Déplacements fréquents.
Envoyer C.V. et prétentions à l'adresse ci-dessus.

Importante société télécommunication
REGION PARISIENNE
recherche

un chef de chantier

Il assurera la coordination d'une équipe chargée de la mise en route des nouveaux centraux électroniques.

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien et ayant une expérience de plusieurs années sur chantiers.

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) à No 50001 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.




offres d'emploi

SG2 Société Générale de Service et de Gestion

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(Centrale, SUP AERO, TELECOM, etc.)
débutants ou quelques années d'expérience
(référence B.L./12-2)

INGÉNIEURS SYSTÈMES

(référence B.L./12-3)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(référence B.L./12-4)

Nombreux avantages sociaux

Écrire C.V., prétentions et disponibilité selon références ci-dessus à

SG2 12, avenue Vion Whitcomb 75016 PARIS

bleu

Importante société multinationale recherche.

un ingénieur d'application

pour son département compresseurs.

Le candidat retenu devra posséder un diplôme d'ingénieur et avoir une expérience professionnelle de 8 à 10 ans plus particulièrement dans le domaine nucléaire.

Il sera responsable de la préparation des propositions et de ses aspects commerciaux y compris les projets d'installation nucléaire.

Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Quelques voyages à envisager.

Envoyer C.V. manuscrit à No 40.860 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOPAD (NESTLÉ)

recherche

UN INGÉNIEUR

A. et M. ou équivalent

pour lui confier au Service Installations de son Siège Social à Courbevoie, le rôle de

Spécialiste en Ferblanterie

(réf. F.B.L.)

Au sein de l'équipe, il sera particulièrement chargé de la définition des emballages et des machines de conditionnement pour les usines de la Société. Il lui faut pour cela une solide expérience (5 ans environ) dans l'emballage métallique ou le travail des métaux en feuilles. Il doit connaître l'anglais et si possible l'allemand.

UN INGÉNIEUR

E.N.S.I., E.E.M.I. ou équivalent

pour lui confier, au sein du Service Technique de son usine de Saint-Quentin, le rôle de

Responsable du Conditionnement

sur machines automatiques et de la mécanisation de l'emballage

(réf. C.D.T.)

Il sera chargé, notamment, de concevoir, construire, adapter ou améliorer des chaînes cinématiques de conditionnement. Il lui faut pour cela de bonnes connaissances de mécanique, d'électricité et particulièrement des différents systèmes d'asservissement.

Adresser selon les références, C.V. et prétentions à la Direction du Personnel, 17-19, quai Paul-Doumer, 92401 - COURBEVOIE

IMPORTANTE ENTREPRISE
recherche
pour diriger ses chantiers d'électricité

INGÉNIEUR

ou équivalent

ayant 10 ans d'expérience professionnelle au cours desquelles il aura pu affirmer au niveau de l'exécution ses qualités de meneur d'hommes, technicien, organisateur:
Situation intéressante pour candidat de valeur.

Adr. C.V., photo et rémunération actuelle à Société GIRAM
Z.I. - rue Henri-Gautier,
93800 BOBIGNY.

TRÈS IMPORTANT LABORATOIRE
DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
BANLIEUE SUD
(15 km de Paris par autoroute)
recherche pour
l'embauche d'une durée minimale d'un an

ANALYSTE PROGRAMMEUR

DE HAUT NIVEAU

DOS VS - CICS VS - DL1 FULL

Le salaire sera fonction de la compétence du candidat
13ᵉ mois. — Avantages sociaux. — Restaurant d'entreprise.

Envoyez C.V. manuscrit, photo et prét. n° 40383. Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

CHEF DU PERSONNEL

(BANQUE)

La succursale française d'une banque étrangère comprenant des agences en région parisienne et dans le midi de la France (100p. environ) recherche son Chef du Personnel qui sera en outre chargé des services généraux du siège et de la succursale de Paris.
Le poste convient à un cadre de plus de 28 ans, de nationalité française, obligatoirement issu de la banque et connaissant bien la législation sociale.
Connaissance de l'espagnol appréciée.
La rémunération ne sera pas inférieure à 70 000 F.
Lieu de travail : Paris.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 719 M.

LABORATOIRE DE RECHERCHE DERMATOLOGIQUE

recherche

UN INGÉNIEUR

PHYSIQUE-CHIMIE

ou équivalent

Option physique, anglais indispensable, disponible rapidement pour création et mise en œuvre de méthodes de mesure et d'évaluation.

Ecrire n° T 1.867 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2ᵉ), qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE

PARIS

recrute

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN DÉBUTANT

GRANDES ECOLES (SUPELEC ou GRENOBLE)

POUR ETUDES D'EQUIPEMENTS INDUSTRIEL HAUTE - MOYENNE - BASSE TENSION

— Bonne connaissance de l'anglais (lu - écrit parlé).

• Ce poste implique des déplacements en France et à l'étranger, de longue et courte durée.

Ecrire avec C.V. + photo sous le n° 4.297 à

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE MÉTALLURGIE FINE
RECHERCHE

INTERPRÈTE

FRANÇAIS – ALLEMAND

pour poste à caractère administratif au sein de son service commercial.
Connaissances d'anglais souhaitées.
Adresser C.V. en indiquant appointements souhaités à

MICROFUSION
80, rue du Moulin de Cage
92230 GENNEVILLIERS

bleu

IMP. CONSTRUCT. MAISONS INDIVIDUELLES
recherche pour PARIS

son CHEF DE BUREAU D'ÉTUDE

Ce poste conviendrait à un ARCHITECTE DIPLOME ou CHEF D'AGENCE d'ARCHITECTURE expérimenté ayant :
— Habitude de contacts avec la clientèle.
— Connaissances très sûres de la réglementation administrative et réglementaire de la construction de Maisons individuelles.
— Le souci du prix de revient.

NE PAS SE PRESENTER. Envoyer C.V. et prétent. à PUBLICITE LAROCHE, sous la référence 201277. 15, pl. de Villiers - 93100 MONTREUIL, qui transm.

GROUPE T.P. BATIMENT
de 1er plan, en fort développement à l'étranger, propose
- BANLIEUE SUD-OUEST -
le poste de

responsable recrutement

qui sera chargé de rechercher et sélectionner, - tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise - le personnel d'encadrement destiné en majorité à nos agences et chantiers Outre-Mer.

Deux ans d'expérience au moins en Société Conseil ou en entreprise sont nécessaires, ainsi qu'une formation supérieure. La connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Le poste peut impliquer de courts déplacements.
Large possibilité d'évolution au sein du Groupe.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 3807 à :

OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

SAGEM - CERGY-PONTOISE

recherche

● **INGÉNIEURS ENSAé - ENST**
ou équivalent pour études de systèmes numériques embarqués.

● **INGÉNIEURS ESE**
ou équivalent, pour études et mises au point d'ensembles électroniques.

● **INGÉNIEURS d'ÉTUDE de LOGICIEL**
Grandes écoles, options informatique ou maîtrise D.E.A., pour développement de systèmes et terminaux.

Ces postes conviennent à des débutants ou à des personnes ayant quelques années d'expérience.

Ne pas se présenter - Ecrire avec C.V. à SAGEM. B.P. 61 - 95301 PONTOISE.

A.C. NIELSEN COMPANY

Société Internationale d'Etudes de Marché et de Marketing

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS formation I.U.T., débutants
ou quelques années d'expérience, connaissant COBOL et PLI, ou FORTRAN, matériel IBM sous OS-VS, IMS appréciée

Lieu de travail : CERGY-PONTOISE.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe le n° 4, à Mlle LOUISET, A.C. NIELSEN Co., Bureaux des 3 Fontaines. 95801 CERGY - PONTOISE.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

BANLIEUE NORD
(H ou F)

La Société (CA HT 75 M) a une activité de négoce de produits métallurgiques. Pour faire face à son expansion, elle réorganise ses services administratifs et comptables et crée un poste de DAF. En plus de la Direction de ses services, il sera chargé du choix et de la mise en place de l'outil informatique adapté aux besoins de l'entreprise. Ses fonctions engloberont celles de Secrétaire Général. Formation ESC ou équivalent et connaissances comptabilité niveau DECS.
Expérience minimum 5 ans.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 749 M.

Entreprise 450 personnes
3 millions C.A. en développement constant
recherche le

RESPONSABLE de ses services comptable et informatique

Dépendant directement du Secrétaire Général il est chargé de la comptabilité générale, budgétaire et de la paye.
Il collabore à l'établissement des plans de Trésorerie et de Financement.
Il est en outre chargé de développer l'utilisation des moyens informatiques.
Possédant une expérience confirmée dans ces domaines, il a une formation E.S.C. + D.E.C.S. ou équivalent.
Le poste est à Paris et la rémunération. . . . est motivante.

Si vous êtes intéressé, adressez C.V. détaillé et prétentions à Monsieur GENET 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

BANQUE PRIVÉE

recherche pour

SON SIEGE A PARIS

HAUT CADRE DE BANQUE

AYANT EXPERTISE COMPTABLE

Notion d'informatique et organisation pour diriger un service administratif.

Quelques années d'expérience souhaitées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à REGIE-PRESSE,
n° T 001.886 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2ᵉ.

Société de Services en informatique
RECHERCHE

JEUNES FEMMES INGÉNIEURS

(H.E.C., SUP de Co)

Pour missions auprès de la direction (domaines technique, commercial, administratif, études de dossiers).
– 2 ans expérience informatique minimum,
– goût des contacts,
– anglais apprécié.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence B.L./12-1 à

SG2 12, av. Vion Whitcomb 75016 PARIS

bleu

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Région parisienne, recherche

CHEF DE PROJETS

TRAVAUX NEUFS

Justifiant de cinq années d'expérience minimum.

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

GÉNIE CHIMIQUE

Justifiant de trois années d'expérience minimum.

Anglais écrit et parlé souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 41.029 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE FABRICATION DE MATERIEL DE TELECOMMUNICATIONS BANLIEUE OUEST
recherche pour son SERVICE COMMERCIAL

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

qui sera plus spécialement chargé de la commercialisation de son matériel.

Anglais obligatoire.
Autre langue souhaitée.

Adres. C.V., prétent., n° 41.017, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Laboratoire Pharmaceutique recherche

DÉLÉGUÉ (S) MÉDICAL (AUX)

Secteurs à pourvoir :

— *Alpes-Maritimes*
— *Haute-Garonne*
— *Seine-et-Marne et Essonne (partie)*
— *Jura, Ain, Saône-et-Loire, Haute-Savoie*
— *Ville de Marseille*
— *Loire-Atlantique, Vendée.*

Stage de formation début Janvier.

Adresser candidature, curriculum vitae et photo.
Réf. VMG - Mme ROUX - 77, rue du Château
92103 BOULOGNE-BILLANCOURT

VILLE D'ARGENTEUIL
(95100) recherche :
— Infirmières D.E.
— Manipulatrices radio.
Adresser candidatures à monsieur le maire, service du personnel, en mairie.

RESPONSABLE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

L'organisme demandeur, établissement public à caractère industriel et commercial (500 personnes) leader dans sa spécialité Siège social à PARIS

FONCTION :
Conception, mise en place contrôle de la gestion de systèmes automatisés ou informatisés en matière de fichier d'entreprise et de documentation économique, évaluation pour le compte de la Direction générale de l'incidence des systèmes sur l'organisation et le budget de l'établissement.

PROFIL :
Formation niveau Grandes Ecoles, au moins 5 ans d'expérience professionnelle, Rémunération dépendante des qualifications du candidat.

Env. dossier de candidature à n° 41092 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

---

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT

MISSION : lancer une nouvelle ligne de produits dans l'industrie laitière.

PROFIL : Ingénieur laiterie ou I.A.A., 4 ans minimum d'expérience dans industrie laitière, fromagère de préférence.
Anglais parlé et écrit couramment
Connaissance en enzymologie appréciée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à
NOVO INDUSTRIE ENZYMES S.A.
26, rue Fortuny, 75017 Paris.

DENNERY

recherche :

ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

Candidat niveau H.E.C., Sciences PO, etc.

Pour développer en France et à l'étranger les activités liées au bâtiment et plus particulièrement au second œuvre.

Ecrire avec références, C.V. et photo à DENNERY, Service administratif, 6, rue Moreau - Paris (12ᵉ).

SERMATI

BAGNEUX 92
recherche

PROJETEURS OUTILLAGE

machines spéciales confirmées.
Tél. *pour* rendez-vous : 657-13-13.

REVUE D'ELECTRONIQUE à GRAND TIRAGE
recherche

TECHNICIEN
en ELECTRONIQUE

niveau B.T.S., responsable du courrier des lecteurs.

Env. C.V. + prét. à P.R.E.S. M. TAILLIAR, 2 à 12, r. de Bellevue, 75019 PARIS.

PIGIER

« Formation et Entreprises »
recrute

ANIMATRICES DE FORMATION

— Secrétariat, sténo (Prévost-Delaunay), dactylo, organisation de bureaux, français.
— Mathématique, informatique et droit.

Adresser C.V. détaillé et prétentions : 22, rue Tiphaine, 75015 Paris

---

ENTREPRISE DE CYCLES
recherche
pour région parisienne

ATTACHÉ CCIAL

— Age minimum 28 ans ;
— Au moins 5 ans d'expérience similaire dans des articles équivalents.

Ecr. avec C.V. détaillé et photo s/réf. 1.123, à Sweerts, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

GROUPE DE SOCIETES INTERNATIONALES
offre à

PARIS (8ᵉ)

situation de réel avenir à

INGÉNIEUR BREVETS

• Diplômé Grande Ecole.
• Possédant formation complète BREVETS.
• Langue anglaise indispensable.
• Spéc. mécanique et circuits hydrauliques.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé à :
B.E.O. 3, rue de Téhéran - 75008 PARIS, (sous la référence 7.006).

offres d'emploi

ITERNAT BANLIEUE SUD (YVELINES) cherche
INFIRMIERE
lôme non indispensable), ayt naissance secrétariat administratif, aimant les enfants, logée, nourrie.
Adresser C.V. + photo à : INSTITUT BONAPARTE, av. de la République (11e).

an. de formation recherche ISTANTE à la Direction des les pour contacts avec élèves suivi administr. et correspondance. Niveau universitaire sténodactylo exigés. Ecrire c C.V., prétentions et photo à GARSON, L. & A., 35, rue lange, 92309 LEVALLOIS.

SOCIETE FINANCIERE JAPONAISE recherche
ASSISTANTE DE SERVICE INFORMATION
format. économ. et financ. : Diplôme de l'Ecole des langues orientales.
anç., japon., angl. apréc.)
royer C.V. + prét. sous réf. 8.211, « le Monde » Publicité, des Italiens, 75427 Paris-9e.

GROUPE IMPORTANT recherche
REDACTEURS CONFIRMES
notices techn., d'équipements tron. Tél. G.L.D. 736-21-73. Discrétion assurée

ECOLE TECHNIQUE CENTRE PARIS recherche
PROFESSEURS FRANÇAIS et CHIMIE
Clair, 38, r. des Mathurins, à PARIS, qui transmettra.

ortante Société industrielle, filiale d'un grand groupe nçais, recherche pour son ice technico-commercial :
JEUNE
INGÉNIEUR
FORMATION GRANDE ECOLE EXCLUSIVEMENT
Préférence sera donnée candidat possédant l'anglais écrit et parlé et si possible l'allemand
Présentation impeccable demandée
Localisation : Paris
Fréquents déplacements en France et à l'étranger
re avec C.V. et photo sous 3.479, à Publicités Réunies, bd Voltaire - Paris (11e)

GESTION 2000
246-42-01
ur Moyen-Orient et A.F.N.
INGÉNIEURS
ut niveau et spécialistes pour complexes NH 3.

IMPORTANTE SOCIETE roche banlieue Nord-Ouest recherche
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
DIPLOMES
ebutants ou av. une 1re expér.
pour contribuer développement et aux essais e matériels d'équipements TELECOMMUNICATIONS
POSTES EVOLUTIFS à pourvoir rapidement
sser C.V., photo et prétent. IMPACT 41, av. Friedland PARIS, qui transmettra.

U.T.I. SERVICES
e La Pérouse, Paris (16e)
recherche
1) pour son ITRE D'INFORMATIQUE APPLIQUEE A LA CONSTRUCTION
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
pour IBM 370/158
à 4 ans d'expérience, naissant Cobol et PL 1, assembleur apprécié.
2) Pour son ENTRE D'ASSISTANCE I CALCUL TECHNIQUE
INGÉNIEUR
4 ans d'expérience dans reau d'études bâtiment.
Bonne connaissance du béton armé.
ur participer à ses tivités dans le domaine la mini-informatique pliquée au Génie civil.
er C.V., photo et prét. au Chef du Personnel.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son Département INFORMATIQUE DE GESTION
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
Ecr. avec C.V., prétentions, sous réf. 4.289 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

La Société française OCTOPUS recherche pour son BUREAU D'ETUDES
UN DESSINATEUR P.L.
de l'équipement électrique
UN DESSINATEUR
D'ETUDES 1er ECH.
de l'équipement électrique
(La formation de jeunes gens possédant un CAP d'électricien peut être envisagée.)
Adresser C.V. et prétentions : 23, rue Lamartine, 75009 Paris

MITSUI & Co EUROPE S.A.
Société internationale de négoce rech. pr son serv. commercial J.H. bilingue français - anglais, diplômé école supérieure de commerce prov. ou IUT gestion. Adr. C.V. et prét. à M. Roulin, 37, av. Pierre-1er-de-Serbie (8e).

Managing Director needs
SECRETARY
— English shorthand and typing ;
— Interesting job with high salary requiring efficiency and flexible hours schedule.
Send C.V. with recent picture and salary required to no 3.486, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Centre de Rééducation Professionnelle pour Adultes hommes et femmes, recrute
UN MONITEUR
pr enseign. techniq. comptable.
ON DEMANDE : 5 ans d'expér. professionnelle, très bonne formation générale, diplôme (s) technique comptable.
SALAIRE : 5.000 F brut toutes primes comprises.
LIEU DE TRAVAIL : proche banlieue Sud (Mo).
Ecr. lettre manuscrite av. C.V., photo et photocopie diplômes, sous no 16.211, Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur, Paris-2e

SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATIONS EN MECANIQUE DE PRECISION banlieue Nord-Ouest recherche
AGENTS TECHNIQUES
EXPERIMENTES
MECANICIEN, ELECTRONIC. ou ELECTROMECANICIEN
Pour étoffer son service « Contrôle qualité » de sa division Prototype.
Ecr. avec C.V. et prétentions, à no 40.874, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er.

Important Groupe privé d'Assurances Vie recherche pour Paris
JEUNE CADRE ADMINISTRATIF
Ayt expérience de la rédaction et de la technique des ASSURANCES COLLECTIVES
Etudes supérieures (licence en droit) appréciées.
Rémunération de départ : 50.000 F +.
Ecr. avec C.V., sous no 20.937 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

SOCIETE D'INFORMATIQUE recrute pour postes permanents et rémunérateurs
5 ANALYSTES-PROGRAMM.
FORTRAN - COBOL - GAP 2
3 PROGRAMMEURS
ASSEMBLEURS - PL 1
Tél. pour R.-VS : 720-73-93/76-83.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche
CHEF PROGRAMMEUR
expérience programmation min. 4 ans, très haute qualification COBOL, ANS, pr diriger équipe de programmeurs, connaissance analyse d'application indispensable et connaissance matériel C.I.I. fonctionnant sous SIRIS-7 appréciée.
Salaire brut de début 58.476 F.
Adresser lettre et C.V. détaillé à Mme le Chef du personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS CEDEX 19.

secrétaires

CHAUSSON
recherche pour son bureau commercial de
DUSSELDORF
SECRÉTAIRE BILINGUE
FRANÇAIS - ALLEMAND
STENO FRANÇAISE et ALLEMANDE.
esser lettre en allemand, C.V., photo, prétent. JANISSIER, B.P. 236, 92601 ASNIERES CEDEX, se présenter sauf samedi de 8 h. à 11 h. et de h. 30 à 15 h. 10 : 157, avenue des Grésillons, 92 GENNEVILLIERS.

HAUSSON recherche secrétaire bilingue français-allemand OUR DUSSELDORF emplois internationaux ».

CABINET JURIDIQUE PARIS-8e
Secrétaire Sténodactylo
confirmée
ur rendez-vous : 735-96-50.

SOCIETE BIENS D'EQUIPEMENT recherche :
UNE SECRÉTAIRE
CONFIRMEE
B.T.S. français. anglais.
UNE SECRÉTAIRE
DEBUTANTE
B.T.S. français - anglais - allemand.
Lieu de travail : proche banlieue Paris-Est. Restaurant d'entreprise. Horaire dynamique
Envoyer C.V., prétentions à : no 41 205 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

demandes d'emploi

INGÉNIEUR DIPLOMÉ + BUSINESS SCHOOL
30 ans
Français - Allemand - Anglais
Excellentes Références Professionnelles :
INFORMATIQUE DE GESTION - ORGANISATION
CONTROLE DE GESTION - STATISTIQUE et R.O.
ECONOMIE - FINANCE
recherche
POSTE STABLE A HAUTES RESPONSABILITÉS
Ecrire sous le no 8.019, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

CADRE ADMINISTRATIF ET EXPERT
— 44 ans, formation supérieure ;
— Expert en évaluations d'entreprises ;
— Comptabilité, fiscalité, droit des affaires ;
— Expér. de formateur-conseil-gestionnaire.
Rech. fonctions administratives, de gestion ou d'analyse, laissant une place à l'innovation.
Ecrire no 2077 « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e.

DOCTEUR D'ÉTAT
SCIENCES PHYSIQUES
H., 35 ans. Dix ans recherche nucléaire et spatiale de pointe (3 ans à l'étranger). Expérience mesures physico-chimiques (spectrométrie de masse, mesure de radioactivité, détection de rayonnements). informatique. Bilingue anglais. Libre.
Cherche poste recherche pure ou appliquée. Etudierait toute autre proposition.
Ecrire no 79142 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

J.H. 23 a., lib. O.M., niv. math. sup., ayt bac F, C.A.P. dessins, B.E.P., ch. pl. stable ds bureau d'étude ou autre. Premier empl. Téléph. 584-34-42.

INGENIEUR ELECTRIC. INDUST. BATIM.
Expér. chef de service
Ttes installat. électr., fonctions techniq., cciales ou gest. PME. Ecr. no T 001950 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR SECOND ŒUVRE GENERALISTE
Conception, construct., entretien ts bâtiments ou usines, études travaux, maintenance, sécurité. Ecr. no T 001951 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ARCHITECTE D.P.L.G.
URBANISTE - Expér. 12 ans
Cherche poste dans cabinet. Libre de suite.
Ecr. no T 001866 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE BATIMENT
4 ans expérience recherche
POSTE B.E.T.
Rénovation et réhabilitation contrôle, et coordination petit chantier (boutiq., appt. pavill.).
ou
POSTE SIMILAIRE
Ecr. ou tél. ALIAS F. 83-89, av. de Versailles, 94320 THIAIS. Tél. : 853-48-05

CADRE H.E.C. J.F.
38 ans, exp. service administ. et du personnel recherche poste COLLABORATRICE Secrétariat gal ou Assistante de Direction. De préf. PME, PMI. Rég. paris. Ecr. no T 01933 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

34 ans, Sciences Po, études juridiques, format. Ecole Estienne, 9 ans expérience à un très haut niveau ds un important groupe de presse spécialisée, connaissant bien les problèmes propres à l'édition de revues (conception du produit, animation du personnel, diffusion, promotion, réglementation, relations avec les imprimeurs, etc.) recherche un poste de
DIRECTEUR DE REVUE (S)
France ou étranger.
D. FRADET, 66, av. P.-Grenier, 92100 Boulogne - Tél. : 620-05-82.

Secrétaire en publicité, trilingue plus arabe parlé cherche place. Ecr. no 2091 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. Fme, secrétaire, sténodact. Angl., Fr., ch. empl. st. mi-tps. Ecr. Mme Varangot, 15 bis, av. du Parc, 92370 Chaville

Ingénieur technico-commercial spécialisé dans l'électromécaniq. expérience de plusieurs années, souhaite fonction avec responsab. MARC GAUJE 6. avenue de la Tranquillité 78000 VERSAILLES

INGENIEUR GRANDE ECOLE 12 a., expér. très diversifiée (techn., économ., administr.) ds eau assainissement, dépollution. France et étranger. Habitude contacts haut niv. avec administrations, industriels et collectivités locales. Connaissances approfondie des orientations nouvelles des princpx décideurs. Ecr. no T 01922 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fme, 9 ans d'expér. dans l'édition notamment encycloped. (relecture, mise au point, rewriting et rédact. de textes, mise en page, fabrication et sténodactylo), ch. emploi EDITION ou PRESSE même à temps partiel. Ecr. no T 01927 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Hme, 25 ans, terminant Etudes de Droit, parlant anglais, connaissant allemand, recherche emploi secrétaire particulier ds milieux divers. - 874-41-89

J.H., 3 ans d'études carrières sociales, expér. prof. et stages enfants, adolescents, j. handicapés, ch. empl. animateur (foyer, collectivité, ctre de jeunes, etc. Ecrire BLATTER 21400 AMPILLY-LE-SEC

Cadre, 30 an. expér. titres et ordres de bourse, licencié éco., cherche poste correspondant dans profession similaire. Ecr no 2085 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Dr Général Sté de Promotion construction. Ing. ETP. Expérience général de l'immobilier ds ts les domaines. Ayant construit plus milliers de logements rech. direction service société multinationale, Société assurance ou banque. 200.000 F annuel. Ecr. no 8228 « le Monde » Pub. 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e

Secrétaire direction sténodact., 40 a., sens responsabilités. Rech collabor. commerciale ou adm., rédac., ago. synthèses. Ecr. profil, poste et salaire à Richard, 122, rue du Théâtre, Paris-15e.

Femme ayt assumé responsabilité gestion d'un serv. Personnel pendant 15 ans ds Cie d'Assurances de moyenne importance, rompue aux questions payes, charges, régime retraite, prévoyance, droit travail, etc., aimerait retrouver position cadre même service. Ecrire no 50.566, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

MECANICIEN P.L. ch. emploi stable. Tél. après 19 h. : 785-25-57 ou écrire, M. COUDRE, 76, r. Sartoris, 92250 La Garenne.

J.F., 24 ans, licence Droit priv. maîtrise droit privé, cherche 1er emploi, étud. ttes prop. sér. MARIN, 17, r. Morère, Paris-14e

Jeune Cadre, 31 ans, 8 ans expér. transport, transit et manutention, formation supérieure commerciale et comptab. DECS, apte au commandement et bon contact avec clientèle. Recherche poste à responsabilité Paris ou province. Ecrire no 53889 P.A. S.V.P. 37, r. du Gén.-Foy, 75008 Paris

CADRE ADMINISTRATIF
49 a., B.P. compt. anc. régime. 20 a. exp. Banque, étab. financ. direct. serv. admin., informat. et compt., ch. situat. av. respons. Ecr. no 2052 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. JURISTE D'ENTREPRISE, lic. + D.E.S. droit privé, dipl. Inst. droit des affaires, format. économique I.A.E., anglais cour., 18 a. expér. droit maritime et terrestre, haut niveau, ch. poste stable et avenir CHEF DE SERVICE JURIDIQUE, SECRET. GENER. ou autre poste respons. Ecr. no 2037 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

COORDINATEUR D'ACTIONS, ponctuelles, culturelles ou de communication, organisation de séminaire, informations publicitaires, environnement commercial. Grande expérience audio-visuelle et publicitaire. 53 ans, actif, efficace, responsable. Conviendrait à annonceur. Ecr. no 40.647 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

formation profession.

FORMATION REMUNEREE PAR L'ETAT
Cours intensifs de RUSSE, durée 12 semaines à temps complet du 9 janvier au 7 avril 1978. Concerne demandeurs d'emploi techniciens et cadres n'ayant jamais appris le RUSSE, ayant moins de 40 ans et plus de 3 ans d'expérience professionnelle, et intéressés par possibilités de travail en U.R.S.S. Frais de formation à la charge des stagiaires.
Nombre de places limité. Inscriptions immédiates : C.A.R.E.L., 48, boulevard Frank-Lamy, 17025 ROYAN. Tél. (46) 05-31-08.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté. Tél. : 278-77-71

enseignem.

COURS D'ALLEMAND tous niveaux par professeur expér. Tél. 525-68-69

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés
Pour information, écrire CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE expér. ch. travail à dom. sur I.B.M. à sphère magnéto. Tél. 791-34-16

bateaux

Vends péniche Holl 31 m × 5 m 1973, acier. 2 Volvo diesel 90 CV gr. élect. 12 kva 220 V, air cond. entièrement aménagée grande salle 10 m × 5 convenant club cabaret, etc. ANTHONY 33, rue Cartault, 92800 PUTEAUX

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MONTMARTRE
AU SOMMET DE LA BUTTE
Cadre exceptionnel
3 pièces 78 m2 + jardin 890.000 F
Visite sur rendez-vous 924-60-02

A PASSY Dans luxueux imm. VASTE 5 PIECES Environ 200 m2 - impeccable Balc. Tél. 2 chbres, serv. avec balcon. - Prix exceptionnel. 766-78-21

IMM. XVIIe. Poutres. Beau 2 P. Entrée, cuisine, s. bains. Calme. Impeccable. - 336-17-36.

TRES BEL IMMEUB. SQUARE **VILLARET**-DE-JOYEUSE BEAU 5 PIECES 150 m2 + ch. de serv. tt cft. 895.000 F. - Me tél. : 805-19-64.

RUE RODIER Prix intéressant Grand 3 pièces, confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

64, AV. H.-MARTIN
dans immeuble récent prestige, très agréable 2 pièces, cuisine équipée, sal. de bains luxueuse, loggia, parking, téléph. Visite sur pl. mardi, 13 h. 30/17 h. 30.

ILE SAINT-LOUIS
Très beau 3-4 pièces, confort, plein soleil, bel immeuble XVIIe, 490.000 F. — DAN. 22-63.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 hres à 18 hres, ou 227-91-45 et 755-98-57.

PLACE DES VOSGES
(prox.) dans petit imm. NEUF « STYLE MARAIS » 5-6 p. original, 136 m2, dernier étage. Prix intéressant. Téléph. 14 h. 30 à 18 h., au 278-46-43.

3e - BD BEAUMARCHAIS (PRES)
IMMEUBLE CARACTERE
2e ÉTAGE - APPT 40 m2
confort, bon état, 210.000 F. JOUBERT ET ANDRE, téléph. 266-67-06.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard. Neuf, grand 3 pièces + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

PRÈS FACULTÉ
PPTAIRE VEND dans imm. en rénovation SUPERBE LIVG + chbre, sal. bains, cuis. équipée, w.-c. séparé, poutres apparentes. Téléphone. Ref. Etat Neuf. SUR PETITS JARDINETS. 723-38-48.

FÉLIX-FAURE - 50 m2
Séjour + ch., balcon, terrasse, stand. 350.000. Visite 13 à 17 h., mardi, 39, RUE DE L'EGLISE (10e ét). PROMOTIC, 322-10-74.

N.-DAME-DES-CHAMPS
Vds 6 pièces (115 m2 environ), tout confort, chambre service, possible ccial. Prix intéressant. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard. Neuf, 2 pièces, 6e ét. + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

CONVENTION 13, r. Marmontel Imm. 77 pierre de t. Liv. + 2 chbres. 398.000 F. PARIS PROMO - 325-28-77.

BIR-HAKEIM EXCEPTIONNEL LUXUEUX APPT 4 P., 90 m2, TERRAS. PANOR. 90 m2. BOX. TEL. Imm. gd stdg Prix 890.000 F. - 704-88-18.

MONGE 6 P. TT CFT 120 m2, très belle réception en rotonde, TEL., cuisine équipée. - 325-89-90.

TOLBIAC
PROPRIETAIRE VD DIRECT. **4 p. 84 m2** stand., hall d'entr., cuis., s. de bs, wc, cave, park., téléph. 340.000 F + 29.000 F C.F. - Tél. 583-89-31.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard. Neuf, grand 4 pces + terrasse. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

Sur jardin LUXEMBOURG, appt 188 m2, 5 très belles pièces, 2 bains, 2 chbres de personnel, parkg, tt cft. Ce jour mardi 14 h. 30-17 h., au 14, rue Guynemer, ou 705-24-10

locations non meublées Offre

Paris

LUXEMBOURG. Bel imm. stdg, gd 3 p., 100 m2, tél. 3.300 F. PROMOTIC - 322-10-74.

Région parisienne

BANL. NORD (Marly-la-Ville) Maison achevée fin 1977 avec terrain engazonné, libre à la location pour le 1er janvier 1978, 5 P., tt cft, gar., cellier, mezzanine, cuisine équipée (sauf appareils électro-ménagers). Tél. 471-67-88 ou 971-65-82).

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour DIPLOMATES et CADRES étrangers Banque.

pavillons

VILLEMOMBLE
RESIDENT. S/700 m2 arborisé, magnif. pav., caract., vaste hall, agréable sél., salon, 3 ch., gde cuis., s. jeux, wc, bains, chff. ct, jard. hiver, ss-sol, gar., chauff., cellier, atel. 530.000 av. 106.000 F
ACB 60, rue J.-Guesde BONDY 847-28-09 et 11-20

MARCHE DES NOTAIRES CHAMPIGNY - 572 m2 5 pièces + jardin. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 523-35-35, Mme Roche.

PALAISEAU - Beau pavillon, 5 p., tt cft, gar., jardin 550 m2, 520.000 F. Peschard, 666-00-27.

villas

SURESNES résidentiel, somptueuse maison de maîtres av. luxueuse récept. 6 chbres, dépend. Etat parf. Décoration. Gd jard. Vue magnif. 2.500.000 F. « TAC » - 329-33-30

LE VÉSINET - IBIS
AVENUE DU GRAND-VENEUR PETITE PPTE PARF. ETAT, ds parc 1.800 m2, récept. 70 m2, 6 chbres, 2 bains, annexe, gar., serv. AGCE MAIRIE, 976-85-37.

maisons de campagne

A V. gd Mas, P. av. terr 3.000 m calme bien sit. 300.000 F habit. ste, pr. plan Orgon en Prov. 13 Mouraret Pierre, rue des Bourgades, N. 9, Cabannes 13440

terrains

91-GIF-SUR-YVETTE
5 lots à partir de 800 m2, 270.000 F. TSM. 584-08-24.

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrète.

A NICE
LE GRAND LARGE
185, Avenue de Pessicart
Votre résidence de très grand standing.
Très belle vue. 1,5 km du centre ville.
PRIX MOYEN DE SOUSCRIPTION :
3.750 F le M2 pondéré

A LA COLMIANE
Petite station de ski à 66 km de NICE
AZUR MERCANTOUR
Les 4 saisons de la Colmiane
STUDIO DE **118.000 F** A **158.000 F**
2 PIECES DE **169.000 F** A **211.000 F**
POSSIBILITE 3 PIECES



Renseignements, documentation :
SEGUIM, 80, Bd de Cessole 06100 NICE / Tél. (93) 84.36.97

RARE - CTRE POMPIDOU
S/PLATEAU BEAUBOURG
FACE CENTRE POMPIDOU
IMMEUBLE RENOVE
APPTS 80 à 170 m2
FINITIONS APPTS EN COURS POSSIBILITE CHOIX.
JOUBERT ET ANDRE, téléph. 266-67-06.

TERNES. 4 pièces, 120 m2, gd stdg, 5e étg., balc., imm. 1935. Prix 735.000 F - 526-89-39

BOULEVARD EXELMANS
Dans très bel imm. P. de T. ravalé, TRES BEAU STUDIO tout confort moderne, 125.000 F. Gros crédit possible IDEAL PLACEMENT 345-86-41.

CENTRE BEAUBOURG
IDEAL PLACEMENT
TRES GRAND STUDIO, tt cft, restauration d'époque, 240.000 F - Gros crédit. PPTAIRE, 345-55-10, poste 25.

Près TRUDAINE
AMENAGEMENTS DE GOUT 4 P., 120 m2, LUXUEUX 2e étg., rue calme, SOLEIL - 742-67-56.

MARCHE DES NOTAIRES
Rue Lacroix - 1 pièce, 30 m2. Crédit possible par C.F.F. - Tél. : 278-30-60, Me Lauriau.

MARCHE DES NOTAIRES
Rue de la Grange-aux-Belles, 2 pièces, 40 m2, 3 p., 45 m2. Crédit possible par C.F.F. - Tél. : 278-30-60, Me Lauriau.

MARCHE DES NOTAIRES
Rue de Saintonge. 4 p., 55 m2. Crédit possible par C.F.F. Tél. 770-92-66, Me DALLOT.

Mo MALESHERBES. Vrai 3 p., 70 m2, TRES CONFORTABLE Prix 315.000 F - 320-73-37.

VICTOR-HUGO/ETOILE
Part. de préf. à part., 130 m2, profession lib. S/pl. mardi, de 13 h. à 17 h. 20, av. V.-HUGO.

Près av. ST-MANDE, vaste 2 p., entrée, cuis., débarras, cft+1 p., atel. 18 m2, 185.000 F. 344-71-97.

NATION. Exceptionnel, 3 pièces, entrée, cuis, wc, s. de bs, ch. central. 247.000 F - 346-63-85.

Av. Dr-ARNOLD-NETTER
(proche Bois), dans imm. anc. GD 3 P. Tout confi, état neuf, 310.000 F avec 35.000 F cpt + crédit. PPTAIRE 345-55-10, p. 25.

12e - PLACE D'ALIGRE
18, rue Beccaria, pptaire vend, libres, 2 appts de 2 p., 75.000 et 65.000 F. Bureaux 720-93-96. domicile 828-26-25.

Près BOIS VINCENNES, 145 m2 PARIS-12e - Mo Michel-Bizot, vaste 6 p., cuis., hall-galerie, 2 wc, 2 s. bs, tt cft, chbre serv., terrasse, 695.000. 344-71-97.

Dans HOTEL PARTICULIER de haut standing
Habitables de suite
Appartements de 2 et 3 pièces, très beau volume.
Réception mardi 20, de 14 heures à 17 heures, 12, boulevard FLANDRIN, PARIS-16e

Paris Rive gauche

MAIRIE VINCENNES. Bel imm beau 2 p., entrée, cuis., wc, s. bains poss. 137.000 F 345-82-72.

CARDINAL-LEMOINE
DANS IMMEUBLE RESTAURE
2 PCES 35 M2 ENVIRON cuis., bains, placard.
ENTIEREMENT AMENAGE
755-98-57 et 227-91-45

DUPLEIX entre Métro et Square
Petit 5 P. à rénover. 440.000 F. Jean FEUILLADE - 566-80-75.

7e EXCEPTIONNEL - 3 P. dans quartier résidentiel, tt confort. 530.000 F. ANJ. 32-50.

AVE. DENFERT-ROCHEREAU
BEAU 5 P., chbre bne, 142 m2, bel imm. ancien, tt cft, 4e étg., calme. Px 750 000 F. T. 532-66-10.

AUSTERLITZ - Jardin des Plantes, 2 p., 40 m2. 1er étg., tt cft, 200.000 F - 337-88-15.

ST-MICHEL. Magnifique appt bord de Seine, face Ste-Chapelle. Prix 1.400.000 F Tél. 033-01-00.

FELIX-FAURE. Imm. récent, magnif. livg dble + chbre, 54 m2, loggia 10 m2, 9e étg., vue. 567-22-88.

VAL-DE-GRACE (près)
Beau duplex 80 m2, 435.000 F. Livg dble, 2 chbres, balcon, soleil. EICHER, 359-99-69.

CROIX-NIVERT
Imm. standing, vue dégagée. Livg + 2 chbres, parfait état, 400.000 F - 555-04-62.

ODEON. Imm. P. de T., 4e étg. s/entresol, gd 4 p., 2 s. bs, cuis. équip. Tél. 033-73-01.

ASSAS-LUXEMBOURG
Gd séjour+chbre 65 m2, soleil, charme - ODE. 95-10.

Région parisienne

NEUILLY
Magnifique studio, kitchenette, bains, refait neuf, dans hôtel particulier. — Téléph. 567-22-88.

NEUILLY MADRID 4-5 pces, 135 m2, 4e ét., tt confort, calme, soleil. Prix 750.00 F. Possib. parking. MICHEL & REYL - 265-90-05.

CHATEAU-de-VINCENNES. Exc. Imm. réc., 5e ét., asc. Av. terrasse 45 m2 ss vis-à-vis, lux. séj. dble+2 ch., tél., c. éq., wc, bns. Urgt. 297.000. 348-35-05.

IMM. STAND. VUE S/SEINE
BOULOGNE Living double + chambre, cuisine équipée, salle de bains (85 m2). 580.000 F. - 603-70-92.

SAINT-CLOUD - Bel immeuble très ensoleillé, gd séj., 2 chb., balcon. 320.000 F - 539-67-52.

CREIL
IDEAL PLACEMENT
Dans résidence cadre de verdure, GD 3 P., tout confi, balc., 85.000 F + crédit foncier 8.000 F AVEC 10 000 F comptant. Gros rapport - Location assurée. PROPRIETAIRE - 345-86-41.

NEUILLY Dans petit imm. nf, 1er étg., plein soleil, vue dégagée, 120 m2, gd living, 3 chb., 2 bains - 705-24-10.

VILLE-D'AVRAY. Exceptionnel, gd stdg, 150 m2 habit., récept., 3 chb., 3 bs, parkg double, sous-sol - 895.000 F - 027-57-40.

BOULOGNE (près Mo). Récent, vue panoramique, séjour+2 chb. tout confort, box, impeccable. Mardi-Mercredi, 14 à 17 h, rue de Silly no 133, esc. 4, 12e étage gauche ou 742-99-09.

Vincennes. Prox. château, bois. Séj., 2 chbres, 75 m2 soleil, 400.000. A SAISIR. ODE. 42-70.

appartements occupés

10e Pptaire vd ds bel imm. p. de t. ravalé, quart. protégé Occupé Loi 48 par 1 pers. 77 a. Beau 2 PCES, entrée, cuis., wc (s. d'eau possible). Prix exceptionnel 58.000 F. Tél. 924-86-78.

BD DELESSERT - 4e étage (ss asc.), 5 p., cuis., bns, 85 m2. Occupé 1 Hme 91 ans. 300.000 F + 700 F par mois **FONCIAL** 266-32-35

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra
Frais d'abonn. 310 F - 266-52-04

bureaux

LOUVRE 5 bureaux 110 m2 impeccab. 31. Tél. Bail longue durée. — 076-60-49.

NEUILLY
Pptaire loue 1 ou plusieurs burx ds imm. nf. - 758-12-48.

AUTEUIL 6 burx modernes + archive, télex, Tél. remis à neuf, 3-6-9. - 503-04-04.

1 à 20 BURX. Tous quartiers, locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

Domiciliation R.C.-R.M. Constitution S.A.R.L. Secrétariat téléphonique. Télex, Burx - 770-16-80.

locaux indust.

Z.I. 120 km NORD PARIS
Terrain 11.700 m2 (1.700 m2 couverts). Raccord. fer 160 KVA Wanegue, 9, rue des Charmes, 94440 Villecresnes. Tél. 925-70-93

usines

Urgent. Recherche pour achat usine 2.500 m2 couv. sur un terrain de 4.000 m2 envir. rayon 25 km. Sud-Ouest.

Entrepôt moderne, chauffé : 6.000 m2 couv. au sol sur 1 ha. env. Grands Halls hauteur 5 m. maxim. Près Paris N.-O. - Faire offre : 874-22-98 matin.

immeubles

GRANDE-ARMEE
Très bel immeuble commercial. 10.000 m2 utiles, divisibles.
VION 7, place Vendôme (1er) 260-04-93

MARCHE DES NOTAIRES
Le PRE-St-GERVAIS, sur 878 m2 11 appartements + 1 boutique. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 522-57-40, Me Rivoire.

MARCHE DES NOTAIRES
AVENUE SIMON-BOLIVAR
A usage d'hôtel
Tél. 270-07-10, M. Duteil.

MARCHE DES NOTAIRES
PASSAGE SAINT-ANGE
A usage d'hôtel.
Tél. : 770-92-66, Me Dallot.

MARCHE DES NOTAIRES
Rue Saint-Charles, sur 330 m2, 2 boutiques + 13 apartements. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 523-35-35, Mme Roche.

propriétés

30' PARIS par A-4
dans charmant village
TRES BELLE PROPRIETE
style normand, parfait état, 8 pièces + sous-sol, tt confi. Tél. Parc boisé 4.000 m2. Vue, calme. 900.000 F. — 344-21-93.

EXCEPTIONNEL
Dans village provençal, 7 km. d'Avignon, hôtel partic. XVIIe, jdin, bon état, affaire rare. Px : 350.000 F. CABINET IMMOBIL. MORO, 23, bd V.-Hugo, Saint-Rémy-de-Provence. (90) 92-14-75.

Vends direct 2 maisons Carcassonne, belles vues 420.000 F - 440.000 F. garrigues, 11150 Bram.

châteaux

1.900.000 F - 15 ha
Superbe château, 2 pavillons.
30 km PARIS OUEST
Etang, source, Anjou. 266-27-55.

fermettes

COMBAS VILLAGE TYPIQUE
prox. NIMES (30). Part. vend GRANGE voûtée de caractère + dépend. later voûtées, 300m2 env., eau, électr. Poss. habitat. ou profess. Toiture à rénover. 65.000 F. - (91) 93-71-84.

régions

EN ILE-DE-FRANCE

LA PROVINCE FAIT HONTE A LA CAPITALE

Où et quand sera installé le musée lapidaire que mérite Paris ?

Si des villes comme Arles, Aix-en-Provence, Avignon et Dijon possèdent toutes des musées lapidaires, si Lyon est doté d'un très remarquable musée archéologique, les Parisiens attendent toujours de pouvoir trouver en un seul endroit les vestiges et les objets recueillis au cours des âges dans le sol de la capitale et qui forment une collection d'une richesse exceptionnelle.

Ils sont, pour l'heure, dispersés dans des lieux fort différents : l'hôtel Le Pelletier-de-Saint-Fargeau et son orangerie où sont réunis 80 % des objets allant de la préhistoire au XVIIIe siècle, représentant dix mille numéros d'inventaire, la plupart issus des fouilles antérieures à la dernière guerre ; la rotonde de La Villette qui conserve le produit des fouilles récentes ; l'ex-collège des Bernardins ; l'école des Beaux-Arts, où l'on trouve quelques beaux fragments lapidaires ; sans compter quelques éléments archéologiques éparpillés dans des jardins publics comme Saint-Germain-des-Prés, Saint-Julien-le-Pauvre, Notre-Dame et le petit square de la rue Payenne.

Enfin, d'autres précieuses pièces concernant l'histoire ancienne et médiévale de Paris sont rassemblées au musée du Louvre, à Cluny, au Musée de l'armée, à Saint-Germain-en-Laye et à Sèvres.

Tous ces objets, d'une valeur inestimable, la plupart inconnus du grand public, gagneraient à être présentés dans un lieu unique qui serait aménagé selon les techniques modernes de la muséographie et où serait évoquée l'histoire du site et de la Ville de Paris.

L'idée de ce musée semble aujourd'hui prendre corps et les services culturels de la Ville étudient de très près le lieu où il pourrait être installé.

Plusieurs solutions retiennent l'attention. Tout d'abord, et c'est un vieux projet, on pourrait transférer l'ensemble des collections archéologiques dans les magnifiques salles voûtées de l'ancien collège des Bernardins, rue de Poissy, occupées depuis 1845 par les sapeurs-pompiers, qui doivent bientôt les quitter.

Mais, aux dernières nouvelles, ceux-ci seraient remplacés, après restauration des locaux, par les élèves de l'Ecole des chartes.

On a pensé également installer le musée lapidaire dans un édifice moderne construit à cet effet. L'idée n'est pas mauvaise, à condition de trouver un emplacement dans le centre de Paris et — pourquoi pas ? — dans les nouveaux bâtiments qui doivent être édifiés aux Halles.

Enfin, et c'est la formule qui paraît avoir le plus de chances d'aboutir, pourquoi ne pas présenter ensemble des collections archéologiques au musée Carnavalet dont ce fut la vocation première ? C'est en effet dans ce très bel hôtel du seizième siècle, acheté par la Ville en 1874, que furent rassemblés, entre 1880, date de son inauguration, et 1920, tous les objets et fragments découverts à la faveur des fouilles entreprises au cours des siècles dans le sol de la capitale. Mais, peu à peu, les collections modernes et contemporaines chassèrent les objets archéologiques, qui furent relégués à l'Orangerie de l'hôtel Le Pelletier-de-Saint-Fargeau, qui, lui-même, abritait à cette époque la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Depuis sept ans, la Bibliothèque historique a déménagé dans l'hôtel Lamoignon, entièrement restauré et agrandi. L'hôtel Le Pelletier-de-Saint-Fargeau est dorénavant disponible. C'est là que s'est installé, depuis 1971, le département archéologique, chargé, sous la direction de M. Patrick Perrin, conservateur, de remettre en ordre les collections archéologiques municipales. Un plan prévoit la réorganisation de l'ensemble du musée Carnavalet. L'hôtel Carnavalet lui-même serait réservé à l'histoire de Paris, des origines à Louis XI ; celui de Le Pelletier-de-Saint-Fargeau à l'histoire de la Révolution à nos jours. Les collections archéologiques prendraient place au rez-de-chaussée de Carnavalet. Mais la place ainsi dégagée sera-t-elle suffisante pour accueillir toutes les collections dispersées actuellement aux quatre coins de la capitale ?

ANDRÉE JACOB.

DÉMOCRATIE LOCALE EN DIRECT A BREUILLET DANS L'ESSONNE

Les sept mille habitants d'un « village-dortoir » sont appelés à se réveiller

... qui s'est passé à Breuillet, au cours des dernières décennies, ne distingue guère cette commune de l'Essonne de celles qu'on trouve partout ailleurs en région parisienne : une urbanisation désordonnée, au coup par coup. Mais ce qui s'y passe aujourd'hui, au moment où il s'agit, par l'intermédiaire du plan d'occupation des sols (POS), de déterminer l'avenir du village, n'est *pas* ordinaire : une véritable, complète et sérieuse consultation des sept mille habitants. Sous les regards envieux de ses voisins, Breuillet découvre les charmes et les charges d'une démocratie *locale* vraiment directe.

Tout a commencé lorsque les nouveaux conseillers municipaux ont été informés qu'il leur fallait travailler à l'établissement rapide du POS. Convié en la circonstance à confier ses idées, un habitant, urbaniste diplômé, réussit à convaincre ses interlocuteurs de la gravité du sujet. Urbanisé sur 220 de ses 650 hectares, Breuillet offre, expliqua-t-il en substance, un tissu de banlieue sans aucune structure, sans aucun équipement.

Devenu l'urbaniste de la ville, M. Marc Constantin n'avait plus qu'à mettre en forme l'opération de consultation de la population qui lui permettra d'élaborer techniquement le POS en fonction des réactions locales.

« Au lieu d'une enquête publicitaire, nous avons voulu prendre les gens en considération », explique M. Rouilly, adjoint responsable de l'information. *« Ce qui était important, c'est qu'ils répondent, qu'ils se manifestent. Or, certains ignoraient même les limites de la commune. La première chose était donc de ne pas faire de propositions, pour ne pas les influencer de quelque manière que ce soit. Il nous fallait aussi toucher les gens au niveau même de la cellule familiale. »*

Dans une grande maison acquise par la commune, une exposition, accompagnée d'un montage audiovisuel, fut présentée durant plus d'un mois sur le thème *« Breuillet hier un village, aujourd'hui une banlieue. Demain ?... »* A la sortie, un car proposait une visite commentée par l'instituteur et un questionnaire. Les 2 500 visiteurs apprirent ainsi que la commune, dont le nom signifie étymologiquement *« l'enclos à bestiaux dans les bois »*, a commencé à se développer, aux alentours de la première guerre, avec l'installation de trois *briqueteries*. *Mais* ce n'est que vers les années 50 que ce village d'origine rurale (il ne reste que six exploitations), niché au bord d'un vaste plateau à la limite de la Beauce, disposé sur 2 kilomètres le long de l'Orge, entouré par une série de moulins aujourd'hui abandonnés, a vu apparaître les premières constructions de logements.

C'était autour de l'école, édifiée sur le plateau des Graviers, espace alors désert situé à l'est. Il est vrai qu'en 1899 les élus avaient déjà renvoyé la gare, dont ils craignaient des désagréments, à l'extrémité du village, dans ce qu'on appelle ici *« le bout du monde »*. En 1965, Breuillet fut une des cibles de la boulimie urbaine qui dévorait la région parisienne.

Une cité H.L.M. de deux cent cinquante logements fut construite, de nombreux pavillons individuels et surtout « Port Sud », une opération de sept cents maisons, que le promoteur promettait *« enchantées »*. Son idée était de reconstituer un village dans le village, avec ses propres équipements autour du lac artificiel creusé pour assainir le terrain, avant de devenir argument de vente. *« Ainsi*, raconte M. Yves Rouilly, *les gens qui, comme moi, ont acheté là ignoraient parfaitement qu'ils faisaient partie de la commune de Breuillet (...). Ils ont vécu en cercle fermé pendant les deux ou trois premières années. »*

C'est donc vers le 15 décembre qu'ont été « rendus » les questionnaires. Auparavant, une multitude de réunions ont été organisées avec les élus et l'urbaniste, autour de tel problème particulier, dans tel ou tel quartier, par des associations ou des groupes créés spontanément. En fait, les habitants de Breuillet, en découvrant leur village, se sont découverts eux-mêmes, se sont rencontrés. *« Ce qui est important*, explique M. Jean Ravet, agriculteur et premier adjoint, *c'est que les gens répondent, qu'ils se manifestent. Un groupe se constituera pour examiner les résult[ats] et des commissions sont déjà [en] place. Pour nous, le succès [de] l'opération, c'est la réponse [au] questionnaire. Nous constat[ons] que les gens y croient, qu'ils [se] battent pour ou contre, qu'[ils] réfléchissent vraiment. »*

Il reste maintenant à utilis[er] toutes les réponses obtenues po[ur] que Breuillet ne soit plus « [un] village-dortoir » parmi d'autr[es]. Ce qui n'est pas la moindre d[es] tâches.

STÉPHANE BUGAT.

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

« Folie » à la Roquette

Au cours de sa dernière réunion, la commission du Vieux Paris a parlé de la démolition d'une très jolie et très précieuse « folie » du dix-huitième siècle, de style néo-classique, qui s'élevait il n'y a pas encore bien longtemps entre cour et jardin, 11, rue de la Roquette. Rachetée par un promoteur qui avait demandé un permis de construire, cette maison avait fait l'objet, immédiatement, d'une demande de classement émanant de la commission supérieure des monuments historiques. Malheureusement, les formalités administratives ayant pris un temps assez long, le promoteur, qui laissait l'hôtel dans un complet abandon, l'a fait déclarer en péril et a obtenu qu'il soit démoli.

Quelle crèche pour les Hauts-de-Seine ?

Problème dans les Hauts-de-Seine : celui des crèches. Dans un récent rapport au conseil général, le préfet a indiqué que par rapport aux normes établies par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) le département était plutôt favorisé. Il a néanmoins déploré le faible taux d'utilisation moyen des crèches départementales (71,9 %) en même temps que leur prix de revient élevé (109 francs par enfant et par jour, dont 83 francs à la charge du département) et une relative insuffisance du personnel (sur 1 243 postes budgétaires, 1 105 seulement sont pourvus).

Les élus de la majorité, par la voix de M. Jean-Pierre Fourcade (P.R.), se sont prononcés pour une réduction de l'aide du département aux crèches collectives et une augmentation de cette aide à toutes les initiatives décentralisées. L'opposition quant à elle réfute les normes de l'O.M.S., *« inadaptées en région parisienne »*, et demande que soit relancé un programme de crèches collectives — *« véritable service public investi d'une mission éducative fondamentale »* — par opposition aux crèches familiales, *« simples services de garde »*.

Pas de prêts pour Évry

En refusant d'accorder, à l'établissement public d'aménagement d'Evry (Essonne), le prêt de 10 millions qu'il lui demande depuis plus d'un an, le conseil régional d'Ile-de-France a voulu éviter de créer un précédent. Il s'agit, pour les aménageurs, d'acquérir, pour une somme de 14 millions de francs, les 71 hectares de terrains d'une ZAD non réalisée sur la commune de Lisses, afin d'y installer, d'ici cinq ou six ans, une zone d'activité.

Les défenseurs du projet, parmi lesquels MM. Boscher (R.P.R.), député d'Evry ; Jeanlin (P.S.), vice-président du syndicat communautaire, et Fourcade (P.R.), ancien ministre de l'équipement, ont estimé qu'il *« entrait dans le cadre de la politique de création d'emplois préconisée par le conseil régional »*. Mais leurs collègues ont préféré suivre M. Griotteray, rapporteur général du budget, qui a affirmé que *« c'est à l'Etat d'assurer ce financement »*.

Val-d'Oise consommateurs

Le département du Val-d'Oise vient de mettre en place la boîte postale 5000 destinée à conseiller le consommateur et à régler ses différends avec les commerçants ou l'administration. Le consommateur devra s'adresser à B.P. 5 000 95011 PONTOISE CEDEX.

L'équipe de représentants d'administrations, d'organisations professionnelles et d'associations de consommateurs qui compose ce service répondra à chacune des lettres.

POINT DE VUE

A L'EXCEPTION DE MARNE-LA-VALLÉE

Le R.E.R. a oublié les villes nouvelles

La mise en service du tronçon central du R.E.R., le prolongement de ce dernier jusqu'à Marne-la-Vallée et celui de la ligne de Sceaux jusqu'à la station Châtelet sont d'excellentes nouvelles pour les usagers. Cette évidence ne doit pas nous faire oublier que tout n'est pas parfait et que bien des choses pourraient être améliorées.

Tout d'abord, il faut constater que sur les cinq villes nouvelles qui devaient, d'après le schéma directeur de la région parisienne, être desservies par le R.E.R., une seule le sera en fait : celle de Marne-la-Vallée. Les habitants des autres villes nouvelles, Evry et Melun-Sénart notamment, sont les victimes de ce changement de cap.

Ensuite le R.E.R. n'est pas, il s'en faut de beaucoup, utilisé au maximum de ses possibilités. Pourquoi ne pas prolonger la branche de Boissy-Saint-Léger jusqu'à Brie-Comte-Robert par la voie S.N.C.F. existante mais inemployée ? Pourquoi ne pas faire de ce « réseau » express régional un véritable réseau « maillé » — comme le métro parisien — en le raccordant à d'autres lignes ferrées, la Grande Ceinture Ouest, par exemple ?

De plus, avec le R.E.R. comme avec la future « interconnexion » R.A.T.P.-S.N.C.F., on continue à faire comme si le seul problème était de faire passer les habitants de la région parisienne par le centre de Paris. Or — tout le monde le sait — ce sont les déplacements de banlieue à banlieue qui augmenteront le plus, et de très loin, dans les années à venir.

Pourtant, rien n'est prévu pour donner la possibilité aux usagers d'aller de banlieue à banlieue par les transports en commun. Bien au contraire, on veut les inciter à utiliser la voiture, en construisant des autoroutes dites « de rocade », comme l'A 86 et l'A 87, autoroutes qui entraînent un gaspillage non seulement des fonds publics, mais aussi de ces richesses de plus en plus rares que sont la nature, les espaces verts, le silence.

L'intérêt général, à l'inverse, consisterait à remettre en service les lignes S.N.C.F. de ceinture aujourd'hui inemployées et à créer un réseau complet de lignes d'autobus de banlieue à banlieue.

Un dernier point : il est très regrettable — c'est le moins qu'on puisse dire — qu'au moment même où la R.A.T.P. donne de bonnes nouvelles aux usagers, la mairie de Paris leur en apporte une mauvaise. Car c'est une bien mauvaise nouvelle que la décision de réduire l'efficacité des couloirs réservés aux autobus en permettant à de nouvelles catégories de véhicules de les emprunter.

Qu'on facilite les livraisons et la circulation des artisans, très bien. Mais qu'on le fasse aux dépens des voitures particulières, non des transports en commun. Quand donc les élus — certains élus — cesseront-ils d'entraver les efforts de ceux qui veulent, autrement qu'en paroles, donner la priorité aux transports en commun ?

JEAN-CLAUDE DELARUE,
président de la Fédération des usagers des transports.

هكذا من الأصل

le Monde

économie

LA RÉUNION DES PAYS IMPORTATEURS DE PÉTROLE A CARACAS

Le rituel

…que année, à quelques jours …pel, les dirigeants de la plu… des pays du monde attendent … inquiétude la réunion des …tres du pétrole de l'OPEP …nterrogent sur l'éventualité … augmentation du prix du …. C'est devenu un rituel.

… le mois de novembre, …ues compagnies pétrolières, …nt sur une hausse, ont accru … achats, redonnant de la …ur à un marché bien terne. … ont commencé le chassé… des diplomates et la litanie …éclarations : les Américains, …rappeler que tout relèvement …rix du pétrole de 5 % signi…t un ralentissement de la …ance de 0,3 % dans les pays …trialisés et une accentuation …'inflation de l'ordre d'un …point ; certains pays du …monde, pour clamer que … économies — fort endet… — avaient besoin de souffler ; … les responsables des pays …ores de l'OPEP, pour mani… leur choix.

…rs critères de décision sont …s, mais ils évoluent chaque …. Qu'en est-il à la veille … réunion de Caracas, qui doit …er le 20 décembre ?

… partisans d'une hausse …ibye, l'Irak et, à un degré …dre, l'Algérie, l'Indonésie, le …ia et le Venezuela) conti…t à juste titre de se plaindre …nflation dans les pays indus…sés, donc d'un renchérisse… de leurs produits manufac…, qui doit être compensé, et …autant que le dollar — mon… imposée pour toutes transac… pétrolières — n'a cessé de …iter.

… plus, les pays pétroliers les …durs mettaient pour condi… à leur modération les conces… que devaient faire les pays … pour la constitution d'un … commun de stabilisation … matières premières. Or la …érence des Nations unies … le commerce et le dévelop…mt (CNUCED), consacrée en …mbre à ce sujet, a échoué.

…fin, est souvent développée … qu'une augmentation régu… des prix est nécessaire pour …rer les pays industrialisés … difficultés d'approvisionne… qui ne manqueront pas …rvenir dans les dix ans.

… pays favorables au blocage …rix ne manquent pas non …'arguments. En premier lieu, … de l'économie mondiale : la … dure, et partout la crois… faiblit. Une hausse des prix …étrole accroîtrait donc les …ltés des pays consomma… et ralentirait la demande. …ausse du pétrole, qui accen…t le déficit commercial des Etats-Unis — premier importateur de « brut » dans le monde — ne pourrait, de surcroît, qu'accentuer la baisse du dollar.

La tenue du marché plaide également en faveur de la modération. Les pays membres de l'OPEP ont dû consentir de forts rabais, et, malgré une légère reprise à l'approche de la réunion de Caracas, la saturation des terminaux et des cuves de stockage ne se dément pas, particulièrement pour les pétroles légers d'Afrique. Voilà qui risque de reposer la question des différentiels de qualité qui n'avait pu être résolue lors de la conférence de Stockholm, alors que l'action de l'Arabie Saoudite, pour faire baisser les prix du pétrole lourd, a entraîné une surcote et donc une mévente des bruts légers. La résolution de ce problème est d'autant plus importante que nul ne s'attend à une reprise rapide de la consommation et que l'arrivée des pétroles de la mer du Nord, du golfe du Mexique et de l'Alaska a provoqué une baisse de la part de marché de l'OPEP. Certains pays pourraient être enclins à une surenchère pour maintenir leurs ventes.

Enfin, les pays exportateurs ne peuvent ignorer les difficultés du tiers-monde. Alors qu'avant la guerre du Kippour et le quadruplement du prix du pétrole le déficit commercial des pays en voie de développement — hors OPEP — était de 6 milliards de dollars, il atteignait 22 milliards de dollars dès 1974, 32 milliards en 1975 et a dépassé 20 milliards en 1976 et 1977. Et leur endettement serait proche désormais de 200 milliards de dollars. Cette aggravation est due pour partie au pétrole. Malgré la générosité de certains pays du Golfe (l'OPEP aurait distribué 8,8 milliards de dollars en 1976 par divers canaux, selon le directeur général de son fonds spécial, M. Shihata), prêts et dons n'ont pu intégralement compenser un tel déficit.

Forts de l'arrivée en leur rang de l'Iran, les pays modérés, qui produisent les deux tiers du pétrole de l'OPEP, peuvent imposer leurs vues. Mais la fixation des prix doit faire l'unanimité et nul ne semble désireux de recommencer l'expérience du double prix instauré à Doha, il y a un an. Si les partisans d'un gel des prix ne veulent pas céder et refusent d'accepter une légère hausse (5 %) il restera possible, pour éviter qu'une trop grande amertume des minoritaires ne remette en cause la cohésion de l'Organisation, de repousser toute décision de six mois, comme le suggère le ministre koweïtien du pétrole. Un blocage qui ne dirait pas son nom.

BRUNO DETHOMAS.

Pour maintenir la cohésion de l'OPEP la décision sur les prix du pétrole pourrait être reportée

nous déclare le représentant koweïtien

M. Abdul Mouttaleb Al Kazemi, ministre du pétrole du Koweït, a assisté, le 17 décembre, au lancement d'un méthanier construit pour son pays par les Chantiers de La Ciotat (voir d'autre part). Il arrivait de Bahreïn, où il a participé avec les ministres du pétrole des pays arabes à une réunion de l'OPAEP et a quitté Paris dimanche soir pour Caracas, où il assistera à la conférence de l'OPEP (1). Les réserves pétrolières du Koweït le place au troisième rang mondial derrière l'Arabie Saoudite et l'U.R.S.S.

— Quelle position adoptera le Koweït sur les prix du pétrole ?

— Laissez-moi résumer la situation actuelle. Plusieurs pays, dont l'Arabie Saoudite et l'Iran, ont annoncé être favorables à un gel des prix. D'autres, comme l'Irak et la Libye, ont manifesté leur volonté de voir les prix augmenter. D'autres enfin, dont le Koweït, n'ont rien dit. Nous pensons en effet que cette mesure doit faire l'objet d'une discussion commune. Ce n'est qu'après avoir entendu chaque point de vue que nous pourrons formuler une décision unanime.

Certains des pays membres de l'OPEP, comme l'Indonésie, l'Algérie ou le Gabon, sont en voie de développement. Ils ont mis en place une planification et ont des besoins d'argent pour financer leur plan. Or ils ne peuvent accroître leur production pétrolière. Leur seul moyen de compenser l'inflation « importée » réside dans une hausse des prix.

D'autre part, le pétrole est payé en dollars, et en ce moment le dollar baisse. Nos revenus en sont affectés et il est normal que nous protégions notre pouvoir d'achat.

D'un autre côté nous avons une responsabilité vis-à-vis de l'économie mondiale. Nous devons rechercher avec attention la solution la meilleure pour les pays consommateurs. Mais que veulent-ils ? Une énergie à bon marché à notre détriment ou un prix acceptable par tous ? De plus, quelle est la solution la meilleure : une augmentation faible et régulière chaque année ou dans trois ou quatre ans ? Un relèvement des prix de 50, 100 ou 200 % ? Le choc de 1973-1974 a été difficile à digérer par les économies occidentales. Qu'en serait-il d'un nouveau choc ? Je pense qu'il est donc meilleur pour tout le monde de convenir d'une hausse raisonnable qui maintienne le pouvoir d'achat de nos revenus.

Il faut dire aussi quelques mots du dialogue Nord-Sud. Dans quelle mesure les pays industriels sont-ils prêts à accepter le transfert de technologie ? Il me semble que quelques pays ne tiennent nullement à parvenir à un accord sur ce sujet. Nous devons avoir un rôle moteur dans ce dialogue.

Tels sont les principes fondamentaux sur lesquels doit s'appuyer toute décision de l'OPEP. Que les prix soient gelés ou non, cela n'a pas une énorme importance pour le Koweït. Mais nous tenons à l'unité de l'OPEP. Nous avons toujours tenté de rapprocher les extrêmes, et désirons conserver ce rôle. C'est pourquoi nous écouterons les avis de chacun et déciderons ensemble. Si c'est un blocage des prix qui est choisi, nous accepterons le blocage. Sinon, nous chercherons la solution qui permettra de maintenir l'OPEP unie.

— Vous n'avez pas parlé des négociations de paix égypto-israéliennes. Peuvent-elles influencer vos discussions ?

— Non, je ne le crois pas. Nous nous attachons surtout aux questions économiques.

— Qu'attendez-vous alors de la réunion de Caracas ?

— Comme je vous l'ai dit, il est très important de parvenir à un accord. Nous avons tous été affectés par la scission de Doha, et une nouvelle crise serait fort préjudiciable à l'OPEP. Je pense donc qu'une solution pourrait être trouvée dans le report de la discussion sur les prix du pétrole à notre prochaine réunion (2). Après tout, les prix ne sont qu'un des sujets de cette conférence. Nous devons aussi entendre le rapport du secrétaire général, confirmer les gouverneurs dans leurs postes, examiner les valeurs relatives des différents « bruts », le budget et les candidatures des nouveaux membres. D'ailleurs, pour écarter les prix de l'ordre du jour, il suffit d'une majorité de sept membres. C'est sans doute la meilleure solution pour éviter une nouvelle scission.

— Le Koweït a souffert ces derniers mois de la politique des prix imposée par l'Arabie Saoudite sur les pétroles lourds. Pensez-vous résoudre à Caracas cette question qui n'a pu trouver de réponse à Stockholm ?

— Nous souffrons en permanence. Et nous avons été obligés pour garder nos clients de leur promettre une remise de 10 cents par barils s'ils tenaient leurs engagements contractuels jusqu'à la fin de 1977. Alors que la demande est faible, nous voulons garder une production de 2 millions de barils par jour. Descendre au-dessous de ce seuil plusieurs mois consécutifs poserait des problèmes à notre économie. Nous avons besoin du gaz associé au pétrole pour notre électricité et ne disposons que d'une seule qualité de pétrole. J'espère que ce problème critique trouvera une solution à Caracas, car les autres pays membres ont compris, je crois, notre position.

— Votre production a décliné de 3,3 millions de barils par jour en 1972 à 1,85 millions de barils par jour cette année. Est-ce délibéré ?

— Oui. Lorsque nous avons fixé la production à 2 millions de barils par jour, nous avons dit que le pétrole devait servir aux générations futures. Mais, en deux mois, nous pouvons faire passer la production à 4 750 000 barils par jour.

— Le ferez-vous si les pays industrialisés en ont besoin ?

— Vous le savez, la demande actuellement est plutôt faible. Mais à l'avenir le Koweït n'ignorera pas les besoins des pays consommateurs.

— Vous étiez en France pour le lancement du premier méthanier construit par des chantiers navals français pour le Koweït. Quelles peuvent être les relations économiques franco-koweïtienne ?

— Notre stratégie a toujours été d'avoir de bonnes relations avec la France. Nous n'en avons pas changé. Nous sommes prêts à réaliser un accord à long terme avec le gouvernement français pour la vente du pétrole. Les chantiers de La Ciotat construisent pour nous trois autres méthaniers. Et si nous n'avons pas d'autre projets précis, nous sommes disposés à étudier toute association avec la France, à l'étranger comme en France.

Propos recueillis par B. D.

(1) Les treize pays membres de l'OPEP sont les suivants : Algérie, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Equateur, Gabon, Indonésie, Irak, Iran, Koweït, Libye, Nigéria, Qatar, Venezuela.

(2) Les ministres du pétrole se réunissent régulièrement tous les six mois.

SIDÉRURGIE

LA RÉUNION DES « NEUF »

…sort de la sidérurgie européenne se joue à Bruxelles

…e sort de la sidérurgie européenne, en proie à la crise la …violente de son histoire, est en train de se jouer à Bruxelles, … ministres des affaires étrangères des Neuf, assistés excep…ellement de leurs collègues « industriels », devaient tenir …l'après-midi du lundi 19 décembre 1977 une réunion quali…e « décisive ». L'enjeu en est tout simplement la survie …stries nationales dans certains cas au bord de la faillite, …s par des importations à des prix de misère et par une …rrence sauvage.

…es sidérurgies belge, ita… britannique et française …dans un état critique, la …rgie allemande, à son tour, … au secours et fait désor… cause commune pour de…r des mesures à l'encontre …portations étrangères, …ellement la fixation de …e référence et de droits …sateurs. Or, si un consen…st établi au sein des indus…nationales de l'acier pour …der à la Commission de …les le renforcement de son …anti-crise, jugé inefficace …suffisant, au niveau des …nements, ce n'est pas le …

… fois de plus, l'Allemagne …e répugne à prendre vis… les pays tiers des mesures … estime « dirigistes » et …res à son libre-échangisme …onnel. La France en revan… pris une position très … », menaçant d'arrêter …esures de sauvegarde uni…es, comme elle l'avait fait …s textiles en juin dernier. …s, d'ores et déjà les textes …prêts pour appliquer aux …res nationales un contrôle …ntrée de produits sensibles … les ronds à béton, l'exten…ous azimuts de ce contrôle … pas rejetée. A la veille de …nion de Bruxelles, la pro…é de voir la France adopter …esures unilatérales en cas … apparaissait « extrême…orte ».

… sûr, le maximum sera fait …viter d'en arriver à de telles extrémités, d'autant que la Commission de Bruxelles est en plein accord avec les Etats membres, et notamment la France, sur l'objectif à atteindre, à savoir la survie de la sidérurgie européenne. Mais, comme nous l'avons indiqué précédemment, les autorités communautaires se résolvent difficilement à prendre des mesures « protectionnistes », dont elles redoutent les effets, notamment sur l'attitude du gouvernement américain. A Washington, précisément, une commission d'enquête a rendu publiques ses accusations à l'égard du « dumping » pratiqué par le « cartel européen ».

A Paris, néanmoins, on se déclarait la semaine dernière « consterné » par le « juridisme » de Bruxelles et par l'« attentisme mortel » des « religionnaires » du traité de la CECA. Lundi matin, la Commission, en proie à un certain désarroi, recherchait encore les bases d'un compromis, quitte à « retarder la pendule ». — F. R.

● *La production industrielle britannique* a encore diminué de 1,25 % en octobre. Pour le trimestre août-septembre-octobre, elle ne fait que se maintenir plus ou moins au niveau des trois précédents mois et à peu près au niveau de l'an dernier à pareille époque (avec une régression, dans ce dernier cas, de 1 % pour la seule industrie manufacturière). — (A.F.P.)

CONJONCTURE

L'O.C.D.E. PRÉCONISE UNE RELANCE POUR RÉDUIRE LE NOMBRE DES JEUNES CHOMEURS

La première conférence de l'O.C.D.E. sur le chômage des jeunes, qui s'est terminée le 16 décembre à Paris, sous la présidence de M. Ray Marshall, secrétaire américain du travail, et qui a réuni des ministres du travail et de l'éducation, a constaté que, dans les pays de l'O.C.D.E., un jeune (de moins de vingt-cinq ans) sur dix était chômeur et que le nombre total des jeunes sans-emploi dépassait actuellement sept millions, soit environ 40 % du chômage global.

Que faire pour enrayer ce phénomène qui, selon les participants à cette conférence, « risque encore de se développer pendant plusieur années » et qui représente « un danger pour la stabilité politique et les idéaux démocratiques des pays occidentaux » ? Une stratégie en trois points a été préconisée : création d'emplois par la relance de l'activité économique, à chaque fois que cela est possible ; multiplication de mesures spéciales pour accroître les offres d'emploi destinées aux jeunes ; amélioration du passage du milieu scolaire à la vie professionnelle.

L'activité va continuer à stagner au début de 1978

estime la Banque de France

« Les fermetures plus ou moins prolongées prévues lors de la période des fêtes de fin d'année, afin de résorber partiellement les stocks de produits à livrer, provoqueront une baisse de l'activité industrielle, qui devrait, toutefois, retrouver au début de 1978 un niveau proche de celui qu'elle connaît actuellement », estime la Banque de France dans sa dernière enquête mensuelle de conjoncture réalisée en décembre.

« Les chefs d'entreprise, dont le comportement réservé et prudent ne semble pas appelé à se modifier au cours des tout prochains mois, apparaissent cependant, poursuit la Banque de France, *de plus en plus attachés à mettre au point les aménagements, ou parfois les transformations, indispensables pour affermir ultérieurement leurs positions sur les divers marchés. »*

En ce qui concerne l'évolution des dernières semaines, la Banque de France écrit :

« De nouveau, la demande étrangère est apparue plus ferme que celle de la clientèle française. Elle a constitué un appoint substantiel pour de nombreuses entreprises, malgré une plus grande irrégularité dans l'arrivée des commandes, elle-même imputable à la concurrence entre producteurs, dont les acheteurs jouent au maximum. Cependant, il s'est confirmé que les fabrications spécifiques, n'exigeant pas nécessairement une haute technicité, bénéficiaient de débouchés beaucoup plus larges.

» Les ordres recueillis sur le marché français ont conservé leurs caractéristiques antérieures — fractionnement et enregistrement tardif, — peu propices à l'amélioration de la productivité et à la réduction des coûts. Les entreprises ont encore diminué leurs achats et se sont montrées de plus en plus soucieuses de ne pas terminer l'année avec des stocks qui excéderaient les besoins actuels de leur exploitation.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,7875	4,7895	+ 110	+ 140	+ 210	+ 250	+ 650	+ 750
$ can.	4,3630	4,3660	+ 90	+ 120	+ 160	+ 230	+ 500	+ 600
Yen (100)	1,9800	1,9860	+ 100	+ 130	+ 200	+ 240	+ 600	+ 680
D.M.	2,2400	2,2500	+ 110	+ 140	+ 230	+ 260	+ 750	+ 810
Florin	2,0710	2,0750	+ 50	+ 80	+ 100	+ 130	+ 320	+ 380
F.B. (100)	14,2350	14,2630	— 180	+ 80	— 300	0	+ 300	+ 875
F.S.	2,3320	2,3360	+ 140	+ 170	+ 280	+ 320	+ 920	+ 980
L. (1 000)	5,4680	5,4880	— 800	— 600	—1400	—1100	—2800	—2400
£	8,9380	8,9580	+ 210	+ 290	+ 410	+ 510	+1270	+1410

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4
$ U.S.	6 9/16	6 11/16	7	7 1/4	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/4
Florin	6	6 1/2	6 1/4	7	6 1/2	7 1/4	6 1/2	7 1/4
F.B.	9 1/2	10 1/2	11	12	10 1/2	11 1/2	9	10
F.S.	0	0 1/2	2 1/4	2 3/4	2 1/4	2 3/4	2 1/4	2 3/4
L. (1 000)	25	30	22	24	22	24	18	21
£	6 1/4	7 1/4	6 3/4	7 1/2	6 3/4	7 1/2	7 1/4	7 3/4
Fr. franç.	12 1/4	13	13	13 3/4	13	13 3/4	13	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

Les chantiers de La Ciotat espèrent développer leur coopération avec les pays arabes

De notre correspondant régional

Le ministre koweïtien du pétrole, M. Abdul Muttaleb Al Kazemi, a présidé, aux côtés de M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, et de nombreuses personnalités, le samedi 17 décembre, aux chantiers navals de La Ciotat (C.N.C.) la cérémonie de baptême du « Gas-Al-Kuwait », un transport de gaz de pétrole liquéfiés (L.P.G.) de 72 000 mètres cubes, premier d'une série de quatre navires identiques, commandés par le gouvernement du Koweït.

Marseille. — Coran oblige : le *Gas-Al-Kuwait* a été baptisé sans marraine, et l'eau du golfe Persique a exceptionnellement remplacé le champagne traditionnel. La cérémonie, qui réunissait un important aréopage de personnalité koweïtiennes et françaises, dépassait en fait de beaucoup le cadre d'un simple baptême pour prendre une valeur de symbole de la coopération entre les deux pays.

Le capital des Chantiers de La Ciotat est contrôlé à 90 %, depuis une quinzaine d'années, par l'Intra Investment Company, société dans laquelle le poids du Koweït, par des participations officielles ou privées, est prédominant.

Le Koweït accorde désormais une grande importance à l'exploitation et au transport du gaz naturel — qui était auparavant en grande partie brûlé — et des produits de raffinage du pétrole brut. Il a commandé jusqu'ici la moitié des bateaux qui lui seront nécessaires pour faire face à la mise en service, dans le courant de l'année prochaine, de sa future usine de liquéfaction de propane. Il utilisera, dans une première période, les quatre navires L.P.G. construits à La Ciotat, mais il songe déjà à compléter sa flotte par sept autres transports de gaz (et trois pétroliers). La Ciotat espère bien décrocher la commande de trois à quatre bateaux supplémentaires...

Les C.N.C. attendent surtout que dans le sillage du Koweït se manifestent d'autres pays arabes. Le Koweït a été, il est vrai, à la base de la création de la fédération des flottes arabes unies, et il a des relations très étroites avec les émirats du Qatar et d'Abou-Dhabi, qui sont en pleine mutation économique, et songent eux aussi à se doter d'usines de liquéfaction de gaz dérivé du pétrole. *« Il y a d'excellents débouchés à espérer et la France a une bonne place à défendre »*, estime le directeur général des C.N.C., M. Jean d'Huart.

Il n'est pas sûr pourtant que les pays arabes passent des commandes importantes aux chantiers de construction navals étrangers. Il existe, en effet, actuellement, beaucoup de bateaux désarmés ou sous-utilisés qu'il leur est possible d'affréter à bon compte en évitant toutes les difficultés de formation des équipages. M. Al Sagar, président de la Kuwait Oil Tankers Company (société d'armement du *Gas-Al-Kuwait*), a, de plus, averti les responsables des C.N.C. avec une totale franchise : *« L'amitié est une chose*, a-t-il déclaré, *mais les éléments de qualité et de prix doivent être retenus en priorité. »* Or, si les C.N.C. possèdent une certaine avance technologique dans la construction des transports de gaz, ils sont, comme tous les chantiers français, peu à même de soutenir la concurrence internationale en ce qui concerne les prix...

Le plan de charge des chantiers ne s'est d'ailleurs pas amélioré depuis des mois. Seule commande en perspective : celle de deux porte-conteneurs bananiers pour la Compagnie générale maritime, mais le projet est actuellement retardé par des difficultés d'ordre politique.

Le ministre de l'équipement, M. Fernand Icart a fait, pour sa part, un constat pessimiste : *« Si j'en juge par le tableau de l'avenir que nous ont fait les experts*, a-t-il déclaré, *je crois qu'il faut se préparer à vivre avec une énergie chère et des disponibilités en pétrole limitées. Les besoins en capacité de transport pétrolier maritime ne sont donc pas appelés à se développer. »*

GUY PORTE.

SOIXANTE-TREIZE NAVIRES EN 1977 ; CINQUANTE-CINQ OU SOIXANTE EN 1980

La Compagnie générale maritime se donne trois ans pour redresser ses compt

M. Jacques Friedmann, président de la Compagnie générale maritime (C.G.M.), leur ayant donné des apaisements, les officiers C.G.C. de la compagnie ont décidé d'annuler la consigne de retard à l'appareillage de vingt-quatre heures, prévue à partir de ce lundi 19 décembre.

Les points sur lesquels les officiers s'opposaient à la direction sont essentiellement : le déroulement des carrières et l'éventuel reclassement à terre des navigants, la préretraite à cinquante-deux ans et demi, la mise au point d'un nouveau statut.

Toutefois, plusieurs des motifs d'inquiétude du personnel de la C.G.M. demeurent. Selon la C.G.C., en 1978, douze navires quitteraient la flotte de la C.G.M., alors que six seulement y entreraient. 1979, on escompte treize sorties co deux acquisitions.

M. Jacques Ribière, directeur gén de la C.G.M., nous explique ci-des pourquoi dans la conjoncture actuell vu les difficultés financières, le gr public maritime doit, sur tous les fr chercher à améliorer sa gestion.

« Dans quel climat s'achève l'année 1977 à la Compagnie générale maritime ?

— Après 1976, qui avait été financièrement une très mauvaise année, 1977 sera, elle aussi, très noire, puisque nous nous attendons à plus de 200 millions de déficit. 1978 sera du même ordre, et peut-être même plus mauvaise encore. Et ne parlons pas des lignes de Corse !

» La conjoncture maritime mondiale est déprimée. Les tankers sont loués à des tarifs dérisoires (heureusement, nous n'en avons que trois). La C.G.M., en revanche, est touchée de plein fouet par la crise des frets relatifs aux transports de marchandises en vrac. Les contrats de location des navires viennent maintenant à échéance, et c'est dans des conditions extrêmement difficiles qu'il faut maintenant renouveler les chartes avec les chargeurs. Les taux des frets ne couvrent même pas les frais d'exploitation.

» Dans le domaine des lignes régulières, qui est notre principale et traditionnelle activité, il se révèle chaque jour que le pavillon français revient beaucoup trop cher. Les salaires sont la cause essentielle de cette cherté, et je peux vous affirmer que les rémunérations des officiers à la C.G.M. sont supérieures aux barèmes du Comité central des armateurs de France.

» Notre participation dans le consortium Atlantic Container Line (A.C.L.) sur l'Atlantique nord aurait pu être jugée satisfaisante s'il n'y avait pas eu la longue grève des dockers américains. Sur la ligne des Antilles françaises, malgré l'armistice récent signé avec la Mixte, nous nous sommes épuisés les uns les autres dans une concurrence absurde. Résultat : depuis juillet 1976 aucun relèvement de tarifs n'a été accordé aux trois armateurs français desservant ces lignes, alors que les conférences réglementant le trafic avec les îles voisines des Caraïbes ont pu relever substantiellement leurs tarifs (1).

» La desserte de Tahiti et de Nouméa nous pose quelques problèmes à cause de la concurrence anormale de certains pavillons de l'Est, par exemple les Polonais. Enfin, l'activité de nos lignes d'Europe du Nord s'est vue affectée par la réduction des importations de bois.

— Les perspectives à moyenne échéance sont-elles aussi sombres ?

— Nuançons. Nous savons tous que la C.G.M. traversera encore deux ou trois exercices difficiles, mais, peu à peu, les charges breux navires neufs que nous financières relatives aux nombreux navires neufs que nous avons acquis récemment s'atténueront. Nous allons inéluctablement vers un rétrécissement de la flotte de la C.G.M., puisqu'un bateau moderne et productif remplace deux à trois cargos traditionnels. En octobre dernier la C.G.M. et ses filiales directes possédaient soixante-treize navires. En 1980-1981 nous n'en n'aurons plus que cinquante-cinq ou soixante.

— Ces prévisions vont déclencher chez vos marins, vos officiers et votre personnel sédentaire des tempêtes de protestations.

— Nous mettons la dernière main à un plan d'entreprise qui sera présenté aux pouvoirs publics dans les premiers mois de 1978. Ce plan a été préparé de manière décentralisée auprès de tous nos services, qui ont établi, chacun pour ce qui le concerne, les projections à moyen terme des tendances actuelles. La direction générale de la C.G.M. fait la synthèse et cherche à infléchir ces projections dans un but : aboutir en 1980 à l'équilibre financier du groupe.

— Comment y parvenir ?

— D'abord en diminuant le nombre des navires ; en modifiant les structures à terre ; en faisant plus largement appel à l'informatique ; en imaginant de nouvelles méthodes d'approche commerciale de la clientèle. Désormais, nous nous intéresserons de plus près aux transports intégrés, prenant en charge la marchandise depuis l'usine de fabrication jusqu'à la porte du client. Il faut aussi gérer de façon plus rationnelle, en collaboration avec les transporteurs terrestres et les transitaires, notre parc de trente mille à quarante mille containers.

» Nous avons décidé de mettre une croix sur les activités de « diversification » qui ne nous ont pas réussi jusqu'à maintenant, que ce soit la pisciculture ou l'hôtellerie.

» Dernier effort : une gestion plus efficace de la flotte, par exemple, nous comptons développer le service de notre agence du Havre, inévitablement au détriment de celle de Dunkerque.

Le poids des retraites

— A l'égard de l'Etat, quelles sont vos revendications ?

— Nous demandons, dans notre plan d'entreprise, que la dotation en capital de l'Etat, qui est actuellement de 85 millions de francs passe à 130 millions. Il faut savoir aussi que, du fait d'un régime spécifique de retraite pour le personnel sédentaire, la C.G.M. supporte un surcoût de quelque 40 millions de francs, les retraites étant servies à soixante ans et non à soixante-cinq ans.

— Les officiers se plaignent des mauvaises perspectives de carrière.

— Je reconnais que, pour les officiers, les perspectives d'avancement soulèvent un problème préoccupant. Nous proposons des retraites anticipées à cinquante-deux ans et demi pour les marins et les officiers. Pour le personnel sédentaire, j'ai demandé que l'Etat nous aide afin de proposer une retraite à cinquante-cinq au lieu de soixante ans ; au ment dit, pour qu'on puisse p suivre ce que l'on a entamé de trois ans, après le retrait F·ance. Mais la pyramide âges, à la C.G.M., est très éla vers le haut : le personnel âg cinquante à cinquante-cinq est très nombreux. Les incon nients qui en découlent sont n breux : pas de perspectives carrière, un personnel qui m que de dynamisme ou s'ada mal aux nécessités de la gest moderne, de l'informatique, commerce international.

— Quatre ans exactem après la création de la C.C et le début du processus fusion entre la Transat et Messageries, faut-il pa d'échec ou de réussite ?

— Incontestablement de ré site. La gestion en commun deux fonds de commerce a p mis d'introduire plus de souple dans l'exploitation des navires nous avons même pu mainte en activité des cargos classiq qui, autrement, auraient condamnés beaucoup plus vite. C.G.M. pèse d'un poids p lourd auprès de ses partenai français et dans les négociatic internationales.

» En quatre ans, nous avons réduire nos effectifs de salar sédentaires de 20 %. Enfin, bi que les résultats financiers soient pas brillants, il est sûr q si la Transat et les Messager étaient restées deux sociétés d tinctes leurs résultats additionn seraient aujourd'hui beauco plus mauvais encore que ceux la C.G.M. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Dans une réponse à M. Ray mond Guilliod, député R.P.R. de l Guadeloupe, le ministre de l'équi pement et de l'aménagement d territoire donne le 16 décembre de précisions sur l'avenir des trans ports de bananes entre les Antilles et la métropole.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

M. CARTER AJOURNE SA GRANDE RÉFORME FISCALE

De simples allégements seront proposés au Congrès américain

De notre correspondant

Washington. — Qui trop nbrasse mal étreint. Si les réa-:és ont conduit M. Carter à duire ses ambitions dans de ambreux *domaines depuis onze* ois, nulle part le proverbe ne est mieux vérifié qu'à propos de n projet de réforme *fiscale*. ntre la grande réforme envisa-e en septembre et la « réfor-ette » dont on parle aujour-hui, l'écart est considérable.

Ce recul est dû aux nécessités, rtes, mais aussi au fait que objectif a changé en trois mois. u début, il s'agissait d'introduire us de justice dans le système, *simplifier* les procédures et, sez accessoirement, de réduire s impôts *pour* relancer l'écono-le. Dès le mois d'octobre, toute-is, M. Carter a dû s'apercevoir e le Congrès, très accaparé par débat sur l'énergie, n'aurait pas temps matériel d'examiner ant la fin de sa session un itre ensemble législatif aussi mplexe. Il constatait aussi que revenus des Américains iaient être *gravement affectés* r deux séries de mesures discussion, dont il convenait évaluer les effets avant de modeler les impôts.

● La première est le pro-*amme* sur *l'énergie, précisément*, nt l'adoption va se traduire, el que soit le résultat final, par renchérissement sensible du prix des carburants. Sans doute le président se proposait-il de reverser intégralement aux contri-*buables le montant de la taxe* qui sera perçue sur le pétrole produit aux Etats-Unis pour l'amener au niveau des prix mondiaux. Mais le Sénat, sous la pression des lobbies pétroliers, souhaite verser aux compagnies productrices une bonne partie du produit de cette taxe. La querelle n'est pas tranchée. Mais, de toute manière, ce ne sont pas les mêmes personnes qui paieront la taxe sur l'énergie et *qui bénéficieront*, au même degré, de la *ristourne* promise.

● *La seconde série de mesures* concerne la sécurité sociale. Pour réduire le déficit grave et croissant (5,5 milliards de dollars aujourd'hui, entre 40 et 50 milliards annuellement dans dix ans si les choses restent en l'état) du système de *sécurité sociale* — lequel, aux Etats-Unis, paie les retraités seulement, les *services* médicaux relevant des assurances, — une augmentation massive des cotisations est devenue nécessaire. Divisés sur cette question comme sur bien d'autres, le Sénat et la Chambre des représentants ont *fini par accepter*, le 9 décembre, un compromis. Celui-ci maintient le principe d'une contribution égale des employeurs et des salariés et rejette tout financement par le budget fédéral, même sous forme d'emprunts au Trésor.

La note n'en est que plus lourde pour les salariés : le maximum payable par chacun sera dans dix ans de 3 000 dollars par an (15 000 francs) contre moins de 1 000 aujourd'hui.

Il est donc apparu nécessaire de compenser ces sacrifices par une réduction des impôts directs. Le besoin de stimuler l'économie et la perspective d'une année électorale en 1978 (le tiers du Sénat *et la totalité de la Chambre* seront renouvelés en novembre) rendaient cette tâche encore plus urgente. Enfin, comme l'opinion publique ne manifestait pas un enthousiasme délirant pour une réforme d'envergure du système fiscal, celle-ci a été renvoyée à des jours meilleurs. En revanche, dans le courant de janvier sans doute, *M.* Carter présentera une série de mesures précises, qu'il espère *voir facilement acceptées* par le Congrès et qui vont presque toutes dans le sens d'un allégement de la pression fiscale.

Selon les indiscrétions les plus couramment *répandues, ces* mesures seraient les suivantes :

1) *La plus grosse réduction affecterait l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans les classes moyennes.* — Le principe retenu consisterait à soustraire directement du montant de l'impôt à payer ce qui n'était jusqu'à présent que déduit du revenu imposable. On estime qu'une famille *de quatre personnes gagnant entre* 15 000 et 20 000 dollars par an et payant aujourd'hui environ 1 700 dollars d'impôt bénéficierait par ce biais d'une réduction de 300 dollars (1500 F).

2) *L'impôt sur le bénéfice des sociétés passerait de 48 à 46 %.*

3) *Le système des réductions d'impôt consenties aux entreprises pour leurs investissements serait élargi.* — Il serait valable pour d'autres investissements que l'achat de machines et d'équipements, et son taux serait maintenu indéfiniment à 10 %, alors que la loi actuelle prévoit de le ramener à 7 % en 1981. Enfin, au lieu d'être plafonné à 50 % du montant total des impôts, la réduction pourrait aller jusqu'à 90 %.

4) *En revanche, il est toujours question de taxer les déjeuners d'affaires*, ce que l'on appelle ici les « lunches à trois martinis ». Leur montant ne serait déductible que pour moitié et non à 100 %, *comme c'est le cas* actuellement. M. Carter tient beaucoup à ce tour de vis, malgré les lamentations des hommes d'affaires.

De même, ces derniers ne pourront plus déduire de leur revenu les cotisations — souvent très élevées — qu'ils versent à divers clubs mondains, symbole de leur appartenance à la « haute société ». Plus grave encore pour les grandes compagnies, les revenus tirés des filiales à l'étranger seraient taxés et surtout traqués *plus sévèrement* qu'aujourd'hui.

Compte tenu de ce dernier point, le montant total de l'allégement fiscal devrait être de 20 milliards de dollars, soit l'équivalent d'un cinquième du *budget de la défense, ou encore* le tiers du déficit budgétaire de l'année en cours.

Inspirées du système français

La grande réforme de septembre prévoyait les mêmes dispositions auxquelles s'ajoutaient trois autres mesures dont l'une au *moins était* très controversée. D'une part, M. Carter envisageait un allégement de 70 % à 50 % du taux maximum du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, de même qu'un allégement du premier taux de taxation (pour les bas revenus) de 14 à 10 %. D'autre part, le président Carter voulait introduire la pratique de l'avoir fiscal pour les revenus provenant de *dividendes. Afin d'éviter* que ceux-ci soient taxés deux fois — une première fois au titre de l'impôt sur les sociétés, une seconde comme revenu de personne physique, — le contribuable aurait été autorisé à déduire de son impôt les sommes déjà payées par les compagnies comme cela est partiellement pratiqué en France.

Enfin les plus-values auraient été assimilées à un revenu ordinaire, comme dans le nouveau système français. Au lieu d'être *taxées sur la moitié seulement* de leur valeur et à un taux de 33 % comme aujourd'hui les revenus provenant de la vente de valeurs mobilières et immobilières — à *l'exception de* la vente par un particulier de sa maison d'habitation — auraient été imposés en totalité, au taux correspondant à la tranche normale du barème. *Les* pertes, en revanche, auraient été déductibles.

C'est évidemment cette dernière disposition qui a fait problème. Bien que partant de moins loin que M. Giscard d'Estaing (puisque les plus-values étaient plus largement imposées ici qu'elles ne l'étaient en France avec la loi de 1963), M. Carter *s'est heurté* à des difficultés analogues. Dans le meilleur des cas, son projet aurait fait l'objet d'un très long débat au Congrès avant d'être adopté. *C'est, pense-t-on, ce qui a conduit* le président à ajourner cette réforme, au moins jusqu'à 1979. Du coup, M. Carter a également retardé la limitation à 50 % du taux maximum du barème et l'allégement de la taxation des dividendes, faisant valoir que ces dispositions devront aller de pair avec un accroissement des rentrées fiscales. En fait parce qu'il faut aussi garder en réserve quelques « sucettes » pour faire passer les amères pilules de l'avenir...

Cela dit, même le « grand projet fiscal » de M. Carter n'était pas révolutionnaire, puisque, mise à part la taxation des plus-values, les réductions envisagées ne faisaient que prolonger une tendance existant depuis Kennedy et Johnson, c'est-à-dire depuis 1962. Le taux maximum du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques avait été alors ramené de 91 à 70 %, le taux minimum de 20 à 14 %. *Quant à* l'impôt sur les sociétés, son taux avait été ramené de 52 à 48 %.

On peut se demander si, ce faisant, l'actuel président ne s'écarte pas encore un peu plus de l'austère modèle scandinave qui inspirait, à l'origine, la fiscalité américaine pour se rapprocher du système français. Avec cette nuance que les fraudes et l'évasion fiscale ne sont pas encore aussi considérables.

MICHEL TATU.

Le système américain : prééminence [d]e l'impôt sur le revenu et déductions multiples

Aux yeux de l'observateur euro-[pé]en, et *spécialement français*, le [sy]stème fiscal des Etats-Unis pré-[se]nte *quatre particularités* saillantes :

— TROIS ADMINISTRATIONS FISCALES SE SUPERPOSENT.

En France le contribuable ne con-[na]ît qu'un seul fonctionnaire fiscal, [l'i]nspecteur des impôts, qui est [co]mpétent aussi bien pour les impôts [d'] *Etat que pour ceux* des départe-[m]ents *et* des communes. Aux Etats-Unis, il y a trois niveaux d'administration : l'administration fédérale, celle de chacun des cinquante Etats, celle de chacune des centaines de milliers de collectivités locales. Les New-Yorkais, par exemple, sont tenus de produire trois déclarations de revenus : pour l'Etat fédéral, pour l'Etat de New-York, pour la ville de New-York.

En revanche, l'administration fiscale *recouvre* aussi les cotisations de sécurité sociale, alors qu'en France la Sécurité sociale est un organisme autonome.

— L'IMPOT SUR LE REVENU EST DE TRES LOIN LA PLUS IMPORTANTE RESSOURCE FEDERALE, (comme le montre le tableau ci-dessous relatif aux recettes fiscales fédérales de 1975 (en milliards de dollars).

[Im]pôt sur le revenu (66 % des recettes fiscales)	122
[Im]pôt sur les sociétés (22,2 % des recettes *fiscales*)	41
[Im]pôt sur les dépenses (9,1 % des recettes fiscales)	17
[Dro]its d'enregistrement (2,7 % des recettes fiscales)	5
	185
[Co]tisations de sécurité sociale	70
Total	225

Il n'existe pas de T.V.A. aux *Etats-Unis, ou du moins pas encore*. Les [im]pôts fédéraux sur la dépense frappent essentiellement les alcools, le [tab]ac et l'essence. Il s'y ajoute des taxes locales *sur les ventes au détail* [dan]s la plupart des Etats et des villes, mais dont le poids est relativement [faib]le.

— L'IMPOT SUR LE REVENU : RETENUE A LA SOURCE.

[L]'*impôt sur le revenu* est pour l'es-[sen]tiel retenu à la source. Le plus [sou]vent, *le salarié demande* à son [emp]loyeur de *calculer* largement la [rete]nue, pour ne pas avoir de sur-[pris]e désagréable en fin d'année. De fait, l'administration fiscale est [ame]née à restituer d'importants trop-[perç]us, ce qui modifie singulière-[men]t son image dans l'opinion : [En 1]975, 65 millions de contribuables [sur] 84 n'ont eu d'autre rapport avec [le fi]sc que pour recevoir un chèque [de] remboursement de trop-perçu, [et c]e pour des montants non négli-[gea]bles : *384 dollars par chèque* [en m]oyenne.

[D']*autre part, les taux du barème* [ne s]ont lourds qu'en apparence. Il [n'y] *a pas de limite* d'exonération, [le ta]ux le plus bas du barème est *14 % (contre* 5 % en France), [l]e taux le plus haut de 70 % [(con]tre 60 % en France). Mais les [dédu]ctions sont larges : non seule-[ment] la notion de frais profession-[nels] est très extensive, mais le [cont]ribuable peut aussi déduire ses [frais] médicaux et dentaires, les [intér]êts qu'il paie, les contributions [qu'il] verse à des « organismes cha-[ritab]les ». Les possibilités offertes par la *loi et la jurisprudence sont* si complexes et si variées que la *majeure partie des contribuables* à revenus moyens ont systématiquement *recours* à un conseil juridique et fiscal pour rédiger leur déclaration.

4. — LES RAPPORTS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LE CONTRIBUABLE SONT FONDES SUR UNE LARGE CONFIANCE, MAIS A L'OMBRE D'UN SYSTEME REPRESSIF IMPITOYABLE.

L'accent est mis sur « l'auto-application » (self-compliance) de la loi fiscale par les citoyens eux-mêmes : tous les impôts fédéraux reposent sur *les déclarations rédigées par les* contribuables, dont la bonne foi est *naturellement présumée*.

Mais les déclarations de revenus *sont considérées comme faites sous* serment. Que l'administration apporte *la preuve d'une* manœuvre frauduleuse délibérée, et les sanctions pénales sont alors celles du faux témoignage, qui sont rigoureuses : en 1975, 1 200 contribuables ont été condamnés à des peines correctionnelles, dont 485 à des peines de prison allant jusqu'à cinq ans.

SOCIAL

APRÈS LES GRÈVES DES ÉLECTRICIENS

Que cherche le gouvernement ?

« La parole reste toujours au gouvernement dans une affaire qui intéresse l'ensemble des salariés », avait déclaré, la veille de la grève du 16 décembre, M. Paul Delouvrier, président du conseil d'administration de l'E.D.F., au micro de R.T.L. Cela reste vrai au lendemain d'une grève de deux heures, suivie dans une parfaite discipline par les agents de la production — centrales hydrauliques et thermiques, — qui ont appliqué les consignes des fédérations C.G.T. et C.F.D.T.

Ailleurs, les directives des deux organisations ont été moins suivies, puisque on comptait, dans l'ensemble du personnel, 50 à 55 % de grévistes, alors que 70 % des suffrages se portent sur la C.G.T. et la C.F.D.T. lors des élections professionnelles. Conscientes de ce décalage et aussi de la gêne subie par les petits usagers que les syndicats ne veulent pas brimer dans leur action revendicative, les cégétistes et les cédétistes sont convenus d'une trêve jusqu'au début de 1978. Ils se retrouveront le 4 janvier pour examiner la poursuite de leur action.

Quelles que soient les décisions que prendront alors les dirigeants syndicaux, les propos de M. Delouvrier résument bien la situation : le conflit s'apaisera ou renaîtra avec plus ou moins de vigueur selon ce que dira ou fera le gouvernement.

Face à M. Barre, qui entend maintenir, en 1978, la même politique salariale que cette année, les électriciens C.G.T. et C.F.D.T pourront-ils prendre l'avantage, dans les huit ou dix semaines de 1978 qui nous séparent des législatives ?

Aucune proposition nouvelle susceptible de les apaiser n'a été mise sur le tapis, lors des nombreux conciliabules gouvernementaux ou paritaires qui ont précédé la grève. Le résultat de cette agitation ministérielle devant l'opinion n'avait peut-être pas d'autre but, il est vrai, que d'ancrer devant le public l'idée de la nécessité de réglementer le droit de grève à l'E.G.F. et peut-être ailleurs. Le comportement des P.M.E. et de certains éléments politiques de la majorité y a poussé avec vigueur. Le C.N.P.F. a, lui aussi, participé au concert, bien que, dans l'entourage de M. Ceyrac, on fasse observer que ni lui ni M. Chotard n'ait jamais parlé franchement de limitation du droit de grève, ni de service minimum. Leur souci essentiel était de ne pas voir céder le barrage salarial dressé à l'E.G.F. de peur d'un abandon général du blocage des salaires.

M. Barre et ses ministres se sont affirmés respectueux du droit de grève. Mais leur souci n'était-il pas de faire progresser l'idée d'un encadrement de ce droit de grève ? On a, par exemple, beaucoup parlé de garantir un service minimum à l'E.G.F., comme il en existe à la radio-télévision, dans le contrôle de la navigation aérienne et ailleurs.

Or ce service minimum est établi depuis longtemps à l'E.G.F., avec ce que l'on appelle le « plan Croix-Rouge », qui assure le courant non seulement aux hôpitaux et aux cliniques, mais aussi aux services de sécurité, à la signalisation, à la S.N.C.F., à la R.A.T.P et à l'alimentation des industries à feu continu (électro-chimie, électro-métallurgie, sidérurgie, etc.). Durant les grèves, la production n'a jamais été abaissée en dessous des normes ainsi définies. Vouloir « causer » d'un autre service minimum, c'est peut-être souhaiter interdire aux grévistes la possibilité de réduire la production des centrales thermiques et hydrauliques.

Les déclarations des fédérations et des centrales C.G.T. et C.F.D.T. sont, là-dessus, dépourvues de toute ambiguïté : de tels projets susciteraient la riposte des travailleurs et ressouderaient l'unité du mouvement ouvrier.

JOANINE ROY.

Le projet sur la mensualisation modifie la procédure d'extension des conventions collectives

Surprise désagréable pour certains syndicats et parlementaires et « scandaleuse » pour la C.G.T. : le projet de loi sur la généralisation de la mensualisation adopté au conseil des ministres du 14 décembre, et soumis ce lundi 19 aux députés, porte aussi réforme de la procédure d'extension des conventions collectives. Il supprime le droit de veto à cette extension qui était accordé depuis 1967 aux organisations syndicales. « Il s'agit là d'une mesure très grave », nous a déclaré M. Calvetti, l'un des dirigeants de la C.G.T.

Le troisième et dernier article du projet de loi sur la généralisation de la mensualisation n'a rien à voir avec ce thème ; il porte sur la procédure d'extension des conventions. Depuis 1967, les syndicats représentatifs qui n'ont pas signé une convention collective peuvent s'opposer à l'extension de celle-ci et empêcher ainsi le ministre du travail de faire bénéficier des avantages de ce texte les salariés employés dans des entreprises non adhérentes aux organismes patronaux signataires de la convention. Désormais, le ministre du travail retrouverait la liberté qu'il possédait avant 1967 de passer outre.

Pour M. Cabanes, directeur du travail, « *on a constaté, ces dernières années, une augmentation du nombre des veto syndicaux ; le gouvernement pense qu'il est assez inéquitable de permettre à une organisation de s'ériger en juge de ce qu'une autre a signé* » (1). La C.G.T. et la C.F.D.T., qui sont à l'origine de la plupart de ces vetos, se déclarent scandalisées par la méthode du gouvernement, qui ajoute subrepticement un article à la loi sur la mensualisation. Pour la C.G.T., il n'est pas admissible qu'un syndicat minoritaire ayant obtenu 4 à 5 % des voix aux élections professionnelles puisse ainsi obtenir l'extension d'une convention collective, dans la mesure où, affirme-t-elle, certaines de ces conventions soit comportent des clauses contraires aux principes que défendent les autres syndicats, soit prévoient des niveaux de salaires inférieurs au SMIC.

La modification proposée est-elle aussi scandaleuse ? De 1950 à 1967 le ministère avait toute liberté d'étendre les conventions collectives. C'est le patronat qui a souhaité la reconnaissance du droit de veto, afin de s'opposer à une extension qui pourrait mettre en difficultés économiques certaines entreprises.

Le retrait du droit de veto à un syndicat représentatif pose en fait un problème délicat. On ne voit pas pourquoi des salariés exclus de certains avantages sociaux — parce que leurs employeurs ont refusé de signer un accord — n'en deviendraient pas bénéficiaires par le biais de l'extension, même si ces avantages sont minimes et jugés insuffisants par l'un des syndicats représentatifs. Faut-il donner aux syndicats exigeants, voire maximalistes, un droit de blocage ?

En revanche, la C.G.T. a raison de s'indigner quand l'extension, qui serait facilitée selon le projet de loi, porterait sur un accord dont les clauses mettent en cause des principes jugés essentiels par des organisations qui, de surcroît, ont la confiance de la majorité des salariés. Tel est le cas, par exemple, d'accords qui admettent la contre-visite d'un médecin en cas de maladie d'un travailleur — mesure qui d'ailleurs risque d'être légalisée par la loi sur la mensualisation. Outre la question délicate de la contre-visite, le problème qui est posé aux parlementaires est de savoir s'il est vraiment démocratique de faciliter l'extension d'une convention collective à laquelle s'opposent des syndicats représentant plus de 50 % des salariés.

Ne faudrait-il pas maintenir un droit de veto modulé en fonction du poids des syndicats ? Ne pourrait-on pas décider qu'un accord peut-être étendu si la décision d'extension recueille l'avis favorable de syndicats représentant au moins x % des voix aux élections professionnelles, par exemple 20, 30 ou 50 % ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Le directeur du travail a, d'autre part, précisé que la loi sur la mensualisation qui ne couvre pas les ouvriers agricoles, les ouvriers saisonniers temporaires intermittents et à domicile sera bien applicable, au 1er janvier 1978, si elle est votée à temps et que de plus elle sera applicable à compter de 1980 à toutes les entreprises qui ont déjà un accord de mensualisation, mais qui accordent des avantages inférieurs à ceux prévus par l'accord du 14 décembre 1977.

87 LICENCIEMENTS SERAIENT AUTORISÉS A LA FRANÇAISE DES TÉLÉPHONES ERICSSON

Le ministre du travail, M. Beullac, aurait finalement autorisé la direction de la Société française des téléphones Ericsson (contrôlée par le groupe Thomson) à procéder au licenciement de 87 personnes (dont 19 délégués), travaillant dans les ateliers de Colombes de l'entreprise. Cette décision ministérielle, qui serait communiquée officiellement le 19 décembre, survient après neuf mois de procédures et d'escarmouches quotidiennes entre la direction et les syndicats.

Tout a commencé en mars 1977, lorsque les nouveaux dirigeants de la S.F.T.E. annoncent leur intention de muter 339 personnes (dont 219 femmes) de Colombes à Cergy-Pontoise. 111 seulement acceptent et, en mai, la S.F.T.E. demande l'autorisation de licencier 197 personnes (chiffre ramené à 165 par la suite). Après le refus de l'inspection du travail, la direction fait appel, le 19 août, au ministère.

Les syndicats (C.G.T., C.F.D.T., FO., C.G.C.), qui ont multiplié, depuis des mois, les interventions auprès des hommes politiques et des élus locaux, estiment qu'il « serait scandaleux de licencier du personnel dans une entreprise de téléphonie en pleine expansion et qui, de surcroît, n'arrive pas actuellement à faire face à toutes les commandes de matériel téléphonique provenant des P.T.T. ». Ces retards dans les livraisons auraient même coûté plus de 20 millions de francs en « pénalités » à la C.F.T.E.

APRÈS DIX-HUIT JOURS DE GRÈVE

Le travail a repris à l'usine Naphtachimie de Lavera

De notre correspondant régional

Cannes. — Après dix-huit jours de grève, le travail a repris, le lundi 19 décembre, à l'usine Naphtachimie de Martigues-Lavera (Alpes-Maritimes). D'ultimes négociations s'étaient déroulées, durant le week-end, entre l'intersyndicale C.F.D.T.-C.G.T.-F.O. et la direction locale, sans résultats tangibles. Les syndicats ont cependant décidé de mettre un terme au conflit, en raison essentiellement des problèmes techniques qu'aurait posés la poursuite du mouvement. Les réserves de gaz servant à alimenter les vapocraqueurs devaient, en effet, tomber, ce lundi, en dessous du seuil de sécurité nécessaire pour effectuer les manœuvres de redémarrage. Si la grève s'était poursuivie, il aurait fallu envisager un arrêt total entraînant des opérations complexes de vidange des circuits et de mise sous azote.

Le bilan de cette longue grève est assez maigre. Les syndicats ont, certes, obtenu la promesse du re[...]tement de cinq agents de maî[...] supplémentaires aux vapocraque[...] revendication qui avait été à l'ori[...] du conflit. Mais ils ne sont pas [...]venus à contraindre la directio[...] ouvrir des négociations sur [...] salaires, le problème des effe[...] et les conditions de travail. L'ind[...]nisation complète des heu[...] perdues ne leur a pas non plus [...] accordée.

Les syndicats ne se sont [...] démobilisés pour autant, puisqu[...] ont appelé « *l'ensemble des trav[...]leurs et la population* » à se ren[...] en délégation ce lundi, en dé[...] d'après-midi, au palais de jus[...] d'Aix-en-Provence, où vient en ap[...] le procès intenté en juillet 1975 [...] la direction de Naphtachimie con[...] les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. [...] deux de leurs représentants p[...] « *entrave à la liberté du travail* ».

G. P.

Un contrat emploi-formation sera reconduit en 1978

a indiqué M. Barre aux Jeunes Giscardiens

Le Mouvement de jeunes giscardiens, Autrement, a réuni ses deux cent cinquante responsables départementaux le samedi 17 décembre à Paris. M. Hugues Dewavrin a indiqué que le Mouvement est représenté dans quatre-vingt-huit départements métropolitains, ainsi qu'à la Guyane, la Réunion et à Saint-Paul-et-Miquelon. En secteur lycéen, il s'est développé dans cinquante-neuf départements et compte deux cent cinquante-sept délégués dans les classes, les conseils d'établissement ou les foyers socio-éducatifs. Les Jeunes Giscardiens, a ajouté M. Dewavrin, sont présents dans la « *quasi-totalité* » des centres universitaires. D'autre part, l'Association des jeunes pour le premier emploi, créée par Autrement le 26 novembre dernier, a permis à un millier de jeunes, environ, de trouver du travail.

Les dirigeants d'Autrement ont été reçus, le jeudi 15 décembre, par M. Barre, auquel ils ont présenté quarante propositions intitulées : « *Des droits nouveaux pour les jeunes.* » M. Dewavrin a déclaré que le premier ministre, qui les réunira à nouveau dans la dernière semaine de décembre, leur avait annoncé que le contr[at] emploi-formation serait recondu[it] en 1978. Parmi les autres dema[n]des formulées par les Jeun[es] Giscardiens, et auxquelles M. D[e]wavrin estime que M. Barre pou[r]rait donner une réponse favorab[le] on relève : la couverture social[e] avant leur inscription à l'A.N.P.E. des jeunes ayant occupé un em[]ploi pendant plus de cent cin[]quante et un jours ; la possibilit[é] pour les étudiants qui travaillen[t] à mi-temps, de bénéficier d'un exonération fiscale plafonnée des mesures permettant aux étu[]diants, « *dans des cas précis* » d'obtenir la licence ou de se pré[]senter à un concours avant d[e] partir pour le service national la création, dans les lycées, d[e] commissions sur les condition[s] de vie comprenant des membre[s] élus ; la création d'un « *treizième mois de l'appelé* », égal à la moitié du SMIC ; une permission d'une demi-journée par semaine, pendant les trois derniers mois d[e] service, pour les appelés à la recherche d'un emploi ; la suppression des péages autoroutiers pour les motocyclistes et la non-assimilation des motos de plus de 450 cm3 à des signes extérieurs de richesse.

ENVIRONNEMENT

Les usines chimiques de Saint-Fons ne pollueront plus le Rhône

De notre correspondant régional

Lyon. — Les effluents très toxiques provenant des usines chimiques Rhône-Poulenc et Ciba-Geigy, construites à Saint-Fons, dans la banlieue sud de Lyon, ne seront plus déversés dans le Rhône. A partir de 1978, les 3 800 mètres cubes de rejets quotidiens (équivalant à ceux de trois cent mille habitants) seront traités dans une station d'épuration dont la construction, commencée en juillet 1975, vient de s'achever.

La station traitera les effluents de trois usines : Rhône-Poulenc pétrochimie (production de 220 000 tonnes par an de polymères pour textiles synthétiques), Rhône-Poulenc chimie fine (production annuelle de 55 000 tonnes de produits divers de chimie organique) et Ciba-Geigy (fabrication de matières colorantes). Les effluents de deux autres usines de Rhône-Poulenc pour les polymères et les silicones qui ne sont pas justifiables d'une épuration biologique continueront à être soumis à des traitements physico-chimiques.

La station de Saint-Fons chimie fonctionnera parallèlement à celle, très importante, que la communauté urbaine de Lyon fait construire à cet endroit, et qui entrera en service à partir du printemps prochain. Elle traitera les eaux d'égouts provenant de la rive gauche du Rhône et correspondant à une population de 700 000 habitants. Les boues résiduaires — environ 85 tonnes/jour — produites par l'installation industrielle seront brûlées dans le four à incinération de la communauté urbaine. Les deux sociétés concernées vont d'ailleurs participer financièrement à la construction de ce four.

La station Saint-Fons chimie a coûté plus de 66 millions de francs, dont 78 % à la charge de Rhône-Poulenc et 22 % à celle de Ciba-Geigy. Les deux sociétés ont bénéficié d'une subvention de l'agence de bassin Rhône-Méditerranée-Corse d'un montant de 16 millions de francs, ainsi que de prêts et d'avances à faible taux d'intérêt. La station emploiera vingt-quatre personnes, et son fonctionnement coûtera 7,5 millions de francs par an. Rhône-Poulenc aura investi ainsi, en 1977, 80 millions de francs dans la région Rhône-Alpes pour la protection de l'environnement, soit 20 % de ses investissements totaux pour la même année et la même région.

BERNARD ELIE.

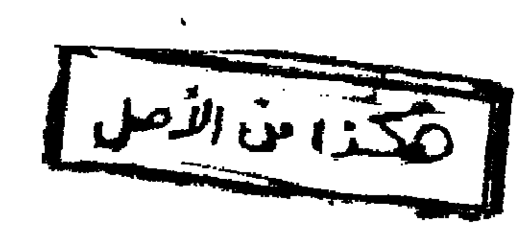
La collision de deux pétroliers

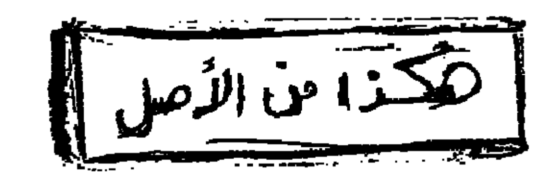
LE DANGER DE MARÉE NOIRE PARAIT ÉCARTÉ AU LARGE DE L'AFRIQUE DU SUD

Le danger d'une marée noire paraît écarté au large des côtes d'Afrique du Sud. Les deux pétroliers géants le *Venoil* et le *Venpet*, qui étaient entrés en collision à 100 kilomètres au sud de Port-Elizabeth, ont été secourus par des navires et des hélicoptères qui sont parvenus à éteindre les incendies et à colmater les brèches ouvertes dans la coque du *Venoil*. Cinq bateaux garde-côtes traitent la nappe de mazout, qui s'étend sur plusieurs milliers d'hectares mais qui est en train de se fragmenter.

Les supertankers ont été pris en remorque par des entreprises de l'Etat sud-africain qui les ramènent vers le rivage. Neuf membres de l'équipage du *Venoil* et trois experts ont été déposés dimanche après-midi sur le pétrolier, qui avait été sans doute abandonné trop précipitamment. Après avoir constaté que les réservoirs les plus vastes avaient été épargnés par la collision et par le feu, ils vont s'efforcer de remettre les machines en marche.

Une bataille juridique s'engage pour savoir à qui appartient le *Venoil* et sa cargaison.

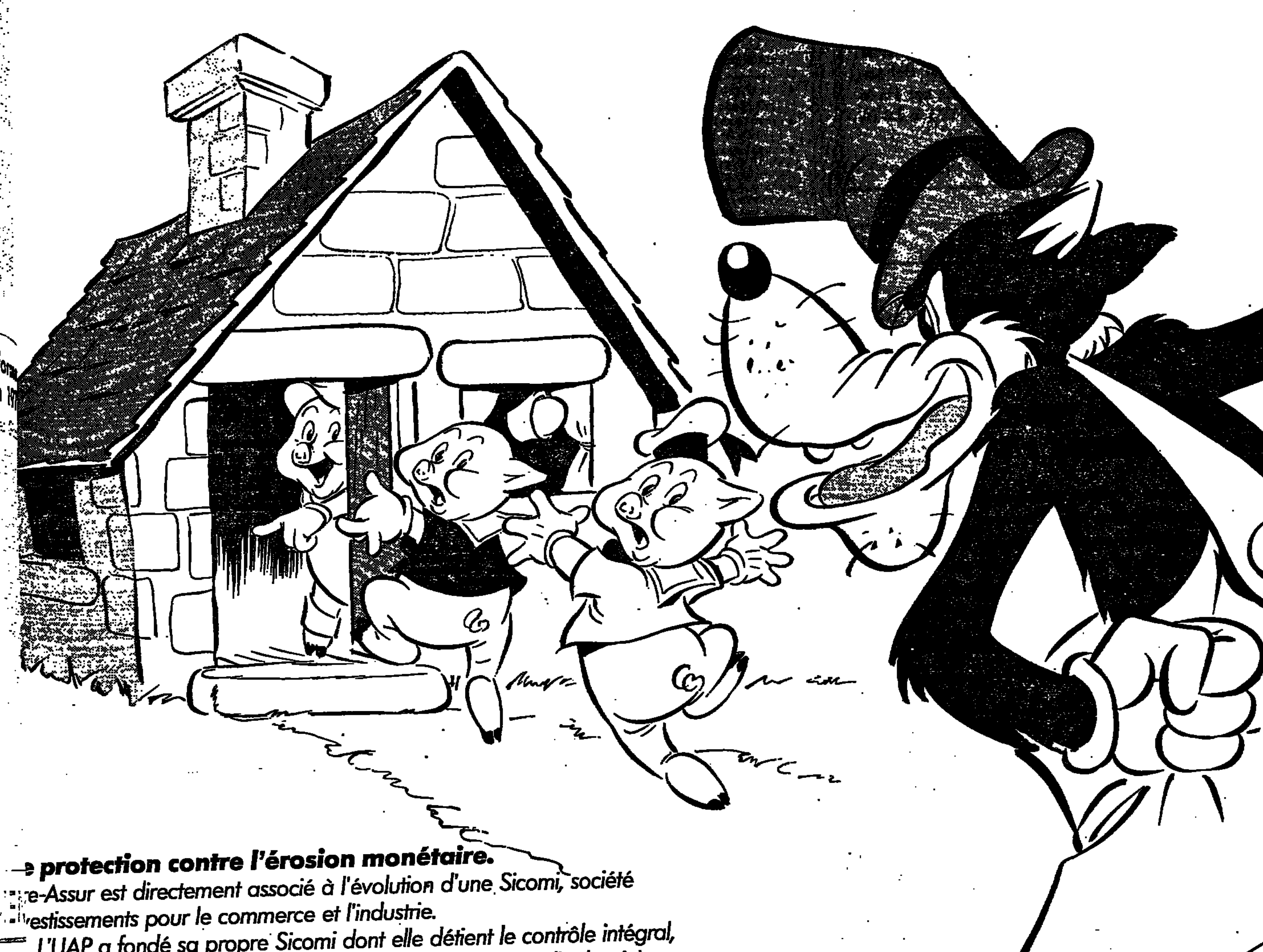




Le travail a repris à l'usine ... de Lavera

...IERRE-ASSUR. UNE ASSURANCE VIE CONSTRUITE SUR LA PIERRE.

Un contrat emploi-form... sera reconduit en ...



ENVIRONNE...

...e protection contre l'érosion monétaire.
...e-Assur est directement associé à l'évolution d'une Sicomi, société ...vestissements pour le commerce et l'industrie.
L'UAP a fondé sa propre Sicomi dont elle détient le contrôle intégral, ...comi (Union de gestion immobilière pour le commerce et l'industrie).
Ugicomi a pour activité exclusive la location d'immeubles industriels et ...merciaux.
L'évolution de la valeur du patrimoine d'Ugicomi permet de déterminer, ...que année, la nouvelle valeur des garanties de Pierre-Assur.

...e garantie à double détente. En cas de vie à l'échéance du contrat, le ...tal valorisé est versé.
En cas de décès ou d'invalidité totale permanente intervenant avant ...éance du contrat, le capital valorisé est versé deux fois au bénéficiaire :
...e première fois à la date du décès (ce capital peut être triplé en cas de ...s dû à un accident),
...e deuxième fois à la date d'échéance du contrat - Entre la date du décès ... date d'échéance, les primes cessent d'être dues ; le capital continuant ...moins sa progression.

...avantages fiscaux. Les primes sont déductibles du revenu imposable ...s la limite de 5 000 francs par an).
Les capitaux versés ne sont pas imposables.
Les capitaux versés en cas de décès sont exonérés de droits de ...ession.
N'hésitez pas à consulter votre conseiller UAP. Il peut vous proposer une ...me très complète de contrats pouvant s'adapter à toutes les situations ...onnelles

...Vous désirez recevoir une documentation.
...voyez ce bon à l'adresse suivante :
UAP Information Pierre-Assur
...dex 14 - 92083 Paris La Défense
...n : ____________________
...esse : ____________________
...ession : ____________________

UAP
Partout en France, proche de vous.

SOCIAL

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ[S]

UNION DU CRÉDIT COOPÉRATIF

L'Union du crédit coopératif, qui regroupe l'ensemble des coopératives de crédit liées à la Caisse centrale de crédit coopératif, a tenu son assemblée générale statutaire.

Elle a approuvé l'action conduite par l'Union sur le plan national, notamment auprès du Groupement national de la coopération, et sur le plan international dans le cadre de la C.E.E. et de l'Alliance coopérative internationale.

Elle a pris acte avec sa[tisfaction] du vote par le Parlement [des dis]positions de la loi de règle[ment défi]nitif du budget de 1975 [per]mettant un point final aux [per]tes connues par la Caisse dans les années antérieure[s] [...] au Crédit coopératif les m[oyens de] poursuivre et de dévelop[per son] action au service des mo[uvements] coopératifs, mutualistes et [associa]tifs.

EUROPE N° 1

Pour les deux premiers mois de l'exercice 1977-1978 qui a débuté le 1er octobre 1977, le chiffre d'affaires hors taxes radio du groupe s'élève à 64 981 000 F contre 53 673 000 F pour la même période de l'exercice précédent soit une progression de 21,07 %.

L'augmentation des deux premiers mois de l'exercice 1976-1977, par rapport à la même période de l'exercice 1975-1976, avait été de 13,14 %.

SINTRA

Dans sa séance du 2 décembre 1977, le conseil d'administration de Sintra a décidé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire en vue d'approuver l'apport à la société, par la Compagnie générale d'électronique, filiale commune de CIT-Alcatel et de la Compagnie générale d'électricité, de 51 % des actions composant le capital actuel de la Compagnie générale d'automatisme. Cette dernière exerce ses activités en France et à l'étranger dans le domaine des systèmes d'automatisme à base d'informatique et de l'ingénierie de grands ensembles.

L'acquisition par Sintra d'une participation majoritaire dans le capital de la Compagnie générale d'automatisme permettra d'élargir l'assise de la société dans le cadre de la politique de diversification poursuivie depuis plusieurs années. Il en résultera une consolidation mieux équilibrée, d'une part, entre les marchés civils et militaires qui connaissent des cycles d'évolution différents, et, d'autre part, entre le marché français et les marchés d'exportation qui tiennent actuellement une place prépondérante dans les activités de la Compagnie générale d'automatisme.

—— AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS ——

LES MARCHÉS FINA[NCIERS]

LONDRES

[BOURSE] DE PARIS - 16 DÉCEMBRE

VALEURS

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	9 déc.	16 déc.
Indice général	75,1	74,3
Assurances	132,1	131,5
Banq. et sociétés financ.	63,1	63,4
Sociétés foncières	74,8	74,0
Sociétés investiss. portef.	75,3	74,1
Agriculture	75	74,9
Aliment., brasseries, distill.	69,2	68,6
Autom., cycles et l. équip.	86,3	85,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	77,3	76,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	57,6	57,8
Carrières salines, charbon.	85,1	82,7
Constr. mécan. et navales.	71,4	69,2
Hôtels, casinos, thermal.	91,3	90,1
Imprimeries, pap., cartons.	58,6	59,2
Magas., compt. d'exportat.	54	53,5
Matériel électrique	89,8	86,1
Métall., com. des pr. métal	38,3	35,3
Mines métalliques	82,9	76,4
Pétroles et carburants	68,1	67,4
Prod. chimiq. et ét.-métal.	80	78,2
Services publics et transp.	79,4	80,3
Textiles	103,3	102,9
Divers	93	91,2
Valeurs étrangères	103,3	102,4
Valeurs à rev. fixe ou ind.	123,6	123
Rentes perpétuelles	53,8	52,8
Rentes amort., fonds gar.	183,5	183,1
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,4	92,5
Sect. ind. publ. à rev. ind.	227,9	227,9
Secteur libre	102,7	102,4

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	216,5	215,5
Valeurs franç. à rev. variable.	520,4	514,9
Valeurs étrangères	763,5	756,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

	8 déc.	
Indice général	60,9	50,9
Produits de base	37,7	36,7
Construction	79	78,3
Biens d'équipement	64,5	63,7
Biens de consom. durables	103,7	101,3
Biens de cons. non durabl.	53,8	52,4
Biens de consom. aliment.	64,1	62,3
Services	88,1	88
Sociétés financières	59	58,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	156,6	154,2
Valeurs industrielles	54,7	53,5

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
[illegible] c. 72	1 p. 4	8 30
[illegible] c. 27	2 p. 3	7 70
[illegible] c. 13	1 p. 3	.. ..
[illegible] c. 26	1 p. 1	.. ..
[illegible] dr ou c. 18	1 p. 20	.. ..

LONDRES

LEGER REPLI

Un léger repli s'amorce lundi matin sur le marché de Londres, où, à l'approche des fêtes de Noël, l'activité se ralentit. L'indice des industrielles perd 1,1 point à 470,8. Irrégularité des pétroles. Bonne tenue des fonds d'Etat. Recul des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 159 75 contre 160 ..

VALEURS	CLOTURE 16/12	COURS 19/12
Beecham	673	669 ...
British Petroleum	858	858 ...
Courtaulds	113	113 ...
De Beers	307	308 ...
Imperial Chemical	365	354 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	181	181 ...
Shell	520	517 ...
Vickers	170 ...	178 ...
War Loan 3 1/2 %	36 ...	36 1/4
*West Driefontein	25 1/2	25 1/4
*Western Holdings	18 1/2	18 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

S.C.O.A. — Le bénéfice net pour l'exercice clos le 30 septembre s'élève à 50,8 millions de francs (contre 26,5 millions), et non à 5,08 millions, comme indiqué par erreur dans nos éditions du 17 décembre.

GRANDS TRAVAUX DE L'EST. — Le chiffre d'affaires de 1977 dépassera 800 millions de francs (+ 10 % environ). Malgré les pertes subies sur plusieurs chantiers méridionaux (30 millions de francs), l'exercice sera bénéficiaire (14,61 millions de *francs pour 1976*). *La marge brute* sera de l'ordre de 30 millions de francs (contre 45 millions de francs).

AGACHE-WILLOT. — Le nominal des actions va être porté de 62,50 F à 100 F et les actionnaires recevront une action gratuite pour quatre.

B.A.S.F. — Les investissements du groupe pour 1978 atteindront 1,85 milliard de deutschemarks (contre 1,7 milliard cette année). *Près des trois quarts de cette somme* (72 %) seront dépensés en Allemagne fédérale (1,33 milliard de deutschemarks, *dont 950 millions par la* B.A.S.F. A 6). L'un des plus importants projets est la construction d'un vapocraqueur à Ludwigshafen pour assurer l'indépendance de la plate-forme en bases pétrochimiques. Son coût sera de 400 millions de deutschemarks.

COMPAGNIE DE DISTRIBUTION DE MATERIEL ELECTRIQUE. — Le bénéfice brut de cette filiale du groupe *Lebon*, pour l'exercice clos le 30 septembre, atteint 8,92 millions de francs contre 6,59 millions de francs.

B.A.L.O.

Le numéro du 19 décembre publie, notamment, les insertions suivantes :

Crédit naval - C.M.A.F. — Emission d'un emprunt de 306,2 millions de francs divisé en 306 200 obligations de 1 000 F portant intérêt de 11,30 % l'an et amortissables en quinze ans.

Chrysler-France. — Emission d'un emprunt de 200 millions de francs représenté par 200 000 obligations de 1 000 F émises à 980 F. Ces obligations porteront intérêt de 11,30 % et seront amorties en douze ans.

G.O.B.T.P. — Emission d'un emprunt de 180 millions de francs, divisé en 180 000 obligations de 1 000 francs (jouissance du 15 décembre 1977). Ces obligations porteront intérêt annuel de 11,30 % et seront amorties en douze années.

Cofiroute. — Emission au pair de 425 152 actions nouvelles de 100 F (une pour cinq), jouissance 1er janvier 1977, représentant l'augmentation du capital de 212 576 000 F à 255 091 200 F.

Compagnie bancaire. — Attribution gratuite de 765 747 actions nouvelles de 100 F, jouissance du 1er janvier 1977 (une pour quatre), représentant l'augmentation de capital de 306 299 000 F à 382 873 700 F.

Bis. — Attribution gratuite de 508 125 actions nouvelles de 100 F, jouissance du 1er janvier 1977 (une pour une). Le capital est porté de 50 812 500 F à 101 625 000 F.

Etablissements économiques du Casino, Guichard Perrachon et Cie. — Attribution gratuite de 323 804 actions nouvelles de 100 F, jouissance du 1er janvier 1977 (une pour quatre), représentant l'augmentation du capital de 129 521 700 francs à 161 902 100 francs.

La Radiotechnique. — Attribution gratuite de 210 000 actions nouvelles de 50 F chacune (une pour dix), jouissance du 1er janvier 1977. Le capital est porté de 105 millions de francs à 115,5 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	15 déc.	16 déc.
Valeurs françaises	89,8	88,1
Valeurs étrangères	98,8	98,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	60,5	59,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/12	19/12
1 dollar (en yens)	241 ..	242 10

BOURSE DE PARIS - 16 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible] %	35 10	8 633	France I.A.R.D.	174	172	Locabail Immob.	198 50	195	Immobivest	83 ..	82 10
[illegible] %	58 75	4 370	France (La)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
...F. parts 1958	500	500	(M.) Crédit Mod.	..	49 50	Fonc. Chât.-d'Eau	685	680	Charg. Réun. (p.)	2449	2400
...F. parts 1959	..	484	Electro-Banque	131	138	(M) S.O.F.I.P.	77	o 75	Comipdus	315	314
...France 3 %	146	146	Eurobail	185	186	Fonc. Lyonnaise	493	493	(Li) Dév. R. Nord	128	130
			Financière Sofal	238	236	Immob. Marseille	798	822	Electro-Financ.	239	238
...lille I.G.A.R.D.	...	507	Fr. Cr. et B. (Cie)	43	42	Louvre	151	150	Fin. Bretagne	38 60	38 60
...lle (Vie)	...	201	France-Bail	..	207	Midi	270	272 50	Gaz et Eaux	500	500
...F. (Stè Cent.)	363	364	Hydro-Energie	18 90	19 60	Rente foncière	295	285	La Mure	20 20	20 30
...Gr. Paris-Vie	1383 d	1366	Immobail B.T.P.	139 50	139	SINVIM	146	146	Leban et Cie	129 50	134
...corde	322	322	Immobanque	..	182 50	Cogifi	116 ..	115	(Ny) Lordex	...	110
...gne France	260	264	Immofice	152 50	153	Foncina	..	92 20	Cie Marocaine	...	25 60
...nac. Victoire	188	192	Interbail	165	164	Gr. Fin. Constr.	112 90	112 90	OPB Paribas	92 50	90 10
...c T.I.A.R.D.	86 90	86	Laffitte-Bail	112	112	Immindo	108 10	108 10	Paris-Orléans	78 90	76 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Air-Industrie	...	67 50	Quartz et Silice	27 50	28 ..	Minerais-Resourc.	8 80	8 80	Gestion Mobilière	201 38	192 73
Applic. Mécan.	o 46 50	o 44	R.E.T.I.	177	177	Noranda	101	c 102	Mondiale Invest.	178 34	166 48
Arbel	127	124	Ripolin-Georget	..	44 30	Vieille Montagne	...	204	Obligem	131 18	125 23
Ateliers G.S.P.	500	490	Rousselot S.A.	540	540				Optima	143 80	137 28
Bernard-Moteurs	50	50	Soufre Réunies	134	134	Am. Petrofina	...	147	Planinter	276 12	263 61
B.S.L.	178	170	Synthelabo	100 50	100	British Petroleum	77 90	76	Sicavimmo	197 40	188 45
C.M.P.	285	284	Thann et Mulh.	32	32	Gulf Oil Canada	121 50	120 50	S. I. Est	385 22	367 75
De Dietrich	445	445	Ufiner S.M.D.	89 90	87 10	Petrofina Canada	85	85	Soginco	122 35	116 80
Duc-Lamothe	320	320				Shell Tr. (port.)	.. ..	45 50	Soginter	428 10	406 78
E.L.M.-Leblanc	460	460	Agache-Willot	417 30	417	Akzo	44 10	43	Univaler	152 81	145 88
Ernault-Somua	60	61 20	Filés Fourmies	21 80	21 80	Dart. Industries	159	164 50	Valorem	157 56	150 43
Facom	601	600	Lainière-Roubaix	40	40	Dow Chemical	130 90	125	*Cours précédent		

MARCHÉ A TERME

...compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	4,5 % 1973	873 80	874 60	874 60	874 50
[illegible]	C.N.E. 3 %	1926 30	1920	1920	1920
[illegible]	Afrique Occ.	346 20	341	340 50	340
[illegible]	Air liquide	250 10	245	245	245
[illegible]	Als. Part Ind	50	50	50	49 10
196	E.J. Lefebvre	199	195 ..	194	195 ..
63	Esso S.A.F.	61 90	61	60 20	61 ..
179	Eurafrance	179	C178	177	177 20
530	Europe n° 1	546	526	526	526
380	Ferodo	379 20	375 10	375	374 10
435	— obl. conv.	435	435	435	435
130	Olida-Caby	120 50	119 50	118 50	118 50
95	Opfi-Paribas	92 40	91 50	91 50	92
78	Paris-France	70 40	69	68 90	69
67	Pechelbronn	68 20	67 80	67 80	66 50
80	P.U.K.	76 60	75 80	76 10	76
245	Tél. Ericsson	224	220 10	220 10	223
68	Terres Roug.	59 20	59 10	59 10	59 10
143	Thomson-Br.	132	130 20	130 20	130 20
225	— (obl.)	224	220	220	224
230	U.I.S.	227 70	229 80	229 70	228
174	U.C.B.	164	160 20	160 30	157
285	Un. F. Bques	215	204	204	200
330	Gen. Motors	306 50	303	302 70	301 70
14	Goldfields	15 20	15	15 10	15
25	Harmony	23	23 20	23 50	22 80
298	Hoechst Akti	288 50	286 50	285 50	285 ..
32	Imp. Chem.	31 40	31 30	31 30	30 85
80	Inco Limited	78 30	78 40	78 40	78 10
1270	I.B.M.	1281	1276	1276	1276
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
650	Deuts Bank	670	666	666	672
265	Dome Mines	299	297	297	297
585	Du Pont Nem	570	568	569	c560
260	East Kodak	250 50	244 10	245 10	242 10
25	East Rand	23 10	22 70	23 45	22 80
107	Ericsson	184	131 30	132 50	131 30
235	Exxon Corp.	225 10	224 50	224 50	222 ..
215	Ford Motor	214	213	213	219
78	Free State	72 50	74 90	74 50	78 10
250	Gen. Electric	239	236	236	239 40
37	Sony	33	33 20	33 ..	33 20
12 50	Tanganyika	12	11 90	11 90	11 75
250	Unilever	264	258	256	C253
17	Union Corp.	16 75	16 25	16 20	16 10
104	U. Min. 1/10	100 10	101 50	101 60	100 60
118	West Drief.	120 50	120 20	120 20	120 20
44	West Deep	42 50	42 50	42 50	42
88	West Hold.	86 20	87 05	87 10	86 40
240	Xerox Corp.	224 80	222 ..	222	223 50
0 88	Zambia Cop.	0 86	0 84	0 85	0 83

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/12	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 883	4 808	4 80
Allemagne (100 DM)	222 980	224 090	223
Belgique (100 F.)	14 205	14 240	14 125
Pays-Bas (100 fl.)	206 620	208 700	206
Danemark (100 krd)	80 510	80 980	80 000
Suède (100 krs)	100 610	100 750	101
Norvège (100 k.)	91 360	92 020	91 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 874	8 885	8 900
Italie (1 000 lires)	5 478	5 477	5 580
Suisse (100 fr.)	230 940	232 050	229
Autriche (100 sch.)	31 150	31 250	31 350
Espagne (100 pes.)	5 884	5 889	5 850
Portugal (100 esc.)	11 890	11 930	11 500
Canada ($ can. 1)	4 383	4 374	4 385

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/12
Or fin (kilo en barre)	25140	25320
Or fin (kilo en lingot)	25195	25400
Pièce française (20 fr.)	246 10	247
Pièce française (10 fr.)	222	219 50
Pièce suisse (20 fr.)	224 90	22, 50
Union latine (20 fr.)	220	220 30
Souverain	237 20	240
Pièce de 20 dollars	1118 40	1122 80
Pièce de 10 dollars	632	631
Pièce de 5 dollars	380 50	
Pièce de 50 pesos	1048	1047 50
Pièce de 10 florins	238	240 50

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18-19 décembre 1977 a été tiré à 505 309 exemplaires.

A-PARIS

Le magasin de luxe Fauchon est détruit par un attentat

Deux explosions, suivies d'un incendie, ont détruit lundi 19 décembre, peu après 5 heures du matin, le magasin d'alimentation de luxe Fauchon, place de la Madeleine, à Paris (8e). Le magasin principal a été entièrement détruit par le feu. Une partie des étages qui abritent certains rayons du magasin de vente, une réserve, des bureaux, une cantine et des cuisines ont été atteints par l'explosion et le feu. Une partie des réserves serait intacte, mais les marchandises stockées dans les caves ont été endommagées.

Le feu, maîtrisé après une heure et demie d'efforts par environ cent pompiers venus sur les lieux, a atteint les trois façades de l'immeuble Fauchon, sur la place de la Madeleine, la rue de Sèze et la rue de Vignon. La cafétéria et la pâtisserie Fauchon, situées rue de Sèze, face au magasin principal, n'ont souffert que du souffle de l'explosion ; leurs vitrines ont été brisées.

Le souffle a également brisé des vitres de la sacristie de la Madeleine et des fenêtres du côté opposé de la place de la Madeleine. Selon les premières déclarations du gardien de nuit, sorti indemne de l'immeuble avec un cuisinier et un employé qui y travaillaient déjà, l'explosion a été particulièrement violente.

La présence de morceaux de vitres dans un rayon d'une trentaine de mètres et, devant le magasin, de boîtes de conserve éventrées, démontrent aussi l'importance de la déflagration. L'incendie qui a suivi n'a laissé du magasin principal que des rayons carbonisés, couverts de tessons de bouteille et de fruits écrasés. Selon M. Edmond Bory, président de la société Fauchon, il sera impossible de rouvrir le magasin avant les fêtes de fin d'année.

L'enquête de police a été confiée à la brigade criminelle. On indiquait lundi, de source policière, qu'un acte criminel est vraisemblablement à l'origine de la destruction du magasin Fauchon.

UN MAGASIN FONDÉ EN 1886

Chaque veille de fête, le gardien du célèbre temple de l'épicerie de luxe Fauchon redouble de vigilance. Il tient à ce que les voitures garées en double file dans ce recoin de la place de la Madeleine ne soient pas pénalisées par les agents de la circulation. Le client est choyé au royaume du gingembre frais, des goyaves du Brésil, des mangues pulpeuses de Madagascar et des pamplemousses sauvages de la Martinique.

Le personnel — trois cent vingt employés au total, dont deux cent vingt vendeurs — accèdent aux désirs des « ménagères » et des clients qui souhaitent expédier des cadeaux à l'étranger. Au client attitré — trois cents sont dénombrés, — la maison défère un chef de rayon notant ses desiderata, le suivant à travers le dédale de la vaste épicerie : du rayon charcuterie, riche en pâtés de toutes espèces, à la confiserie regorgeant de paniers de truffes et de boîtes de marrons glacés, en passant par la conserverie de produits marqués Fauchon, sans oublier l'étalage de fruits et légumes où fraises et grappes de raisins abondent en plein hiver.

Affaire familiale fondée en 1886, la Maison Fauchon devint peu après la guerre, une société anonyme dont le chiffre d'affaires a été estimé à 10 080 000 F pour le seul mois de décembre 1976 (correspondant à un double mois). Quatre-vingt mille colis ont été expédiés pour cette période à des particuliers et à des comités d'entreprise. Si Fauchon ne possède pas de succursales à Paris et en province, elle fournit en gros, les meilleures épiceries françaises. La maison dispose de deux entrepôts situés rue Royale et près d'Orly. Une pâtisserie a aussi été ouverte, qualifiée par Edmond Bory, directeur de la société, des magasins, « de cafétéria populaire », et qui précise : « Nous recherchons la qualité avant tout. » Des brioches dorées et des sandwichs à 13 F y sont proposés aux consommateurs qui dégustent debout.

***

« Fauchon nourrit les bidonvilles », c'est en criant ce slogan que plusieurs groupes de maoïstes distribuèrent le 11 mai 1970, dans un bidonville de Bagnolet et dans des foyers de travailleurs émigrés à Nanterre et Ivry, les produits « récupérés », selon eux, à l'épicerie Fauchon le 8 mai précédent.

Condamnée en première instance pour ces faits par la vingt-quatrième chambre de Paris à treize mois de prison ferme et 3 000 francs d'amende pour vol, Mlle Frédérique Delange, étudiante mineure, se vit accorder un sursis par la cour d'appel, qui supprima également l'amende, considérant « qu'elle avait pu subir les entraînements de certaines idéologies par manque de maturité d'esprit ».

Le conseil de la fonction publique examine des modifications au recrutement et aux carrières des universitaires

Le SNE-Sup. et le SGEN ont lancé un ordre de grève

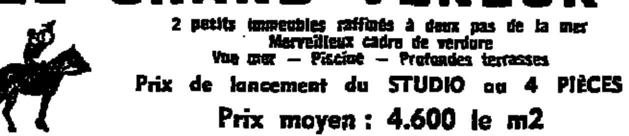
Le conseil supérieur de la fonction publique doit étudier, mercredi 21 décembre, plusieurs projets de décrets du secrétariat d'Etat aux universités, modifiant certaines modalités de recrutement et de carrières des enseignants du supérieur (le Monde du 15 décembre). Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) ont décidé d'appeler leurs adhérents à se mettre en grève ce lundi 19 décembre, pour protester contre ces mesures. Les deux organisations, qui n'avaient pas lancé un mot d'ordre de grève sur le sujet des carrières depuis décembre 1972, redoutent que le secrétariat d'Etat ne profite des vacances de Noël pour publier ces décrets, et mettre ainsi les enseignants devant le fait accompli.

Les deux syndicats ont choisi de ne pas attendre les résultats de la réunion du conseil supérieur de la fonction publique pour manifester leur opposition aux projets du secrétaire d'Etat aux universités, et ce malgré les risques que représente une mobilisation à deux jours du début des vacances de fin d'année. Cette décision est en partie motivée par la crainte du SNE-Sup. et du SGEN de voir inscrite à l'ordre du jour de la réunion de mercredi l'étude d'un décret modifiant les conditions d'inscription des assistants (1) sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant. Le projet de décret prévoit que les postulants seront rayés de la liste d'aptitude après une durée de six années s'ils n'ont pas obtenu leur avancement. Actuellement, ces enseignants sont inscrits une fois pour toutes et leur changement de catégorie ne dépend que du nombre de postes disponibles.

Depuis l'annonce de l'appel à la grève, le SNE-Sup. assure avoir reçu l'engagement que ce texte ne serait pas soumis mercredi au conseil supérieur de la fonction publique et que le secrétariat d'Etat renonçait donc « *au projet d'introduire la radiation à temps des listes d'aptitude* ». Le SNE-Sup. considère aussi que « *devant la protestation des universitaires* », les pouvoirs publics « *manœuvrent en recul* ». On précise toutefois au secrétariat d'Etat que le projet de décret reste à l'étude et qu'il n'a pu être présenté à la réunion de mercredi faute de temps.

De son côté, la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur appelle ses adhérents à ne pas participer à la grève, estimant que, « *si les textes qui seront examinés (...) ne constituent pas la refonte des statuts et des carrières à laquelle il faudra bien procéder, ils n'apportent pas moins des améliorations sensibles sur un certain nombre de points* ».

(1) La catégorie des assistants est le niveau le moins élevé dans la hiérarchie des enseignants.



AU MOMENT OU MAX SIMEONI EST MIS EN LIBERTÉ

Le Front de libération de la Corse annonce des actions armées sur l'île et le continent

M. Max Simeoni a été libéré, samedi 17 décembre, à Bastia. Inculpé de destruction d'édifice par explosif, de séquestration arbitraire et de diverses infractions relevant de la loi « anti-casseurs », il s'était constitué prisonnier le 27 septembre. Il avait auparavant pris le maquis pour plus d'une année — après avoir incendié, à la tête d'un commando de militants autonomistes, le 22 août 1976, la cave vinicole Cohen-Skalli à Aghione. M. Simeoni doit comparaître prochainement devant la cour d'assises de la Haute-Corse.

De son côté, le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) (1) a annoncé, le dimanche soir 18 décembre, au cours d'une nouvelle conférence de presse clandestine, donnée au col de Capo-di-Feno, près d'Ajaccio, la reprise de la lutte armée.

Pour expliquer un silence de plus de quatre mois, le F.L.N.C. a déclaré avoir « *voulu laisser respirer le peuple corse* » après l'attentat du relais de télévision de Serra-di-Pigno, le 14 août dernier, car, a-t-il précisé : « *Nous pensions qu'il redouterait la violence totale et qu'il fallait nous préparer à une phase plus dure* ». « *Nous parer à une phase plus dure* ». « *Nous sommes contraints, face à la politique de l'Etat et des forces d'occupation, de passer à une riposte plus efficace* », a ajouté un de ses responsables. Celui-ci a précisé que l'organisation avait élaboré « *une stratégie mieux adaptée contre l'Etat français, dont une étape décisive sera franchie avant les élections législatives, car nous n'avons plus d'alternative* ».

parer à une phase plus dure. Nous sommes contraints, face à la politique de l'Etat et des forces d'occupation, de passer à une riposte plus efficace », a ajouté un de ses responsables. Celui-ci a précisé que l'organisation avait élaboré « *une stratégie mieux adaptée contre l'Etat français, dont une étape décisive sera franchie avant les élections législatives, car nous n'avons plus d'alternative* ».

Le porte-parole du mouvement a également déclaré que celui-ci était infiltré dans toutes les couches de la société insulaire : organisations existantes, administrations, partis politiques nationaux, syndicats, etc. Le F.L.N.C., a également précisé un de ses représentants, ne se limitera pas à développer ses actions sur la Corse, mais « *portera également la lutte armée sur le continent français* ». « *En attendant*, a-t-il ajouté, *nous nous attaquerons aux éléments de la légion étrangère implantés en Corse, et nous les chasserons, par les armes, de notre sol.* »

Au cours de la conférence de presse, les représentants du F.L.N.C. ont remis aux journalistes le premier exemplaire de leur journal clandestin, *U Ribellu* (le rebelle), un tabloïd de seize pages. Ils ont montré aux journalistes le fusil américain lance-roquettes qui avait été utilisé par les « marines » américains au cours de leurs dernières opérations au Vietnam, et qu'aucune armée européenne n'a actuellement en dotation. Ce fusil, qui peut être utilisé en tir courbe ou en tir tendu, a une portée moyenne de 150 mètres. Il peut tirer des obus à charge creuse ou de grenades segmentées et fonctionne également sous l'eau.

(1) Le F.L.N.C. qui milite pour l'indépendance de la Corse, a été créé au mois de mai 1976. Il est né de deux mouvements clandestins : le Front paysan corse de libération et Gjustizia Paolina. Il est difficile d'évaluer l'importance des forces de ce mouvement qui vit dans la clandestinité et a revendiqué de nombreux attentats au plastic.

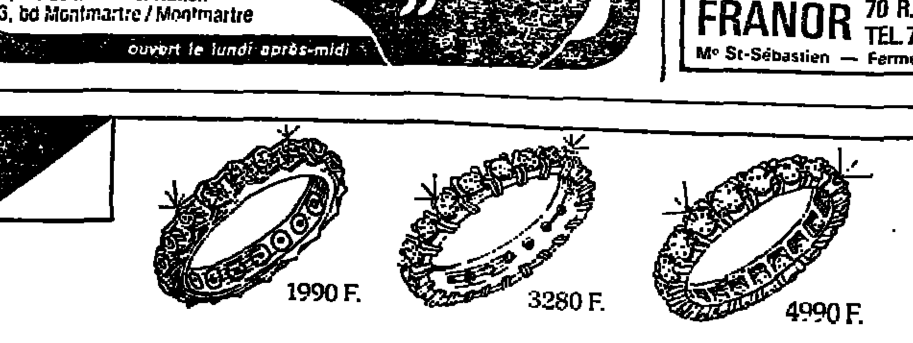
NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR

La baisse du dollar s'est poursuivie lundi matin 19 décembre sur la plupart des places financières internationales.

La devise américaine s'est ainsi traitée à 4,7815 F contre 4,80 F à Paris, à 2,1340 DM contre 2,1425 DM à Francfort, et à 2,0515 FS contre 2,0670 FS à Zurich. A Londres, la livre sterling a continué elle aussi de s'apmeté la valeur du dollar, dont s'est traitée à 1,8658 dollar contre 1,8545 dollar.

En liaison avec la baisse du dollar, les monnaies fortes ont encore monté sur notre place, où le deutschemark a valu 2,2490 F contre 2,2455 F, et le franc suisse 2,3390 F (nouveau record) contre 2,33 F.

● *M. Albin Chalandon*, ancien ministre, ancien député R.P.R., président de la société Elf-Aquitaine, a déclaré dimanche 18 décembre au Club de la presse d'Europe I : « *Personne ne peut savoir aujourd'hui ce que ferait le général de Gaulle dans la situation nouvelle qui est la nôtre, aussi bien sur le plan intérieur que sur le plan extérieur. Il existe cependant un mouvement gaulliste. La majorité doit s'en réjouir puisque ce mouvement est le seul véritablement organisé en son sein. Il faut rendre hommage à Jacques Chirac d'avoir sauvé le mouvement gaulliste après l'élection présidentielle de 1974 et, depuis, de l'avoir renforcé* ».



En Corée du Sud

LE CHEF DE L'OPPOSITION TRANSFÉRÉ DE PRISON A L'HOPITAL

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Dans un geste n'est pas sans relation avec pressions internationales, notamment américaines, dont il l'objet, et avec les critiques viennent de lui être adressées cours de la conférence des d geants de l'Internationale so liste, qui se termine ce lu 19 décembre, à Tokyo (*le Mo* daté 18-19 décembre), le gouv nement sud-coréen a fait tra férer, dimanche 18 décem M. Kim Dae-jong, principale p sonnalité de l'opposition, de prison où il purgeait une pe *de cinq ans dans un hôpital* Séoul. Bien qu'il ne s'agisse pour l'instant, d'une libérati *cette mesure n'en témoigne* moins d'un changement d'a tude du régime.

M. Kim Dae-jong a condamné, en décembre 1976, p violation du décret d'urge numéro 9, interdisant toute c tique de la Constitution et de décret lui-même. Il avait sig quelques mois plus tôt, une clarations demandant le « *ré blissement de la démocratie Corée du Sud* ». Il s'était p senté en avril 1970 à l'électi présidentielle contre le géné Park, et avait obtenu 5 400 voix (contre 6 300 000 à s adversaire). La popularité qu avait acquise en Corée, et le so tien que lui témoignaient certai milieux américains, ont rapid ment fait de lui le principal c posant au régime.

Le 8 août 1973, il était enle à Tokyo par la C.I.A. coréen et relâché trois jours plus ta devant sa maison à Séoul. L milieux dirigeants japonais éta pour le moins liés à ceux Séoul, l'enquête se révéla d'e trée de jeu, « difficile ». La poli japonaise découvrit néanmoi que l'un des responsables de l'e lèvement n'était autre que premier secrétaire de l'amba sade de Corée du Sud à Toky Mais en novembre, à la suite la visite du premier ministre su coréen à Tokyo, les Japona déclaraient que l' « *affaire éta close* ».

Depuis novembre, les respons bles de groupes religieux de l'o position négocient avec la C.I. coréenne la libération des prison niers politiques (1). Les autorit sont d'accord pour libérer qu rante personnes, dont M. Ki Dae-jong, à condition qu'ell s'engagent à ne pas critiquer gouvernement. Jusqu'à préser les dissidents ont refusé cet condition.

PHILIPPE PONS.

(Lire page 6 le troisième art cle d'ANDRE FONTAINE « La Corée du Nord au Sud. »

(1) Selon le correspondant d l'A.F.P. à Séoul, ces prisonniers so au nombre de cent quatre.

● *M. Kim Il Sung a été réél* à l'unanimité à la tête de l'Eta par l'Assemblée nationale nord coréenne, ce jeudi 15 décembr M. Li Jong Ok, expert industrie âgé de cinquante-neuf ans, et l'u des huit vice-premiers ministre a été nommé premier ministre e remplacement de M. Pak Sun Chul, nommé vice-président de la République. — *(A.F.P.)*.

